

État général des postes de France : dressé par ordre...

France. Postes. Auteur du texte. État général des postes de France : dressé par ordre.... 1811.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

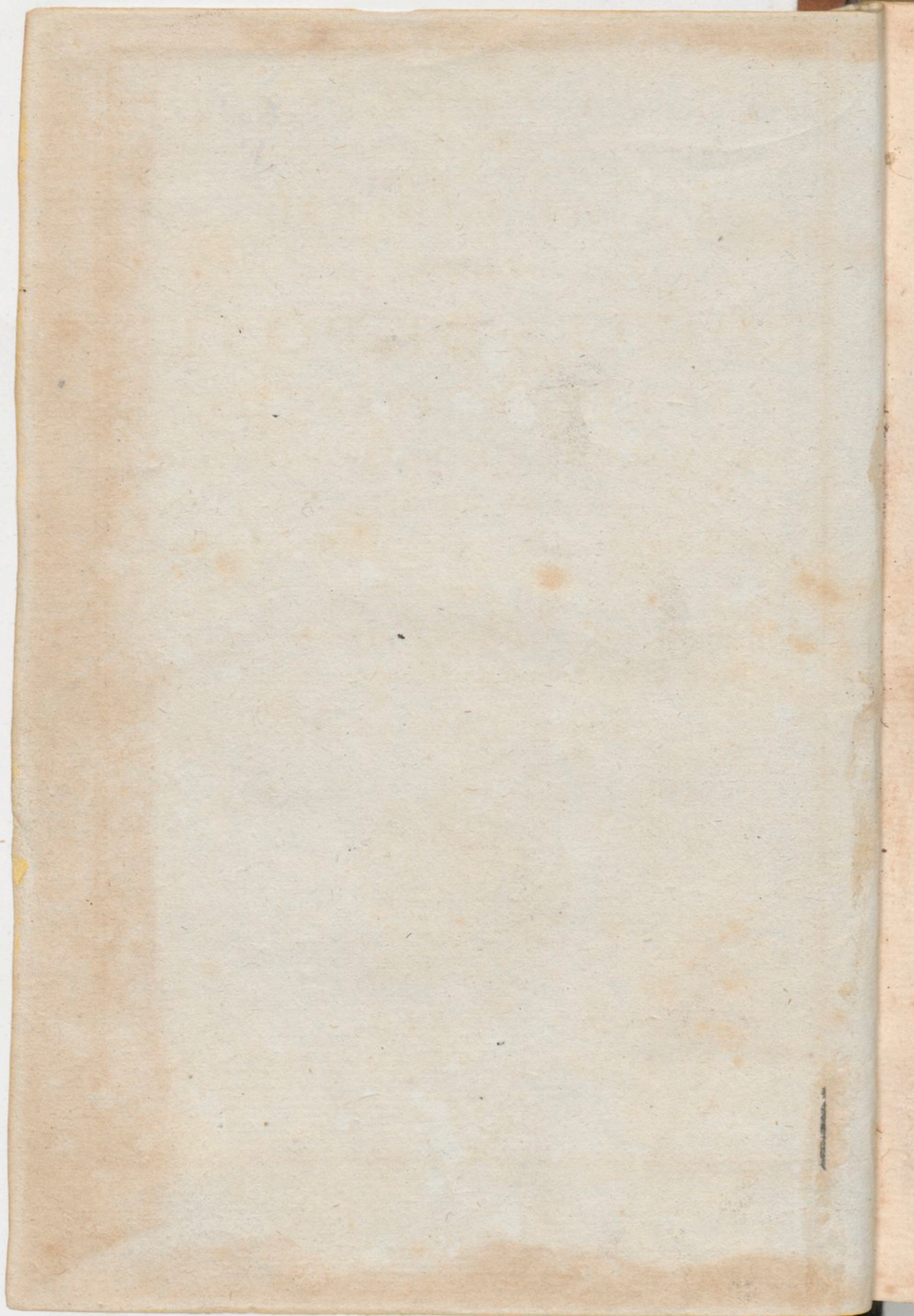
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.





C
68
F

694



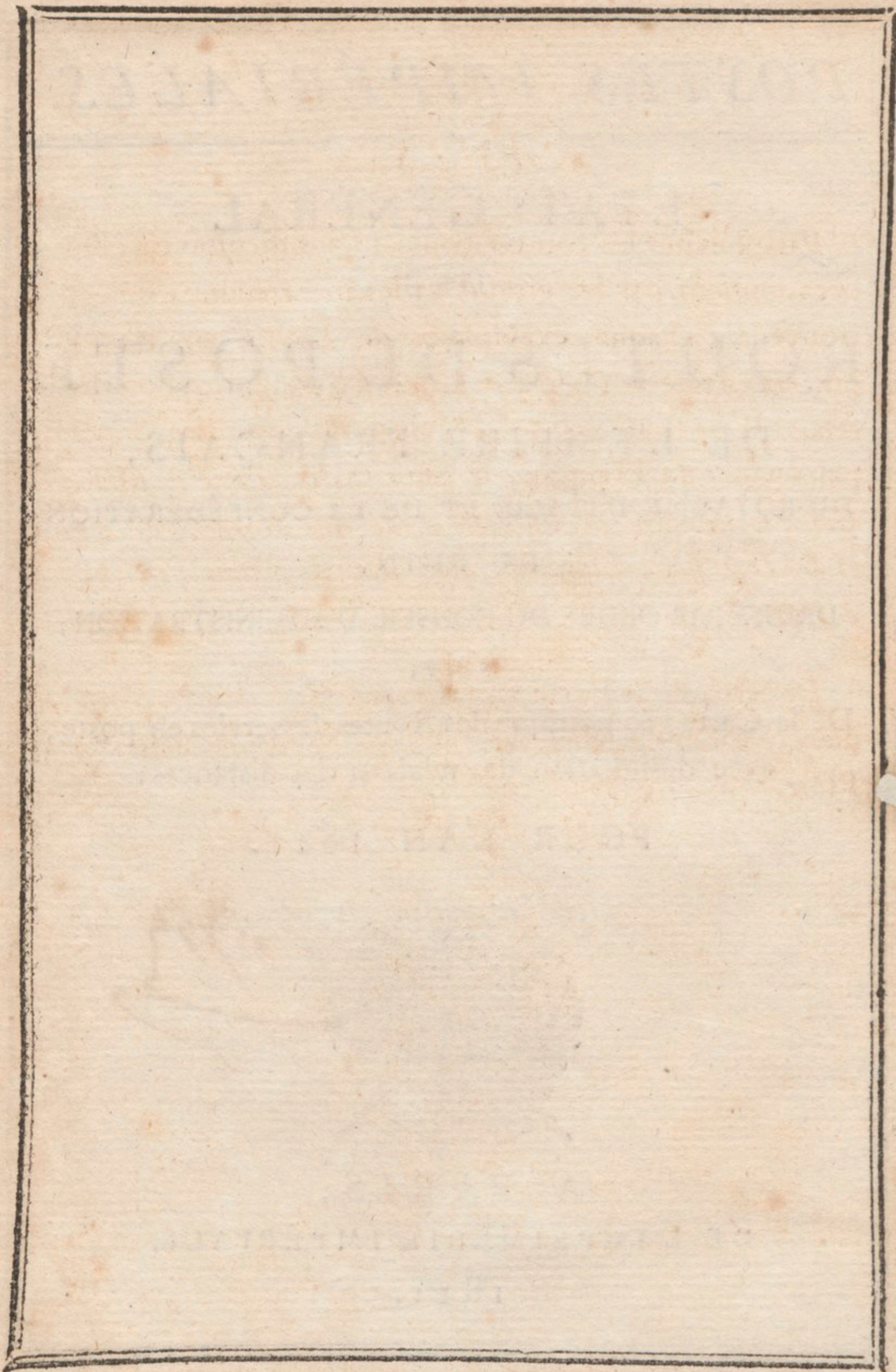
POSTES IMPÉRIALES.

ÉTAT GÉNÉRAL
DES
ROUTES DE POSTE
DE L'EMPIRE FRANÇAIS,
DU ROYAUME D'ITALIE ET DE LA CONFÉDÉRATION
DU RHIN,
DRESSÉ PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;
SUIVI
De la Carte géométrique des Routes desservies en poste,
avec désignation des relais et des distances:
POUR L'AN 1811.



Le Roy

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.
1811.



AVIS.

POUR éviter les contrefaçons et les difficultés qu'elles occasionnent par les erreurs et les incorrections qui s'y trouvent , chaque exemplaire du LIVRE DE POSTE portera en tête le timbre du Conseil d'administration des relais. Il se trouve chez les Maîtres de poste des principales villes de l'Empire, et chez MM. *LE PRIEUR*, Commissionnaire en librairie, rue des Noyers, n.º 45, et *BELIN fils*, Libraire, quai des Augustins, n.º 55, à Paris.

Le relais de la Poste aux chevaux est établi, à Paris, dans l'ancien enclos de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, faubourg Saint-Germain.

ÉCLIPSES DE L'AN 1811.

Il y aura, cette année, deux Éclipses de Soleil, deux de Lune.

Le 10 mars, Éclipse de Lune, en partie visible à Paris.

Le 24 mars, Éclipse de Soleil, invisible à Paris.

Le 2 septembre, Éclipse de Lune, visible à Paris.

Le 17 septembre, Éclipse de Soleil, invisible à Paris.

LES QUATRE SAISONS.

Le PRINTEMPS commencera le 21 Mars 1811, à 0^h 14' du soir, le Soleil entrant dans le signe du Belier, *équinoxe de printemps*.

L'ÉTÉ commencera le 22 Juin, à 9^h 43' du matin, le Soleil entrant dans le signe de l'Écrevisse, *solstice d'été*.

L'AUTOMNE commencera le 23 Septembre, à 11^h 35' du soir, le Soleil entrant dans le signe de la Balance, *équinoxe d'automne*.

L'HIVER commencera le 22 Décembre, à 4^h 34' du soir, le Soleil entrant dans le signe du Capricorne, *solstice d'hiver*.

JANVIER.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Mardi.....	CIRCONCISION.	P. Q. le 1.
2	Mercredi.....	S. Basile, évêque.	
3	Jeudi.....	S. ^{te} GENEVIÈVE.	
4	Vendredi.....	S. Rigobert.	
5	Samedi.....	S. Siméon-Stylite.	
6	DIMANCHE.....	ÉPIPHANIE.	
7	Lundi.....	S. Théau.	
8	Mardi.....	S. Lucien.	
9	Mercredi.....	S. Pierre, évêque.	Pl. L. le 9.
10	Jeudi.....	S. Paul l'hermite.	
11	Vendredi.....	S. Hygin.	
12	Samedi.....	S. Arcade, martyr.	
13	1. ^{er} DIMANCHE.....	Baptême de N. S.	
14	Lundi.....	S. Hilaire.	
15	Mardi.....	S. Maur, abbé.	
16	Mercredi.....	S. Guillaume.	
17	Jeudi.....	S. Antoine.	D. Q. le 17.
18	Vendredi.....	Chaire S. Pierre à Rome.	
19	Samedi.....	S. Sulpice.	
20	2. DIMANCHE.....	S. Sébastien.	
21	Lundi.....	S. ^{te} Agnès.	
22	Mardi.....	S. Vincent.	
23	Mercredi.....	S. Ildefonse.	
24	Jeudi.....	S. Babylas.	N. L. le 24.
25	Vendredi.....	Conversion de S. Paul.	
26	Samedi.....	S. ^{te} Paule.	
27	3. DIMANCHE.....	S. Julien.	
28	Lundi.....	S. Cyrille.	
29	Mardi.....	S. François de Sales.	
30	Mercredi.....	S. ^{te} Bathilde.	
31	Jeudi.....	S. Pierre-Nolasque.	P. Q. le 31.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 33 m. le matin et de 33 m. le soir.

FÉVRIER.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Vendredi.....	S. Ignace.	
2	Samedi.....	PURIFICATION.	
3	4. DIMANCHE.....	S. Blaise.	
4	Lundi.....	S. Philéas.	
5	Mardi.....	S. ^{te} Agathe.	
6	Mercredi.....	S. Vast.	
7	Jeudi.....	S. Romuald.	
8	Vendredi.....	S. Jean de Matha.	Pl. L. le 8.
9	Samedi.....	S. ^{te} Apolline.	
10	DIM. <i>Septuagésime</i>	S. ^{te} Scolastique.	
11	Lundi.....	S. Severin.	
12	Mardi.....	S. Mélece.	
13	Mercredi.....	S. Lezin.	
14	Jeudi.....	S. Valentin.	
15	Vendredi.....	S. Faustin.	D. Q. le 15.
16	Samedi.....	S. ^{te} Julienne.	
17	DIM. <i>Sexagésime</i>	S. Silvain.	
18	Lundi.....	S. Siméon.	
19	Mardi.....	S. Boniface.	
20	Mercredi.....	S. Eucher.	
21	Jeudi.....	S. Flavien.	
22	Vendredi.....	S. ^{te} Isabelle	
23	Samedi.....	S. Damien.	N. L. le 23.
24	DIM. <i>Quinquagésime</i>	S. Mathias.	
25	Lundi.....	S. ^{te} Honorine.	
26	Mardi.....	S. Alexandre.	
27	Mercredi.....	<i>Cendres</i> . S. Porphyre,	
28	Jeudi.....	S. Romain.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 47 m. le matin et de 47 m. le soir.

M A R S.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Vendredi.....	S. Aubin, évêque.	
2	Samedi.....	S. Simplicie.	P. Q. le 2.
3	1. ^{er} DIM. <i>Quadragesime.</i>	S. ^{te} Cunégonde.	
4	Lundi.....	S. Casimir.	
5	Mardi.....	S. Drausin.	
6	Mercredi.....	<i>Quatre-temps, S.^{te} Col.^{te}</i>	
7	Jeudi.....	S. Godegrand.	
8	Vendredi.....	S. Jean de Dieu.	
9	Samedi.....	S. ^{te} Françoise.	
10	2. DIM. <i>Reminiscere...</i>	S. Doctrovée.	Pl. L. le 10.
11	Lundi.....	Les 40 Martyrs.	
12	Mardi.....	S. Pol, évêque.	
13	Mercredi.....	S. ^{te} Euphrasie.	
14	Jeudi.....	S. Lubin, évêque.	
15	Vendredi.....	S. Longin.	
16	Samedi.....	S. Abraham.	
17	3. DIMANCHE. <i>Oculi..</i>	S. ^{te} Gertrude.	D. Q. le 17.
18	Lundi.....	S. Alexandre.	
19	Mardi.....	S. Joseph.	
20	Mercredi.....	S. Joachim.	
21	Jeudi.....	S. Benoît, abbé.	
22	Vendredi.....	S. Paul, évêque.	
23	Samedi.....	S. Simon.	
24	4. DIMANCHE. <i>Lætare.</i>	S. ^{te} Catherine.	N. L. le 24.
25	Lundi.....	ANNONCIATION.	
26	Mardi.....	S. Ludger.	
27	Mercredi.....	S. Rupert.	
28	Jeudi.....	S. Irénée.	
29	Vendredi.....	S. Eustase.	
30	Samedi.....	S. Rieul, évêque.	
31	5. DIMANCHE. <i>Passion.</i>	S. ^{te} Balbine.	P. Q. le 31.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 31 m. le matin et de 31 m. le soir.

A V R I L.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Lundi.....	S. Hugues.	
2	Mardi.....	S. François de Paule.	
3	Mercredi.....	S. Richard.	
4	Jeudi.....	S. Ambroise.	
5	Vendredi.....	S. Vincent Ferrier.	
6	Samedi.....	S. Prudence.	
7	6. DIM. <i>Rameaux</i>	S. Auguste.	
8	Lundi.....	S. Denis, évêque.	Pl. L. le 8.
9	Mardi.....	S. ^{te} Marie Égyptienne.	
10	Mercredi.....	S. Macaire.	
11	Jeudi.....	S. Léon, pape.	
12	<i>Vendredi-Saint</i>	S. Eusèbe.	
13	Samedi.....	S. Jules, pape.	
14	DIMANCHE.....	PAQUES.	
15	Lundi.....	S. Tiburce.	
16	Mardi.....	S. Fructueux.	D. Q. le 16.
17	Mercredi.....	S. Anicet.	
18	Jeudi.....	S. Parfait.	
19	Vendredi.....	S. Garnier.	
20	Samedi.....	S. Anselme.	
21	1. ^{er} DIM. <i>Quasimodo</i> ...	S. Gontran.	
22	Lundi.....	S. ^{te} Opportune.	
23	Mardi.....	S. Georges.	N. L. le 23.
24	Mercredi.....	S. Marcellin.	
25	Jeudi.....	S. Marc, <i>abstinence</i> .	
26	Vendredi.....	S. Clet, pape.	
27	Samedi.....	S. Polycarpe.	
28	2. DIMANCHE.....	S. Vital.	
29	Lundi.....	S. Robert.	
30	Mardi.....	S. Eutrope.	P. Q. le 30.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 52 m. le matin et de 52 m. le soir.

M A I.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Mercredi.....	S. Jacques, S. Philippe.	
2	Jeudi.....	S. Athanase.	
3	Vendredi.....	Invent. de la S. ^{te} Croix.	
4	Samedi.....	S. ^{te} Monique.	
5	3. DIMANCHE.....	Conversion de S. Aug.	
6	Lundi.....	S. Jean-Porte-Latine.	
7	Mardi.....	S. Stanislas.	
8	Mercredi.....	S. Desiré.	Pl. L. le 8.
9	Jeudi.....	S. Grégoire de Nazianze.	
10	Vendredi.....	S. Gordien.	
11	Samedi.....	S. Mamert.	
12	4. DIMANCHE.....	S. Nérée.	
13	Lundi.....	S. Onésime.	
14	Mardi.....	S. Servais.	
15	Mercredi.....	S. Isidore.	D. Q. le 15.
16	Jeudi.....	S. Honoré.	
17	Vendredi.....	S. Pascal.	
18	Samedi.....	S. Félix.	
19	5. DIMANCHE.....	S. Yves. <i>ascension</i>	
20	Lundi. <i>Rogations</i>	S. Bernard.	
21	Mardi.....	S. Hospice.	
22	Mercredi.....	S. ^{te} Julie.	N. L. le 22.
23	Jeudi.....	ASCENSION.	
24	Vendredi.....	S. Donat.	
25	Samedi.....	S. Urbain.	
26	6. DIMANCHE.....	S. Augustin. <i>montée de la croix</i>	
27	Lundi.....	S. Hildevert.	
28	Mardi.....	S. Germain Év. de Paris.	<i>partie de haubourgy</i>
29	Mercredi.....	S. Maximin.	
30	Jeudi.....	S. Hubert.	P. Q. le 30.
31	Vendredi.....	S. ^{te} Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 41 m. le matin et de 40 m. le soir.

JUIN.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Samedi.....	Vigile-jeûne. S. Justin.	
2	DIMANCHE.....	PENTECOTE.	
3	Lundi.....	S. ^{te} Clotilde.	
4	Mardi.....	S. Quirin.	
5	Mercredi.....	Quatre-temps. S. Bonif.	
6	Jeudi.....	S. Claude.	Pl. L. le 6.
7	Vendredi.....	S. Norbert.	
8	Samedi.....	S. Médard. <i>arrivé au Havre le 2 Juin</i>	
9	1. ^{er} DIMANCHE.....	TRINITÉ. <i>Départ</i>	
10	Lundi.....	S. Landry.	
11	Mardi.....	S. Barnabé.	
12	Mercredi.....	S. Basilide. <i>Parti au Havre le 12 Juin</i>	
13	Jeudi.....	FÊTE-DIEU. <i>arrivé à Paris le 13.</i>	D. Q. le 13.
14	Vendredi.....	S. Rufin.	
15	Samedi.....	S. Guy.	
16	2. DIMANCHE.....	S. Fargeau.	
17	Lundi.....	S. Avit.	
18	Mardi.....	S. ^{te} Marine.	
19	Mercredi.....	S. Gervais, S. Protais.	
20	Jeudi.....	Oct. Fête-D. S. Silvere.	N. L. le 20.
21	Vendredi.....	S. Leufroy.	
22	Samedi.....	S. Paulin.	
23	3. DIMANCHE.....	S. Félix.	
24	Lundi.....	NATIV. S. JEAN-BAPT.	
25	Mardi.....	Translation de S. Éloi.	
26	Mercredi.....	S. Babolein.	
27	Jeudi.....	S. Ladislas.	
28	Vendredi.....	Vigile-jeûne. S. Irénée.	
29	Samedi.....	S. PIERRE, S. PAUL.	P. Q. le 29.
30	4. DIMANCHE.....	Comm. S. Paul.	

*arrivé y
j.
v.
s.
d.
h.
m.
m.
j.
v.
s.
d.
h.
m.
m.
j.
v.
s.
d.
h.
m.
m.
j.*

Les jours cr. de 10 m. le matin et 10 m. le soir jusqu'au 21, et décr. de 4 m. jusqu'au 30.

JUILLET.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Lundi.....	S. Martial.	
2	Mardi.....	Visitation de N. D.	
3	Mercredi.....	S. Anatole.	
4	Jeudi.....	Transl. de S. Martin.	
5	Vendredi.....	S. ^{te} Zoé.	
6	Samedi.....	S. Tranquille.	Pl. L. le 6.
7	5. DIMANCHE.....	S. ^{te} Aubierge.	
8	Lundi.....	S. ^{te} Elisabeth.	
9	Mardi.....	S. Cyrille, évêque.	
10	Mercredi.....	S. ^{te} Félicité.	
11	Jeudi.....	Transl. de S. Benoît.	
12	Vendredi.....	S. Gualbert.	D. Q. le 12.
13	Samedi.....	S. Turiaf.	
14	6. DIMANCHE.....	S. Bonaventure.	
15	Lundi.....	S. Henri.	
16	Mardi.....	S. Eustache.	
17	Mercredi.....	S. Spérat.	
18	Jeudi.....	S. Clair, évêque.	
19	Vendredi.....	S. Vincent de Paul.	
20	Samedi.....	S. ^{te} Marguerite.	N. L. le 20.
21	7. DIMANCHE.....	S. Victor.	
22	Lundi.....	S. ^{te} Madeleine.	
23	Mardi.....	S. ^{te} Apolline.	
24	Mercredi.....	S. ^{te} Christine.	
25	Jeudi.....	S. Jacques-le-Majeur.	
26	Vendredi.....	S. Christophe.	
27	Samedi.....	S. Georges.	
28	8. DIMANCHE.....	S. ^{te} Anne.	P. Q. le 28.
29	Lundi.....	S. Loup, évêque.	
30	Mardi.....	S. Abdon.	
31	Mercredi.....	S. Germain d'Auxerre.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 28 m. le matin et de 29 m. le soir.

A O Û T.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Jeudi.	S. Pierre-ès-liens.	
2	Vendredi.	N. D. des Anges.	
3	Samedi.	Invent. de S. Étienne.	
4	9. DIMANCHE.	Susc. de la S. ^{te} Croix.	Pl. L. le 4.
5	Lundi.	S. Yon, martyr.	
6	Mardi.	Transfigurat. de N. S.	
7	Mercredi.	S. Gaëtan.	
8	Jeudi.	S. Justin, martyr.	
9	Vendredi.	S. Romain.	
10	Samedi.	S. Laurent.	
11	10. DIMANCHE.	Susc. Sainte-Couronne.	D. Q. le 11.
12	Lundi.	S. ^{te} Claire.	
13	Mardi.	S. Hippolyte.	
14	Mercredi.	<i>Vigile-jeûne.</i> S. Eusèbe.	
15	Jeudi.	ASSOMPT. S. NAPOL.	
16	Vendredi.	S. Roch.	
17	Samedi.	S. Mammès.	
18	11. DIMANCHE.	S. ^{te} Hélène.	
19	Lundi.	S. Louis, évêque.	N. L. le 19.
20	Mardi.	S. Bernard.	
21	Mercredi.	S. Privat.	
22	Jeudi.	S. Symphorien.	
23	Vendredi.	S. Sidoine.	
24	Samedi.	S. Barthélemi.	
25	12. DIMANCHE.	S. Louis.	
26	Lundi.	S. Zéphirin.	
27	Mardi.	S. Césaire.	P. Q. le 27.
28	Mercredi.	S. Augustin.	
29	Jeudi.	Décol. S. Jean-Baptiste.	
30	Vendredi.	S. Fiacre.	
31	Samedi.	S. Médéric.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 48 m. le matin et de 48 m. le soir.

S E P T E M B R E.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	13. DIMANCHE.....	S. Leu et S. Gilles.	
2	Lundi.....	S. Lazare.	Pl. L. le 2.
3	Mardi.....	S. Grégoire.	
4	Mercredi.....	S. ^{te} Rosalie.	
5	Jeudi.....	S. Bertin.	
6	Vendredi.....	S. Onésiphore.	
7	Samedi.....	S. Cloud.	
8	14. DIMANCHE.....	NATIVITÉ de N. D.	
9	Lundi.....	S. Omer.	D. Q. le 9.
10	Mardi.....	S. Nicolas de Tolentin.	
11	Mercredi.....	S. Patient.	
12	Jeudi.....	S. Serdot, évêque.	
13	Vendredi.....	S. Maurille.	
14	Samedi.....	Exaltation-S. ^{te} -Croix.	
15	15. DIMANCHE.....	S. Nicodème.	
16	Lundi.....	S. Cyprien.	
17	Mardi.....	S. Lambert.	N. L. le 17.
18	Mercredi.....	Quatre-Temps. S. Janv.	
19	Jeudi.....	S. Jean-Chrysostome.	
20	Vendredi.....	S. Eustache.	
21	Samedi.....	S. Mathieu.	
22	16. DIMANCHE.....	S. Maurice.	
23	Lundi.....	S. ^{te} Thècle.	
24	Mardi.....	S. Andoche.	
25	Mercredi.....	S. Firmin, évêque.	P. Q. le 25.
26	Jeudi.....	S. ^{te} Justine.	
27	Vendredi.....	S. Côme et S. Damien.	
28	Samedi.....	S. Céran, évêque.	
29	17. DIMANCHE.....	S. Michel.	
30	Lundi.....	S. Jérôme.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 53 m. le matin et de 52 m. le soir.

OCTOBRE.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Mardi.....	S. Remi.	
2	Mercredi.....	S. ^{ts} Anges gardiens.	P. L. le 2.
3	Jeudi.....	S. Denis l'Aréopagite.	
4	Vendredi.....	S. François.	
5	Samedi.....	S. ^{te} Aure.	
6	18. DIMANCHE.....	S. Bruno.	
7	Lundi.....	S. Serge.	
8	Mardi.....	S. Demètre.	
9	Mercredi.....	S. DENIS.	D. Q. le 9.
10	Jeudi.....	S. Géréon.	
11	Vendredi.....	S. Nicaise.	
12	Samedi.....	S. Wilfrid.	
13	19. DIMANCHE.....	S. Géraud.	
14	Lundi.....	S. Caliste.	
15	Mardi.....	S. ^{te} Thérèse.	
16	Mercredi.....	S. Gal, abbé.	
17	Jeudi.....	S. Cerboney.	N. L. le 17.
18	Vendredi.....	S. Luc, évangéliste.	
19	Samedi.....	S. Savinien.	
20	20. DIMANCHE.....	S. Sendou.	
21	Lundi.....	S. ^{te} Ursule.	
22	Mardi.....	S. Mellon.	
23	Mercredi.....	S. Hilarion.	
24	Jeudi.....	S. Magloire.	
25	Vendredi.....	S. Crépin, S. Crépinien.	P. Q. le 25.
26	Samedi.....	S. Rustique.	
27	21. DIMANCHE.....	S. Frumence.	
28	Lundi.....	S. Simon et S. Jude.	
29	Mardi.....	S. Faron, évêque.	
30	Mercredi.....	S. Lucain.	
31	Jeudi.....	Vigile-jeûne. S. Quentin.	P. L. le 31.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 54 m. le matin et de 54 m. le soir.

NOVEMBRE.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Vendredi.....	TOUSSAINTS.	
2	Samedi.....	<i>Les Morts.</i>	
3	22. DIMANCHE.....	S. Marcel.	
4	Lundi.....	S. Charles-Borromée.	
5	Mardi.....	S. ^{te} Berthile.	
6	Mercredi.....	S. Léonard.	
7	Jeudi.....	S. Willebrod.	
8	Vendredi.....	S. ^{tes} Reliques.	
9	Samedi.....	S. Mathurin.	D. Q. le 8.
10	23. DIMANCHE.....	S. Léon-le-Grand.	
11	Lundi.....	S. Martin, évêque.	
12	Mardi.....	S. René.	
13	Mercredi.....	S. Gendulfe.	
14	Jeudi.....	S. Martin, pape.	
15	Vendredi.....	S. Eugène, martyr.	
16	Samedi.....	S. Eucher.	
17	24. DIMANCHE.....	S. Agnan, évêque.	N. L. le 16.
18	Lundi.....	S. ^{te} Aude.	
19	Mardi.....	S. ^{te} Élisabeth.	
20	Mercredi.....	S. Edmond.	
21	Jeudi.....	Présentation de N. D.	
22	Vendredi.....	S. ^{te} Cécile.	
23	Samedi.....	S. Clément.	
24	25. DIMANCHE.....	S. Severin.	P. Q. le 23.
25	Lundi.....	S. ^{te} Catherine.	
26	Mardi.....	S. ^{te} Geneviève.	
27	Mercredi.....	S. Vital.	
28	Jeudi.....	S. Sosthène.	
29	Vendredi.....	S. Saturnin.	
30	Samedi.....	S. André, apôtre.	Pl. L. le 30.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 42 m. le matin et de 42 m. le soir.

DÉCEMBRE.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	1. ^{er} DIMANCHE.....	<i>L'Avent.</i> S. Éloi.	
2	Lundi.....	S. François-Xavier.	
3	Mardi.....	S. Mirocle.	
4	Mercredi.....	S. ^{te} Barbe.	
5	Jeudi.....	S. Sabas, abbé.	
6	Vendredi.....	S. Nicolas.	
7	Samedi.....	S. ^{te} Fare.	D. Q. le 7.
8	2. DIMANCHE.....	CONCEPTION.	
9	Lundi.....	S. ^{te} Gorgonie.	
10	Mardi.....	S. ^{te} Valère.	
11	Mercredi.....	S. Fuscien.	
12	Jeudi.....	S. Damase.	
13	Vendredi.....	S. ^{te} Luce.	
14	Samedi.....	S. Nicaise.	
15	3. DIMANCHE.....	S. Mesmin.	N. L. le 15.
16	Lundi.....	S. ^{te} Adélaïde.	
17	Mardi.....	S. ^{te} Olympiade.	
18	Mercredi.....	<i>Quatre-temps.</i> S. Gatien.	
19	Jeudi.....	S. ^{te} Meuris.	
20	Vendredi.....	S. Philogone.	
21	Samedi.....	S. Thomas.	
22	4. DIMANCHE.....	S. Ischirion.	P. Q. le 22.
23	Lundi.....	S. Yves, évêque.	
24	Mardi.....	<i>Vigile-jeûne.</i>	
25	Mercredi.....	NOËL.	
26	Jeudi.....	S. ÉTIENNE.	
27	Vendredi.....	S. JEAN-ÉVANGÉLISTE.	
28	Samedi.....	S. ^{ts} Innocens.	
29	DIMANCHE.....	S. Thomas de Cantorb.	P. L. le 29.
30	Lundi.....	S. ^{te} Colombe.	
31	Mardi.....	S. Silvestre.	

Les jours décroissent de 23 m. jusqu'au 21, et croissent de 4 m. du 22 jusqu'au 31.

ÉPOQUES.

ANNÉE de la Période julienne.....	6524.
depuis la première Olympiade d'Iphitus.....	2585.
de la Fondation de Rome, selon Varron.....	2564.
de l'Époque de Nabonassar.....	2558.
de l'Ère chrétienne.....	1811.
de l'Hégire ou Époque des Turcs.....	1189.

L'année 1226 des Turcs commencera le 26 Janvier 1811, selon l'usage de Constantinople.

Comput ecclésiastique pour 1811.

Nombre d'Or.....	7.		Lettre dominicale.....	F.
Épacte.....	VI.		Indiction.....	14.
Cycle solaire.....	28.			

Déclinaison de l'aiguille aimantée, observée par M. Bouvard, le 13 Mars 1810, à 1 heure du soir, 22^d 16' vers le Nord-Ouest.

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 10 Février.		L'Ascension, le 23 Mai.
Les Cendres, le 27 Février.		La Pentecôte, le 2 Juin.
Pâques, le 14 Avril.		La Trinité, le 9 Juin.
Les Rogations, les 20, 21 et 22 Mai.		La Fête-Dieu, le 13 Juin.
		L'Avent, le 1. ^{er} Décembre.

FÊTES OBSERVÉES EN FRANCE.

Pâques, 14 Avril.		Assomption, S. Napoléon, 15 Août.
Ascension, 23 Mai.		Toussaints, 1. ^{er} Novembre.
Pentecôte, 2 Juin.		Noël, 25 Décembre.

QUATRE-TEMPS.

Mars, 6, 8 et 9.		Septembre, 18, 20 et 21.
Juin, 5, 7 et 8.		Décembre, 18, 20 et 21.

HEURES DES MARÉES

DANS LES PORTS DE L'EMPIRE,

Aux jours des nouvelles et pleines Lunes.

	h.	m.		h.	m.
Bayonne.....	3	45	Honfleur.....	9	15
Bordeaux.....	7	14	Mont-Saint-Michel.	6	30
Boulogne.....	10	45	Lorient.....	1	47
Brest.....	3	40	Rochefort.....	4	15
Calais.....	11	30	Rochelle (La)...	3	45
Cherbourg.....	7	45	Rouen.....	2	15
Dieppe.....	10	15	Saint-Jean-de-Luz.	3	15
Dunkerque.....	11	48	Saint-Vallery....	10	25
Gravelines.....	11	45	Tréguier.....	7	30
Havre (Le)....	9	48	Vannes.....	1	47

Pour connaître l'heure à laquelle la mer est pleine, dans un des ports ci-dessus, il faut ajouter à l'heure de l'indication de la marée autant de fois 48 minutes qu'il s'est écoulé de jours depuis la nouvelle ou la pleine lune.

Si la somme de ces 48 minutes réunies à l'heure de la marée, excède douze heures, l'excédant sera également l'heure de la pleine mer.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES POSTES ET RELAIS.

Directeur général,

M. le Comte DE LAVALLETTE, Conseiller d'état.

Inspecteurs principaux, membres du Conseil,

MM. BOUDIN.

BOULENGER.

DAVRANGE.

DARNAY DE LA PERRIÈRE, *Secrétaire du Conseil.*

Le Conseil tient ses séances hôtel des Postes,
rue Coq-héron.

Inspecteurs particuliers,

MM. DELACOUR

PLET-BEAUPREY.

VAYSSE.

ALLARD-DE-COURCELLES.

JACQUESSON-VAUVIGNOL.

BOUSMAN.

AUGUSTIN BOULENGER.

EXTRAIT
DES LOIS ET RÉGLEMENS

Sur le fait de la Poste aux chevaux.

EXTRAIT DE LA LOI

Du 19 Frimaire an VII.

ART. I.^{er} L'ÉTABLISSEMENT général des Postes aux chevaux est maintenu dans toute l'étendue de la France.

II. Nul autre que les maîtres de poste munis d'une commission spéciale, ne pourra établir de relais particuliers, relayer, ou conduire à titre de louage, des voyageurs d'un relais à un autre, à peine d'être contraint de payer, par forme d'indemnité, le prix de la course, au profit des maîtres de poste et des postillons qui auront été frustrés.

III. La prohibition portée au précédent article ne s'étend point aux conducteurs de petites voitures non suspendues, connues sous le nom de pataches ou carrioles, et allant à petites ou grandes journées dans l'intérieur de la France, non plus qu'à ceux de toute autre voiture de louage allant constamment à petites journées et sans relayer.

IV. Il est défendu à tout maître de poste de relayer quiconque aurait contrevenu aux dispositions des articles précédens, sous peine de payer lui-même la course aux maîtres de poste et postillons à qui elle serait due à titre d'indemnité.

V. Sont exceptés les relais qui seraient établis pour le service des voitures publiques partant à jour et heure fixes, et annoncées par affiches, et le transport des dépêches par-tout où les maîtres de poste n'en seraient pas chargés, lorsque ces relais seront bornés au service qui leur est attribué.

Est également excepté le cas où un relais de poste se trouverait dégarni.

VI. Les maîtres de poste ne sont point sujets au droit de patente pour l'exercice public dont ils sont chargés; ils sont seulement astreints à faire enregistrer leur commission au greffe de leurs municipalités respectives.

VII. Le service des malles sera fait par les maîtres de poste sur les routes ci-après désignées; savoir :

De Paris à Caen, par Rouen;

De Paris à Lille, par Amiens et Arras;

De Paris à Bruxelles, par Saint-Quentin et Valenciennes;

De Paris à Mézières;
 De Paris à Strasbourg, par Chaalons et Metz;
 De Paris à Strasbourg, par Chaalons et Nancy;
 De Paris à Besançon, par Troyes et Dijon;
 De Paris à Belfort, par Troyes et Langres;
 De Paris à Bayonne, par Orléans, Limoges et Toulouse;
 De Paris à Bayonne, par Orléans, Poitiers et Bordeaux;
 De Paris à Lyon, par Auxerre et Châlons-sur-Saone;
 De Paris à Lyon, par Moulins;
 De Paris à Nantes, par le Mans;
 De Paris à Brest, par Alençon et Rennes;
 De Lyon à Marseille;
 Et de Marseille à Bordeaux.

Plus, sur les routes ci-après, en exécution du Décret impérial du 30 Ventôse an 13.

(Article 1.^{er})

De Paris à Calais, par Beaumont-sur-Oise, Beauvais et Abbeville;
 De Paris à Nantes, par Chartres, Vendôme et Tours;
 De Lille à Gand, par prolongation de la route de Paris à Lille;
 De Bruxelles à Anvers, par prolongation de la route de Paris à Bruxelles;
 De Mézières à Liège, par prolongation de la route de Paris à Mézières;
 De Liège à Neuss, par Aix-la-Chapelle et Juliers;
 De Strasbourg à Mayence, par Landau et Neustadt;
 De Lyon à Strasbourg, par Besançon et Belfort;
 De Lyon à Turin, par Chambéry;
 De Turin sur Milan, par Verceil;
 De Turin à Plaisance, par Asti et Alexandrie;
 De Bourgoin à Gap, par Grenoble;
 D'Aix à Nice, par le Luc;
 De Moulins à Limoges, par Guéret;
 De Poitiers à la Rochelle, par Niort;
 De la Rochelle à Bordeaux, par Saintes;
 De Nantes à Brest, par Vannes, Lorient et Quimper;
 De Nantes à la Rochelle;
 De Caen à Cherbourg, par Saint-Lo;
 De Rouen au Havre, par Yvetot.

(Art. 2.)

Le service des malles sera journalier sur les routes ci-après; SAVOIR:

De Paris à Calais;	De Turin sur Milan;
De Lille à Gand;	De Turin à Plaisance, par
De Bruxelles à Anvers;	Asti et Alexandrie;
De Mézières à Liège;	De Bourgoin à Gap;
De Liège à Neuss;	De Caen à Cherbourg;
De Lyon à Turin;	De Rouen au Havre.

(Art. 3.)

Le service des malles aura lieu seulement de deux jours l'un sur les autres routes.

(Art. 4.)

Il sera payé comptant aux maîtres de poste, pour le transport des malles ; SAVOIR :

3 francs 75 centimes par poste, guide compris, sur les routes de Lille à Gand, de Bruxelles à Anvers, et de Mézières à Liège ;
Et 3 francs 25 centimes, aussi par poste, guide compris, sur toutes les autres routes.

(Art. 5.)

A dater dudit jour 1.^{er} vendémiaire an XIV, il ne pourra être reçu dans les malles qu'un seul voyageur, tant sur les routes actuellement desservies en poste que sur celles énoncées en l'article 1.^{er}

XIV. Les postillons auront droit à une pension de retraite, après vingt ans de service comme postillons en rang, ou dans le cas d'un accident ou d'une infirmité qui les mettrait dans l'impuissance de se procurer, par un travail quelconque, les moyens d'exister.

Cette retraite ne pourra être moindre de 150 francs, ni plus forte de 200 francs.

Elle pourra être réversible, en tout ou en partie, aux veuves et aux enfans.

Les pièces que doivent produire les postillons qui aspirent à la pension, sont,
1.^o *L'acte de naissance du réclamant, légalisé par le maire ou adjoint de la commune ;*

2.^o *Ses états de service dans les différens relais où il a servi, avec désignation de l'époque à laquelle il est entré à chaque relais où il a été employé, et de celle où il a quitté ; ces états doivent être certifiés par le maire ou adjoint de la commune, et visés par M. le préfet du département, ou par le sous-préfet de l'arrondissement ;*

3.^o *Dans le cas où le titulaire d'un relais où le réclamant aurait servi, n'existerait plus, ses services à ce relais seront constatés par le titulaire actuel, d'après les renseignemens qu'il aura pu recueillir, et l'attestation de deux citoyens notables de la commune ; et ce certificat devra être également visé et légalisé ;*

4.^o *Un certificat de résidence, visé et légalisé ;*

5.^o *Un certificat qui constate l'indigence du réclamant ;*

6.^o *Un certificat qui constate si le réclamant est encore en activité ; et, dans le cas contraire, l'époque précise à laquelle il a quitté le service.*

XV. L'administration actuelle des relais est supprimée ; elle sera remplacée par un conseil d'administration composé du commissaire du Directoire exécutif, qui le sera également près la poste aux lettres, et de trois inspecteurs principaux, ayant tous voix délibérative.

Ces inspecteurs seront tenus de faire alternativement des tournées de surveillance sur les principales routes de la France, et se distribueront

le travail de manière à ce qu'ils soient toujours deux près le commissaire du Directoire exécutif.

Le commissaire du Directoire exécutif entretiendra seul la correspondance relative à l'exécution des délibérations prises.

Nota. Le conseiller d'état directeur général des Postes remplace le commissaire du Directoire exécutif.

XVI. Il y aura six inspecteurs chargés de faire entre eux, au moins une fois par an, des tournées sur toutes les routes de poste.

XXII. Les maîtres de poste fourniront gratuitement les chevaux aux inspecteurs principaux et particuliers pour leurs tournées; il ne sera payé que les guides des postillons.

XXIII. Il est défendu à tout postillon d'exiger aucune rétribution au-delà des guides fixés par la loi, d'insulter les voyageurs ou de leur donner aucun sujet de plainte, sous peine, en cas de récidive, de destitution, sans préjudice des peines qui pourront leur être infligées par les tribunaux.

XXIV. Pour constater la contravention aux dispositions de l'article précédent, il sera tenu, par chaque maître de poste, un registre coté et paraphé par le commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton, et par l'agent municipal de la commune de la situation des relais. Les voyageurs pourront consigner leurs plaintes dans ce registre.

Les inspecteurs arrêteront et releveront ce registre à chaque tournée, et en feront rapport à l'administration.

XXV. Le Directoire exécutif est autorisé à fixer l'indemnité que les maîtres de poste des grandes communes seraient dans le cas de réclamer pour l'espace que leurs chevaux ont à parcourir dans l'intérieur desdites communes.

Cette indemnité ne pourra excéder une demi-poste.

XXVI. Le Directoire exécutif fera tous les réglemens nécessaires d'ordre et de police sur les postes aux chevaux.

RÉGLEMENT D'ORDRE ET DE POLICE,

Arrêté par le Gouvernement, le 1.^{er} Prairial an VII, en exécution de l'art. XXVI de la loi du 19 Frimaire an VII.

S. 1.^{er} Des Maîtres de poste et Postillons.

ART. I.^{er} LES maîtres de poste doivent résider à leur relais, où leur présence est constamment nécessaire pour y maintenir l'ordre, l'activité et la subordination, dont ils répondent personnellement.

Ils ne peuvent transférer leur relais d'un local dans un autre, quoique dans la même commune, qu'avec l'autorisation préalable du conseil d'administration.

II. Les maîtres de poste ne peuvent quitter le service sans avoir prévenu le conseil d'administration six mois d'avance; faute de quoi, il y sera pourvu à leurs frais, conformément à l'article LXIX de la loi des 23 et 24 juillet 1793.

III. En cas d'absence momentanée d'un titulaire, il peut charger quelqu'un de le représenter pour trois mois au plus, et seulement après en avoir prévenu le conseil d'administration des postes aux chevaux; mais il ne peut ni faire gérer habituellement son relais, ni le céder, sans que le gérant ou cessionnaire ait été préalablement agréé.

IV. Les maîtres de poste ont le choix de leurs postillons; mais ils ne peuvent en prendre un sortant d'un autre relais, s'il n'est muni d'un certificat de bonne conduite donné par le titulaire du relais qu'il quitte.

Ils peuvent également les renvoyer; mais ils ne peuvent leur refuser un certificat sans des motifs graves, et dont le conseil d'administration sera juge en cas de contestation.

V. La surveillance des maîtres de poste doit s'étendre non-seulement sur leurs propres postillons, mais même sur ceux des relais voisins; ils doivent veiller particulièrement à ce que ces derniers ne s'arrêtent au relais où ils arrivent, que le temps nécessaire pour faire souffler leurs chevaux, et à ce qu'ils ne repartent point à charge ou au galop.

VI. Les maîtres de poste sont civilement responsables des accidens arrivés par le fait de leurs postillons, lorsqu'ils n'ont pas l'âge requis, ou par l'emploi de chevaux qu'ils auraient dû réformer.

VII. Les inspecteurs en tournée ont le droit de prononcer la mise à pied, pour un mois au plus, des postillons qui donneraient lieu à des plaintes dans leur service, et qui se rendraient coupables d'insolence ou d'insubordination. Les maîtres de poste sont tenus de déférer aux ordres qui leur seront donnés à cet égard, et ils sont autorisés à employer personnellement cette mesure de discipline.

VIII. Tout postillon qui, après avoir subi la peine de la mise à pied, se mettra dans le cas d'une nouvelle punition, sera destitué, conformément à l'article XXIII de la loi du 19 frimaire an VII; il ne pourra plus être employé dans aucun relais, et sera privé de tout droit à la pension réglée par l'article XIV de la même loi.

IX. Dans le cas d'un relais vacant ou abandonné, les deux maîtres de poste voisins sont tenus de se communiquer sur-le-champ, et sans attendre l'ordre du conseil d'administration.

Lorsqu'il n'en résultera qu'une course de deux postes et demie, les maîtres de poste ne pourront prétendre à aucun dédommagement; mais, si la course se trouve plus étendue, il leur sera payé, indépendamment du prix ordinaire pour les distances parcourues, une demi-poste d'augmentation, pour tenir lieu du rafraîchissement des chevaux, jusqu'à concurrence de trois postes et demie, et le prix d'une poste entière, lorsque la course surpassera cette dernière distance, et jusqu'à concurrence de cinq postes, terme au-delà duquel ils ne peuvent être tenus de se communiquer.

X. Les maîtres de poste sont tenus de présenter, à la première réquisition des voyageurs qui auraient des plaintes à faire, le registre que lesdits maîtres de poste doivent avoir à cet effet, conformément à l'article XXIV de la loi du 19 frimaire an VII.

XI. Les maîtres de poste pourront être requis par le conseil d'administration, de fournir les postillons et chevaux nécessaires pour renforcer des relais lors d'un passage extraordinaire, ou pour activer provisoirement un relais vacant ou abandonné; mais alors, outre le prix des courses qui leur appartiendra de droit, il leur sera alloué, par chaque jour de route ou de séjour, le prix de deux francs par homme et par cheval requis et en activité: ladite indemnité sera acquittée sur les fonds affectés, par la loi du 19 frimaire, aux dépenses de l'administration des postes aux chevaux.

XII. Il est expressément défendu aux maîtres de poste de faire l'état de loueur de chevaux, même en prenant patente, à peine de destitution: ils peuvent néanmoins se charger de la conduite des voitures publiques annoncées par affiches et partant à jour et heure fixes.

XIII. Tout postillon doit être âgé de seize ans au moins; il doit se faire inscrire au greffe de l'administration municipale, à compter du jour qu'il prend son rang, et adresser au conseil d'administration des postes aux chevaux le certificat de son inscription: le droit à la pension ne courra à l'avenir, pour les postillons qui entreront dans les relais, que du jour de cette inscription.

XIV. Les postillons doivent obéissance, non-seulement au maître de poste auquel ils sont attachés, mais encore, en ce qui concerne le service, à tous les maîtres de poste chez lesquels ils se trouvent.

XV. Tout postillon quittant un relais pour s'attacher à un autre, sera tenu de faire viser le certificat de bonne conduite qui lui aura été délivré par le maître de poste au relais duquel il était précédemment attaché, tant par la municipalité qu'il quittera, que par celle de son nouveau domicile.

XVI. Les postillons ne peuvent quitter un relais sans avoir prévenu le titulaire au moins un mois d'avance; et en cas de non-exécution de cette disposition, les maîtres de poste sont autorisés à leur refuser le certificat nécessaire pour entrer dans un autre relais.

XVII. Le conseil d'administration veillera scrupuleusement à ce qu'aucun postillon qui aurait été renvoyé d'un relais sans certificat, ne puisse s'introduire dans un autre. Il fera droit, au surplus, aux justes observations et réclamations des postillons.

XVIII. Les postillons en course doivent être porteurs d'une plaque au bras, qui indique le nom du relais auquel ils sont attachés, et le numéro de leur rang.

Nota. La plaque doit être aux Armes de l'Empire.

L'infraction à cette disposition sera punie, pour la première fois, par la mise à pied pendant dix jours; pour la deuxième fois, pendant un mois; et en cas de récidive, par la destitution.

§. 2. *Du nombre de Postillons et de Chevaux à employer pour les différens services. — Service à franc-étrieur.*

ART. I.^{er} Tout courrier à franc-étrieur qui n'accompagne pas une voiture, doit avoir un postillon monté pour lui servir de guide.

II. Un seul postillon ne peut conduire que trois courriers à franc-étrieur ; s'il y a quatre courriers, il faut deux postillons.

§. 7. *Du Chargement des chevaux et voitures.*

ART. I.^{er} Tout courrier à franc-étrieur ne peut faire porter au cheval qu'il monte, que ce que peuvent contenir en menus effets les poches de la selle. S'il y a un porte-manteau, il doit être porté en croupe par le postillon, pourvu toutefois qu'il n'excède point le poids de 25 kilogrammes ou 30 livres.

II. Les voitures montées sur deux roues, ayant brancard, celles montées sur quatre roues, à un seul fond et ayant limonière, ne pourront être chargées, sur le derrière, de plus de 100 livres, et, sur le devant, de plus de 40 livres.

§. 9. *Police et Ordre dans le service.*

ART. I.^{er} Il doit y avoir dans l'écurie de chaque maître de poste, de la lumière pendant la nuit, et un postillon de garde, afin de ne pas faire attendre les courriers : le postillon de garde allant en course, un autre doit le remplacer.

II. Le prix de la course, conformément au tarif, doit être payé au maître de poste avant le départ du courrier.

III. Le service des malles, pour lequel au surplus les maîtres de poste doivent tenir des chevaux en réserve, et celui des courriers ou porteurs d'ordre du Gouvernement, doivent être faits de préférence à tous autres.

Hors ces deux cas, les courriers, voyageurs, doivent être servis, dans les postes, selon l'ordre de leur arrivée, ou de celle de leur avant-courrier, quand ils en ont un qui les précède.

IV. Les postillons attachés à un relais doivent seuls en conduire les chevaux ; les courriers ne peuvent les faire remplacer par qui que ce soit.

V. Les courriers à franc-étrieur ne peuvent se servir de brides à eux appartenant ; ils ne doivent pas passer le postillon qui les conduit, et le maître de la poste à laquelle ils arriveraient sans leur postillon, ne doit point leur donner de chevaux avant que ce dernier ne soit arrivé, qu'il n'ait reconnu l'état des chevaux et déclaré la course et les guides payés.

VI. Les avant-courriers ne peuvent devancer que d'une poste la voiture qu'ils précèdent : il leur est défendu de partir, et aux maîtres de poste de leur fournir des chevaux avant l'arrivée de la voiture au relais ; et s'ils partent plus d'un quart d'heure après, il leur sera donné un guide.

VII. Les postillons ne peuvent se devancer sur la route, et doivent marcher dans l'ordre où ils sont partis du relais, à moins qu'un accident ne soit survenu à celui qui précède.

VIII. Il est défendu aux postillons, lorsqu'ils se rencontrent vers le milieu de leur course, d'échanger leurs chevaux, à moins qu'ils n'aient obtenu le consentement respectif des courriers.

La course d'une poste devant se faire, dans les localités ordinaires, dans une heure, les postillons ne pourront s'arrêter sans permission que pour laisser souffler leurs chevaux.

IX. Lorsque tous les chevaux d'une poste suffisamment garnie sont en course, les courriers doivent attendre que les chevaux soient de retour et aient rafraîchi; mais si le manque de chevaux provient de ce qu'un relais n'est pas suffisamment monté, alors les postillons seront tenus de passer avec tout ou partie seulement de leurs chevaux, après toutefois les avoir fait rafraîchir. Ils ne pourront en aucun cas être forcés à passer plus d'un relais.

X. Les maîtres de poste ne peuvent être forcés à fournir des chevaux pour les routes de traverse; cependant ils sont autorisés à conduire les courriers dans lesdites routes, à prix défendu, de manière toutefois que le service du relais ne puisse en souffrir.

XI. Les maisons de campagne situées sur les grandes routes ou à proximité, seront servies par la poste la plus voisine du point vers lequel les voyageurs se dirigeront.

XII. Les maîtres de poste ne peuvent être contraints à fournir des chevaux pour être attelés à une voiture avec d'autres que ceux employés au service de la poste.

XIII. Les courriers ne doivent point forcer ni maltraiter les chevaux: dans le cas où ils se seraient portés à cet excès, et que par suite un ou plusieurs chevaux seraient mis hors de service ou viendraient à périr, ils seront tenus d'en payer le prix au maître de poste, suivant l'estimation qui en sera faite par experts, et sur le procès-verbal qui en sera dressé en présence de l'agent municipal des lieux où le délit aura été commis.

XIV. Les maîtres de poste qui conduiront à un relais sur les pays étrangers, sont autorisés à se faire payer sur le pied de monnaie étrangère.

XV. Les droits de bac, d'entretien des routes, de pont ou barrière, sont à la charge des courriers, et indépendans du prix de la course et des guides.

XVI. Tous ceux qui feront venir des chevaux de poste et les renverront sans s'en servir, paieront le prix d'une poste, et les guides dans la même proportion, à titre de dédommagement.

Ceux qui les auront fait venir et ne partiront pas de suite, paieront une demi-poste de plus, et les guides dans la même proportion, par chaque heure de retard.

XVII. Les courriers paieront soixante-quinze centimes par chaque homme et par chaque cheval, toutes les fois que par la fermeture des

portes d'une commune, ou autre empêchement de cette nature, ils seront forcés de coucher et ne pourront revenir à leur relais.

PASSE-PORTS.

LE maître de poste de Paris, et tous autres placés sur un rayon de quinze lieues de cette commune, ne pourront donner des chevaux à aucun voyageur se présentant pour la première fois pour prendre la poste, s'il n'exhibe ou un passe-port daté de toute autre commune que celle de Paris, ou un permis délivré par M. le Directeur général, dans le cas où les passe-ports émaneraient de Paris, ou auraient été visés en dernier lieu dans cette commune.

Ces permis seront délivrés *gratis*, sur la présentation en enregistrement des passe-ports. (*Arrêté du Ministre des finances, du 14 Pluviôse an IX.*)

TARIF du Prix des chevaux de poste et des guides des postillons, d'après les dispositions de la Loi du 25 Frimaire an VIII.

IL doit être payé d'avance aux maîtres de poste, conformément aux calculs ci-après, SAVOIR :

- 1.^o Par le public, un franc cinquante centimes par chaque cheval et par poste, et soixante-quinze centimes par chaque postillon et par poste ;
- 2.^o Par l'administration des lettres, un franc par poste pour chaque voyageur accompagnant le courrier de la malle ;

Trois francs soixante-quinze centimes par poste, guides compris, pour le transport des malles sur les routes et partie de route où il y a chaque jour malle montante et descendante ;

Et quatre francs vingt-cinq centimes par poste, guides compris, sur les routes où il n'y a chaque jour qu'une malle, soit montante, soit descendante.

Les voyageurs sont fortement invités à donner connaissance à M. le Conseiller d'état, Directeur général, de toutes les infractions qui auraient lieu de la part des maîtres de poste ou des postillons, soit au tarif ci-dessus, soit aux articles des lois et réglemens qui le précèdent.

Ce n'est que par la connaissance des abus, que l'on peut prendre des mesures pour les faire cesser ; et l'indulgence des voyageurs à cet égard produit réellement un mal public.

EXTRAIT des Minutes de la Secrétairerie d'état, du 20 Floréal an XIII.

ART. I.^{er} Le prix des chevaux de poste sera payé désormais par les courriers, sur le pied du tarif joint au présent décret.

L'ancien tarif et les anciens réglemens seront exécutés dans tous les points auxquels il n'est pas dérogé par le nouveau.

NOUVEAU TARIF.

NOMBRE DE PERSONNES.	NOMBRE DE CHEVAUX.	PRIX.	SOMME TOTALE.
<i>CABRIOLETS.</i>			
1.	2.	1 ^f 50 ^c	3 ^f 00 ^c
2.	2.	1. 50.	3. 00.
3.	3.	1. 50.	4. 50.
4.	3.	2. 00.	6. 00.
<i>LIMONNIÈRES.</i>			
1, 2 et 3.	3.	1. 50.	4. 50.
4.	3.	2. 00.	6. 00.

Nota. Il sera payé 1^f 50^c par chaque personne excédant le nombre de quatre.

<i>BERLINES.</i>			
1, 2 et 3.	4.	1 ^f 50 ^c	6 ^f 00 ^c
4 et 5.	6.	1. 50.	9. 00.
6.	6.	1. 75.	10. 50.

Nota. Il sera payé 1^f 50^c par chaque personne au-dessus du nombre de six, et il ne sera jamais attelé au-delà de six chevaux sur chaque berline.

Un enfant de six ans et au-dessous ne pourra être considéré comme voyageur. Deux enfans, au-dessous de six ans, tiendront toujours lieu d'un voyageur.

Chaque voiture pourra être chargée d'une vache, soit qu'elle soit entière ou en deux parties, et d'une malle. Il sera payé par chaque article excédant, 50^c par poste, outre le prix des chevaux.

Nota. Il n'est rien innové sur le droit du 3.^e et du 4.^e cheval, qui continuera d'être perçu comme par le passé.

DÉVELOPPEMENT du présent Tarif, d'après le Décret impérial du 12 août 1807, et les dispositions, non abrogées, de la Loi du 19 Frimaire an VII, et du Règlement du 1.^{er} Prairial de la même année.

SERVICE EN VOITURE.

Les maîtres de poste ne peuvent se faire payer que le nombre de chevaux fixé dans chacune des divisions du tarif, pour les personnes placées, soit dans les voitures, soit devant ou derrière, et qu'autant que ces chevaux sont attelés.

CABRIOLETS, 1.^{re} DIVISION DU TARIF.

Dans cette classe sont comprises les voitures montées sur deux roues et à brancard, ainsi que celles sur quatre roues et à soufflet.

Sont assimilées à ces voitures celles dites *chariots allemands*, lorsqu'elles sont à soufflet, chargées seulement de deux personnes, et sans vache.

Cette dernière voiture, chargée de plus de deux personnes, est assimilée aux limonnières.

LIMONIÈRES, 2.^e DIVISION DU TARIF.

Cette 2.^e classe comprend les voitures à quatre roues et à limonière, sans être à soufflet, n'ayant point deux fonds égaux, mais pouvant avoir un strapontin sur le devant. Elles doivent être conduites par un seul postillon et attelées de trois chevaux.

Lorsque les voitures seront à timon, elles seront assimilées aux berlines.

Les voitures dites *chariots allemands*, et les autres espèces de calèches, ayant brancard, chargées de trois personnes, seront attelées de trois chevaux, conformément au tarif; mais si ces mêmes voitures, chargées de trois personnes, sont à timon, le troisième cheval ne pouvant pas être mis en arbalète sans inconvénient, elles seront conduites par deux chevaux, et il en sera payé trois.

BERLINES, 3.^e DIVISION DU TARIF.

Ces voitures sont montées sur quatre roues, ont deux fonds égaux et un timon. Quand elles auraient une limonière, elles ne seraient pas moins réputées berlines.

Elles doivent être conduites par deux postillons.

DROIT DU 3.^e ET DU 4.^e CHEVAL.

1.^o Le 3.^e cheval accordé aux maîtres de poste dans les localités difficiles, est payé 1^f 50^c par poste, et ne peut être exigé qu'autant qu'il est attelé; il a lieu pour l'année ou pour les six mois d'hiver qui commencent au premier novembre.

2.^o Il est applicable à toutes les voitures qui ne sont point à soufflet, et qui forment la première division du tarif, lorsqu'elles sont chargées d'une et de deux personnes; il ne doit point avoir lieu pour les voitures à soufflet chargées d'une seule personne. Il est exigible, lorsqu'il y en a deux; et quand ce nombre excède, quel que soit le genre de la voiture, on ne doit suivre que le tarif.

3.^o Le 4.^e cheval, rarement accordé, et pour les plus grandes difficultés locales, n'est applicable qu'aux limonnières chargées d'une, de deux, trois et quatre personnes.

4.^o Les maîtres de poste ne peuvent percevoir le droit du 3.^e et 4.^e cheval qu'autant qu'il est inscrit au Livre de poste ou qu'ils sont porteurs d'une ordonnance qui les y autorise, et qu'ils la représentent aux voyageurs avant leur départ du relais. Cette ordonnance est renouvelée chaque année.

EXTRAIT des Minutes de la Secrétairerie d'état, du 12 Août 1807.

ART. I.^{er} Toutes les voitures à quatre roues, à soufflet, à deux places seulement, soit calèche, soit chariot allemand, même ayant timon, sont assimilées aux cabriolets ordinaires de poste; et la première division du tarif annexé à notre décret impérial du 20 floréal an XIII, qui concerne les dernières voitures, leur est applicable.

II. Les voitures à quatre roues et à timon qui ne sont pas à soufflet, et celles ayant deux fonds égaux et même avec limonière, sont assimilées aux berlines, et doivent en conséquence être attelées du même nombre de chevaux que celui déterminé, pour ces sortes de voitures, par la troisième division du tarif ci-dessus relaté.

POSTE IMPÉRIALE.

*DÉLIBÉRATION du Conseil d'administration, approuvée par
S. Ex. le Ministre des Finances, le 4 Fructidor an XIII.*

A l'entrée et à la sortie des lieux où l'Empereur et Roi fait son séjour momentanément, la première poste se paye double, mais à compter seulement de l'heure de minuit qui suit le jour où Sa Majesté est arrivée, et jusqu'à minuit après le jour qu'elle en est partie.

CALCUL proportionnel de ce qui doit être payé par les Courriers aux Maîtres de poste.

Distances.	Nombre de Chevaux, et le prix conséquent.									
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
1 quart de poste.	0.38	0.75	1.13	1.50	1.88	2.25	2.63	3.	3.38	3.75
Demi-poste...	0.75	1.50	2.25	3.00	3.75	4.50	5.25	6.	6.75	7.50
3 quarts de post.	1.13	2.25	3.38	4.50	5.63	6.25	7.88	9.	10.13	11.25
1 poste.....	1.50	3.00	4.50	6.00	7.50	9.00	10.50	12.	13.50	15.00
1 poste 1 quart.	1.88	3.75	5.63	7.50	9.38	11.25	13.13	15.	16.88	18.75
1 poste et dem.	2.25	4.50	6.75	9.00	11.25	13.50	15.75	18.	20.25	22.50
1 poste 3 quarts.	2.63	5.25	7.88	10.50	13.13	15.75	18.38	21.	23.63	26.25
2 postes.....	3.00	6.00	9.00	12.00	15.00	18.00	21.00	24.	27.00	30.00
2 postes 1 quart.	3.38	6.75	10.13	13.50	16.88	20.25	23.63	27.	30.38	33.75
2 postes et dem.	3.75	7.50	11.25	15.00	18.75	22.50	26.25	30.	33.75	37.50
2 postes 3 quarts	4.13	8.25	12.38	16.50	20.63	24.75	28.88	33.	37.13	41.25
3 postes.....	4.50	9.00	13.50	18.00	22.50	27.00	31.50	36.	40.50	45.00
3 postes 1 quart.	4.88	9.75	14.63	19.50	24.38	29.25	34.13	39.	43.88	48.75
3 postes et dem.	5.25	10.50	15.75	21.00	26.25	31.50	36.75	42.	47.25	52.50
3 postes 3 quarts	5.63	11.25	16.63	22.50	28.13	33.75	39.38	45.	50.63	56.25
4 postes.....	6.00	12.00	18.00	24.00	30.00	36.00	42.00	48.	54.00	60.00

N.º 2.

CALCUL proportionnel de ce qui doit être payé par les Courriers aux Postillons pour leurs guides.

Distances.	Nombre de Postillons employés, et le prix proportionnel.							
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
1 quart de poste...	f c 0. 19.	f c 0. 38.	f c 0. 57.	f c 0. 76.	f c 0. 95.	f c 1. 14.	f c 1. 33.	f c 1. 51.
Demi-poste.	0. 38.	0. 76.	1. 14.	1. 52.	1. 90.	2. 28.	2. 66.	3. 04.
3 quarts de poste..	0. 56.	1. 12.	1. 68.	2. 24.	2. 80.	3. 36.	3. 92.	4. 48.
1 poste.	0. 75.	1. 50.	2. 25.	3. 00.	3. 75.	4. 50.	5. 25.	6. 00.
1 poste 1 quart...	0. 94.	1. 88.	2. 82.	3. 76.	4. 70.	5. 64.	6. 58.	7. 52.
1 poste et demie..	1. 13.	2. 26.	3. 39.	4. 52.	5. 65.	6. 78.	7. 91.	9. 04.
1 poste 3 quarts..	1. 31.	2. 62.	3. 93.	5. 24.	6. 55.	7. 86.	9. 17.	10. 48.
2 postes.	1. 50.	3. 00.	4. 50.	6. 00.	7. 50.	9. 00.	10. 50.	12. 00.
2 postes 1 quart..	1. 69.	3. 38.	5. 07.	6. 76.	8. 45.	10. 14.	11. 83.	13. 52.
2 postes et demie.	1. 88.	3. 76.	5. 64.	7. 52.	9. 40.	11. 28.	13. 16.	15. 04.
2 postes 3 quarts..	2. 07.	4. 14.	6. 21.	8. 28.	10. 35.	12. 42.	14. 49.	16. 56.
3 postes.	2. 26.	4. 52.	6. 78.	9. 04.	11. 30.	13. 56.	15. 82.	18. 08.
3 postes 1 quart..	2. 45.	4. 90.	7. 35.	9. 80.	12. 25.	14. 70.	17. 15.	19. 60.
3 postes et demie.	2. 64.	5. 28.	7. 92.	10. 56.	13. 20.	15. 84.	18. 48.	21. 12.
3 postes 3 quarts..	2. 83.	5. 66.	8. 49.	11. 32.	14. 15.	16. 98.	19. 64.	22. 64.
4 postes.	3. 00.	6. 00.	9. 00.	12. 00.	15. 00.	18. 00.	21. 00.	24. 00.

MONTAGNE DE TARARE.

EXTRAIT du Règlement du 1.^{er} Juin 1781.

VU la difficulté de cette montagne, l'usage est d'y employer des bœufs, qui sont payés, par paire, au même prix qu'un cheval de poste;

SAVOIR :

Pour une chaise de poste ou un cabriolet à glaces, attelé de deux ou trois chevaux, deux bœufs en tout temps;

Pour une voiture à quatre roues et limonière, attelée de trois ou quatre chevaux, deux bœufs en été, et quatre en hiver;

Pour une voiture à timon attelée de quatre chevaux, quatre bœufs en tout temps;

Pour une voiture à timon attelée de six chevaux, quatre bœufs en été, et six en hiver.

Il ne sera pas employé de bœufs pour les cabriolets sans glaces et à soufflet, chargés d'une seule personne; mais alors le maître de poste de Tarare est autorisé à faire atteler un troisième cheval sur ces voitures, pour les conduire à Pain-Bouchain.

MONTAGNE DES ÉCHELLES.

EXTRAIT de l'Arrêté du Ministre des finances, du 17 Fructidor an X.

VU la difficulté de cette montagne, le maître de poste est chargé de fournir les bœufs de renfort qui seront employés, et qui seront payés pour chaque course, à raison d'un franc cinquante centimes la paire;

SAVOIR :

Pour une chaise de poste ou un cabriolet à glaces, attelé de deux ou trois chevaux, deux bœufs en tout temps;

Pour une voiture à quatre roues et limonière, attelée de trois ou quatre chevaux, deux bœufs en été, et quatre en hiver;

Pour une voiture à timon attelée de quatre chevaux, quatre bœufs en tout temps;

Pour une voiture à timon attelée de six chevaux, quatre bœufs en été, et six en hiver.

Il ne sera pas employé de bœufs pour les cabriolets sans glaces et à soufflet, chargés d'une seule personne; mais alors le maître de poste des Échelles est autorisé à faire atteler un troisième cheval sur ces voitures, pour les conduire à Saint-Thibault-de-Coux.

*EXTRAIT de la Loi concernant l'Indemnité à payer par les
Entrepreneurs de Voitures publiques et Messageries, aux
Maîtres des relais de poste dont ils n'emploieront pas les
chevaux, du 15 Ventôse an XIII.*

ART. I.^{er} A compter du 1.^{er} messidor prochain, tout entrepreneur de voitures publiques et de messageries qui ne se servira pas des chevaux de la poste, sera tenu de payer, par poste et par cheval attelé à chacune de ses voitures, 25 centimes au maître du relais dont il n'emploiera pas les chevaux.

Sont exceptés de cette disposition les loueurs allant à petites journées et avec les mêmes chevaux, les voitures de place allant également avec les mêmes chevaux et partant à volonté, et les voitures non suspendues.

II. Tous les contrevenans aux dispositions ci-dessus seront poursuivis devant les tribunaux de police correctionnelle, et condamnés à une amende de 500 francs, dont moitié au profit des maîtres de poste intéressés, et moitié à la disposition de l'administration des relais.

III. Il sera pourvu provisoirement à l'exécution de la présente loi par un règlement d'administration publique, délibéré en Conseil d'état, lequel sera présenté ensuite en forme de loi à la prochaine session du Corps législatif.

*EXTRAIT des Minutes de la Secrétairerie d'état,
du 30 Floréal an XIII.*

ART. I.^{er} Tout entrepreneur de diligences ou messageries actuellement en activité et voyageant en relais, qui, pour ne pas payer le droit de 25 centimes par cheval et par poste, voudra employer les chevaux de poste, sera tenu d'en faire la déclaration, dans la huitaine de la publication du présent décret, à notre Directeur général des postes à Paris, ou au Directeur de la poste du lieu de son domicile.

II. Il mettra par écrit ses propositions, qui seront débattues et arrêtées par notre Directeur général des postes, et soumises à l'approbation de notre Ministre des finances.

III. Dans les arrangemens résultant desdites propositions, seront déterminés le poids des voitures, le nombre et le prix des chevaux à payer par les entrepreneurs des diligences et messageries.

IV. Dans les derniers jours du mois de fructidor prochain, notre Ministre des finances soumettra à notre approbation les différens arrangemens qu'il aura approuvés sur la demande desdits entrepreneurs, qui,

jusqu'à ce qu'il y ait été statué, acquitteront le droit de 25 centimes par cheval et par poste, conformément à la loi.

V. Aucune nouvelle entreprise de diligence ou de messagerie ne pourra s'établir à l'avenir, sans notre approbation: à cet effet, toute demande ou projet d'établissement sera adressé, avec tous les détails relatifs au service, à notre Ministre des finances, lequel nous en fera le rapport dans la quinzaine.

EXTRAIT du Décret impérial relatif à l'exécution de la Loi concernant les Droits à payer par les Entrepreneurs de Voitures publiques, du 10 Brumaire an XIV.

ART. I.^{er} Les entrepreneurs de voitures publiques qui parcourent des routes sur lesquelles il n'existe point de ligne de poste, ne seront point assujettis à payer le droit de 25 centimes aux maîtres de poste des lieux de leur départ.

II. Ceux desdits entrepreneurs qui parcourent des routes sur lesquelles il existe une ligne de poste, mais dont des relais sont démontés, paieront le droit de 25 centimes jusqu'au premier relais vacant seulement, à moins que la communication ne soit rétablie entre les relais placés des deux côtés de celui démonté.

III. Le droit de 25 centimes sera perçu pour les distances de faveur accordées aux maîtres de poste, comme pour les distances réelles. Il pourra également être exigé des entrepreneurs de voitures publiques qui, antérieurement à la loi du 15 ventôse dernier, ont fait des traités avec les maîtres de poste pour la conduite de leurs voitures, soit avec des chevaux particuliers, soit avec des chevaux de leurs relais, avec faculté néanmoins auxdits entrepreneurs de résilier ces traités.

IV. Les entrepreneurs de voitures publiques qui ne relayent pas, mais qui, à certaines distances, et sans attendre la couchée, se versent réciproquement les voyageurs qu'ils conduisent, sont également assujettis au paiement du droit.

V. Tout entrepreneur du transport des dépêches qui fait son service par relais et qui mène des voyageurs, est assujetti au paiement du droit, s'il fait son service avec des voitures suspendues intérieurement ou extérieurement.

VI. Les entrepreneurs de voitures qui sont astreints au droit de 25 centimes par les articles précédens, y seront pareillement assujettis pour les cabriolets qu'ils feront partir, lorsque leurs voitures seront remplies de voyageurs.

*EXTRAIT des Minutes de la Secrétairerie d'état, du
6 Juillet 1806.*

ART. I.^{er} Les entrepreneurs de voitures publiques qui, dans le trajet desdites voitures d'un lieu de départ à un lieu d'arrivée, et depuis la loi du 15 ventôse an XIII, leur ont fait quitter en partie la ligne de poste pour parcourir des routes de traverse pendant une portion de ce trajet, seront assujettis à payer le droit de 25 centimes aux maîtres de poste qui s'en trouveront frustrés par cette déviation.

II. La direction générale des postes fera déterminer l'étendue précise de la déviation réelle desdites voitures, telle qu'elle est définie par l'article précédent. Lorsque cette déviation s'élèvera à plus de trois postes, les entrepreneurs de ces voitures ne seront pas tenus de payer le droit pour une étendue plus considérable; et, dans ce cas, le montant du droit payé pour ce *maximum* de trois postes sera réparti entre tous les maîtres de poste qu'on évite par la déviation: le partage en sera fait entre eux proportionnellement aux distances qu'ils ont à desservir.

III. Sont particulièrement assujettis au paiement dudit droit, aux termes des articles précédens, les entrepreneurs de voitures publiques qui, dans le moment actuel, se rendent, en partie par des chemins de traverse, 1.^o de Vermanton à Rouvray, 2.^o de Montauban à Toulouse, 3.^o de Castel-Sarrasin à Grizolles, 4.^o de Saverne à Strasbourg, 5.^o de Bourg-l'Ain à Meximieux, 6.^o de Maestricht à Ruremonde, 7.^o de Maestricht à Bois-le-Duc.

IV. Ceux desdits entrepreneurs qui parcourent des routes sur lesquelles il existe une ligne de poste, mais dont les relais sont démontés, paieront le droit de 25 centimes jusqu'au premier relais vacant, seulement; à moins que la communication ne soit maintenue entre les relais placés des deux côtés de ceux démontés, conformément à l'article 9 du règlement des postes.

V. Les entrepreneurs des voitures publiques qui ne relayent pas, mais qui, à certaines distances, et sans attendre au moins six heures, se versent réciproquement les voyageurs qu'ils conduisent, sont assujettis au paiement du droit.

VI. Seront considérées comme voitures donnant ouverture au droit de 25 centimes, celles qui ont des sièges à ressort dans l'intérieur.

A V E R T I S S E M E N T.

L'ÉTAT GÉNÉRAL des postes aux chevaux est divisé en deux parties. La première contient les routes de Paris à tous les chefs-lieux de département et autres principales villes de l'Empire : lorsqu'il n'y a pas de relais établi dans un chef-lieu, la route est indiquée jusqu'au relais qui en est le plus voisin.

La deuxième partie est composée des routes qui établissent les communications entre les chefs-lieux de département et autres villes principales.

On trouvera à la suite du Calendrier l'indication des heures de marée, qui fera connaître au public le moment convenable au passage de la mer.

Les relais qui jouissent d'une augmentation de distance, soit à l'entrée, soit à la sortie des villes, sont désignés par l'astérisque * qui renvoie au tableau ci-après.

T A B L E A U

Des Relais qui jouissent, soit à la sortie, soit à l'entrée, soit à l'une comme à l'autre, d'une distance de faveur.

PARIS.....	{	Il est dû, tant à l'entrée qu'à la sortie, une poste en sus de la distance marquée sur l'État.
ALENÇON...	{	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Prez-en-Pail, sans réciprocité.
AMIENS.....	{	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
ANGERS.....	{	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur le Port-la-Vallée seulement, sans réciprocité.
ANGOULÊME	{	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
ARRAS.....	{	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sans réciprocité sur l'Arbret, et avec réciprocité sur Lens.
BESANÇON..	{	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Saint-Vit seulement, sans réciprocité.
BORDEAUX..	{	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
BREST.....	{	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à l'entrée comme à la sortie de Brest.
BRUXELLES..	{	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
CALAIS.....	{	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
CHÂLONS-SUR-MARNE.	{	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
DIJON.....	{	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
DOUAY.....	{	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.

- DUNKERQUE. { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- FLORENCE.. { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , à l'entrée et à la sortie de Florence.
- GAND..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- GÈNES..... { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , avec réciprocité sur Campo-Marone et Voltri.
- LE HAVRE.. { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- LIÈGE..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- LILLE..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- LIMOGES... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , à toutes ses sorties , sans réciprocité.
- LYON..... { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , à l'entrée , et une poste à la sortie de Lyon.
- MARSEILLE.. { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur (B.-du-Rhô.) toutes ses sorties , sans réciprocité.
- MAYENCE... { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- METZ..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur Mondelange , et une demi-poste sur Voisage seulement , sans réciprocité.
- MÉZIÈRES... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- MONS..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- MONTIÉ- { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , RAMÉ. sur Troyes , sans réciprocité.

- NANCY..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- NANTES..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- NISMES..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , à sa sortie sur Saint-Gervasy et Uchau seulement , sans réciprocité.
- ORLÉANS... { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- ROUEN..... { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- S.-GERMAIN-EN-LAYE. { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur Versailles.
- STRASBOURG. { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- TOULON.... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur ses deux sorties , sans réciprocité.
- TOULOUSE.. { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur Castanet et Monbert , et une demi-poste sur Saint-Jory et Leguevin , sans réciprocité.
- TOURS..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , excepté sur Monnoye.
- TROYES..... { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité.
- TURIN..... { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , tant à l'entrée qu'à la sortie de Turin.
- VELAINE.... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , sur Nancy.
- VERSAILLES. { Il est dû une demi-poste , en sus de la distance , sur toutes ses sorties , sans réciprocité , excepté Saint-Germain-en-Laye , qui a droit à la réciprocité.
- VIENNE..... { Il est dû un quart de poste , en sus de la distance , à la sortie de Vienne sur Saint-Symphorien , et réciproquement.

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

Il est de un quart de porte, en sus de la distance, sans
toutes ses sorties, sans réciproque.

NANCY

ETAT GÉNÉRAL
DES POSTES ET RELAIS,
POUR L'AN 1811.

I.^{re} PARTIE,

Composée des routes de Paris à tous les chefs-lieux
des départemens, et autres principales villes.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N. ^o I. ^{er}	
I. ^{re} ROUTE DE PARIS À ABBEVILLE,	
<i>Par Chantilly et Amiens, 20 postes trois quarts.</i>	
De PARIS* à Saint-Denis.....	1.
Saint-Denis à Écouen.....	1 un qu.
Écouen à Luzarches.....	1 un qu.
Luzarches à Chantilly.....	1 un qu.
Chantilly à Lingueville.....	1 et dem.
Lingueville à Clermont (Oise).....	1 un qu.
Clermont à Saint-Just.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Just à Wavigny.....	1.
Wavigny à Breteuil.....	1 et dem.
Breteuil à Flers.....	1 et dem.
Flers à Hébecourt.....	1.
Hébecourt à AMIENS*	1.
AMIENS* à Picquigny.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Picquigny à Flixecourt.....	1.
Flixecourt à Ailly-le-Haut-Clocher.....	1 un qu.
Ailly-le-Haut-Clocher à Abbeville.....	1 et dem.
N.° 2.	
2.° ROUTE DE PARIS À ABBEVILLE,	
<i>Par Beauvais et Amiens, 20 postes trois quarts.</i>	
De PARIS* à Saint-Denis.....	1.
Saint-Denis à Moisselles.....	1 et dem.
Moisselles à Beaumont-sur-Oise.....	1 et dem.
Beaumont à Puisseux.....	1 un qu.
Puisseux à Noailles.....	1 et dem.
Noailles à BEAUVAIS.....	1 trois q.
BEAUVAIS à Noiremont.....	2.
Le 3.° cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Noiremont à Breteuil.....	1 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
Breteuil à Abbeville.....	8 trois q.
(Voyez ci-dessus n.° 1.°)	
N.° 3.	
3.° ROUTE DE PARIS À ABBEVILLE,	
<i>Par Beauvais et Poix, 18 postes et demie.</i>	
De PARIS à BEAUVAIS (voy. n.° 2).....	8 et dem.
BEAUVAIS à Marseille (Oise).....	2 un qu.
Marseille à Granvilliers.....	1 un qu.
Granvilliers à Poix.....	1 trois q.
Poix à Airaines.....	2 et dem.
Airaines à Abbeville.....	2 un qu.
N.° 4.	
1.° ROUTE DE PARIS À AGEN,	
Chef-lieu de Lot-et-Garonne,	
<i>Par Orléans et Limoges, 94 postes.</i>	
De PARIS* à Berny.....	1 et dem.
Berny à Lonjumeau.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lonjumeau à Arpajon.	I et dem.
Arpajon à Étrechy	I et dem.
Étrechy à Étampes.	I.
Étampes à Mondesir.	I.
Mondesir à Angerville.	I un qu.
Angerville à Toury.	I trois q.
Toury à Artenay.	I et dem.
Artenay à Chevilly.	I.
Chevilly à ORLÉANS*	I trois q.
ORLÉANS* à la Ferté-Saint-Aubin.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Ferté-Saint-Aubin à la Motte-Beuvron.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Motte-Beuvron à Salbris.	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Salbris à la Loge.	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Loge à Vierzon.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vierzon à Massay.	I un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Massay à Vatan.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vatan à l'Épine-Fauveau.	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
L'Épine-Fauveau à CHÂTEAUROUX.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
CHÂTEAUROUX à Lottier.	2.
Lottier à Argenton.	I trois q.
Argenton au Fay.	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Fay à la Ville-au-Brun.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Ville-au-Brun à Morterol.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Morterol à Chanteloube.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Chanteloube à la Maison-Rouge (H. ^{te} - Vienne). Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.
La Maison-Rouge à LIMOGES* Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
LIMOGES* à Boisseuil Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Boisseuil à Pierre-Buffière..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Pierre-Buffière à Magnac..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Magnac à Masséré..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Masséré à Uzerche..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Uzerche au Bariolet..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Bariolet à Donzenac..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Donzenac à Brives..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Brives à Cressensac..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2 et dem.
Cressensac à Souillac..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.
<i>Nota.</i> Le Maître de poste de Souillac est autorisé à faire mettre une paire de bœufs sur toutes les voitures à quatre roues qu'il conduit, soit à Peyrac, soit à Cressensac, laquelle lui sera payée 3 francs, compris le pour-boire du bouvier.	
Souillac à Peyrac..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2 et dem.
Peyrac au Pont-de-Rodes..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2 trois q.
Pont-de-Rodes aux Places..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2 et dem.
Places à CAHORS..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2 et dem.
CAHORS à la Madeleine..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	3.
La Madeleine à Caussade..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Caussade à MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne).	2 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
MONTAUBAN à Castel-Sarrasin	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Castel-Sarrasin à Moissac	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Moissac à Malauze	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Malauze à la Magistère	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Magistère à Croquelardit	1 et dem.
Croquelardit à AGEN	1 et dem.

COMMUNICATIONS

De Berny à Étampes, 6 postes et demie.

De Berny à Orsay	1 et dem.
Orsay à Dourdan	3.
Dourdan à Étampes	2.

De Dourdan à Chartres, 5 postes un quart.

De Dourdan à Ablis	2.
Ablis à CHARTRES	3 un qu.

D'Étampes à Versailles, 7 postes.

D'Étampes à Étrechy	1.
Étrechy à Arpajon	1 et dem.
Arpajon à Lonjumeau	1 et dem.
Lonjumeau à Berny	1.
Berny à VERSAILLES *	2.
D'Étampes à Dourdan	2.
Dourdan à Rambouillet	3 et dem.
Rambouillet à Coignièrès	1 trois q.
Coignièrès à VERSAILLES *	2.
D'Ablis à Rambouillet	2.
VERSAILLES * à Orsay	2.
Orsay à Arpajon	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 5.	
2.° ROUTE DE PARIS À AGEN,	
<i>Par Bordeaux, 96 postes et demie.</i>	
De PARIS à ORLÉANS (voy. n.° 4)	14 trois q.
ORLÉANS* à Saint-Ay.....	1 et dem.
Saint-Ay à Beaugency.....	1 et dem.
Beaugency à Mer.....	1 et dem.
Mer à BLOIS.....	2 et dem.
<i>Le 3.° ch. pour 6 mois, de Blois à Mer, sans réciprocity.</i>	
BLOIS à Chousy.....	1 et dem.
Chousy à Veuves.....	1 et dem.
Veuves à Amboise.....	1 et dem.
Amboise à la Frilliere.....	1 et dem.
La Frilliere à TOURS*.....	1 et dem.
TOURS* à Montbazon.....	2 et dem.
<i>Le 3.° cheval pour 6 mois, avec réciprocity.</i>	
Montbazon à Sorigny.....	1.
<i>Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.</i>	
Sorigny à Sainte-Maure.....	2.
<i>Le 3.° cheval pour 6 mois, avec réciprocity.</i>	
Sainte-Maure à Beauvais (<i>Indre-et-Loire</i>).....	1.
Beauvais aux Ormes.....	1.
Les Ormes à Ingrande.....	1 et dem.
Ingrande à Chatellerault.....	1.
Chatellerault aux Barres de Nintré.....	1.
Barres de Nintré à la Tricherie.....	1.
La Tricherie à Clan.....	1.
Clan à POITIERS.....	2.
POITIERS à Croutelle.....	1.
<i>Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.</i>	
Croutelle à Vivonne.....	2.
Vivonne aux Minières.....	1 et dem.
Minières à Couhé-Verac.....	1.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Couhé à Chaunay.....	I un qu.
Chaunay aux Maisons-Blanches.....	I.
Maisons-Blanches à Ruffec.....	I et dem.
Ruffec aux Nègres.....	I.
Nègres à Mansle.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Mansle à Churet.....	2.
Churet à ANGOULÊME*.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
ANGOULÊME* au Roulet.....	2.
<i>Nota.</i> Il est dû une demi-poste de plus à l'entrée et à la sortie de la cité seulement, à cause de la montagne.	
Roulet à Pétignac.....	I.
Pétignac à Barbezieux.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Barbezieux à Reignac.....	I et dem.
Reignac à la Grolle.....	I et dem.
La Grolle à Montlieu.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montlieu à Chiersac.....	I.
Chiersac à Cavignac.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois réciproquement.	
Cavignac à Cubzac.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Cubzac au Carbon-Blanc.....	I.
<i>Nota.</i> Il est dû une poste et demie de Cubzac au Carbon-blanc, à cause du passage du bac.	
Carbon-Blanc à BORDEAUX*.....	2.
BORDEAUX* au Bouscaut.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bouscaut à Castres.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Castres à Cerons.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cerons à Langon.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Langon à Cauderot.....	I <i>et dem.</i>
Cauderot à la Réole.....	I.
La Réole à la Motte-Landron.....	I.
La Motte-Landron à Marmande.....	I <i>et dem.</i>
Marmande à Tonneins.....	2.
Tonneins à Aiguillon.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Aiguillon au Port-Sainte-Marie.....	I.
Port-Sainte-Marie au Pont-Saint-Hilaire.....	I <i>et dem.</i>
Pont-Saint-Hilaire à AGEN.....	I.

N.^o 6.

I.^{re} ROUTE DE PARIS À AIX,
Département des Bouches-du-Rhône,
Par Melun, Auxerre et Lyon, 98 p. et demie.

De PARIS* à Charenton.....	I.
Charenton à Villeneuve-Saint-Georges.....	I <i>un qu.</i>
Villeneuve-Saint-Georges à Lieusain.....	I <i>trois q.</i>
Lieusain à MELUN.....	I <i>et dem.</i>
MELUN à l'Ecluse.....	2.
L'Ecluse à Fossard.....	2.
Fossard à Villeneuve-la-Guiard.....	I.
Villeneuve-la-Guiard à Pont-sur-Yonne.....	I <i>et dem.</i>
Pont-sur-Yonne à Sens.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Sens à Villeneuve-sur-Yonne.....	I <i>trois q.</i>
Villeneuve-sur-Yonne à Villevallier.....	I.
Villevallier à Joigny.....	I.
Joigny à Bassou.....	I <i>et dem.</i>
Bassou à AUXERRE.....	2.
AUXERRE à Saint-Bris.....	I.
Saint-Bris à Vermanton.....	2.
Et en bidet, poste et demie seulement, réciproquement.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour six mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Vermanton à Lucy-le-Bois.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Lucy-le-Bois à Avallon.....	1.
Avallon à Rouvray.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Rouvray à la Roche-en-Berny.....	1.
La Roche-en-Berny à Saulieu.....	1 et dem.
Saulieu à Pierre-Écrite.....	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pierre-Écrite à Chissey.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chissey à Autun.....	2 et dem.
Autun à Saint-Émilan.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Saint-Émilan à Saint-Léger.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saint-Léger à Saint-Émilan, sans réciprocity.	
Saint-Léger à Bourgneuf.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourgneuf à Châlons-sur-Saone.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Châlons à Senecey.....	2.
Senecey à Tournus.....	1 et dem.
Tournus à Saint-Albin.....	2.
Saint-Albin à MÂCON.....	2.
MÂCON à la Maison-Blanche.....	2.
La Maison-Blanche aux Tournelles-de-Flandre..	2.
Tournelles-de-Flandre à Anse.....	1 et dem.
Anse à Limonest.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Limonest à LYON*	1 et dem.
Le 3. ^e ch. pour l'année, de Lyon à Limonest, sans récipro.	
Le 4. ^e cheval pour l'année, de Lyon à Limonest, sans réciprocity, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
LYON* à Saint-Fons	1.
Saint-Fons à Saint-Symphorien-d'Ozon	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Symphorien-d'Ozon à Vienne* (Isère) ..	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval réciproquement pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
Vienne* à Auberive	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Auberive au Péage-de-Roussillon	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Péage-de-Roussillon à Saint-Rambert	1 et dem.
Saint-Rambert à Saint-Vallier	1 et dem.
Saint-Vallier à Tain	1 trois q.
Tain à VALENCE (Drôme)	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
VALENCE à la Paillasse	1 et dem.
La Paillasse à Loriol	1 et dem.
Loriol à Derbieres	1 et dem.
Derbieres à Montelimart	1 et dem.
Montelimart à Donzère	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Donzère à la Palud	2.
La Palud à Mornas	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mornas à Orange	1 et dem.
Orange à Sorgues	2.
Sorgues à AVIGNON	1 et dem.
AVIGNON à Bonpas	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Bonpas à Saint-Andiol	I.
Saint-Andiol à Orgon	I.
Orgon au Pont-Royal	2.
Pont-Royal à Saint-Canat	2.
Saint-Canat à Aix	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

D'Avallon à Semur, 4 postes.

D'Avallon à Époisses	2 et dem.
Époisses à Semur	1 et dem.

De Sens à Troyes, 8 postes.

De Sens à Maslay-le-Petit	I.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Maslay à Villeneuve-sur-Vannes	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Villeneuve-sur-Vannes à Estissac	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Estissac à TROYES*	2 et dem.

N.^o 7.2.^e ROUTE DE PARIS À AIX,

Département des Bouches-du-Rhône,

Par Fontainebleau, Auxerre et Lyon, 99 p. un quart.

De PARIS* à Villejuif	I.
Villejuif à Fromenteau	I un qu.
Fromenteau à Essonne	I et dem.
Essonne à Ponthierry	I un qu.
Ponthierry à Chailly	I.
Chailly à Fontainebleau	I un qu.
Fontainebleau à Fossard	3.
Fossard à Villeneuve-la-Guiard	I.
Villeneuve-la-Guiard à LYON (voy. n. ^o 6)	48 un qu.
LYON à Aix (voy. n. ^o 6)	39 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Fromenteau à Versailles, 4 postes.</i>	
De Fromenteau à Berny.....	2.
Berny à VERSAILLES*.....	2.
<hr/>	
De Ponthierry à MELUN.....	1 et dem.
N.° 8.	
3.° ROUTE DE PARIS À AIX, Département des Bouches-du-Rhône,	
<i>Par Nevers, Moulins et Lyon, 99 postes un quart.</i>	
De PARIS à Fontainebleau (voy. n.° 7).....	7 un qu.
Fontainebleau à Nemours.....	2.
Nemours à la Croisière.....	1 et dem.
La Croisière à Fontenay.....	1.
Fontenay à Puits-Lalande.....	1.
Puits-Lalande à Montargis.....	1.
Montargis à la Commodité.....	1 un qu.
La Commodité à Nogent-sur-Vernisson.....	1.
Nogent-sur-Vernisson à la Bussière.....	1 et dem.
La Bussière à Briare.....	1 et dem.
Briare à Neuvy-sur-Loire.....	2.
Neuvy à Cosne.....	1 trois q.
Cosne à Pouilly.....	1 trois q.
Pouilly à la Charité.....	1 et dem.
La Charité à Pougues.....	1 et dem.
Pougues à NEVERS.....	1 et dem.
NEVERS à Magny.....	1 et dem.
Magny à Saint-Pierre-le-Moutier.....	1 et dem.
Saint-Pierre-le-Moutier à Saint-Imbert.....	1 un qu.
Saint-Imbert à Villeneuve-sur-Allier.....	1 et dem.
Villeneuve-sur-Allier à MOULINS.....	1 et dem.
MOULINS à Bessay.....	2.
Bessay à Varennes.....	2.
Varennes à Saint-Gérard-le-Puy.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Gérard-le-Puy à la Palisse.....	I un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de la Palisse à Saint-Gérard, sans réciprocité.	
La Palisse à Droiturier.....	I un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Droiturier à Saint-Martin-d'Estréaux.....	I.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Martin-d'Estréaux à la Pacaudière.....	I.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de la Pacaudière à Saint- Martin-d'Estréaux, sans réciprocité.	
La Pacaudière à Saint-Germain-l'Espinasse.....	I et dem.
Saint-Germain-l'Espinasse à Roanne.....	I et dem.
Roanne à Saint-Symphorien-de-Lay.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Symphorien à Pain-Bouchain.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Pain-Bouchain à Tarare.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Tarare à Pain-Bouchain, sans réciprocité.	
Tarare aux Arnas.....	I et dem.
Arnas à Salvagny.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Salvagny à LYON*.....	I trois q.
Le 3. ^e chev. p. ^r l'année, de Lyon à Salvagny, sans récip.	
Le 4. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité, de Lyon à Salvagny, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
LYON à Aix (voy. n. ^o 6).....	39 trois q.

COMMUNICATIONS

De Nogent-sur-Vernisson à Gien.....	2 et dem.
De Briare à Gien.....	I.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.º 9.	
I.º ROUTE DE PARIS À AIX-LA-CHAPELLE,	
Chef-lieu de la Roer,	
<i>Par Givet et Liège, 52 postes et demie.</i>	
De PARIS* au Bourget.....	1 et dem.
Bourget au Mesnil-Amelot.....	2.
Mesnil à Dammartin.....	1.
Dammartin à Nanteuil-le-Haudouin.....	1 et dem.
Nanteuil à Levignen.....	1 et dem.
Levignen à Villers-Cotterets.....	2.
Villers-Cotterets à Verte-Feuille.....	1 et dem.
Verte-Feuille à Soissons.....	1 et dem.
Soissons à Vaurains.....	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour 6 mois.	
Vaurains à LAON.....	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
LAON à Marle.....	2 trois q.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Marle à Vervins.....	1 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Vervins à la Capelle.....	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Capelle à Avesnes.....	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Avesnes à Solre-le-Château.....	1 et dem.
Le 3.º cheval pour 6 mois, sans réciprocity.	
Solre-le-Château à Barbançon.....	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Barbançon à Philippeville.....	2 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Philippeville à Givet.....	2 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Givet à Dinant.....	2 et dem.
Dinant à NAMUR.....	3 un qu.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De NAMUR à Ahin.....	3 et dem.
<i>Nota.</i> Le Maître de poste de Namur est autorisé à percevoir le prix de la course sur Huy à raison de trois postes trois quarts.	
Ahin à Choquier.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Choquier à LIÈGE*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
LIÈGE* à Battice.....	2 et dem.
Battice à AIX-LA-CHAPELLE.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATION

D'AIX-LA-CHAPELLE à MAESTRICHT.....	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 10.

2.^e ROUTE DE PARIS À AIX-LA-CHAPELLE,
Par Bruxelles et Liège, 54 postes et demie.

De PARIS* au Bourget.....	1 et dem.
Bourget à Louvres.....	1 et dem.
Louvres à la Chapelle-en-Serval.....	1 et dem.
La Chapelle-en-Serval à Senlis.....	1.
Senlis à Pont-Sainte-Maxence.....	1 et dem.
Pont-Sainte-Maxence au Bois-de-Lihus.....	1 et dem.
Bois-de-Lihus à Gournay-sur-Aronde.....	1 un qu.
Gournay-sur-Aronde à Cuvilly.....	1.
Cuvilly à Conchy-Ies-Pots.....	1.
Conchy-Ies-Pots à Roye.....	1 et dem.
Roye à Fonches.....	1.
Fonches à Marché-Ie-Pot.....	1.
Marché-Ie-Pot à Péronne.....	1 et dem.
Péronne à Fins.....	2.
Fins à Bonavy.....	1 et dem.
Bonavy à Cambray.....	1 et dem.
Cambray à Bouchain.....	2.
Bouchain à Valenciennes.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Valenciennes à Quievrain.....	1 et dem.
Quievrain à Boussu.....	1 un qu.
Boussu à MONS*.....	1 et dem.
MONS* à Soignies.....	2.
Soignies à la Genette.....	1 un qu.
La Genette à Hal.....	1 et dem.
Hal à BRUXELLES*.....	2.
BRUXELLES* à Cortenberg.....	1 trois q.
Cortenberg à Louvain.....	1 et dem.
Louvain à Tirlemont.....	2 un qu.
Tirlemont à Saint-Trond.....	2 un qu.
Saint-Trond à Orey.....	2 un qu.
Orey à LIÉGE*.....	2 un qu.
LIÉGE* à Battice.....	2 et dem.
Battice à AIX-LA-CHAPELLE.....	3.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

N.^o 11.

3.^e ROUTE DE PARIS À AIX-LA-CHAPELLE,

Par Reims et Mézières, 57 postes.

De PARIS à Soissons (voy. n. ^o 9).....	12 et dem.
Soissons à Reims (voy. n. ^o 132.).....	7.
Reims à Isle.....	2.
Isle à Rhetel.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rhetel à Vauxelles.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vauxelles à Launoy.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Launoy à MÉZIÈRES*.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
MÉZIÈRES* à Lonny.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lonny à Rocroy	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Rocroy à Fumay	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fumay à Givet	2 trois q.
Givet à AIX-LA-CHAPELLE (voy. n. ^o 9.)	19 un qu.
N. ^o 12.	
4. ^e ROUTE DE PARIS À AIX-LA-CHAPELLE, Chef-lieu de la Roer,	
<i>Par Mézières et Sedan, 53 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à Soissons (voy. n. ^o 9)	12 et dem.
Soissons à Reims (voy. n. ^o 132)	7.
Reims à MÉZIÈRES (voy. n. ^o 11)	10.
MÉZIÈRES* à Sedan	2 trois q.
Sedan à Bouillon	1 et dem.
Bouillon à Palizeul	1 et dem.
Palizeul à Tellin	2 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Tellin à Marche	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Marche à Bonsaint	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bonsaint à Fraineux	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fraineux à LIÈGE*	3.
LIÈGE* à AIX-LA-CHAPELLE (voy. n. ^o 10)	5 et dem.
N. ^o 13.	
ROUTE DE PARIS À ALBY, Chef-lieu du Tarn,	
<i>Par Limoges et Montauban, 99 postes et demie.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (voy. n. ^o 4)	84 un qu.
MONTAUBAN à Grizolles	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Grizolles à Saint-Jory	1 et dem.
Saint-Jory à TOULOUSE*	2 un qu.
<i>Nota.</i> De Toulouse à Alby, la route n'est pas montée.	
De TOULOUSE* à Monbert	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Monbert à la Pointe-Saint-Sulpice	2.
La Pointe-Saint-Sulpice à Gaillac	2 et dem.
Gaillac à ALBY	2 et dem.

N.^o 14.

ROUTE DE PARIS À ALENÇON,
Chef-lieu de l'Orne,

Par Versailles et Dreux, 23 postes trois quarts.

De PARIS* à Sèvre	1 un qu.
Sèvre à VERSAILLES*	1.
VERSAILLES* à Pont-Chartrain	2 et dem.
Pont-Chartrain à la Queue	1 et dem.
La Queue à Houdan	1 et dem.
Houdan à Marolles	1.
Marolles à Dreux	1 et dem.
Dreux à Nonancourt	1 et dem.
Nonancourt à Tillières	1 et dem.
Tillières à Verneuil	1 un qu.
Verneuil à Saint-Maurice	2.
Saint-Maurice à Mortagne	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mortagne au Mesle-sur-Sarthe	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, du Mesle-sur-Sarthe à Mortagne, sans réciprocité.	
Mesle-sur-Sarthe au Menil Broust	1 un qu.
Menil-Broust à ALENÇON*	1 et dem.

COMMUNICATIONS

De Pont-Chartrain à Rambouillet	2.
---	----

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>De Dreux à Belesme, 9 postes.</i>	
De Dreux à Morvillette.....	1 et dem.
Morvillette à Châteauneuf-en-Thimerais.....	1.
Châteauneuf à Digny.....	1.
Digny à Saint-Jean-des-Murgers.....	1 et dem.
Saint-Jean-des-Murgers à Regmalard.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Regmalard à Belesme.....	2.
—————	
De Dreux à Anet.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Anet à Houdan.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Houdan à Septeuil.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Septeuil à Mantes.....	1 un qu.
—————	
D'Anet à Pacy-sur-Eure.....	2 et dem.
—————	
De Belesme à Mortagne.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
N. ^o 15.	
ROUTE DE PARIS À ALEXANDRIE, Chef-lieu de Marengo, 119 postes un quart.	
De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n. ^o 89).....	46.
N. ^o 16.	
1. ^{re} ROUTE DE PARIS À AMIENS, Chef-lieu de la Somme, <i>Par Chantilly, 15 postes et demie.</i>	
De PARIS à AMIENS (voy. n. ^o 1. ^{er}).....	15 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2.^e ROUTE DE PARIS À AMIENS,	
<i>Par Beauvais, 15 postes et demie.</i>	
De PARIS à Breteuil (<i>voy. n.º 2</i>).....	12.
Breteuil à AMIENS (<i>voy. n.º 1.^{er}</i>).....	3 et dem.
COMMUNICATIONS	
De BEAUVAIS à Clermont (Oise).....	3.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.</i>	
<i>D'Amiens à Péronne, 6 postes.</i>	
D'AMIENS* à Villers-Bretonneux.....	2.
Villers-Bretonneux à Faucaucourt.....	2 un qu.
Faucaucourt à Péronne.....	1 trois q.
N.º 17.	
1.^{re} ROUTE DE PARIS À AMSTERDAM,	
<i>Chef-lieu du Zuyderzée, 60 postes trois quarts.</i>	
De Paris à BRUXELLES (<i>voy. n.º 10</i>).....	36 trois q.
BRUXELLES à Malines.....	2 trois q.
Malines à ANVERS.....	2 trois q.
ANVERS à Goorring.....	2 et dem.
Goorring à Grotzundert.....	3.
Grotzundert à Breda.....	3.
Breda à Gorcum.....	3.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Gorcum à Utrecht.....
 Utrecht à Loenem.....
 Loenem à AMSTERDAM.....

3.
 2.
 2.

COMMUNICATIONS

D'Anvers à Berg-op-Zoom, 7 postes.

D'ANVERS à Putten.....
 Putten à Berg-op-Zoom.....

3 et dem.
 3 et dem.

D'Utrecht à Bentheim, 16 postes un quart.

D'Utrecht à Amesfoort.....
 Amesfoort à Woorthuisen.....
 Woorthuisen à Appeldoorn.....
 Appeldoorn à Deventer.....
 Deventer à Holten.....
 Holten à Delden.....
 Delden à Bentheim.....

2.
 1 trois q.
 2 trois q.
 1 trois q.
 2.
 2 un qu.
 3 trois q.

Postes de la Hollande.

D'Utrecht à Bois-le-Duc, 8 postes.

D'Utrecht à Beuseckum.....
 Beuseckum à Thuil.....
 Thuil à Bommel.....
 Bommel à BOIS-LE-DUC.....

2 et dem.
 2.
 2.
 1 et dem.

Beuseckum à Thiel.....

1 et dem.

D'Utrecht à Rotterdam, 5 postes un quart.

D'Utrecht à Gouda.....
 Gouda à Rotterdam.....

3 un qu.
 2.

Gouda à..... { LA HAYE.....
 Woerden.....

3 et dem.
 1 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 18.

2.º ROUTE DE PARIS à AMSTERDAM,
Par le Moerdyck et la Haye, 63 postes et demie.

De PARIS à BRUXELLES (voy. n.º 10).....	36 trois q.
BRUXELLES à Breda (voy. n.º 17).....	14.
Breda au Moerdyck	2.

Nota. On s'embarque au Moerdyck pour Stryensas.

Stryensas à Rotterdam	3.
Rotterdam à LA HAYE.....	2.
LA HAYE au Haagse-Schouw.....	1 et dem.
Haagse-Schouw à Lesse.....	1 un qu.
Lesse à Haarlem	1 et dem.
Haarlem à AMSTERDAM	1 et dem.

Postes de la Hollande.

COMMUNICATIONS.

De Rotterdam à Dordrecht.....	2.
<i>De Rotterdam à Lent, 12 postes un quart.</i>	
De Rotterdam à Papendrecht.....	2 et dem.
Papendrecht à Gorcum.....	2 un qu.
Gorcum à Thuil.....	2.
Thuil à Thiel.....	2.
Thiel à Lent.....	3 et dem.
Lent à.....	} 3 trais q.
Amerongen	
Emmeric	} 2 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De la Haye à Haarlem, par Leide, 4 p. tr. qu.

De LA HAYE à Leide

Leide à Lisse

Lisse à Haarlem

De Lisse à Haagse-Schouw

De la Haye à Utrecht, 7 postes.

De LA HAYE à Leide

Leide à Alphen

Alphen à Woerden

Woerden à Utrecht

Postes de la Hollande.

1 trois q.

1 et dem.

1 et dem.

1 un qu.

1 trois q.

1 et dem.

2.

1 trois q.

N.º 19.

3.º ROUTE DE PARIS À AMSTERDAM,

Par Dordrecht et Alphen, 63 postes un quart.

De PARIS à BRUXELLES (*voy. n.º 10*)

BRUXELLES à Breda (*voy. n.º 17*)

Breda au Lage zwaluw

Nota. On s'embarque au Lage zwaluw, pour Prinsen-Polder.

Prinsen-Polder à Dordrecht

Dordrecht à Gouda

Gouda à Alphen

Alphen à Leimuiden

Leimuiden à AMSTERDAM

Postes de la Hollande.

36 trois q.

14.

3 et dem.

1.

3 un qu.

1 trois q.

1 un qu.

2 un qu.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATIONS

D'Amsterdam au Helder, 9 postes trois quarts.

D'AMSTERDAM à Haarlem	} P. de la Holl.	} 1 et dem.			
Haarlem à Beverwyk			} 1 trois q.		
Beverwyk à Alkmaar				} 2.	
Alkmaar au Zand					} 2 et dem.
Zand au Helder					

De Breda à Nimègue, 19 postes.

De Breda à Tilborg	6.
Tilborg à BOIS-LE-DUC	4.
Bois-le-Duc à Nees	3.
Nees à Grave	3.
Grave à NIMÈGUE	3.

N.º 20.

1.º ROUTE DE PARIS À ANGERS,
Chef-lieu de Maine-et-Loire,

Par le Mans, 36 postes trois quarts.

De PARIS* à Sèvre	1 un qu.
Sèvre à VERSAILLES*	1.
VERSAILLES* à Coignières	2.
Coignières à Rambouillet	1 trois q.
Rambouillet à Épernon	1 et dem.
Épernon à Maintenon	1.
Maintenon à CHARTRES	2 un qu.
CHARTRES à Courville	2 un qu.
Courville à Montlandon	2.
Montlandon à Nogent-le-Rotrou	2 et dem.
Nogent-le-Rotrou à la Ferté-Bernard	2 et dem.

Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Ferté-Bernard à Conneré.	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Conneré à Saint-Mars-la-Bruyère.	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Mars-la-Bruyère au MANS.	1 trois q.
MANS au Guesselard.	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocity.	
Guesselard à Foulletourte.	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Foulletourte à la Flèche.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Flèche à Durtal.	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Durtal à la Flèche, sans réciprocity.	
Durtal à Suette.	2.
Suette à ANGERS.	2 et dem.

COMMUNICATION

De la Flèche à Baugé.	2
Baugé à Longué.	2.
Longué à Saumur.	2.

N.^o 21.2.^e ROUTE DE PARIS À ANGERS,

Chef-lieu de Maine-et-Loire,

Par Tours, 43 postes un quart.

De PARIS à ORLÉANS (voy. n. ^o 4).	14 trois q.
ORLÉANS à TOURS (voy. n. ^o 5).	14 et dem.
TOURS* à Luynes.	1 et dem.
Luynes à Langeais.	1 et dem.
Langeais aux Trois-Volets.	1 et dem.
Trois-Volets à Chouzé.	1 et dem.
Chouzé à la Croix-Verte.	2 un qu.

Nota. Il est dû une demi-poste de plus que la fixation, par les Courriers qui se feront conduire à Saumur, ou qui partiront de cette commune.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Croix-Verte aux Rosiers.....	2.
Rosiers au Port-la-Vallée.....	1 un qu.
Port-la-Vallée à ANGERS*.....	2 et dem.
N.º 22.	
ROUTES DE PARIS À ANGOULÊME, Chef-lieu de la Charente.	
<i>1.º Route, par Orléans et Poitiers, 59 p. et demie.</i>	
De PARIS à ORLÉANS (voy. n.º 4).....	14 trois q.
ORLÉANS à ANGOULÊME (voy. n.º 5).....	44 trois q.
<i>2.º Route, par Chartres et Vendôme, 59 p. un quart.</i>	
De PARIS* à Sèvre.....	1 un qu.
Sèvre à VERSAILLES*.....	1.
VERSAILLES à CHARTRES (voy. n.º 20).....	8 et dem.
CHARTRES à la Bourdinière.....	2.
La Bourdinière à Bonneval.....	2.
Bonneval à Châteaudun.....	2.
Châteaudun à Cloye.....	1 et dem.
Cloye à Pezou.....	2.
Pezou à Vendôme.....	1 et dem.
Vendôme à Neuve-Saint-Amand.....	1 trois q.
Le 3.º cheval pour l'année, de Neuve-Saint-Amand à Vendôme, sans réciprocité.	
Neuve-Saint-Amand à Château-Regnault.....	1 trois q.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Château-Regnault à Monnoye.....	2.
Monnoye à TOURS.....	1 trois q.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
TOURS à ANGOULÊME (voy. n.º 5).....	30 un qu.
N.º 23.	
1.º ROUTE DE PARIS À ANVERS, Chef-lieu des Deux-Nèthes, <i>Par Péronne, Mons et Bruxelles, 42 p. un quart.</i>	
De PARIS à BRUXELLES (voy. n.º 10).....	36 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De BRUXELLES* à Malines.....	2 trois q.
Malines à ANVERS.....	2 trois q.
<i>COMMUNICATION</i>	
D'ANVERS à Malines.....	2 trois q.
Malines à Louvain.....	2 trois q.
N. ^o 24.	
2. ^e ROUTE DE PARIS À ANVERS, Chef-lieu des Deux-Nèthes, <i>Par Saint-Quentin, Mons et Bruxelles, 43 postes.</i>	
De PARIS* au Bourget.....	1 et dem.
Bourget à Louvres.....	1 et dem.
Louvres à la Chapelle-en-Serval.....	1 et dem.
La Chapelle-en-Serval à Senlis.....	1.
Senlis à Villeneuve-sur-Verberie.....	1 et dem.
Villeneuve à la Croix-Saint-Ouen.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de la Croix-Saint-Ouen à Villeneuve, sans réciprocité.	
La Croix-Saint-Ouen à Compiègne.....	1.
Compiègne à Ribecourt.....	1 trois q.
Ribecourt à Noyon.....	1 un qu.
Noyon à Guiscard.....	1 et dem.
Guiscard à Ham.....	1 un qu.
Ham à Roupy.....	1 et dem.
Roupy à Saint-Quentin.....	1.
Saint-Quentin à Bellicourt.....	1 et dem.
Bellicourt à Bonavy.....	1 trois q.
Bonavy à Cambray.....	1 et dem.
Cambray à Bouchain.....	2.
Bouchain à Valenciennes.....	2.
Valenciennes à Quievrain.....	1 et dem.
Quievrain à Boussu.....	1 un qu.
Boussu à MONS*.....	1 et dem.
MONS à BRUXELLES (<i>voy. n.^o 10</i>).....	6 trois q.
BRUXELLES* à Malines.....	2 trois q.
Malines à ANVERS.....	2 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De la Chapelle-en-Serval à Nanteuil-le-Haudouin, 3 p.</i>	
De la Chapelle-en-Serval à Mortfontaine	1.
Mortfontaine à Nanteuil-le-Haudouin	2.
<hr/>	
De Ham à Beauvois	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>D'Anvers sur Rotterdam.</i>	
D'ANVERS au Coin-d'Argent	3 un qu.
Coin-d'Argent à Cruystaerte	3 et dem.
Cruystaerte au Moerdyck	2.
 N. ^o 25. 	
3. ^e ROUTE DE PARIS À ANVERS, Chef-lieu des Deux-Nèthes,	
<i>Par Soissons, Mons et Grammont, 44 postes.</i>	
De PARIS à Avesnes (voy. n. ^o 9)	24 trois q.
Avesnes à Maubeuge	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Maubeuge à MONS*	2 et dem.
MONS* à Ath	3.
Ath à Grammont	2 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Grammont à Alost	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Alost à Termonde	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Termonde à Saint-Nicolas	2 un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saint-Nicolas à Termonde, sans réciprocité.	
Saint-Nicolas à la Tête-de-Flandre	2 un qu.
<i>Nota.</i> Les Courriers s'embarquent à la Tête-de-Flandre pour aller à ANVERS.	
 <i>COMMUNICATIONS</i> 	
De Termonde à Quadrecht	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Termonde à Assche.	2.
N.° 26.	
1. ^{re} ROUTE DE PARIS À ARRAS, Chef-lieu du Pas-de-Calais, <i>Par Péronne, 22 postes un quart.</i>	
De PARIS à Péronne (<i>voy. n.° 10</i>).....	16 <i>trois q.</i>
Péronne à Sailly-de-la-Somme.....	1 <i>et dem.</i>
Sailly-de-la-Somme à Ervillers.....	2.
Ervillers à ARRAS*.....	2.
N.° 27.	
2. ^e ROUTE DE PARIS À ARRAS, Chef-lieu du Pas-de-Calais, <i>Par Beauvais et Amiens, 23 postes un quart.</i>	
De PARIS à AMIENS (<i>voy. n.° 1.^{er}</i>).....	15 <i>et dem.</i>
AMIENS* à Talmas.....	2.
Talmas à Doulens.....	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Doulens à Talmas, sans réciprocité.	
Doulens à l'Arbret.....	2.
L'Arbret à ARRAS*.....	2.
COMMUNICATION	
<i>D'Arras à Abbeville, 9 postes.</i>	
D'ARRAS* à l'Arbret.....	2.
L'Arbret à Doulens.....	2.
Doulens à Beaumetz.....	2 <i>et dem.</i>
Beaumetz à Abbeville.....	2 <i>et dem.</i>
N.° 28.	
ROUTE DE PARIS À ARNHEIM, Chef-lieu de l'Issel-Supérieur, 64 postes trois quarts.	
De PARIS à BRUXELLES (<i>voy. n.° 10</i>).....	36 <i>trois q.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De BRUXELLES à Utrecht (voy. n.º 17).....	20.
Utrecht à Amesfoort.....	3.
Amesfoort à Lunteren.....	2 un qu.
Lunteren à ARNHEIM.....	2 trois q.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
D'Utrecht à Amerongen.....	3.
Amerongen à ARNHEIM.....	3 trois q.
D'ARNHEIM à Elten.....	2 et dem.
D'ARNHEIM à Zutphen.....	3.
Zutphen à Deventer.....	1 et dem.
D'ARNHEIM à Appeldoorn.....	3.
D'Appeldoorn à Leuvenum.....	2.
<i>D'Arnhem à Amsterdam, 10 postes.</i>	
D'ARNHEIM à Lunteren.....	2 trois q.
Lunteren à Amesfoort.....	2 un qu.
Amesfoort à Naarden.....	3.
Naarden à AMSTERDAM.....	2.
<i>D'Arnhem à Bois-le-Duc, 10 postes trois qu.</i>	
D'ARNHEIM à Lent.....	1 trois q.
Lent à Thiel.....	3 et dem.
Thiel à Thuil.....	2.
Thuil à Bommel.....	2.
Bommel à BOIS-LE-DUC.....	1 et dem.
<i>D'Arnhem à Zwoll, 6 postes et demie.</i>	
D'ARNHEIM à Appeldoorn.....	3.
Appeldoorn à ZWOLL.....	3 et dem.

Postes de la Hollande.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 29.

ROUTE DE PARIS À AUCH, chef-lieu du Gers,
Par Orléans, Limoges et Toulouse, 99 postes.

De PARIS à MONTAUBAN (<i>voy. n.° 4</i>).....	84 un qu.
MONTAUBAN à Grizolles.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Grizolles à Saint-Jory.....	1 et dem.
Saint-Jory à TOULOUSE*.....	2 un qu.
TOULOUSE* à Leguevin.....	2.
Leguevin à l'Île-Jourdain.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
L'Île-Jourdain à Gimont.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Gimont à Aubiet.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Aubiet à AUCH.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 30.

ROUTE DE PARIS À AURICH,
Chef-lieu de l'Ems-Oriental, 92 postes trois quarts.

De PARIS à BRUXELLES (<i>voy. n.° 10</i>).....	36 trois q.	
BRUXELLES à AMSTERDAM (<i>voy. n.° 17</i>).....	23 trois q.	
AMSTERDAM à Naarden.....	} Pastes de Hollande. {	
Naarden à Amesfoort.....		2.
Amesfoort à Leuvenum.....		3.
Leuvenum à ZWOLL.....		3 un qu.
ZWOLL à Meppel.....		3 un qu.
Meppel à Dievenbrug.....		3.
Dievenbrug à Assen.....		2 et dem.
	2 un qu.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Assen à GRONINGUE	3.
GRONINGUE à Wenschoten	3 et dem.
Wenschoten à Leer	3 un qu.
Leer à AURICH	3 un qu.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Groningue à Emden.</i>	
De GRONINGUE à Delfzyl	2 trois q.
<i>Nota. On s'embarque à Delfzyl pour Emden.</i>	
D'Emden à AURICH	2 un qu.
N.º 31.	
ROUTE DE PARIS À AURILLAC, Chef-lieu du Cantal,	
<i>Par Orléans, Limoges et Tulle, 67 p. et demie.</i>	
De PARIS à Uzerche (<i>voy. n.º 4</i>)	56 trois q.
Uzerche à Seilhac	2.
Seilhac à TULLE	1 trois q.
TULLE à Argentat	2 et dem.
Argentat à Monvert	2.
Monvert à AURILLAC	2 et dem.
N.º 32.	
ROUTE DE PARIS À AUTUN,	
De PARIS à Autun (<i>voy. n.º 6</i>)	36 trois q.
N.º 33.	
I. ^{re} ROUTE DE PARIS À AUXERRE, Chef-lieu de l'Yonne,	
<i>Par Melun, 20 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à AUXERRE (<i>voy. n.º 6</i>)	20 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 34.

2.° ROUTE DE PARIS À AUXERRE,
Chef-lieu de l'Yonne,

Par Fontainebleau, 21 postes et demie.

De PARIS à Villeneuve-la-Guiard (voy. n.° 7)..... 11 un qu.
Villeneuve-la-Guiard à AUXERRE (voy. n.° 6)... 10 un qu.

N.° 35.

1.° ROUTE DE PARIS À AVIGNON,
Chef-lieu de Vaucluse,

Par Melun, Auxerre et Lyon, 89 postes.

De PARIS à AVIGNON (voy. n.° 6)..... 89.

N.° 36.

2.° ROUTE DE PARIS À AVIGNON,
Chef-lieu de Vaucluse,

Par Fontainebleau et Lyon, 89 postes trois quarts.

De PARIS à Fossard (voy. n.° 7)..... 10 un qu.
Fossard à AVIGNON (voy. n.° 6)..... 79 et dem.

N.° 37.

3.° ROUTE DE PARIS À AVIGNON,
Chef-lieu de Vaucluse,

Par Nevers, Moulins et Lyon, 89 postes et demie.

De PARIS à Fontainebleau (voy. n.° 7)..... 7 un qu.
Fontainebleau à LYON (voy. n.° 8)..... 52.
LYON à AVIGNON (voy. n.° 6)..... 30 un qu.

N.° 38.

ROUTE DE PARIS À BAGNÈRES (de Bigorre),

Par Limoges, Auch et Tarbes, 109 p. trois quarts.

De PARIS à MONTAUBAN (voy. n.° 4)..... 84 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De MONTAUBAN à AUCH (<i>voy. n.° 29</i>).....	14 <i>trois q.</i>
AUCH à Vicnau.....	1 <i>trois q.</i>
Vicnau à Mirande.....	1 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mirande à Miélan.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Miélan à Rabasteins.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rabasteins à TARBES.....	2 <i>un qu.</i>
TARBES à Bagnères.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 39.	
ROUTE DE PARIS À BARRÉGES,	
<i>Par Limoges et Tarbes, 115 postes un quart.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (<i>voy. n.° 4</i>).....	84 <i>un qu.</i>
MONTAUBAN à AUCH (<i>voy. n.° 29</i>).....	14 <i>trois q.</i>
AUCH à TARBES (<i>voy. n.° 38</i>).....	8 <i>un qu.</i>
TARBES à Lourdes.....	2 <i>et dem.</i>
Lourdes à Pierrefitte.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Pierrefitte à Barréges.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sans réciprocité pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
N.° 40.	
ROUTE DE PARIS À BAR-SUR-ORNAIN,	
Chef-lieu de la Meuse,	
<i>Par Meaux et Chaalons, 31 postes et demie.</i>	
De PARIS* à Bondy.....	1 <i>et dem.</i>
Bondy à Claye.....	2.
Claye à Meaux.....	2.
Meaux à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.....	1 <i>et dem.</i>
S. ^t -Jean-les-Deux-Jumeaux à la Ferté-sous-Jouarre.	1.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De la Ferté-sous-Jouarre à la Ferme-de-Paris.....	2.
La Ferme-de-Paris à Château-Thierry.....	1 <i>et dem.</i>
Château-Thierry à Paroy.....	1.
Paroy à Dormans.....	1 <i>et dem.</i>
Dormans au Port-à-Binson.....	1.
Port-à-Binson à Épernay.....	2.
Épernay à Jaalons.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Jaalons à CHAALONS-SUR-MARNE*.....	2.
CHAALONS* à la Chaussée.....	2.
La Chaussée à Vitry-sur-Marne.....	2.
Vitry-sur-Marne à Longchamp.....	2.
Longchamp à Saint-Dizier.....	1 <i>et dem.</i>
Saint-Dizier à Saudrupt.....	1 <i>et dem.</i>
Saudrupt à BAR-SUR-ORNAIN.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

De Meaux à Chaalons par Montmirail, 14 p. un q.

De Meaux à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.....	1 <i>et dem.</i>
S. ^t -Jean-les-Deux-Jumeaux à la Ferté-sous-Jouarre.....	1.
La Ferté-sous-Jouarre à Bussière.....	1 <i>et dem.</i>
Bussière à Vieux-Maison.....	1 <i>et dem.</i>
Vieux-Maison à Montmirail.....	1 <i>et dem.</i>
Montmirail à Fromentières.....	1 <i>et dem.</i>
Fromentières à Étoges.....	1 <i>et dem.</i>
Étoges à Chaintrix.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chaintrix à CHAALONS*.....	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

De Meaux à Melun, 6 postes et demie.

De Meaux à Saint-Germain-lès-Couilly.....	1.
Saint-Germain-lès-Couilly à Fontenay.....	2 <i>et dem.</i>
Fontenay à Guignes.....	1.
Guignes à MELUN.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>De Bar-sur-Ornain à Nancy, 11 postes.</i>	
De BAR-SUR-ORNAIN à Villotte.....	2.
Villotte à Saint-Mihiel.....	2.
Saint-Mihiel à Beaumont.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Beaumont à Rozières-en-Haye.....	2.
Rozières-en-Haye à NANCY*.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 41.	
<i>ROUTE DE PARIS À BASLE (Poste étrangère), Par Troyes, Vesoul et Belfort, 59 p. trois quarts.</i>	
De PARIS* à Charenton.....	1.
Charenton à Grosbois.....	1 et dem.
Grosbois à Brie-Comte-Robert.....	1.
Brie-Comte-Robert à Guignes.....	2.
Guignes à Mormant.....	1.
Mormant à Nangis.....	1 et dem.
Nangis à la Maison-Rouge (Seine-et-Marne)...	1 et dem.
La Maison-Rouge à Provins.....	1 et dem.
Provins à Nogent-sur-Seine.....	2.
Nogent-sur-Seine à Pont-sur-Seine.....	1.
Pont-sur-Seine aux Granges.....	1 et dem.
Granges aux Grez.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Grez à TROYES*.....	2 un qu.
TROYES* à Montiéramé*.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Montiéramé* à Vandœuvre.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Vandœuvre à Bar-sur-Aube.....	2 et dem.
Bar-sur-Aube à Colombey-les-Deux-Églises....	1 trois q.
Colombey-les-Deux-Églises à Suzennecourt....	1.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Suzennecourt à CHAUMONT-EN-BASSIGNY . . .	2.
CHAUMONT-EN-BASSIGNY à Vesaignes	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Vesaignes à Langres	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Langres aux Griffonottes	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, des Griffonottes à Langres, sans réciprocité.	
Griffonottes au Fay-Billot	1 et dem.
Fay-Billot à Cintrey	1 et dem.
Cintrey à Combeau-Fontaine	1 et dem.
Combeau-Fontaine à Port-sur-Saone	1 et dem.
Port-sur-Saone à VESOUL	1 et dem.
VESOUL à Calmoutier	1 et dem.
Calmottier à Lure	2.
Lure à Champagney	2 un qu.
Champagney à Beffort	2.
Beffort à Chavannes	2.
Chavannes à Altkirch	2.
Altkirch aux Trois-Maisons	2.
Trois-Maisons à Bourg-Libre	1 et dem.
Bourg-Libre à Basle (<i>Poste étrangère</i>)	1.

COMMUNICATIONS

De Lure à Saint-Sauveur 2.

De Brie-Comte-Robert à Melun 2.

*De Troyes à Nancy, par Brienne et Joinville,
22 postes et demie.*

De TROYES* à Piney 2 et dem.

Piney à Brienne 2 un qu.

Brienne à Tremilly 2 et dem.

Tremilly à Dommartin 1 et dem.

Dommartin à Joinville 2 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Joinville à Saudron.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saudron à Houdelaincourt.....	1 <i>trois q.</i>
Houdelaincourt à Vaucouleurs.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vaucouleurs à Toul.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Toul à Velaine.....	1 <i>et dem.</i>
Velaine * à NANCY*.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 42.	
ROUTES DE PARIS À BAYONNE.	
1. ^{re} Route, par Orléans, Poitiers et Bordeaux,	
III postes un quart.	
De PARIS à ORLÉANS (voy. n. ^o 4).....	1/4 <i>trois q.</i>
ORLÉANS à Langon (voy. n. ^o 5).....	69 <i>trois q.</i>
Langon à Bazas.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval est dû, réciproquement pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, depuis et compris Bazas jusqu'à Ondres inclusivement ; et il sera payé seulement à partir de Beaulac, lorsque la course de Bazas à Captieux aura lieu par l'intermédiaire du relais de Beaulac.	
Bazas à Beaulac.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Beaulac à Captieux.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Captieux au Poteau.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Poteau aux Agreaux.....	1 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Agreaux à Roquefort.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Roquefort à Caloy.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Caloy à MONT-DE-MARSAN.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De MONT-DE-MARSAN à Campagne.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Campagne à Tartas.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Tartas à Pontons.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontons à Saint-Paul-lès-Dax.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Paul-lès-Dax à Saint-Geours.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Geours aux Cantons.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Cantons à Ondres.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Ondres à Bayonne.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Bayonne à Yrun, 6 postes et demie.</i>	
De Bayonne à Bidart.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval est dû, réciproquement pour l'année, depuis et compris Bayonne jusqu'à Orogne, et sans réciprocité d'Orogne à Yrun (<i>Poste étrangère</i>).	
Bidart à Saint-Jean-de-Luz.....	I et dem.
Saint-Jean-de-Luz à Orogne.....	I et dem.
Orogne à Yrun (<i>Poste étrangère</i>).....	2.
<i>Nota.</i> Le paiement de la course d'Orogne à Yrun pourra être fait en monnaie d'Espagne, conformément au tarif français.	
<i>2.^e Route, par Chartres, Tours et Bordeaux, IIII p.</i>	
De PARIS à CHARTRES (<i>voy. n.° 20</i>).....	10 trois q.
CHARTRES à TOURS (<i>voy. n.° 22</i>).....	18 un qu.
TOURS à Langon (<i>voy. n.° 5</i>).....	55 un qu.
Langon à Bayonne (<i>voy. n.° 42</i>).....	26 trois q.
<i>3.^e Route, par Orléans, Limoges et Toulouse, 125 postes un quart.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (<i>voy. n.° 4</i>).....	84 un qu.
MONTAUBAN à AUCH (<i>voy. n.° 29</i>).....	14 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'AUCH à TARBES (<i>voy. n.° 38</i>).....	8 un qu.
TARBES à Bayonne (<i>voy. n.° 217</i>).....	18.
N.° 43.	
ROUTE DE PARIS À BEAUVAIS, Chef-lieu de l'Oise.	
De PARIS à BEAUVAIS (<i>voy. n.° 2</i>).....	10 et dem.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Beauvais à Écouis, 6 postes trois quarts.</i>	
De BEAUVAIS à la Houssaye.....	1 trois q.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.</i>	
La Houssaye à Gisors.....	2.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.</i>	
Gisors à Étrépagny.....	1 et dem.
Étrépagny à Écouis.....	1 et dem.
De Gisors à Magny.....	1 et dem.
N.° 44.	
ROUTE DE PARIS À BEFFORT, <i>Par Troyes et Langres, 51 postes un quart.</i>	
De PARIS à Beffort (<i>voy. n.° 41</i>).....	51 un qu.
N.° 45.	
ROUTE DE PARIS À BESANÇON, Chef-lieu du Doubs, <i>Par Troyes et Dijon, 48 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à TROYES (<i>voy. n.° 41</i>).....	19 et dem.
TROYES* à Saint-Parre-les-Vaudes.....	2 un qu.
Saint-Parre-les-Vaudes à Bar-sur-Seine.....	1 et dem.
Bar-sur-Seine à Mussy-sur-Seine.....	2 et dem.
Mussy-sur-Seine à Châtillon-sur-Seine.....	2.
Châtillon-sur-Seine à Saint-Marc.....	2 et dem.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.</i>	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Marc à Ampilly.....	1.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Ampilly à Chanceaux.....	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Chanceaux à Ampilly, sans réciprocité.	
Chanceaux à Saint-Seine.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Seine au Val-de-Suzon.....	1 <i>un qu.</i>
Val-de-Suzon à DIJON.....	2.
DIJON à Genlis.....	2.
Genlis à Auxonne.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Auxonne à Dôle.....	2.
Dôle à Orchamps.....	2.
Orchamps à Saint-Vit.....	1 <i>et dem.</i>
Saint-Vit à BESANÇON*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Besançon à Pontarlier, 7 postes et demie.</i>	
De BESANÇON à Merey.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Merey à Ornans.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, d'Ornans à Merey, et le 4. ^e sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, sans réciprocité.	
Ornans à la Grange-d'Aleine.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
La Grange-d'Aleine à Pontarlier.....	2.
De Pontarlier à Levier.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Levier à Salins.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
De Pontarlier à la sortie des Verrières de France, route de Neufchâtel, frontière de l'Helvétie..	1 <i>un qu.</i>
De Pontarlier à la sortie de Jougne, frontière de l'Helvétie, route de Lausanne.....	2 <i>trois q.</i>

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 46.

ROUTE DE PARIS À BLOIS,

Chef-lieu de Loir-et-Cher, 21 postes trois quarts.

De PARIS à ORLÉANS (voy. n.° 4).....	14 trois q.
ORLÉANS à BLOIS (voy. n.° 5).....	7.

N.° 47.

1.^{re} ROUTE DE PARIS À BOIS-LE-DUC,

Chef-lieu des Bouches-du-Rhin,

Par Anvers, 60 postes trois quarts.

De PARIS à BRUXELLES (voy. n.° 10).....	36 trois q.
BRUXELLES à Breda (voy. n.° 17).....	14.
Breda à Tilborg.....	6.
Tilborg à BOIS-LE-DUC.....	4.

N.° 47 bis.

2.^{re} ROUTE DE PARIS À BOIS-LE-DUC,

Chef-lieu des Bouches-du-Rhin,

Par Maestricht, 74 postes un quart.

De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (voy n.° 9).....	52 et dem.
AIX-LA-CHAPELLE à MAESTRICHT.....	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
MAESTRICHT à Winsterlag.....	2 trois q.
Winsterlag à Hechtel.....	2 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Hechtel à Lomel.....	1 et dem.
Lomel à Eyndoven.....	5.
Eyndoven à BOIS-LE-DUC.....	6.

N.º 48.

ROUTE DE PARIS À BOLOGNE,

Par Alexandrie et Parme, 149 postes.

De PARIS à LYON (voy. n.º 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.º 69).....	1 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n.º 89).....	46.
ALEXANDRIE à BOLOGNE (voy. n.º 90).....	29 trois q.

N.º 49.

1.º ROUTE DE PARIS À BORDEAUX,

Chef-lieu de la Gironde,

Par Orléans, Limoges et Périgueux, 76 p. trois qu.

De PARIS à LIMOGES (voy. n.º 4).....	48 trois q.
LIMOGES* à Aixe.....	1 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Aixe à Gatinaud.....	1 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Gatinaud à Chalus.....	1 un qu.
Le 3.º cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Chalus à la Coquille.....	1 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
La Coquille à Thiviers.....	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Thiviers aux Palissons.....	1 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Palissons aux Tavernes.....	1 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Tavernes à PÉRIGUEUX.....	1 un qu.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
PÉRIGUEUX à la Massoulie.....	2 un qu.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Massoulie à Mucidan.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mucidan à Monpon.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Monpon à Saint-Médard.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Médard à Libourne.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Libourne à Saint-Pardoux.....	1 un qu.
<i>Nota.</i> Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, de Libourne à Saint-Pardoux, et réciproquement, à cause des différens passages de la rivière.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Pardoux au Carbon-Blanc.....	2.
Carbon-Blanc à BORDEAUX*.....	2.

N.^o 50.2.^e ROUTE DE PARIS À BORDEAUX,
Chef-lieu de la Gironde,*Par Orléans, Tours, Poitiers et Angoulême,*

78 postes.

De PARIS à BORDEAUX (voy. n.^o 5)..... 78.

COMMUNICATION

De Mansle à la Rochefoucauld..... 3.

N.^o 51.3.^e ROUTE DE PARIS À BORDEAUX,
Chef-lieu de la Gironde,*Par Chartres, Tours et Angoulême, 77 p. trois qu.*De PARIS à CHARTRES (voy. n.^o 20)..... 10 trois q.
CHARTRES à TOURS (voy. n.^o 22)..... 18 un qu.
TOURS à BORDEAUX (voy. n.^o 5)..... 48 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 52.

ROUTE DE PARIS À BOURG,
Chef-lieu de l'Ain,*Par Troyes, Dijon et Mâcon, 58 postes.*

De PARIS à TROYES (<i>voy. n.° 41</i>).....	19 <i>et dem.</i>
TROYES à DIJON (<i>voy. n.° 45</i>).....	18 <i>un qu.</i>
DIJON à la Baraque.....	1 <i>et dem.</i>
La Baraque à Nuits.....	1 <i>et dem.</i>
Nuits à Beaune.....	1 <i>trois q.</i>
Beaune à Chagny.....	2.
Chagny à Châlons-sur-Saone.....	2.
Châlons à MÂCON (<i>voy. n.° 6</i>).....	7 <i>et dem.</i>
MÂCON au Logis-Neuf.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Logis-Neuf à BOURG (Ain).....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

De Châtillon-sur-Seine à Saulieu, 8 postes et demie.

De Châtillon-sur-Seine à Montbard.....	3 <i>et dem.</i>
Montbard à Semur.....	2.
Semur à la Maison-Neuve (Côte-d'Or).....	1 <i>et dem.</i>
La Maison-Neuve à Saulieu.....	1 <i>et dem.</i>
<hr/>	
De Semur à Vitteaux.....	2 <i>et dem.</i>

N.° 53.

1.^{re} ROUTE DE PARIS À BOURGES,
Chef-lieu du Cher,*Par Orléans, 29 postes trois quarts.*

De PARIS à Vierzon (<i>voy. n.° 4</i>).....	25 <i>trois q.</i>
Vierzon à Mehun-sur-Yèvre.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mehun à BOURGES.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 54.

2.° ROUTE DE PARIS À BOURGES,
Chef-lieu du Cher,*Par la Charité, 31 postes trois quarts.*

De PARIS à Fontainebleau (<i>voy. n.° 7</i>).....	7 un qu.
Fontainebleau à la Charité (<i>voy. n.° 8</i>).....	18 trois q.
La Charité à Coupois.....	2 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Coupois à BOURGES.....	3 un qu.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 55.

ROUTE DE PARIS À BREST,

Par Alençon et Rennes, 75 postes un quart.

De PARIS à ALENÇON (<i>voy. n.° 14</i>).....	23 trois q.
ALENÇON* à Saint-Denis (Orne).....	1 et dem.
Le 3.° cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Saint-Denis à Prez-en-Pail.....	1 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
Prez-en-Pail au Ribay.....	2.
Ribay à Mayenne.....	2 un qu.
Le 3.° cheval pour l'année, de Mayenne au Ribay, sans réciprocity.	
Mayenne à Martigné.....	2.
Martigné à LAVAL.....	2.
LAVAL à la Gravelle.....	2 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Gravelle à Vitré.....	2.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
Vitré à Châteaubourg.....	2.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Châteaubourg à Noyal.....	1 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Noyal à RENNES.....	1 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De RENNES à Pacé.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pacé à Bedé.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bedé à Montauban (Ille-et-Vilaine).....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montauban à Broons.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Broons à Langouedre.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Langouedre à Lamballe.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lamballe à SAINT-BRIEUX.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
SAINTE-BRIEUX à Chatelaudren.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chatelaudren à Guingamp.....	1 et dem.
Guingamp à Belle-Ile-en-terre.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocity, de Belle-Ile-en-terre à Guingamp, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
Belle-Ile-en-terre au Pontou.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity, de Belle-Ile-en-terre au Pontou, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
Pontou à Morlaix.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Morlaix à Landiviziau.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Landiviziau à Landerneau.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Landerneau à Brest*.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Verneuil à Caen, 16 postes un quart.</i>	
De Verneuil à Chandé.....	1 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Chandé à l'Aigle	1.
L'Aigle à Sainte-Gauburge	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sainte-Gauburge à Nonant	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Nonant à Argentan	2 et dem.
Argentan à CAEN (voy. n. ^o 202)	7.
<i>De Rennes à Saint-Malo, par Dol, 9 postes.</i>	
De RENNES à Hedé	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hédé à Combourg	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Combourg à Dol	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Dol à Saint-Malo	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Rennes à Saint-Malo, par Châteauneuf, 8 p.</i>	
De RENNES à Hedé	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hédé à Saint-Pierre-de-Plesguen	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
S. ^t -Pierre-de-Plesguen à Châteauneuf (Ille-et-Vil.)	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Châteauneuf à Saint-Malo	1 et dem.
<i>Et pendant la hauteur de la marée, 2 postes.</i>	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Morlaix à Guingamp, 7 postes trois quarts.</i>	
De Morlaix à Plestin	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Plestin à Lannion	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lannion à Guingamp	3 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 56.	
I. ^{re} ROUTE DE PARIS À BRUGES, Chef-lieu de la Lys,	
<i>Par Douay, Lille et Menin, 36 postes et demie.</i>	
De PARIS à Péronne (voy. n.° 10).....	16 trois q.
Péronne à Fins.....	2.
Fins à Bonavy.....	1 et dem.
Bonavy à Cambray.....	1 et dem.
Cambray à Bac-Aubencheul.....	1 et dem.
Bac-Aubencheul à Douay*.....	1 trois q.
Douay* à Pont-à-Marcq.....	2 et dem.
Pont-à-Marcq à LILLE*.....	1 et dem.
LILLE* à Menin.....	2.
Menin à Thourout.....	3 et dem.
Thourout à BRUGES.....	2.
COMMUNICATIONS	
<i>De Menin à Furnes, 7 postes trois quarts.</i>	
De Menin à Ypres.....	2 un qu.
Ypres à Rousbrugge.....	2 trois q.
Rousbrugge à Furnes.....	2 trois q.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour 6 mois.</i>	
<i>De Thourout à Ostende, 3 postes.</i>	
De Thourout à Ghistel.....	2.
Ghistel à Ostende.....	1.
<i>De Bruges à Lille, 8 postes un quart.</i>	
De BRUGES à Pitthem.....	2 et dem.
Pitthem à Courtray.....	2 et dem.
Courtray à Menin.....	1 un qu.
Menin à LILLE*.....	2.
<i>De Bruges à Anvers, 12 postes.</i>	
De BRUGES à Écloo.....	3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Écloo à GAND*	2 et dem.
GAND* à Lokeren	2 et dem.
Lokeren à Saint-Nicolas	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Nicolas à la Tête-de-Flandre	2 un qu.
<i>Nota.</i> Les Courriers s'embarquent à la Tête-de-Flandre, pour se rendre à Anvers.	
De BRUGES à Ghistel	2 trois q.
N. ^o 57.	
2. ^e ROUTE DE PARIS À BRUGES, Chef-lieu de la Lys, <i>Par Valenciennes et Courtray, 38 postes.</i>	
De PARIS à Valenciennes (voy. n. ^o 10)	25 trois q.
Valenciennes à Saint-Amand	1 et dem.
Saint-Amand à Tournay	2 un qu.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Tournay à Courtray	3 et dem.
Courtray à Pitthem	2 et dem.
Pitthem à BRUGES	2 et dem.
N. ^o 58.	
1. ^{re} ROUTE DE PARIS À BRUXELLES, Chef-lieu de la Dyle, <i>Par Péronne, Valenciennes et Mons, 36 p. trois q.</i>	
De PARIS à BRUXELLES (voy. n. ^o 10)	36 trois q.
COMMUNICATIONS	
<i>De Bruxelles à Mons, 8 postes.</i>	
De BRUXELLES* à Nivelles	3 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nivelles à Haine-Saint-Pierre	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Haine-Saint-Pierre à MONS*	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Nivelles à Sombref.....	2 trois q.
De Nivelles à Genappe.....	2.
N.° 59.	
2.° ROUTE DE PARIS À BRUXELLES, Chef-lieu de la Dyle, <i>Par Saint-Quentin, Valenciennes et Leuze,</i> 37 postes.	
De PARIS à Valenciennes (voy. n.° 10).....	25 trois q.
Valenciennes à Nord-Libre.....	1 et dem.
Nord-Libre à Leuze.....	2 un qu.
Leuze à Ath.....	1 et dem.
Ath à Enghien.....	2 un qu.
Enghien à Hal.....	1 trois q.
Hal à BRUXELLES*.....	2.

COMMUNICATIONS

<i>De Bruxelles à Givet, 12 postes trois quarts.</i>	
De BRUXELLES* à Genappe.....	3 et dem.
Genappe à Charleroy.....	2 trois q.
Charleroy à Philippeville.....	4.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Philippeville à Givet.....	2 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Valenciennes à Douay, 4 postes et demie.</i>	
De Valenciennes à Bouchain.....	2.
Bouchain à Douay*.....	2 et dem.

N.° 60.

1.° ROUTE DE PARIS À CAEN,
Chef-lieu du Calvados,

Par Évreux, 27 postes trois quarts.

De PARIS* à Nanterre.....	1 et dem.
---------------------------	-----------

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Nanterre à Saint-Germain-en-Laye.....	1 et dem.
Saint-Germain-en-Laye à Triel.....	1 et dem.
Triel à Meulan.....	1.
Meulan à Mantes.....	2.
Mantes à Bonnières.....	1 et dem.
Bonnières à Pacy-sur-Eure.....	2.
Pacy à ÉVREUX.....	2.
ÉVREUX à la Commanderie.....	2 un qu.
La Commanderie à la Rivière-Thibouville.....	2.
La Rivière-Thibouville au Marché-Neuf.....	1 et dem.
Marché-Neuf à l'Hôtellerie.....	1 trois q.
L'Hôtellerie à Lisieux.....	1 et dem.
Lisieux à Estrées.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Estrées à Moul.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Moul à CAEN.....	2.

2.^e ROUTE DE PARIS À CAEN,

Par Pontoise et Rouen, 31 postes trois quarts.

De PARIS à ROUEN (voy. n. ^o 105).....	15 trois q.
ROUEN à Lisieux (voy. n. ^o 229).....	10 un qu.
Lisieux à CAEN (voy. n. ^o 228).....	5 trois q.

3.^e ROUTE DE PARIS À CAEN,

Par Saint-Germain-en-Laye et Rouen, 33 p. un q.

De PARIS à Bonnières (voy. n. ^o 60).....	9.
Bonnières à ROUEN (voy. n. ^o 106).....	8 un qu.
ROUEN à Lisieux (voy. n. ^o 229).....	10 un qu.
Lisieux à CAEN (voy. n. ^o 228).....	5 trois q.

COMMUNICATIONS

De Mantes à Pont-Chartrain, 3 p. trois quarts.

De Mantes à Septeuil.....	1 un qu.
Septeuil à Pont-Chartrain.....	2 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Houdan à Septeuil.	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Lisieux à Falaise, 6 postes et demie.</i>	
De Lisieux à Estrééz.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Estrééz à Canon.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Canon à Falaise.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 61.ROUTE DE PARIS À CAHORS,
Chef-lieu du Lot,*Par Orléans et Limoges, 76 postes et demie.*

De PARIS à CAHORS (voy. n. ^o 4)	76 et dem.
--	------------

N.^o 62.I.^{re} ROUTE DE PARIS À CALAIS,*Par Chantilly, Amiens et Abbeville, 34 p. et demie.*

De PARIS à Abbeville (voy. n. ^o 1. ^{er})	20 trois q.
Abbeville à Nouvion.	1 et dem.
Nouvion à Nampont.	2.
Nampont à Montreuil-sur-mer.	1 et dem.
Montreuil-sur-mer à Cormont.	1 et dem.
Cormont à Samer.	1.
Samer à Boulogne-sur-mer.	2.
Boulogne-sur-mer à Marquise.	1 trois q.
Marquise au Haut-Buisson.	1.
Haut-Buisson à Calais *	1 et dem.

COMMUNICATIONS

<i>De Boulogne-sur-mer à Saint-Omer, 6 p. et demie.</i>	
De Boulogne-sur-mer à Colombercq.	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Colembercq à la Motte-Bayenghem	2 un qu.
La Motte-Bayenghem à Saint-Omer	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Saint-Omer à la Motte-Bayenghem, sans réciprocité.	

De Montreuil-sur-mer à Hesdin 2 et dem.

N.^o 63.

2.^e ROUTE DE PARIS À CALAIS,

Par Beauvais, Amiens et Abbeville, 35 p. trois qu.

De PARIS à Abbeville (voy. n. ^{os} 1 et 2)	20 trois q.
Abbeville à Canchy	1.
Canchy à Hesdin	3.
Hesdin à Fruges	2.
Fruges à Avroult	2.
Avroult à Saint-Omer	2.
Saint-Omer à la Recousse	2.
La Recousse à Ardres	1.
Ardres à Calais*	2.

N.^o 64.

3.^e ROUTE DE PARIS À CALAIS,

Par Péronne, Arras et Saint-Omer, 35 p. trois qu.

De PARIS à Péronne (voy. n. ^o 10)	16 trois q.
Péronne à ARRAS (voy. n. ^o 26)	5 et dem.
ARRAS* à Souchez	1 et dem.
Souchez à Béthune	2.
Béthune à Lillers	1 et dem.
Lillers à Aire	1 et dem.
Aire à Saint-Omer	2.
Saint-Omer à la Recousse	2.
La Recousse à Ardres	1.
Ardres à Calais*	2.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATIONS

De Calais à Lille, 13 postes et demie.

De Calais* à Ardres.....	2.
Ardres à la Recousse.....	1.
La Recousse à Saint-Omer.....	2.
Saint-Omer à Cassel.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Cassel à Bailleul.....	2 et dem.
Bailleul à Armentières.....	1 et dem.
Armentières à LILLE*.....	2.

De Saint-Omer à Dunkerque, 6 postes et demie.

De Saint-Omer à la Recousse.....	2.
La Recousse à Gravelines.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Gravelines à Dunkerque*.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

D'Ardres à Marquise.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 65.4.^e ROUTE DE PARIS À CALAIS,

Par Amiens, Arras et Saint-Omer, 36 p. trois qu.

De PARIS à AMIENS (voy. n. ^o 1. ^{er}).....	15 et dem.
AMIENS à ARRAS (voy. n. ^o 27).....	7 trois q.
ARRAS à Calais (voy. n. ^o 64).....	13 et dem.

N.^o 66.ROUTE DE PARIS À CARCASSONNE,
Chef-lieu de l'Aude,

Par Limoges et Montauban, 102 p. un quart.

De PARIS à MONTAUBAN (voy. n. ^o 4).....	84 un qu.
--	-----------

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De MONTAUBAN à TOULOUSE (<i>voy. n.° 13</i>).....	6 un qu.
TOULOUSE* à Castanet.....	1 et dem.
Castanet à Baziége.....	1 et dem.
Baziége à Villefranche.....	1 et dem.
Villefranche à Castelnaudary.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Castelnaudary à Villepinte.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Villepinte à Alzonne.....	1.
Alzonne à CARCASSONNE.....	2 un qu.
N.° 67.	
ROUTE DE PARIS À CAUTERETS,	
<i>Par Limoges et Tarbes, 113 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (<i>voy. n.° 4</i>).....	84 un qu.
MONTAUBAN à AUCH (<i>voy. n.° 29</i>).....	14 trois q.
AUCH à TARBES (<i>voy. n.° 38</i>).....	8 un qu.
TARBES à Pierrefitte (<i>voy. n.° 39</i>).....	5.
Pierrefitte à Cauterets.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval réciproquement pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
N.° 68.	
ROUTE DE PARIS À CHAALONS,	
Chef-lieu de la Marne,	
<i>Par Meaux, 21 postes.</i>	
De PARIS à CHAALONS (<i>voy. n.° 40</i>).....	21.
N.° 69.	
ROUTES DE PARIS À CHAMBERY,	
Chef-lieu du Mont-Blanc.	
<i>1.^{re} Route, par Melun, Auxerre et Lyon, 73 p. un qu.</i>	
De PARIS à LYON (<i>voy. n.° 6</i>).....	58 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De LYON* à Bron	I un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Bron à Saint-Laurent-des-Mûres	I.
Saint-Laurent-des-Mûres à la Verpillière	I et dem.
La Verpillière à Bourgoin	I et dem.
Bourgoin à la Tour-du-Pin	2.
La Tour-du-Pin au Gaz	I.
Gaz au Pont-de-Beauvoisin	I un qu.
Pont-de-Beauvoisin aux Échelles-de-Savoie	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Échelles-de-Savoie à Saint-Thibault-de-Coux	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Thibault-de-Coux à CHAMBÉRY	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
2. ^e Route, par Troyes, Dijon et Genève, 74 postes.	
De PARIS à TROYES (voy. n. ^o 41)	19 et dem.
TROYES à DÔLE (voy. n. ^o 45)	23 trois q.
DÔLE à GENÈVE (voy. n. ^o 97)	19.
GENÈVE à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 234)	11 trois q.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Grenoble à Chambéry, 9 postes.</i>	
De GRENOBLE à Lumbin	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lumbin à Chapareillan	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chapareillan à CHAMBÉRY	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
<i>Du Gaz à Grenoble, 6 postes et demie.</i>	
Du Gaz à Montferrat	I.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Montferrat au Gaz, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Montferrat à Voiron.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Voiron à Montferrat.	
Voiron à Voreppe.....	1 et dem.
Voreppe à GRENOBLE.....	2.
N. ^o 70.	
ROUTE DE PARIS À CHARTRES, Chef-lieu d'Eure-et-Loir, <i>Par Versailles, 10 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à CHARTRES (<i>voy. n.^o 20</i>).....	10 trois q.
COMMUNICATIONS	
<i>De Versailles à Louvres, 5 postes et demie.</i>	
De VERSAILLES* à Sèvre.....	1.
Sèvre à Saint-Denis.....	2.
Saint-Denis à Louvres.....	2 et dem.
—————	
De VERSAILLES* à Saint-Germain-en-Laye*.....	1 et dem.
N. ^o 71.	
ROUTE DE PARIS À CHÂTEAUROUX, Chef-lieu de l'Indre, <i>Par Orléans, 32 postes et demie.</i>	
De PARIS à CHÂTEAUROUX (<i>voy. n.^o 4</i>).....	32 et dem.
N. ^o 72.	
ROUTE DE PARIS À CHAUMONT-EN-BASSIGNY, Chef-lieu de la Haute-Marne, <i>Par Troyes, 30 postes et demie.</i>	
De PARIS à CHAUMONT-EN-BASSIGNY (<i>voy. n.^o 41</i>).....	30 et dem.
COMMUNICATION	
<i>De Chaumont-en-Bassigny à Mirecourt, 12 postes.</i>	
De CHAUMONT à Mandres.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mandres à Montigny.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Montigny à Mandres, sans réciprocité.	
Montigny à Bourbonne-Ies-Bains.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourbonne-Ies-Bains à Lignéville.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lignéville à Mirecourt.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 73.	
ROUTE DE PARIS À CHIAVARI,	
Chef-lieu des Apennins, 139 postes un quart.	
De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à CHIAVARI (voy. n. ^o 89).....	66.
N. ^o 74.	
ROUTE DE PARIS À CLERMONT,	
Chef-lieu du Puy-de-Dôme,	
<i>Par Nevers et Moulins, 47 postes et demie.</i>	
De PARIS à Fontainebleau (voy. n. ^o 7).....	7 un qu.
Fontainebleau à MOULINS (voy. n. ^o 8).....	28 trois q.
MOULINS à Châtel-Neuve.....	2 et dem.
Châtel-Neuve à Saint-Pourçain.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Pourçain au Vernet.....	1 un qu.
Vernet à Gannat.....	2.
Gannat à Aigueperse.....	1.
Aigueperse à Riom.....	1 trois q.
Riom à CLERMONT.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 75.	
ROUTES DE PARIS À COBLENTZ, Chef-lieu de Rhin-et-Moselle.	
<i>1.ª Route, par Luxembourg et Trèves, 62 p. trois q.</i>	
De PARIS à CHAALONS (<i>voy. n.° 40</i>).....	21.
CHAALONS* au Pont-de-Somme-Vesle.....	2.
Pont-de-Somme-Vesle à Orbeval.....	2.
Orbeval à Sainte-Menehould.....	1.
Sainte-Menehould à Clermont-en-Argonne....	2.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Clermont-en-Argonne à Domballe.....	1 un qu.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Domballe à Verdun.....	2.
Verdun à Étain.....	2.
Étain à Spincourt.....	1 et dem.
Spincourt à Longuyon.....	1 et dem.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Longuyon à Longwy.....	2.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Longwy à LUXEMBOURG.....	4 et dem.
LUXEMBOURG à Roodt.....	1 trois q.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Roodt à Greven-Macker.....	1 un qu.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Greven-Macker à TRÈVES.....	2.
TRÈVES à Hetzenrath.....	2 et dem.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Hetzenrath à Wittlich.....	2.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Wittlich à Lutzerath.....	3 et dem.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Lutzerath à Kaisersesch.....	2.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Kaisersesch à Polch.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Polch à COBLENTZ.....	3.
<i>2.^e Route, par Reims et Mézières, 67 p. un quart.</i>	
De PARIS à Soissons (voy. n. ^o 9).....	12 et dem.
Soissons à MÉZIÈRES (voy. n. ^o 132).....	17.
MÉZIÈRES à LUXEMBOURG (voy. n. ^o 118).....	17 trois q.
LUXEMBOURG à COBLENTZ (voy. n. ^o 75).....	20.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Verdun à Luxembourg, par Metz, 15 p. et demie.</i>	
De Verdun à Manheule.....	2.
Manheule à Harville.....	1 un qu.
Harville à Mars-la-Tour.....	1 et dem.
Mars-la-Tour à Gravelotte.....	1 un qu.
Gravelotte à METZ*.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Metz à Gravelotte, sans réciprocité.	
METZ* à Mondelange.....	2.
Mondelange à Thionville.....	1 et dem.
Thionville à Frisange.....	2.
Frisange à LUXEMBOURG.....	1 trois q.
<i>De Metz à Phalsbourg, 12 postes et demie.</i>	
De METZ* à Courcelles-Chaussy.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Courcelles à Fouligny.....	1.
Fouligny à Saint-Avold.....	2.
Saint-Avold à Puttelange.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Puttelange à Sarreunion.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Sarreunion à Druling.....	1 et dem.
Druling à Phalsbourg.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Puttelange à Altrof	2.
De Sarreunion à Sarreguemines	2 et dem.
Sarreguemines à Sarrebruck	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Sarrelibre à Nancy, 12 postes et demie.</i>	
De Sarrelibre à Uberhernn	1 et dem.
Uberhernn à Saint-Avold	2.
Saint-Avold à Altrof	2.
Altrof à Dieuze	2.
Dieuze à Moyenvic	1 et dem.
Moyenvic à Champenoux	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Champenoux à NANCY*	1 et dem.
<i>De Saint-Avold à Deux-Ponts, 11 postes.</i>	
De Saint Avold à Puttelange	2
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Puttelange à Sarreguemines	1 et dem.
Sarreguemines à Rorbach (Moselle)	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rorbach à Bitche	2.
Bitche à Eschweiler	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Eschweiler à Deux-Ponts	2.

N.° 76.

ROUTE DE PARIS À COLMAR,
Chef-lieu du Haut-Rhin,*Par Chaalons, Nancy et Schelestat, 60 postes un qu.*

De PARIS à BAR-SUR-ORNAIN (voy. n.° 40)	31 et dem.
BAR-SUR-ORNAIN à Ligny	2.
Ligny à Saint-Aubin	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Aubin à Void.....	I <i>trois q.</i>
Void à Laye.....	I <i>et dem.</i>
Laye à Toul.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Toul à Laye, sans réciprocité.	
Toul à Velaine.....	I <i>et dem.</i>
Velaine* à NANCY*.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
NANCY* à Domballe.....	2.
Domballe à Lunéville.....	I <i>et dem.</i>
Lunéville à Ménil-Flin.....	2.
Ménil-Flin à Raon-l'Étape.....	2 <i>un qu.</i>
Raon-l'Étape à Saint-Diey.....	2.
Saint-Diey à Gemaingotte.....	I <i>et dem.</i>
Gemaingotte à Sainte-Marie-aux-Mines.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sainte-Marie-aux-Mines à Schelestat.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Schelestat à Sainte- Marie-aux-Mines, sans réciprocité.	
Schelestat à Ostheim.....	I <i>et dem.</i>
Ostheim à COLMAR.....	I <i>un qu.</i>
COMMUNICATIONS	
<i>De Nancy à Phalsbourg, 10 postes et demie.</i>	
De NANCY* à Champenoux.....	I <i>et dem.</i>
Champenoux à Moyenvic.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Moyenvic à Dieuze.....	I <i>et dem.</i>
Dieuze à Loudrefing.....	I <i>et dem.</i>
Loudrefing à Fénéstrange.....	I <i>et dem.</i>
Fénéstrange à Phalsbourg.....	2 <i>et dem.</i>
De Sarreunion à Fénéstrange.....	I <i>et dem.</i>
De Schelestat à Marckolsheim.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>De Phalsbourg à Beinheim, 8 postes un quart.</i>	
De Phalsbourg à Saverne.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saverne à Phalsbourg, sans réciprocité.	
Saverne à Hochfeld.....	1 trois q.
Hochfeld à Haguenau.....	2.
Haguenau à Beinheim.....	3.
N. ^o 77.	
ROUTE DE PARIS À COLOGNE,	
<i>Par Liège et Aix-la-Chapelle, 61 postes un qu.</i>	
De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (voy. n. ^o 9).....	52 et dem.
AIX-LA-CHAPELLE à Juliers.....	3 un qu.
Juliers à Bergheim.....	2 et dem.
Bergheim à Cologne.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 78.	
ROUTE DE PARIS À CONI,	
<i>Chef-lieu de la Stura, 116 postes et demie.</i>	
De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à TURIN (voy. n. ^o 89).....	33 un qu.
TURIN* à Carignan (Pô).....	2 un qu.
Carignan à Morette.....	2 un qu.
Morette à Saluces.....	1 et dem.
Saluces à Busca.....	1 trois q.
Busca à Coni.....	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>De Turin à Coni, par Savillan, 9 postes trois qu.</i>	
De TURIN* à Carignan (Pô).....	2 un qu.
Carignan à Raconis.....	2 un qu.
Raconis à Savillan.....	1 et dem.
Savillan à Cental.....	2 un qu.
Cental à CONI.....	1 et dem.
N.° 79.	
ROUTE DE PARIS À DIGNE, Chef-lieu des Basses-Alpes,	
<i>Par Lyon et Grenoble, 95 postes un quart.</i>	
De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.
LYON à Bourgoin (voy. n.° 69).....	5 un qu.
Bourgoin à Éclose.....	1 et dem.
Le 3.° cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Éclose à la Frette.....	2.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Frette à Rives.....	1 et dem.
Rives à Voreppe.....	1 et dem.
Le 3.° cheval pour l'année, de Voreppe à Rives, sans réciprocité.	
Voreppe à GRENOBLE.....	2.
GRENOBLE à Vizille.....	1 trois q.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Vizille à la Frey.....	1.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
La Frey à la Mure.....	1 et dem.
Le 3.° cheval pour l'année, sans réciprocité.	
La Mure aux Souchons.....	1 trois q.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Souchons à Corps.....	1 trois q.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Corps à la Guinguette-de-Boyer.....	1 trois q.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Guinguette à Brutinet	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Brutinet à GAP	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>Nota.</i> De Gap à Digne , les postes ne sont pas montées.	
GAP à la Saulce	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Saulce à Rourebeau	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rourebeau à Sisteron	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sisteron à Lescale	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lescale aux Grillons	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Grillons à DIGNE	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

De Digne à Brignolles, 12 postes et demie.

Nota. Cette communication , quoique marquée sur la carte , n'est pas montée.

De DIGNE à Mezel	1 et dem.
Mezel à la Begude-Blanche	1 et dem.
La Begude à Riez	2.
Riez à Quinson	2 et dem.
Quinson à Barjols	2 et dem.
Barjols à Brignolles	2 et dem.

De Riez à Aix, 7 postes.

Nota. Cette communication n'est pas montée.

De Riez à Greoux	2 et dem.
Greoux à Saint-Paul	1 un qu.
Saint-Paul à Peyrolles	1 et dem.
Peyrolles à Aix	1 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 80.

1.^{re} ROUTE DE PARIS À DIJON,

Chef-lieu de la Côte-d'Or,

Par Troyes, 37 postes trois quarts.

De PARIS à TROYES (<i>voy. n.° 41</i>).....	19 et dem.
TROYES à DIJON (<i>voy. n.° 45</i>).....	18 un qu.

N.° 81.

2.^e ROUTE DE PARIS À DIJON,

Chef-lieu de la Côte-d'Or,

Par Joigny, 38 postes.

De PARIS à Joigny (<i>voy. n.° 6</i>).....	17 un qu.
Joigny à Esnon.....	2.
Esnon à Saint-Florentin.....	1 et dem.
Saint-Florentin à Flogny.....	1 et dem.
Flogny à Tonnerre.....	1 trois q.
Tonnerre à Ancy-le-Franc.....	2.
Ancy-le-Franc à Aizy-sur-Armançon.....	1 trois q.
Aizy-sur-Armançon à Montbard.....	1 et dem.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.</i>	
Montbard à Villeneuve-les-Couvers.....	2 et dem.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.</i>	
Villeneuve-les-Couvers à Chanceaux.....	1 et dem.
<i>Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.</i>	
Chanceaux à Saint-Seine.....	1 et dem.
<i>Le 3.^e cheval pour l'année, sans réciprocité.</i>	
Saint-Seine au Val-de-Suzon.....	1 un qu.
Val-de-Suzon à DIJON.....	2.

3.^e Route, par Melun, Auxerre et Rouvray,

38 postes trois quarts.

De PARIS à Rouvray (<i>voy. n.° 6</i>).....	29.
---	-----

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Rouvray à Maison-Neuve (Côte-d'Or).....	2.
Maison-Neuve à Vitteaux.....	2.
Vitteaux à la Chaleur.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
La Chaleur au Pont-de-Pany.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, du Pont-de-Pany à la Chaleur, sans réciprocité.	
Pont-de-Pany à DIJON.....	2 et dem.

N.^o 82.

ROUTE DE PARIS À DOUAY,

Par Roye et Péronne, 25 postes.

De PARIS à Cambray (voy. n. ^o 10).....	21 trois q.
Cambray à Bac-Aubencheul.....	1 et dem.
Bac-Aubencheul à Douay*.....	1 trois q.

COMMUNICATIONS

De Douay à Tournay, 4 postes.

De Douay* à Orchies.....	2.
Orchies à Tournay.....	2.

De Douay à Béthune, 4 postes trois quarts.

De Douay* à Lens.....	2 et dem.
Lens à Béthune.....	2 un qu.

De Béthune à Lille, 4 postes et demie.

De Béthune au Waquet.....	2 et dem.
Waquet à LILLE*.....	2.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 83.

ROUTE DE PARIS À DRAGUIGNAN,

Chef-lieu du Var,

Par Lyon et Aix, 110 postes un quart.

De PARIS à Aix (<i>voy. n.° 6</i>).....	98 et dem.
Aix à la Galinière.....	1 et dem.
La Galinière à la Grande-Pugère.....	1 trois q.
La Grande-Pugère à Tourves.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Tourves à Brignolles.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Brignolles à Flassans.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Flassans au Luc.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Luc à Vidauban.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

Nota. Le Maître de poste de Vidauban conduit à DRAGUIGNAN.

COMMUNICATION

De Vidauban au Muy.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 84.

ROUTE DE PARIS À DUNKERQUE,

Par Amiens, Arras et Lille, 38 postes et demie.

De PARIS à Péronne (<i>voy. n.° 10</i>).....	16 trois q.
Péronne à LILLE (<i>voy. n.° 56</i>).....	12 un qu.
LILLE* à Armentières.....	2.
Armentières à Bailleul.....	1 et dem.
Bailleul à Cassel.....	2 et dem.
Cassel à Bergues.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Bergues à Cassel, sans réciprocity.	
Bergues à Dunkerque.....	1.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 85.

ROUTE DE PARIS À DUSSELDORFF,

62 postes.

De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (<i>voy. n.° 9</i>).....	52 un qu.
AIX-LA-CHAPELLE à Juliers.....	3 un qu.
Juliers à Furth.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Furth à Neuss.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Neuss à DUSSELDORFF (<i>Poste étrangère</i>).....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	

COMMUNICATIONS

De DUSSELDORFF à	{	Dormagen.....	2.
		Creveld.....	2.
		Hochstras.....	4.

N.° 86.

1.^{re} ROUTE DE PARIS À ÉPINAL,

Chef-lieu des Vosges,

Par Domremy, 48 postes.

De PARIS à BAR-SUR-ORNAIN (<i>voy. n.° 40</i>).....	31 et dem.
BAR-SUR-ORNAIN à Ligny.....	2.
Ligny à Houdelaincourt.....	2 et dem.
Houdelaincourt à Domremy.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Domremy à Neufchâteau.....	1 un qu.

De Neufchâteau

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Neufchâteau à Chatenoy.....	1 et dem.
Chatenoy à Mirecourt.....	3.
Mirecourt à Darnieulle.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Darnieulle à ÉPINAL.....	1 un qu.

COMMUNICATION

De Mirecourt à Charmes.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 87.2.^e ROUTE DE PARIS À ÉPINAL,
Chef-lieu des Vosges,*Par Nancy, 50 postes un quart.*

De PARIS à BAR-SUR-ORNAIN (voy. n. ^o 40).....	31 et dem.
BAR-SUR-ORNAIN à NANCY (voy. n. ^o 76).....	10 trois q.
NANCY* à Flavigny.....	1 trois q.
Flavigny à Rôville.....	1 trois q.
Rôville à Charmes.....	1 et dem.
Charmes à Igney.....	1 et dem.
Igney à ÉPINAL.....	1 et dem.

N.^o 88.ROUTE DE PARIS À ÉVREUX,
Chef-lieu de l'Eure,*Par Mantes, 13 postes.*

De PARIS à ÉVREUX (voy. n. ^o 60).....	13.
--	-----

N.^o 89.1.^{re} ROUTE DE PARIS À FLORENCE,*Par Alexandrie et Gênes, 172 postes un quart.*

De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.
---	-------------

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De LYON à CHAMBÉRY (<i>voy. n.° 69</i>).....	14 <i>et dem.</i>
CHAMBÉRY à Montmeillant.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Montmeillant à Maltaverne.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Maltaverne à Aiguebelle.....	1 <i>et dem.</i>
Aiguebelle à la Chapelle (Mont-Blanc).....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Chapelle à Saint-Jean-de-Maurienne.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Jean-de-Maurienne à Saint-Michel.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Michel à Modane.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Modane au Verney.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	
Verney à Lans-le-Bourg.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	
Lans-le-Bourg au Mont-Cénis.....	3.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Mont-Cénis à Molaret.....	3.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Molaret au Mont-Cénis.	
Molaret à Suze.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Suze à Molaret.	

Nota. Le prix des chevaux de poste de Lans-le-Bourg à Suze exclusivement, et de Molaret à Lans-le-Bourg inclusivement, sera en hiver, depuis le 1.^{er} novembre jusqu'au 1.^{er} avril, double du prix fixé pendant les autres mois.

Les postillons, chevaux et mulets de renfort seront payés à raison de 75 centimes pour les guides et de 1 fr. 50 cent.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

par poste pour chaque cheval ou mulet, dans les proportions suivantes :

De Lans-le-Bourg au Mont-Cénis, sans réciprocity ;

De Molaret au Mont-Cénis, sans réciprocity ;

De Suze à Molaret, sans réciprocity.

Chevaux de renfort.

CABRIOLETS. Un cabriolet, chargé d'une ou deux personnes, un cheval ;

Chargé de trois personnes, deux chevaux et un postillon ;

Chargé de quatre personnes, trois chevaux et un postillon.

LIMONIÈRES. Une limonière chargée de deux personnes, deux chevaux et un postillon ;

Chargée de trois et quatre personnes, trois chevaux et un postillon.

BERLINES. Une berline chargée de trois et quatre personnes, deux chevaux et un postillon.

N. B. Les cabriolets à quatre roues et à glaces payent comme les limonières ; ceux à quatre roues et à soufflet sont assimilés aux cabriolets à deux roues.

De Suze à Saint-Georges (Pô).....	I et dem.
Saint-Georges à Saint-Antonin.....	I.
Saint-Antonin à Avillian.....	I et dem.
Avillian à Rivoli.....	I et dem.
Rivoli à TURIN*.....	I trois q.
TURIN* à Truffarel.....	I et dem.
Truffarel à Poirin.....	I et dem.
Poirin à Dusin.....	I et dem.
Dusin à la Gambetta.....	I et dem.
La Gambetta à Asti.....	I et dem.
Asti à Annone.....	I et dem.
Annone à Féliissan.....	I et dem.
Féliissan à ALEXANDRIE.....	2 un qu.
ALEXANDRIE à Novi.....	3 et dem.
Novi à Voltaggio.....	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement, pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Voltaggio à Campo-Marone	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement, pour l'année.	
Campo-Marone à GÈNES*	2 un qu.
GÈNES à Recco	3.
Recco à Rappallo	1 et dem.
Rappallo à CHIAVARI	1 trois q.
CHIAVARI à Braco	2 trois q.
Braco à Mattarana	1 et dem.
Mattarana à Borghett.	1 et dem.
Borghett à la Spezia	3.
La Spezia à Sarzane	1 et dem.
Sarzane à Lavenza	1 et dem.
Lavenza à Massa	1 et dem.
Massa à Pietra-Santa	1 et dem.
Pietra-Santa à Montramido	1 et dem.
Montramido à Lucques	3.
Il est dû un quart de poste en sus de la distance à la sortie de Lucques.	
Lucques à Pise	3.
Pise aux Fornacette	2.
Les Fornacette à Castel-del-Bosco	1 et dem.
Castel-del-Bosco à la Scala	1 trois q.
La Scala à l'Ambrogiana	1 trois q.
L'Ambrogiana à la Lastra	1 trois q.
La Lastra à FLORENCE*	1 et dem.

COMMUNICATIONS.

De Truffarel à Quiers	1 et dem.
De Poirin à Carignan	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ALEXANDRIE à Valence.....	2 un qu.
Valence à Mortarre.....	3 et dem.
—————	
De Tortone à Serraval.....	3.
—————	
De Lucques* aux Bains.....	3 et dem.
—————	
De la Scala à Cammiano.....	1 trois q.
—————	
De Cammiano à Poggibonsi.....	3 et dem.
<i>Route directe de Florence à Lucques.</i>	
De FLORENCE* à Prato.....	2.
Prato à Pistoie.....	2 trois q.
Pistoie à Buggiano.....	2 un qu.
Buggiano à Lucques*.....	3 et dem.
N.° 90.	
2.° ROUTE DE PARIS À FLORENCE,	
<i>Par Parme et Bologne, 163 postes un quart.</i>	
De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n.° 89).....	46.
ALEXANDRIE à Tortone.....	3.
Tortone à Voguere.....	2 un qu.
Voguere à Casteggio.....	1 un qu.
Casteggio à Broni.....	1 trois q.
Broni à Castel-San-Giovani.....	2.
Castel-San-Giovani à Plaisance.....	3 et dem.
Plaisance à Fiorenzola.....	3 et dem.
Fiorenzola à Borgo-S. ^t -Donino.....	1 trois q.
Borgo-S. ^t -Donino à Castel-Guelfo.....	1 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Castel-Guelfo à Parme.....	I trois q.
<p><i>Nota.</i> La distance de Parme à Castel-Guelfo est réglée ainsi qu'il suit :</p> <p>Une poste trois quarts lorsque le passage du Taro s'exécute au lieu ordinaire ;</p> <p>Trois postes et demie lorsqu'il a lieu au Grugno ;</p> <p>Quatre postes et demie lorsqu'il s'opère à la Martorano.</p>	
Parme à Saint-Ilario.....	I trois q.
Saint-Ilario à Reggio.....	I.
Reggio à Rubbiera.....	I.
Rubbiera à MODÈNE.....	I.
MODÈNE à Castelfranco.....	I.
Castelfranco à Anzola.....	I.
Anzola à BOLOGNE.....	I.
BOLOGNE à Pianoro.....	I et dem.
Pianoro à Lojano.....	I et dem.
Lojano aux Filigare.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval pour l'année, des Filigare à Lojano.	
Les Filigare à Covigliajo.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Covigliajo à Montecarelli.....	2.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures, de Montecarelli à Cavigliajo.	
Montecarelli à Caffaggiolo.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Caffaggiolo à Montecarelli.	
Caffaggiolo à Fontebuona.....	I trois q.
Fontebuona à FLORENCE*.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Florence à Fontebuona.	
N.º 91.	
ROUTE DE PARIS À FOIX, Chef-lieu de l'Arriège,	
<i>Par Limoges et Toulouse, 90 postes et demie.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (voy. n.º 4).....	84 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De MONTAUBAN à TOULOUSE (<i>voy. n.° 13</i>).....	6 un qu.
<i>Nota.</i> La route de Toulouse à Foix n'est pas montée.	

N.° 92.

ROUTE DE PARIS À FONTENAY,
Département de la Vendée,*Par Orléans, Tours et Poitiers, 57 p. trois qu.*

De PARIS à ORLÉANS (<i>voy. n.° 4</i>).....	14 trois q.
ORLÉANS à Croutelle (<i>voy. n.° 5</i>).....	30 et dem.
Croutelle à Lusignan.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lusignan à la Villedieu-du-Perron.....	1 et dem.
La Villedieu-du-Perron à Saint-Maixent.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saint-Maixent à la Villedieu-du-Perron, sans réciprocité.	
Saint-Maixent à la Crèche.....	1.
La Crèche à NIORT.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
NIORT à Oulme.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Oulme à Fontenay (Vendée).....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 93.

I.^{re} ROUTE DE PARIS À GAND,
Chef-lieu de l'Escaut,*Par Péronne, Valenciennes et Leuze, 35 p. trois q.*

De PARIS à Valenciennes (<i>voy. n.° 10</i>).....	25 trois q.
Valenciennes à Nord-Libre.....	1 et dem.
Nord-Libre à Leuze.....	2 un qu.
Leuze à Renaix.....	2.
Renaix à Audenarde.....	1 un qu.
Audenarde à GAND*.....	3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES
N.° 94.	
2.° ROUTE DE PARIS À GAND, Chef-lieu de l'Escaut,	
<i>Par Saint-Quentin, Valenciennes et Mons, 41 p.</i>	
De PARIS à MONS (voy. n.° 24).....	30 trois q.
MONS* à Ath.....	3.
Ath à Grammont.....	2 trois q.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
Grammont à Grotenberg.....	1 et dem.
Grotenberg à Osterzeele.....	1 un qu.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
Osterzeele à GAND*.....	1 trois q.

N.° 95.

ROUTE DE PARIS À GAP,
Chef-lieu des Hautes-Alpes,*Par Lyon et Grenoble, 84 postes trois quarts.*

De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.
LYON à Bourgoin (voy. n.° 69).....	5.
Bourgoin à GAP (voy. n.° 79).....	21.

N.° 96.

ROUTE DE PARIS À GÊNES,

133 postes.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à GÊNES (voy. n.° 89).....	59 trois q.

COMMUNICATIONS.

Route de Gênes à Tortone, 13 postes un quart.

De GÊNES à Campo-Marone.....	2 un qu.
------------------------------	----------

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Campo-Marone à Voltaggio	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement, pour l'année.	
Voltaggio à Novi	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement, pour l'année.	
Novi à Tortone	3.
—————	
De la Spezia à Lerici	1 et dem.
—————	
De Sarzane à Lerici	1 et dem.
<i>Route de Gênes à Nice, 35 p. un quart.</i>	
De GÈNES* à Voltri	3.
Voltri à SAVONE	4 et dem.
SAVONE à Finale	3 trois q.
Finale à la Pietra	1 et dem.
La Pietra à Alassio	3.
Alassio à Diano	3.
Diano à Port-Maurice	1 et dem.
Port-Maurice à Saint-Reme	4 et dem.
Saint-Reme à Vintimille	3.
Vintimille à Menton	1 et dem.
Menton à NICE	6.

N.° 97.

ROUTE DE PARIS À GENÈVE,

Chef-lieu du Léman,

Par Dijon et Dôle, 62 postes un quart.

De PARIS à TROYES (voy. n.° 41) 19 et dem.

NOMS DES RELAIS,	POSTES.
De TROYES à Dôle (voy. n.° 45)	23 trois q.
Dôle à Mont-sous-Vaudrey	2 et dem.
Mont-sous-Vaudrey à Poligny	2 un qu.
Poligny à Champagnole	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, réciproquement.	
Champagnole à Maisonneuve (Jura)	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Maisonneuve à Saint-Laurent (Jura)	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Laurent à Morez	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Morez aux Rousses	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Le 4. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
Les Rousses à la Vattay	1 trois q.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Le 4. ^e cheval pour 6 mois sans réciprocité, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
La Vattay à Gex	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Gex à la Vattay, sans réciprocité.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, sans réciprocité.	
Gex à GENÈVE	2.
Le 3. ^e chev. pour l'année, de Genève à Gex, sans récip.	
N.° 98.	
ROUTE DE PARIS À GRENOBLE, Chef-lieu de l'Isère,	
<i>Par Lyon, 72 postes un quart.</i>	
De PARIS à LYON (voy. n.° 6)	58 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De LYON à Bourgoïn (<i>voy. n.º 69</i>).....	5.
Bourgoïn à GRENOBLE (<i>voy. n.º 79</i>).....	8 et dem.

N.º 99.

ROUTE DE PARIS À GRONINGUE,

Chef-lieu de l'Ems-Occidental, 80 postes et demie.

De PARIS à BRUXELLES (<i>voy. n.º 10</i>).....	36 trois q.
BRUXELLES à AMSTERDAM (<i>voy. n.º 17</i>).....	20 et dem.
AMSTERDAM à GRONINGUE (<i>voy. n.º 30</i>).....	23 un qu.

N.º 100.

1.º ROUTE DE PARIS À GUELDRES,

Par Valenciennes, Mons et Bruxelles, 60 postes.

De PARIS à BRUXELLES (<i>voy. n.º 10</i>).....	36 trois q.
BRUXELLES* à Cortenberg.....	1 trois q.
Cortenberg à Louvain.....	1 et dem.
Louvain à Tirlemont.....	2 un qu.
Tirlemont à Saint-Trond.....	2 un qu.
Saint-Trond à Tongres.....	2 et dem.

Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.

Tongres à MAESTRICHT.....	2.
---------------------------	----

Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.

MAESTRICHT à Beck.....	1 trois q.
------------------------	------------

Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.

Beck à Susteren.....	1 trois q.
----------------------	------------

Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.

Susteren à Ruremonde.....	2 un qu.
---------------------------	----------

Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Ruremonde à Tegelen	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Tegelen à Gueldres	3.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocity.	

N.^o 101.2.^e ROUTE DE PARIS À GUELDRES,

Par Givet, Havelange et Liège, 59 postes trois q.

De PARIS à Dinant (<i>voy. n.^o 9</i>)	35 trois q.
Dinant à Emptine	3 un qu.
Emptine à Havelange	1 et dem.
Havelange à Fraineux	2.
Fraineux à LIÈGE	3.
LIÈGE* à MAESTRICHT	3 un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année; et pour 6 mois, de Maestricht à Liège.	
MAESTRICHT à Gueldres (<i>voy. n.^o 100</i>)	11.

N.^o 102.

ROUTE DE PARIS À GUÉRET,

Chef-lieu de la Creuse,

Par Limoges, 58 postes et demie.

De PARIS à LIMOGES (<i>voy. n.^o 4</i>)	48 trois q.
LIMOGES* à Massey	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Massey à Saint-Léonard	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Léonard à Sauviat	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sauviat à Bourganeuf	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Bourganeuf à Drouille.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Drouille à GUÉRET.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 103.

1.^{re} ROUTE DE PARIS À HAMBOURG,

Par Liège et Wesel, 91 postes et demie.

De PARIS à LIÉGE (<i>voy. n.^o 9</i>).....	47.
LIÉGE à MAESTRICHT.....	3 un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année ; et pour 6 mois, de Maestricht à Liège.	
MAESTRICHT à Gueldres (<i>voy. n.^o 100</i>).....	11.
Gueldres à Wesel.....	3 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Wesel à Burbaum.....	1 un qu.
Burbaum à Dulmen.....	} Postes composées de quatre lieues.
Dulmen à Appelhulsen.....	
Appelhulsen à MUNSTER.....	
MUNSTER à Etting-Mülhe.....	
Etting-Mülhe à Lengerich.....	
Lengerich à OSNABRUCK.....	
OSNABRUCK à Boomte.....	
Boomte à Diepholz.....	
Diepholz à Suhlingen.....	
Suhlingen à Nienbourg.....	
Nienbourg à Rethem.....	
Rethem à Wisselhovede.....	
Wisselhovede à Velle.....	
Velle à Haarbours.....	
Haarbours à HAMBOURG.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 104.

2.º ROUTE DE PARIS À HAMBOURG,

Par Aix-la-Chapelle et Dusseldorff, 97 postes.

De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (<i>voy. n.º 9</i>)	52 et dem.
AIX-LA-CHAPELLE à Juliers	3 un qu.
Juliers à Furth	3.
Le 3.º cheval réciproquement pour 6 mois.	
Furth à Neuss	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour 6 mois.	
Neuss à DUSSELDORFF	1 et dem.
Le 3.º cheval pour 6 mois, sans réciprocity.	
DUSSELDORFF à Duisbourg	} <i>P. comp. de 4 lieues.</i>
Duisbourg à Auber-hausen	
Auber-hausen à Dorsten	
Dorsten à Halteren	
Halteren à Dulmen	
Dulmen à HAMBOURG (<i>voy. n.º 103</i>)	
	2 et dem.
	1 et dem.
	3.
	2 et dem.
	1 et dem.
	23 trois q.

N.º 105.

1.º ROUTE DE PARIS AU HAVRE,

Par Pontoise et Rouen, 26 postes un quart.

De PARIS* à Saint-Denis	1.
Saint-Denis à Franconville	1 et dem.
Franconville à Pontoise	1 et dem.
Pontoise au Bordeau-de-Vigny	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bordeaux-de-Vigny à Magny.....	1 <i>et dem.</i>
Magny aux Thilliers.....	2.
Thilliers à Écouis.....	2.
Écouis à Bourg-Baudouin..	1 <i>trois q.</i>
Bourg-Baudouin à la Forge-Féret.....	1.
La Forge-Féret à ROUEN*.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Rouen à la Forge-Féret, sans réciprocité.	
ROUEN* à Barentin.....	2.
Barentin à Yvetot.....	2 <i>un qu.</i>
Yvetot à Aliquerville.....	1 <i>et dem.</i>
Aliquerville à Bolbec.....	1 <i>un qu.</i>
Bolbec à la Botte.....	1 <i>et dem.</i>
La Botte au Havre*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

<i>De Pontoise à Neufchâtel, 11 postes trois quarts.</i>	
De Pontoise à Chars.....	2 <i>un qu.</i>
Chars à Gisors.....	2.
Gisors à Gournay.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Gournay à Forges.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Forges à Neufchâtel.....	2.
<i>D'Yvetot à Fécamp, 4 postes.</i>	
D'Yvetot à Ypreville.....	2 <i>et dem.</i>
Ypreville à Fécamp.....	1 <i>et dem.</i>
<i>D'Yvetot à Lisieux, 9 postes.</i>	
D'Yvetot à la Mailleraye.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Mailleraye à Pont-Audemer.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Audemer à Lisieux.....	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 106.

2.º ROUTE DE PARIS AU HAVRE,

Par Saint-Germain et Rouen, 27 p. trois quarts.

De PARIS à Bonnières (voy. n.º 60)	9.
Bonnières à Vernon	1 et dem.
Vernon à Gaillon	1 trois q.
Gaillon à Louviers	1 et dem.
Louviers au Port-Saint-Ouen	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Port-Saint-Ouen à ROUEN*	1 et dem.
ROUEN au Havre (voy. n.º 105)	10 et dem.

COMMUNICATIONS

De ROUEN* au Port-Saint-Ouen	1 et dem.
Port-Saint-Ouen au Vaudreuil	1 et dem.
Vaudreuil à Gaillon	2.

N.º 107.

ROUTE DE PARIS À IVRÉE,

Chef-lieu de la Doire, 114 postes trois quarts.

De PARIS à LYON (voy. n.º 6)	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.º 69)	14 et dem.
CHAMBÉRY à TURIN (voy. n.º 89)	33 un qu.
TURIN* à Settimo	1 et dem.
Settimo à Chivas	1 et dem.
Chivas à Rondizone	1.
Rondizone à Cilian	1 un qu.
Cilian à IVRÉE	3.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 108.

ROUTE DE PARIS À LANGRES,

Par Troyes, 34 postes et demie.

De PARIS à Langres (*voy. n.º 41*)..... 34 et dem.

N.º 109.

ROUTE DE PARIS À LA HAYE,

Chef-lieu des Bouches-de-la-Meuse, 57 p. tr. qu.

De PARIS à BRUXELLES (*voy. n.º 9*)..... 36 trois q.

BRUXELLES à Breda (*voy. n.º 17*)..... 14.

Breda à LA HAYE (*voy. n.º 18*)..... 7.

N.º 110.

ROUTE DE PARIS À LAON,

Chef-lieu de l'Aisné,

Par Soissons, 16 postes et demie.

De PARIS à LAON (*voy. n.º 9*)..... 16 et dem.

N.º 111.

ROUTE DE PARIS À LAVAL,

Chef-lieu de la Mayenne,

Par Alençon, 35 postes.

De PARIS à ALENÇON (*voy. n.º 14*)..... 23 trois q.

ALENÇON à LAVAL (*voy. n.º 55*)..... 11 un qu.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 112.

ROUTE DE PARIS À LEUWARDEN,
Chef-lieu de la Frise, 90 postes et demie.

De PARIS à BRUXELLES (voy. n.º 10)	36	trois q.	
BRUXELLES à AMSTERDAM (voy. n.º 17)	24.		
AMSTERDAM à GRONINGUE (voy. n.º 30)	22	un qu.	
GRONINGUE à Strobuck	}	P. de H. {	
Strobuck à Dorkcum			2 et dem.
Dorkcum à LEUWARDEN			2 et dem.

N.º 113.

ROUTE DE PARIS À LIÈGE,
Chef-lieu de l'Ourte,
Par Givet et Namur, 47 postes.

De PARIS à LIÈGE (voy. n.º 9)	47.
-------------------------------------	-----

N.º 114.

ROUTES DE PARIS À LILLE,
Chef-lieu du Nord.

1.º Route, par Amiens et Arras, 29 postes.

De PARIS à AMIENS (voy. n.º 1)	15	et dem.
AMIENS* à Talmas	2.	
Talmas à Doulens	1	trois q.
Le 3.º cheval pour 6 mois, de Doulens à Talmas, sans réciprocité.		
Doulens à l'Arbret	2.	
L'Arbret à ARRAS*	2.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ARRAS * à Lens *	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Lens à Arras, sans réciprocité.	
Lens à Carvin	1 et dem.
Carvin à LILLE *	2 un qu.
<i>2.^e Route, par Péronne et Douay, 29 postes.</i>	
De PARIS à Péronne (voy. n. ^o 10)	16 trois q.
Péronne à LILLE (voy. n. ^o 56)	12 un qu.

N.^o 115.

ROUTE DE PARIS À LIMOGES,

Chef-lieu de la Haute-Vienne,

Par Orléans et Châteauroux, 48 postes trois qu.

De PARIS à LIMOGES (voy. n. ^o 4)	48 trois q.
---	-------------

N.^o 116.1.^{re} ROUTE DE PARIS À LIVOURNE,*Par Bologne, Florence et Pise, 179 p. trois quarts.*

De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6)	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69)	14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n. ^o 89)	46.
ALEXANDRIE à FLORENCE (voy. n. ^o 90)	44.
FLORENCE * à Prato	2.
Prato à Pistoie	2 trois q.
Pistoie à Buggiano	2 un qu.
Buggiano à Lucques *	3 et dem.

Nota. Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à la sortie de Lucques.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lucques* à Pise.....	3.
Pise à LIVOURNE.....	3.
<i>2.^e Route, par Alexandrie et Gênes,</i>	
164 postes et demie.	
De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à Lucques (voy. n. ^o 89).....	85 un qu.
Lucques à LIVOURNE (voy. n. ^o 116).....	6.

N.^o 117.

ROUTE DE PARIS À LONS-LE-SAULNIER,

Chef-lieu du Jura,

Par Troyes, Dijon et Dôle, 49 postes et demie.

De PARIS à TROYES (voy. n. ^o 41).....	19 et dem.
TROYES à Dôle (voy. n. ^o 45).....	23 trois q.
Dôle à Tassenière.....	2 et dem.
Tassenière à Mantry.....	2.
Mantry à LONS-LE-SAULNIER.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 118.

ROUTES DE PARIS À LUXEMBOURG,

Chef-lieu des Forêts.

1.^{re} Route, par Chaalons, 42 postes trois quarts.

De PARIS à CHAALONS (voy. n. ^o 40).....	21.
CHAALONS à LUXEMBOURG (voy. n. ^o 75).....	21 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>2.^e Route, par Reims et Mézières, 47 p. un quart.</i>	
De PARIS à Soissons (<i>voy. n.^o 9</i>).....	12 et dem.
Soissons à MÉZIÈRES (<i>voy. n.^o 132</i>).....	17.
MÉZIÈRES* à Sedan.....	2 trois q.
Sedan à Mouzon.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Mouzon à Stenay.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Stenay à Montmédy.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Montmédy à Longuyon.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Longuyon à Longwy.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Longwy à LUXEMBOURG.....	4 et dem.

N.^o 119.ROUTES DE PARIS À LYON,
Chef-lieu du Rhône.*1.^{re} Route, par Melun, Auxerre et Autun.*

Voyez n.^o 6..... 58 trois q.

2.^e Route, par Nevers et Moulins.

Voyez n.^o 7..... 59 et dem.

Voyez n.^o 8..... 59 un qu.

*3.^e Route, par Troyes, Dijon et Mâcon,
62 postes et demie.*

De PARIS à TROYES (*voy. n.^o 41*)..... 19 et dem.

TROYES à DIJON (*voy. n.^o 45*)..... 18 un qu.

DIJON à Châlons (*voy. n.^o 52*)..... 8 trois q.

Châlons à LYON (*voy. n.^o 6*)..... 16.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>4.^e Route, par Joigny et Dijon, 62 p. trois qu.</i>	
De PARIS à Joigny (voy. n. ^o 6).....	17 un qu.
Joigny à DIJON (voy. n. ^o 81).....	20 trois q.
DIJON à Châlons (voy. n. ^o 52).....	8 trois q.
Châlons à LYON (voy. n. ^o 6).....	16.
N. ^o 120.	
ROUTES DE PARIS À MÂCON, Chef-lieu de Saone-et-Loire.	
<i>1.^{re} Route, par Melun et Auxerre.</i>	
Voyez n. ^o 6.....	50 un qu.
<i>2.^e Route, par Troyes et Dijon,</i> 54 postes.	
De PARIS à TROYES (voy. n. ^o 41).....	19 et dem.
TROYES à DIJON (voy. n. ^o 45).....	18 un qu.
DIJON à Châlons (voy. n. ^o 52).....	8 trois q.
Châlons à MÂCON (voy. n. ^o 6).....	7 et dem.
<i>3.^e Route, par Joigny et Dijon,</i> 54 postes un quart.	
De PARIS à Joigny (voy. n. ^o 6).....	17 un qu.
Joigny à DIJON (voy. n. ^o 81).....	20 trois q.
DIJON à Châlons (voy. n. ^o 52).....	8 trois q.
Châlons à MÂCON (voy. n. ^o 6).....	7 et dem.
N. ^o 121.	
1. ^{re} ROUTE DE PARIS À MADRID,	
<i>Par Bayonne, Valladolid et Ségovie, 117 postes</i> et demie, et 105 lieues et demie d'Espagne.	
De PARIS à ORLÉANS (voy. n. ^o 4).....	14 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ORLÉANS à Langon (voy. n.° 5).....	69 trois q.
Langon à Bayonne (voy. n.° 42).....	26 et dem.
Bayonne à Bidart.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval est dû réciproquement pour l'année, depuis et compris Bayonne, jusqu'à Orogne, et sans réciprocité d'Orogne à Yrun.	
Bidart à Saint-Jean-de-Luz.....	1 et dem.
Saint-Jean-de-Luz à Orogne.....	1 et dem.
Orogne à Yrun.....	2.
Yrun à Oyarzun.....	2 et dem.
Oyarzun à Urnieta.....	3 et dem.
Urnieta à Tolosa.....	3.
Tolosa à Villafranca de Guipuscoa.....	3.
Villafranca à Villareal de Urrechu.....	3.
Villareal à Bergara.....	2.
Bergara à Mondragon.....	2 et dem.
Mondragon à Salinas.....	2.
Salinas à Gamboa.....	2.
Gamboa à Victoria.....	2.
Victoria à la Puebla de Arganzon.....	3.
La Puebla de Arganzon à Miranda de Ebro.....	3.
Miranda de Ebro. à Pancorbo.....	3 et dem.
Pancorbo à Briviesca.....	4 et dem.
Briviesca al Monasterio de Rodilla.....	3 et dem.
Monasterio de Rodilla à Burgos.....	4 et dem.
Burgos à Celada.....	4.
Celada à Villadrigo.....	4.
Villadrigo à Torrequemada.....	4.
Torrequemada à Baños.....	3.

Lignes d'Espagne.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Baños à Trigueros	3.
Trigueros à Valladolid.....	4.
Valladolid à Valdesillas.....	4.
Valdesillas à Olmedo.....	4.
Olmedo à Belleguillo.....	2.
Belleguillo à Las Navas de Coca.....	2.
Las Navas à Santa-Maria de la Nieve.....	2.
Santa-Maria de la Nieve à Garcillano.....	3.
Garcillano à Segovia.....	2.
Segovia à Otero de Herreros.....	3.
Otero à la Fonda de San-Rafael.....	2.
La Fonda de San-Rafael à Guadarrama.....	2 et dem.
Guadarrama à Galapagar.....	3.
Galapagar al Puente del Retamar.....	2 et dem.
Puente del Retamar à Abulagas.....	2.
Abulagas à MADRID.....	2.

Lieuves d'Espagne.

COMMUNICATIONS

De Burgos à Madrid, par Aranda, 42 lieues et demie d'Espagne.

De Burgos à Sarracin.....	2.
Sarracin à Madrigalejo.....	3.
Madrigalejo à Lerma.....	2 et dem.
Lerma à Bahabon.....	3.
Bahabon à Gumiel de Izan.....	2.
Gumiel de Izan à Aranda de Duero.....	2.
Aranda à la Onrubia.....	3.
Onrubia à Fresnillo de la Fuente.....	3.
Fresnillo à Castillejo.....	2 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Castillejo à Somosierra.....	3.
Somosierra à Buytrago.....	3.
Buytrago à Cabanillas.....	4.
Cabanillas à San-Augustin.....	3.
San-Augustin à Alcobendas.....	3 et dem.
Alcobendas à MADRID.....	3.
<i>De Valdesillas à Madrid, par Medina del Campo, 32 lieues d'Espagne.</i>	
De Valdesillas à Medina del Campo.....	4.
Medina à Ataquines.....	3.
Ataquines à Arevalo.....	3.
Arevalo à Adenaro.....	3.
Adenaro à Labajos.....	2.
Labajos à Villacastin.....	2.
Villacastin à la Fonda de San-Rafael.....	3.
La Fonda à MADRID (voy. n.º 121).....	12.
<i>De Madrid à Aranjuez, 7 lieues.</i>	
De MADRID à Valdemoro.....	4.
Valdemoro à ARANJUEZ.....	3.
<i>De Madrid à l'Escorial, 10 lieues et demie.</i>	
De MADRID à Abulagas.....	2.
Abulagas al Puente del Retamar.....	2.
Puente del Retamar à Galapagar.....	2 et dem.
Galapagar à L'ESCURIAL.....	2.
<i>De Madrid al Prado, 2 lieues.</i>	
De MADRID al PRADO.....	2.

Lieues d'Espagne.

NOMS DES RELAIS.		POSTES.
<i>De Madrid à San-Ildefonso, 14 lieues.</i>		
De MADRID à Abulagas	} <i>Lieues d'Espagne.</i>	2.
Abulagas à las Matas		2.
Las Matas à la Fonda de la Trinidad		2.
La Fonda de la Trinidad à Salineras		2.
Salineras à Navalejos		2.
Navalejos à Castrejones		2.
Castrejones à SAN ILDEFONSO		2.

N.º 122.

2.º ROUTE DE PARIS À MADRID,

Par Perpignan et Sarragosse, 131 postes et demie, et 135 lieues et demie d'Espagne.

De PARIS à MONTAUBAN (<i>voy n.º 4</i>)	84 un qu.
MONTAUBAN à TOULOUSE (<i>voy. n.º 13</i>)	6 un qu.
TOULOUSE à CARCASSONE (<i>voy. n.º 66</i>)	11 trois q.
CARCASSONE à Narbonne (<i>voy. n.º 149</i>)	7 trois q.
Narbonne à Sigean	2 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Sigean à Fitou	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour 6 mois.	
Fitou à Salces	1.
Le 3.º cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Salces à PERPIGNAN	2.
PERPIGNAN au Boulou	3.
Le 3.º cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Boulou à la Jonquière	1 et dem.
Le 3.º cheval pour l'année ; sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Jonquière à Figueras.....	3.
Figueras à Bascara.....	3.
Bascara à Gerona.....	2.
Gerona à las Mallorquinas.....	4.
Las Mallorquinas à Hostalrich.....	2.
Hostalrich à San-Seloni.....	2 et dem.
San-Seloni à Llinas.....	3.
Llinas à Mommalo.....	2.
Mommalo à Moncada.....	2.
Moncada à Barcelona.....	2.
Barcelona à San-Feliù.....	2.
San-Feliù à Martorell.....	3.
Martorell à la Fonda del Codul.....	3.
La Fonda del Codul à Castel-oli.....	2 et dem.
Castel-oli à Igualada.....	2 et dem.
Igualada al Gancho o Gaucho.....	2.
Gancho à la Panadella.....	2 et dem.
La Panadella à Cervera.....	2 et dem.
Cervera à Villagrasa.....	2 et dem.
Villagrasa à Gomez.....	2 et dem.
Gomez à Benlloch.....	2 et dem.
Benlloch à Lerida.....	2 et dem.
Lerida à Alcarraz.....	2.
Alcarraz à Fraga.....	3.
Fraga à la Venta de Fraga ô Buars.....	2.
La Venta de Fraga à Candasnos.....	2.
Candasnos à Bujaraloz.....	3.
Bujaraloz à la Venta de Santa-Lucia.....	3.
La Venta de Santa-Lucia à Osera.....	3.

Lignes d'Espagne.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Osera à la Puebla de Alfenden	3.
La Puebla de Alfenden à Zaragoza	3.
Zaragoza à Garrapinillos ô Venta del Leon .	2.
Garrapinillos à la Muela	2.
La Muela à la Venta de la Ramera	2.
La Venta de la Ramera à la Almunia	3.
La Almunia al Frasno	3.
Frasno à Calatayud	3.
Calatayud à Ateca	2.
Ateca à Bubierca	2.
Bubierca à Cetina	2.
Cetina à Monreal de Ariza	2.
Monreal de Ariza à Arcos	3.
Arcos à Lodares	2 et dem.
Lodares à Bujarrabal	2 et dem.
Bujarrabal à Torremocha	2 et dem.
Torremocha à Almadrones	3.
Almadrones à Grajanejos	2 et dem.
Grajanejos à Torija	3.
Torija à Guadalaxara	3.
Guadalaxara à la Venta de Meco	3 et dem.
La Venta de Meco à Torrejon de Ardoz . .	3 et dem.
Torrejon de Ardoz à MADRID	4.
<i>Lieues d'Espagne.</i>	
COMMUNICATIONS	
<i>De San-Feliù à Madrid, par Valence,</i> 107 lieues d'Espagne.	
De San-Feliù à Vallirana	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Vallirana à Villafranca del Penades.....	3.
Villafranca à Vendrell.....	2 et dem.
Vendrell à Torre den Barra.....	2.
Torre den Barra à Tarragona.....	2.
Tarragona à Reus.....	2.
Reus à Cambrils.....	2.
Cambrils al Perello.....	6.
Perello à la Venta de los Ajos.....	3.
La Venta de los Ajos à Tortosa.....	2.
Tortosa à Uldecona.....	3.
Uldecona à Vinaroz.....	4.
Vinaroz à Torreblanca.....	4.
Torreblanca à Oropesa.....	2.
Oropesa à Castellon de la Plana.....	3.
Castellon de la Plana à Nules.....	3.
Nules à Murviedro.....	3.
Murviedro à Valencia.....	4.
Valencia à la Venta de Poyos.....	3.
La Venta de Poyos à la Venta de Buñol..	4.
La Venta de Buñol à Siete Agnas.....	2.
Siete Agnas à Requena.....	3.
Requena à Candete.....	3.
Candete à Villargordo de Cabriel.....	2.
Villargordo à la Minglanilla.....	3.
La Minglanilla à Castillejo de Iniesta....	2.
Castillejo de Iniesta à la Motilla del Palancar.	2.
La Motilla à Buenache de Alarcon.....	4.
Buenache à Olivarez.....	3.
Olivarez al Villar de Saz.....	3.

Lieux d'Espagne.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Villar de Saz à Montalbo.....	2 et dem.
Montalbo à Saelices.....	2 et dem.
Saelices à Tarancon.....	3.
Tarancon à Fuentidueña del Tajo.....	3.
Fuentidueña à Perales de Tajuña.....	3 et dem.
Perales à Bacia-Madrid.....	3.
Bacia-Madrid à MADRID.....	3.
<i>De Madrid à Cadix, 110 lieues et demie d'Espagne.</i>	
De MADRID à Valdemoro.....	4.
Valdemoro à ARANJUEZ.....	3.
ARANJUEZ à Ocaña.....	2.
Ocaña à la Guardia.....	3 et dem.
La Guardia à Tembleque.....	2.
Tembleque à Cañada de la Higuera.....	2.
Cañada à Madrideojos.....	2.
Madrideojos al Puerto de la Piche.....	3.
Puerto de la Piche à Villaharta.....	2.
Villaharta à la Casa-Nueva del Rey.....	2 et dem.
La Casa-Nueva del Rey à Manzanarez.....	2 et dem.
Manzanarez à Nostra-S. ^{ra} de la Consolacion.	2.
Nostra-S. ^{ra} de la Consolacion à Valdepeñas.	2.
Valdepeñas à Santa-Crux de Mudela.....	2.
Santa-Crux de Mudela al Visillo.....	2.
Visillo à la Venta de Cardenas.....	2.
La Venta de Cardenas à Santa-Elena.....	2.
Santa-Elena à la Carolina.....	2.
La Carolina à Guarroman.....	2.
Guarroman à Baylen.....	2.

Lieues d'Espagne.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Baylen à la Casa del Rey.....	2 et dem.
La Casa del Rey à Andujar.....	2 et dem.
Andujar à Aldea del Rio.....	3 et dem.
Aldea del Rio al Carpio.....	3 et dem.
Carpio à la Casa blanca del Rey.....	2 et dem.
La Casa blanca del Rey à Cordoba.....	2 et dem.
Cordoba à Cortijo de Mango-Negro.....	3.
Cortijo à la Carlota.....	3.
La Carlota à Ecija.....	4.
Ecija à Luisiana.....	3.
Luisiana à la Venta de la Portuguesa.....	3 et dem.
La Venta de la Portuguesa à Carmona.....	2 et dem.
Carmona à Mayrena.....	2.
Mayrena à Alcalá de Guadayra.....	2.
Alcalá de Guadayra à Sevilla.....	2.
Sevilla à Utrera.....	3.
Utrera al Ventorillo de las Torres de Locaz.	3 et dem.
Ventorillo à la Real Casa del Cuervo.....	3 et dem.
La Real Casa à Xerez de la Frontera.....	3 et dem.
Xerez al Puerto de Santa-Maria.....	2 et dem.
Puerto de Santa-Maria à la Isla de Leon..	3.
La Isla de Leon à CADIZ.....	3.
<i>De Madrid à Lisbonne, 97 lieues d'Espagne.</i>	
De MADRID à Mostoles.....	3.
Mostoles à Navalcarnero.....	2.
Navalcarnero à Valmojado.....	2.
Valmojado à Santa-Cruz del Retamar.....	3.
Santa-Cruz del Retamar à Maqueda.....	2.
Maqueda à Seralbo.....	3.

Lieues d'Espagne.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Seralbo à Casalejas	2.
Casalejas à Talaveyra de la Reyna	2.
Talaveyra à el Cañizo	4.
El Cañizo à la Calzada de Oropesa	4.
La Calzada à Navalnoral de Plasencia	4.
Navalnoral à Almaraz	2.
Almaraz à las Casas del Puerto de Miravete	2.
Las Casas del Puerto à Jaraycejo	2.
Jaraycejo à Carrascal	2.
Carrascal à Truxillo	2.
Truxillo à las Casas del Puerto de S. ^a -Cruz	3.
Las Casas del Puerto de S. ^a -Cruz à Meajadas	3.
Meajadas à la Venta de la Guia	3.
La Venta de la Guia à San-Pedro de Merida	3.
San-Pedro à Merida	2.
Merida à Perales	3.
Perales à Talavera la Real	3.
Talavera la Real à Badajoz	3.
Badajoz à Elvas	3.
Elvas à Alcravizas	4.
Alcravizas à Estremos	2.
Estremos à la Venta del Duque	3.
La Venta del Duque à Arrayolos	3.
Arrayolos à Montemor Novo	3.
Montemor Novo à las Ventas Nuevas	4.
Las Ventas Nuevas à los Pregones	3.
Los Pregones à Aldea Gallega	5.
Aldea Gallega à LISBONNE	3.

Lieux d'Espagne.

Lieux de Portugal.

Nota. On traverse le Tage à Aldea Gallega pour se rendre à LISBONNE.

N.º 123.

ROUTE DE PARIS À MAESTRICHT,

Chef-lieu de la Meuse-Inférieure,

Par Liège, 52 postes un quart.

De PARIS à LIÈGE (<i>voy. n.º 10</i>)	49.
LIÈGE* à MAESTRICHT	3 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année; et pour 6 mois seulement, de Maestricht à Liège.	

N.º 124.

ROUTE DE PARIS À MANHEIM,

Par Metz, Sarrebruck et Durckheim, 64 p. trois q.

De PARIS à CHAALONS (<i>voy. n.º 40</i>)	21.
CHAALONS à Verdun (<i>voy. n.º 75</i>)	10 <i>un qu.</i>
Verdun à METZ (<i>voy. n.º 131</i>)	8 <i>un qu.</i>
METZ* à Courcelles-Chaussy	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Courcelles à Fouligny	1.
Fouligny à Saint-Avoid	2.
Saint-Avoid à Forbach	2 <i>un qu.</i>
Forbach à Sarrebruck	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sarrebruck à Rorbach (Sarre)	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rorbach à Hombourg	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hombourg à Bruchmuhlbach	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bruchmuhlbach à Landstuhl	1.
Landstuhl à Kaisers-Lautern	2.
Kaisers-Lautern à Franckenstein	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Franckenstein à Durckheim.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	
Durckheim à Ogersheim.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Ogersheim à Manheim.....	1.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
De Hombourg à Deux-Ponts.....	1 et dem.
De Franckenstein à Neustadt (Mont-Tonnerre) ..	3.
N. ^o 125.	
ROUTE DE PARIS AU MANS, Chef-lieu de la Sarthe, <i>Par Chartres, 25 postes un quart.</i>	
De PARIS au MANS (voy. n. ^o 20).....	25 un qu.
N. ^o 126.	
ROUTES DE PARIS À MARSEILLE, Chef-lieu des Bouches-du-Rhône.	
<i>1.^{re} Route, par Melun, Auxerre et Lyon, 102 postes et demie.</i>	
De PARIS à Aix (voy. n. ^o 6).....	98 et dem.
Aix au Pin.....	2.
Pin à MARSEILLE.....	2.
<i>2.^e Route, par Nevers et Moulins, 102 p. un quart.</i>	
De PARIS à LYON (voy. n. ^{os} { 7).....	59 et dem.
{ 8).....	59 un qu.
LYON à Aix (voy. n. ^o 6).....	39 trois q.
Aix à MARSEILLE (voy. ci-dessus).....	4.
<i>3.^e Route, par Troyes, Dijon et Lyon, 106 p. un qu.</i>	
De PARIS à LYON (voy. n. ^o 119, 3. ^e route).....	62 et dem.
LYON à MARSEILLE (voy. 1. ^{re} et 2. ^e routes) ...	43 trois q.

NOMS DES RELAIS:

POSTES.

4.^e Route, par Joigny et Dijon, 106 p. trois qu.

De PARIS à Châlons (voy. n. ^o 119, 4. ^e route).....	47.
Châlons à Aix (voy. n. ^o 6).....	55 trois q.
Aix à MARSEILLE (voy. n. ^o 126).....	4.

COMMUNICATION

De Marseille à Toulon, 7 postes et demie.

De MARSEILLE* à Aubagne.....	2.
Aubagne à Cujes.....	1 et dem.
Cujes au Beausset.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Beausset à Toulon*.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Toulon au Beausset, sans réciprocité.	

N.^o 127.1.^{re} ROUTE DE PARIS À MAYENCE,

Chef-lieu du Mont-Tonnerre,

Par Metz et Sarrebruck, 68 postes un quart.

De PARIS à CHAALONS (voy. n. ^o 40).....	21.
CHAALONS à Verdun (voy. n. ^o 75).....	10 un qu.
Verdun à METZ (voy. n. ^o 131).....	8 un qu.
METZ à Kaisers-Lautern (voy. n. ^o 124).....	18 un qu.
Kaisers-Lautern à Sembach.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sembach à Standenbuhl.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Standenbuhl à Kirchem-Boland.....	1 un qu.
Kirchem-Boland à Alzey.....	1 et dem.
Alzey à Woerstadt.....	1 et dem.
Woerstadt à Nider-Ulm.....	1 un qu.
Nider-Ulm à MAYENCE*.....	1 et dem.

COMMUNICATION

D'Ogersheim à Worms.....	2.
Worms à Oppenheim.....	3.
Oppenheim à MAYENCE*.....	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>COMMUNICATION</i>	
<i>De Mayence à Coblentz, 10 postes trois quarts.</i>	
De MAYENCE* à Nider-Ingelheim.....	1 et dem.
Nider-Ingelheim à Bingen.....	1 et dem.
Bingen à Bacharach.....	1 trois q.
Bacharach à Saint-Goar.....	1 trois q.
Saint-Goar à Boppart.....	1 trois q.
Boppart à COBLENTZ.....	2 et dem.
N.° 128.	
2.° ROUTE DE PARIS À MAYENCE, <i>Par Reims et Mézières, 69 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à Soissons (<i>voy. n.° 9</i>).....	12 et dem.
Soissons à MÉZIÈRES (<i>voy. n.° 132</i>).....	17.
MÉZIÈRES à LUXEMBOURG (<i>voy. n.° 118</i>)....	17 trois q.
LUXEMBOURG à MAYENCE (<i>voy. n.° 274</i>)....	22 et dem.
N.° 129.	
ROUTE DE PARIS À MELUN, Chef-lieu de Seine-et-Marne,	
De PARIS à MELUN (<i>voy. n.° 6</i>).....	5 et dem.
N.° 130.	
ROUTE DE PARIS À MENDE, Chef-lieu de la Lozère, <i>Par Nevers, Moulins et Clermont, 68 p. un q.</i>	
De PARIS à Fontainebleau (<i>voy. n.° 7</i>).....	7 un qu.
Fontainebleau à MOULINS (<i>voy. n.° 8</i>).....	28 trois q.
MOULINS à CLERMONT (<i>voy. n.° 74</i>).....	11 et dem.
<i>Nota.</i> La route de Clermont à Mende n'est pas montée.	
CLERMONT à Vayre.....	1 trois q.
Vayre à Coudes.....	1.
Coudes à Issoire.....	1.
Issoire à Saint-Germain-Lambron.....	1.
Saint-Germain-Lambron à Lempde.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lempde à Massiac	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Massiac à Lobinet	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lobinet à Saint-Flour	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Flour à la Bessière-de-Lair	2.
La Bessière à Saint-Chely	2.
Saint-Chely à Serverette	2.
Serverette à Rieutort	1 et dem.
Rieutort à MENDE	2.

N.^o 131.

ROUTE DE PARIS À METZ,
Chef-lieu de la Moselle,

Par Verdun, 39 postes et demie.

De PARIS à CHAALONS (voy. n. ^o 40)	21.
CHAALONS à Verdun (voy. n. ^o 75)	10 un qu.
Verdun à Manheule	2.
Manheule à Harville	1 un qu.
Harville à Mars-la-Tour	1 et dem.
Mars-la-Tour à Gravelotte	1 un qu.
Gravelotte à METZ*	2 un qu.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Metz à Gravelotte, sans réciprocité.	

N.^o 132.

ROUTE DE PARIS À MÉZIÈRES,
Chef-lieu des Ardennes,

Par Soissons, Reims et Rethel, 29 p. et demie.

De PARIS à Soissons (voy. n. ^o 9)	12 et dem.
Soissons à Braine-sur-Vesle	2 un qu.
Braine à Fismes	1 et dem.
Fismes à Jonchery	1 un qu.
Jonchery à Reims	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Reims à Isle.....	2.
Isle à Rethel.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rethel à Vauxelles.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vauxelles à Launoy.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Launoy à MÉZIÈRES*.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Reims à Stenay, 11 postes trois quarts.</i>	
De Reims à Isle.....	2.
Isle à Pauvre.....	2 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pauvre à Vouziers.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois ; et pour l'année, de Vouziers à Pauvre.	
Vouziers à Boult-aux-Bois.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Boult-aux-Bois à Buzancy.....	1.
Buzancy à Stenay.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<hr/>	
De Rethel à Pauvre.....	2.
<i>De Mézières à Givet, 8 postes un quart.</i>	
De MÉZIÈRES* à Lonny.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Lonny à Rocroy.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Rocroy à Fumay.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Fumay à Givet.	2 trois q.
—————	
De Rocroy à Maubert-Fontaine.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
N. ^o 133.	
1. ^{re} ROUTE DE PARIS À MIDDELBOURG,	
Chef-lieu des Bouches-de-l'Escaut,	
<i>Par Bruges.</i>	
De PARIS à BRUGES (voy. n. ^o 56).....	36 et dem.
BRUGES à Breskens (la route n'est pas montée).	
On s'embarque à Breskens pour MIDDELBOURG.	
N. ^o 133 bis.	
2. ^e ROUTE DE PARIS À MIDDELBOURG,	
Chef-lieu des Bouches-de-l'Escaut,	
<i>Par Gand.</i>	
De PARIS à GAND (voy. n. ^o 93).....	35 trois q.
GAND à Breskens (la route n'est pas montée).	
On s'embarque à Breskens pour MIDDELBOURG.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 134.

1.º ROUTE DE PARIS À MILAN,

Par Genève et le Simplon, 107 postes un quart.

De PARIS à DIJON.

1.º Route (voy. n.º 80).....	37 trois q.	
2.º Route, par Joigny (voy. n.º 81).....		38.
3.º Route, par Auxerre et Rouvray..	38 trois q.	
DIJON à Dôle (voy. n.º 45).....		5 et dem.
Dôle à GENÈVE (voy. n.º 97).....		19.
GENÈVE à Dovaine.....		2 et dem.
Dovaine à Thonon.....		2.
Thonon à Evian.....		1 et dem.
Évian à Saint-Gingoux.....		2 et dem.
Saint-Gingoux à Vionnaz.....	} Postes du Valais.	2.
Vionnaz à Saint-Maurice.....		2.
Saint-Maurice à Martigny.....		2.
Martigny à Riddes.....		2.
Riddes à SION.....		2.
SION à Sierre.....		2.
Sierre à Tourtemagne.....		2.
Tourtemagne à Viège.....		2.
Viège à Glise ou Brigne.....		1 un qu.
Glise ou Brigne { à Berisaal.....		} 4 et dem.
{ au Simplon.....		
Simplon. { à Iselle.....	} 4.	
{ à Domo-dossola.....		

Nota. Tant que la course de Brigne au Simplon, et réciproquement, se fera en un seul relais, il sera payé par les voyageurs une poste de plus pour le rafraichissement; c'est-à-dire, cinq postes et demie jusqu'à ce que le relais intermédiaire soit établi. Il en sera de même pour la course du Simplon à Domo-dossola, pour laquelle il sera payé cinq postes au lieu de quatre.

Domo-dossola à Vogogna.....	} P. ital.	1 un qu.
Vogogna à Bavino.....		2.
Bavino à Belgirate.....		1.
Belgirate à Cesto-calende.....		1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cesto-calende à Cascina.....	2.
Cascina à Rho.....	1 et dem.
Rho à MILAN.....	1 un qu.

N.° 135.

2.° ROUTE DE PARIS À MILAN,

Par Lyon et Turin, 123 postes.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à TURIN (voy. n.° 89).....	33 un qu.
TURIN* à Settimo.....	1 et dem.
Settimo à Chivas.....	1 et dem.
Chivas à Rondizone.....	1.
Rondizone à Cilian.....	1 un qu.
Cilian à Saint-Germain.....	2 et dem.
Saint-Germain à VERCEIL.....	1 trois q.
VERCEIL à Orfingo.....	1 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Orfingo à Novare.....	1.
Novare à Boffalora.....	1 et dem.
Boffalora à Sendriano.....	1 et dem.
Sendriano à MILAN.....	1 et dem.

COMMUNICATIONS

De Chivas à Cressentin.....	2 un qu.
Cressentin à Trino.....	2 un qu.
Trino à VERCEIL.....	2 un qu.
De Trino à Casal.....	2 un qu.
De Casal à Saint-Sauveur.....	2 un qu.
Saint-Sauveur à ALEXANDRIE.....	1 et dem.

N.° 136.

3.° ROUTE DE PARIS À MILAN,

Par Voguere, 132 postes et demie.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.
-----------------------------------	-------------

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De LYON à CHAMBÉRY (<i>voy. n.° 69</i>)	14 <i>et dem.</i>
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (<i>voy. n.° 89</i>)	46.
ALEXANDRIE à Tortone	3.
Tortone à Voguere	2 <i>un qu.</i>
Voguere à Casteggio	1 <i>un qu.</i>
Casteggio à Pavie	2 <i>trois q.</i>
Pavie à Binasco	2.
Binasco à MILAN	2.
N.° 137.	
ROUTE DE PARIS À MONS, Chef-lieu de Jemmape, <i>Par Péronne, 30 postes.</i>	
De PARIS à MONS (<i>voy. n.° 10</i>)	30.
N.° 138.	
ROUTE DE PARIS À MONTAUBAN, Chef-lieu de Tarn-et-Garonne, <i>Par Orléans et Limoges, 84 postes un quart.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (<i>voy. n.° 4</i>)	84 <i>un qu.</i>
N.° 139.	
ROUTE DE PARIS À MONTBRISON, Chef-lieu de la Loire, <i>Par Nevers et Roanne, 61 postes un quart.</i>	
De PARIS à Fontainebleau (<i>voy. n.° 7</i>)	7 <i>un qu.</i>
Fontainebleau à Roanne (<i>voy. n.° 8</i>)	41 <i>trois q.</i>
Roanne à Villemontois	1 <i>et dem.</i>
Villemontois à Saint-Just-en-Chevalet	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Just-en-Chevalet à la Bergère	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Bergère à Noiretable.....	1 <i>et dem.</i>
Noiretable à Saint-Thurien.....	1 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saint-Thurien à Noiretable, sans réciprocité.	
Saint-Thurien à Boen.....	2.
Boen à MONTBRISON.....	2.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Roanne à Clermont, 11 postes et demie.</i>	
De Roanne à la Bergère (voy. n. ^o 139).....	5 <i>et dem.</i>
La Bergère à Thiers.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>Nota.</i> Les Courriers qui se feront conduire à Thiers, ou qui partiront de cette commune pour les relais voisins, paieront une demi-poste de plus que la course.	
Thiers à Lezoux.....	1 <i>et dem.</i>
Lezoux à Pont-sur-Allier.....	1 <i>et dem.</i>
Pont-sur-Allier à CLERMONT.....	1 <i>et dem.</i>
<i>De Montbrison à Saint-Étienne, 4 postes.</i>	
De MONTBRISON à Saint-Rambert.....	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Rambert à Saint-Étienne.....	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Saint-Étienne à Lyon, 6 postes et demie.</i>	
De Saint-Étienne à Saint-Chamond.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Chamond à Rive-de-Gier.....	1.
Rive-de-Gier au Logis-Neuf.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Logis-Neuf à Saint-Genis-Laval.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Genis-Laval à LYON*.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 140.	
ROUTE DE PARIS À MONT-DE-MARSAN, Chef-lieu des Landes,	
<i>Par Orléans et Poitiers, 96 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à ORLÉANS (<i>voy. n.° 4</i>)	14 <i>trois q.</i>
ORLÉANS à Langon (<i>voy. n.° 5</i>)	69 <i>trois q.</i>
Langon à MONT-DE-MARSAN (<i>voy. n.° 42</i>)....	12 <i>un qu.</i>
N.° 141.	
ROUTE DE PARIS À MONTPELLIER, Chef-lieu de l'Hérault,	
<i>Par Lyon, 99 postes.</i>	
De PARIS à la Palud (<i>voy. n.° 6</i>)	82 <i>et dem.</i>
La Palud au Pont-Saint-Esprit	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pont-Saint-Esprit à Bagnols	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bagnols à Connaux	1 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Connaux à Valiguières	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Valiguières à la Foux	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de la Foux à Valiguières, sans réciprocité.	
La Foux à Saint-Gervasy	1 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Gervasy à NISMES*	1 <i>un qu.</i>
NISMES* à Uchau	1 <i>trois q.</i>
Uchau à Lunel	1 <i>trois q.</i>
Lunel à Colombières	1 <i>et dem.</i>
Colombières à MONTPELLIER	1 <i>trois q.</i>
COMMUNICATION	
De Pont-Saint-Esprit à Mornas	1 <i>et dem.</i>

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 142.

ROUTE DE PARIS À MORTFONTAINE,
4 postes et demie.

De PARIS* au Bourget.....	1 et dem.
Bourget à Louvres.....	1 et dem.
Louvres à Mortfontaine.....	1 et dem.

N.° 143.

ROUTE DE PARIS À MOULINS,
Chef-lieu de l'Allier,
Par Nevers, 36 postes.

De PARIS à Fontainebleau (<i>voy. n.° 7</i>).....	7 un qu.
Fontainebleau à MOULINS (<i>voy. n.° 8</i>).....	28 trois q.

N.° 144.

ROUTE DE PARIS À NAMUR,
Chef-lieu de Sambre-et-Meuse,
Par Laon et Givet, 39 postes.

De PARIS à NAMUR (<i>voy. n.° 9</i>).....	39.
---	-----

N.° 145.

ROUTES DE PARIS À NANCY,
Chef-lieu de la Meurthe.*1.° Route, par Bar-sur-Ornain, 42 p. un quart.*

De PARIS à BAR-SUR-ORNAIN (<i>voy. n.° 40</i>).....	31 et dem.
BAR-SUR-ORNAIN à NANCY (<i>voy. n.° 76</i>).....	10 trois q.

*2.° Route, par Provins, les Granges, Brienne,
Joinville et Toul, 41 postes.*

De PARIS à Provins (<i>voy. n.° 41</i>).....	11.
Provins à Nogent-sur-Seine.....	2.
Nogent-sur-Seine à Pont-sur-Seine.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pont-sur-Seine aux Granges.....	1 et dem.
Granges à Mery-sur-Seine.....	1 et dem.
Mery à Arcis-sur-Aube.....	2 un qu.
Arcis-sur-Aube à Coclois.....	2.
Coclois à Brienne.....	2.
Brienne à Tremilly.....	2 et dem.
Tremilly à Dommartin-le-Saint-Père.....	1 et dem.
Dommartin à Joinville.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, avec réciprocité.	
Joinville à Saudron.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saudron à Houdelaincourt.....	1 trois q.
Houdelaincourt à Vaucouleurs.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vaucouleurs à Toul.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Toul à Velaine.....	1 et dem.
Velaine * à NANCY*.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

De Dommartin à Colombey-les-Deux-Églises.....	3.
—————	
De Brienne à Bar-sur-Aube.....	2 et dem.

N.^o 146.

ROUTES DE PARIS À NANTES,
Chef-lieu de la Loire-Inférieure.

1.^{re} Route, par le Mans et Angers, 47 p. et demie.

De PARIS à ANGERS (voy. n. ^o 20).....	36 trois q.
ANGERS* à Saint-Georges.....	2 un qu.
Saint-Georges à Champtocé.....	1.
Champtocé à Varades.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Varades à Ancenis.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année,	
Ancenis au Tertre.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année; et pour 6 mois, du Tertre à Ancenis.	
Tertre à Mauves.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mauves à NANTES*.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
2. ^e Route par Orléans, Tours et Angers, 54 postes.	
De PARIS à ORLÉANS (voy. n. ^o 4).....	14 trois q.
ORLÉANS à TOURS (voy. n. ^o 5).....	14 et dem.
TOURS à ANGERS (voy. n. ^o 21).....	14.
ANGERS à NANTES (voy. n. ^o 146).....	10 trois q.
N. ^o 147.	
1. ^{re} ROUTE DE PARIS À NAPLES,	
<i>Par Florence, Viterbe et Rome, 228 p. et demie.</i>	
De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n. ^o 89).....	46.
ALEXANDRIE à FLORENCE (voy. n. ^o 90).....	44.
FLORENCE* à Saint-Casciano.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Saint-Casciano aux Tavarnelle.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Tavarnelle à Poggibonsi.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Poggibonsi aux Tavarnelle.	
Poggibonsi à Castiglioncello.....	1 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Castiglioncello à SIENNE	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
SIENNE à Montaroni	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Montaroni à SIENNE.	
Montaroni à Buon-Convento	I trois q.
Buon-Convento à Torrineri	I et dem.
Torrineri à la Poderina	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Poderina à Ricorsi	I trois q.
Le 3. ^e cheval sans réciprocité pour l'année.	
Ricorsi à Radicofani	I trois q.
Le 3. ^e cheval sans réciprocité pour l'année.	
Radicofani à Pontecentino	2.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures de Pontecentino à Radicofani.	
<i>Nota.</i> Il est dû un quart de poste en sus de la distance, dans le trajet de Pontecentino à Radicofani; et les réglemens pour les montagnes de Tarare et des Echelles sont applicables au trajet dont il s'agit.	
Pontecentino à Aquapendente	I un qu.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures.	
<i>Nota.</i> Il est dû un quart de poste en sus de la distance, sur Aquapendente.	
Aquapendente à Saint-Lorenzo-Nuovo	I un qu.
Saint-Lorenzo-Nuovo à Bolzena	I et dem.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures de Bolzena à Saint-Lorenzo-Nuovo.	
Bolzena à Montefiascone	I et dem.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures, sans réciprocité.	
Montefiascone à Viterbe	2.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, de Viterbe à Montefiascone.	
<i>Nota.</i> Il est dû un quart de poste en sus de la distance sur Montefiascone.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Viterbe à la Montagne de Viterbe.	I et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
La Montagne de Viterbe à Ronciglione.	I et dem.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures, sans réciprocité.	
Ronciglione à Monterosi.	I trois q.
Monterosi à Baccano.	I et dem.
Baccano à la Storta.	I trois q.
La Storta à ROME.	2.
ROME à Torre-di-Mezza-Via.	2.
Torre-di-Mezza-Via à Albano.	I et dem.
Albano à Velletri.	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Velletri à Cisterna.	I trois q.
<i>Nota. Les guides seront payés, à raison d'un franc par poste, aux Postillons des relais de Cisterna, Tor-tre-Ponti, Bocca-di-Fiume, de Mezza et de Terracina à Fondi.</i>	
Cisterna à Tor-tre-Ponti.	2 un qu.
Tor-tre-Ponti à Bocca-di-Fiume.	I et dem.
Bocca-di-Fiume à Mezza.	I et dem.
Mezza à Terracina.	2 trois q.
Terracina à Fondi.	2 un qu.
Fondi à Itri.	I.
Itri à Mola-di-Gaeta.	I.
Mola-di-Gaeta au Garigliano.	I.
Garigliano à Santa-Agata.	I.
Santa-Agata à Torre-Fioralisi.	I.
Torre-Fioralisi à Capoue.	I et dem.
Capoue à Aversa.	I.
Aversa à NAPLES.	I.

Postes du roy. de Naples.

N.° 148.

2.^e ROUTE DE PARIS À NAPLES,

Par Perugia, 231 postes et demie.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6). 58 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De LYON à CHAMBÉRY (<i>voy. n.° 69</i>).....	14 <i>et dem.</i>
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (<i>voy. n.° 89</i>).....	46.
ALEXANDRIE à FLORENCE (<i>voy. n.° 90</i>).....	44.
FLORENCE * à Saint-Donato.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures, sans réciprocité.	
Saint-Donato à l'Incisa.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de l'Incisa à San-Donato.	
L'Incisa à Levane.....	3.
Levane à Ponticino.....	1.
Ponticino à Arrezo.....	2.
Arrezo à Castiglione.....	2.
Castiglione à la Camuscia.....	1 <i>et dem.</i>
La Camuscia à Passignano.....	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval réciproquement pour l'année selon les voitures.	
Passignano à la Maggione.....	1 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures, sans réciprocité.	
Maggione à Perugia.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Perugia aux Anges.....	2.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval, selon les voitures, pour l'année, des Anges à Perugia.	
Anges à Foligno.....	1 <i>trois q.</i>
Foligno aux Vene.....	1 <i>trois q.</i>
Vene à SPOLETO.....	1 <i>trois q.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De SPOLETO à Strettura.....	I <i>trois q.</i>
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval, selon les voitures, réciproquement, pour l'année.	
Strettura à Terni	I <i>et dem.</i>
Terni à Narni.	I <i>et dem.</i>
Narni à Otricoli	2.
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval réciproquement pour l'année, selon les voitures.	
Otricoli à Borghetto.....	I <i>un qu.</i>
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval, selon les voitures, pour l'année, de Borghetto à Otricoli.	
Borghetto à Civita-Castellana.....	I <i>un qu.</i>
Le 3. ^e et le 4. ^e cheval pour l'année, selon les voitures, sans réciprocité.	
Civita-Castellana à Monterosi.....	2 <i>un qu.</i>
Monterosi à Baccano	I <i>et dem.</i>
Baccano à la Storta	I <i>trois q.</i>
La Storta à ROME	2.
ROME à NAPLES (<i>voy. n.° 147</i>).....	26 <i>et dem.</i>
N.° 149.	
ROUTE DE PARIS À NARBONNE,	
<i>Par Orléans et Toulouse, 110 postes.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (<i>voy. n.° 4</i>).....	84 <i>un qu.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De MONTAUBAN à TOULOUSE (<i>voy. n.° 13</i>).....	6 un qu.
TOULOUSE à CARCASSONNE (<i>voy. n.° 66</i>).....	11 trois q.
CARCASSONNE à Barbeira.....	2.
Barbeira à Moux.....	1 et dem.
Moux à Cruscades.....	2.
Cruscades à Narbonne.....	2 un qu.

N.° 150.

ROUTE DE PARIS À NEVERS,

Chef-lieu de la Nièvre,

Par Fontainebleau, 29 postes.

De PARIS à Fontainebleau (<i>voy. n.° 7</i>).....	7 un qu.
Fontainebleau à NEVERS (<i>voy. n.° 8</i>).....	21 trois q.

N.° 151.

ROUTE DE PARIS À NICE,

Chef-lieu des Alpes-Maritimes,

Par Lyon et Aix, 124 postes trois quarts.

De PARIS à Aix (<i>voy. n.° 6</i>).....	98 et dem.
Aix au Muy (<i>voy. n.° 83</i>).....	13 un qu.
Muy à Fréjus.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fréjus à Lestrelles.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lestrelles à Cannes.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

Nota. Il est dû quatre chevaux sur les voitures à limonière que les Maîtres de poste conduisent de Fréjus et de Cannes à Lestrelles, et de ce dernier relais aux deux premiers.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Cannes à Antibes.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Antibes à NICE.....	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 152.

ROUTE DE PARIS À NIMÈGUE,

Par Aix-la-Chapelle et Gueldres, 72 p. et demie.

De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (voy. n. ^o 9).....	52 un qu.
AIX-LA-CHAPELLE à Juliers.....	3 un qu.
Juliers à Furth.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Furth à Neuss.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Neuss à Creveld.....	2.
Creveld à Gueldres.....	3.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocity.	
Gueldres à Clèves.....	4.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Clèves à Gueldres, sans réciprocity.	
Clèves à Nimègue (<i>Poste étrangère</i>).....	3.

COMMUNICATIONS

De Clèves à Neuss, 11 postes.

De Clèves à Xanten.....	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Xanten à Hochstras.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Hochstras à Creveld.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Creveld à Neuss..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	2.
De Xanten à Wesel..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
De Hochstras à Wesel.....	3 et dem.
N. ^o 153.	
ROUTE DE PARIS À NIORT, Chef-lieu des Deux-Sèvres, <i>Par Tours et Poitiers, 53 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à ORLÉANS (voy. n. ^o 4).....	14 trois q.
ORLÉANS à Croutelle (voy. n. ^o 5).....	30 et dem.
Croutelle à NIORT (voy. n. ^o 92).....	8 et dem.
COMMUNICATION	
<i>De Niort à la Rochelle, 8 postes un quart.</i>	
De NIORT à Frontenay..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Frontenay à Mauzé..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Mauzé à la Laigne..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	1.
La Laigne à Nuillé..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	1 trois q.
Nuillé à Dompierre.....	1 et dem.
Dompierre à LA ROCHELLE..... Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de la Rochelle à Dompierre, sans réciprocité.	1.
N. ^o 154.	
ROUTE DE PARIS À NISMES, Chef-lieu du Gard, <i>Par Lyon, 92 postes un quart.</i>	
De PARIS à la Palud (voy. n. ^o 6).....	82 et dem.
La Palud à NISMES (voy. n. ^o 141).....	9 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 155.

ROUTE DE PARIS À ORLÉANS,

Chef-lieu du Loiret, 14 postes trois quarts.

De PARIS à ORLÉANS (voy. n.° 4)..... 14 trois q.

N.° 156.

ROUTE DE PARIS À PARME,

141 postes trois quarts.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6)..... 58 trois q.

LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69)..... 14 et dem.

CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n.° 89)..... 46.

ALEXANDRIE à Parme (voy. n.° 90)..... 22 et dem.

COMMUNICATIONS

De Parme à la Spezia, 19 postes un quart.

De Parme à Fornovo..... 3 et dem.

Fornovo à Terenzo..... 1 trois q.

Terenzo à Bercetto..... 3 et dem.

Bercetto à Pontremoli..... 3 et dem.

Pontremoli à Terra-Rossa..... 3 et dem.

Terra-Rossa à la Spezia..... 3 et dem.

De Plaisance à..	{	Castel-Pusterlengo (Poste étr. ^{re}).....	3 et dem.
		CREMONE (Poste étrangère)	5 un qu.
		Pizzighetone (Poste étrangère) ..	3 et dem.

De Parme à....	{	Sant-IIario (Poste étrangère)	1 trois q.
		Brescello (Poste étrangère).....	3 et dem.
		Casal-Maggiore (Poste étrangère)	5 un qu.
		Fornovo.....	3 et dem.

De Fornovo à..	{	Borgo - Taro.....	3 et dem.
		Terenzo.....	1 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 157.	
ROUTE DE PARIS À PAU, Chef-lieu des Basses-Pyrénées, <i>Par Orléans, Limoges et Bordeaux, 102 p. trois qu.</i>	
De PARIS à LIMOGES (voy. n.° 4).....	48 trois q.
LIMOGES à BORDEAUX (voy. n.° 49).....	28.
BORDEAUX à Langon (voy. n.° 5).....	6 et dem.
Langon à Roquefort (voy. n.° 42).....	9 un qu.
Roquefort à Villeneuve-de-Marsan.....	2.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Villeneuve-de-Marsan à Aire.....	2 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Aire à Tourniquet.....	2 et dem.
Tourniquet à Navailles.....	1 et dem.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Navailles à PAU.....	1 trois q.
COMMUNICATION	
<i>D'Aire à Tarbes, 9 postes.</i>	
D'Aire à Plaisance (Gers).....	3 et dem.
Plaisance à Vic-en-Bigorre.....	3 et dem.
Vic-en-Bigorre à Tarbes.....	2.
N.° 158.	
ROUTE DE PARIS À PÉRIGUEUX, Chef-lieu de la Dordogne, <i>Par Orléans et Limoges, 60 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à LIMOGES (voy. n.° 4).....	48 trois q.
LIMOGES à PÉRIGUEUX (voy. n.° 49).....	12.
N.° 159.	
ROUTE DE PARIS À PERPIGNAN, Chef-lieu des Pyrénées-Orientales, <i>Par Orléans, Toulouse et Narbonne, 117 p. et dem.</i>	
De PARIS à MONTAUBAN (voy. n.° 4).....	84 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De MONTAUBAN à TOULOUSE (<i>voy. n.° 13</i>).....	6 <i>un qu.</i>
TOULOUSE à CARCASSONNE (<i>voy. n.° 66</i>).....	11 <i>trois q.</i>
CARCASSONNE à Narbonne (<i>voy. n.° 149</i>).....	7 <i>trois q.</i>
Narbonne à Sigean.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sigean à Fitou.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Fitou à Salces.....	1.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Salces à PERPIGNAN.....	2.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Perpignan au Port-Vendre, 4 postes.</i>	
De PERPIGNAN à Elne.....	1 <i>et dem.</i>
Elne à Collioure.....	1 <i>et dem.</i>
Collioure au Port-Vendre.....	1.
<i>De Perpignan à la Jonquière, 4 postes et dem.</i>	
De PERPIGNAN au Boulou.....	3.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Boulou à la Jonquière (<i>Poste étrangère</i>).....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
N.° 160.	
ROUTE DE PARIS À PLAISANCE,	
133 postes	
De PARIS à LYON (<i>voy. n.° 6</i>).....	58 <i>trois q.</i>
LYON à CHAMBÉRY (<i>voy. n.° 69</i>).....	14 <i>et dem.</i>
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (<i>voy. n.° 89</i>).....	46.
ALEXANDRIE à Plaisance (<i>voy. n.° 90</i>).....	13 <i>trois q.</i>
N.° 161.	
ROUTES DE PARIS À PLOMBIÈRES.	
<i>1.^{re} Route, par Domremy et Épinal, 51 p. et dem.</i>	
De PARIS à BAR-SUR-ORNAIN (<i>voy. n.° 40</i>).....	31 <i>et dem.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De BAR-SUR-ORNAIN à Ligny.....	2.
Ligny à ÉPINAL (voy. n.° 86).....	14 et dem.
ÉPINAL à Xertigny.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Xertigny à Plombières.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année; et de Plombières à Xertigny, sur toutes les voitures indistinctement.	
COMMUNICATION	
De Plombières à Remiremont.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>2.^e Route, par Nancy et Épinal,</i>	
53 postes trois quarts.	
De PARIS à BAR-SUR-ORNAIN (voy. n.° 40).....	31 et dem.
BAR-SUR-ORNAIN à NANCY (voy. n.° 76).....	10 trois q.
NANCY à ÉPINAL (voy. n.° 87).....	8.
ÉPINAL à Plombières (voy. n.° 161).....	3 et dem.
N.° 162.	
ROUTES DE PARIS À POITIERS,	
Chef-lieu de la Vienne.	
<i>1.^{re} Route, par Orléans (voy. n.° 5).....</i>	<i>44 un qu.</i>
<i>2.^e Route, par Chartres et Tours, 44 postes.</i>	
De PARIS à TOURS (voy. n.° 22).....	29.
TOURS à POITIERS (voy. n.° 5).....	15.
N.° 163.	
ROUTE DE PARIS À PORENTRUY,	
<i>Par Troyes et Belfort, 54 postes trois quarts.</i>	
De PARIS à Belfort (voy. n.° 41).....	51 un qu.
Belfort à Delle.....	2.
Delle à Porentruy.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 164.

ROUTE DE PARIS À PRIVAS,
Chef-lieu de l'Ardèche,*Par Lyon et Valence, 72 postes et demie.*

De PARIS à VALENCE (voy. n.° 6)..... 72 et dem.

Nota. De Valence à Privas, la route n'est pas montée.

N.° 165.

ROUTE DE PARIS AU PUY,
Chef-lieu de la Haute-Loire,*Par Nevers, Moulins et Clermont, 62 p. un qu.*

De PARIS à Fontainebleau (voy. n.° 7)..... 7 un qu.

Fontainebleau à MOULINS (voy. n.° 8)..... 28 trois q.

MOULINS à CLERMONT (voy. n.° 74)..... 11 et dem.

Nota. De Clermont au Puy, la route n'est pas montée.

CLERMONT à Vayre..... 1 trois q.

Vayre à Coudes..... 1.

Coudes à Issoire..... 1.

Issoire à Saint-Germain-Lambron..... 1.

Saint-Germain-Lambron à Lempde..... 1.

Lempde à Brioude..... 1 et dem.

Brioude à Saint-Georges-d'Aurat..... 2 et dem.

*Le 3.° cheval pour l'année, de S.-Georges à Brioude,
sans réciprocité.*

Saint-Georges-d'Aurat à Coupladour..... 3 un qu.

Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.

Coupladour au PUY..... 1 trois q.

Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.

N.° 166.

ROUTE DE PARIS À QUIMPER,
Chef-lieu du Finistère,*Par Alençon et Rennes, 66 postes.*

De PARIS à ALENÇON (voy. n.° 14)..... 23 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ALENÇON à Mayenne (<i>voy. n.° 55</i>)	7 <i>un qu.</i>
Mayenne à Ernée	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Ernée à Fougères	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fougères à Saint-Aubin-du-Cormier	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Aubin-du-Cormier à Liffré	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Liffré à RENNES	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
RENNES à Mordelles	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Mordelles à Plelan	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Plelan à Ploermel	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Ploermel à Josselin	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Josselin à Lominé	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lominé à Baud	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Baud à Hennebon	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hennebon à Quimperlé	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Quimperlé à Rosporden	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rosporden à QUIMPER	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
De Landevan au Port-Liberté	2 <i>un qu.</i>
D'Hennebon à Lorient	1 <i>et dem.</i>
D'Hennebon au Port-Liberté	1 <i>et dem.</i>
De Lorient à Quimperlé	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 167.

ROUTE DE PARIS À RENNES,
 Chef-lieu d'Ille-et-Vilaine,

Par Alençon, 44 postes et demie.

De PARIS à ALENÇON (*voy. n.° 14*)..... 23 *trois q.*
 ALENÇON à RENNES (*voy. n.° 55*)..... 20 *trois q.*

N.° 168.

ROUTE DE PARIS À REIMS,

Par Soissons, 19 postes et demie.

De PARIS à Soissons (*voy. n.° 9*)..... 12 *et dem.*
 Soissons à Reims (*voy. n.° 132*)..... 7.

N.° 169.

ROUTE DE PARIS À ROCHEFORT,

Par Poitiers et Niort, 61 postes trois quarts.

De PARIS à ORLÉANS (*voy. n.° 4*)..... 14 *trois q.*
 ORLÉANS à Croutelle (*voy. n.° 5*)..... 30 *et dem.*
 Croutelle à NIORT (*voy. n.° 92*)..... 8 *et dem.*
 NIORT à Frontenay..... 1 *et dem.*
 Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.
 Frontenay à Mauzé..... 1 *et dem.*
 Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.
 Mauzé à Surgères..... 1 *et dem.*
 Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.
 Surgères à Rochefort..... 3 *et dem.*
 Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

N.° 170.

ROUTE DE PARIS À LA ROCHELLE,

Par Poitiers et Niort, 62 postes.

De PARIS à ORLÉANS (*voy. n.° 4*)..... 14 *trois q.*
 ORLÉANS à Croutelle (*voy. n.° 5*)..... 30 *et dem.*
 Croutelle à NIORT (*voy. n.° 92*)..... 8 *et dem.*
 NIORT à Mauzé (*voy. n.° 172*)..... 3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mauzé à la Laigne.....	I.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Laigne à Nuaille.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nuaille à Dompierre.....	I et dem.
Dompierre à LA ROCHELLE.....	I.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de la Rochelle à Dompierre, sans réciprocity.	

N.^o 171.

1.^{re} ROUTE DE PARIS À ROME,
Par Bologne et Florence, 202 postes un quart.

De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n. ^o 89).....	46.
ALEXANDRIE à FLORENCE (voy. n. ^o 90).....	44.
FLORENCE à ROME (voy. n. ^o 147).....	39.

2.^e Route, par Perugia, 202 p. un quart.

De PARIS à FLORENCE (voy. n. ^o 90).....	163 un qu.
FLORENCE à ROME (voy. n. ^o 147).....	39.

N.^o 172.

3.^e ROUTE DE PARIS À ROME,
Par Rimini, 191 postes et demie.

De PARIS à LYON (voy. n. ^o 6).....	58 trois q.	
LYON à CHAMBÉRY (voy. n. ^o 69).....	14 et dem.	
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n. ^o 89).....	46.	
ALEXANDRIE à BOLOGNE (voy. n. ^o 90).....	29 trois q.	
BOLOGNE à Saint-Nicolas.....	} Postes d'Italie.	
Saint-Nicolas à Imola.....		I un qu.
Imola à Faenza.....		I un qu.
Faenza à FORLI.....		I.
FORLI à Cesene.....		I.
Cesene à Savignano.....		I et dem.
Savignano à Rimini.....		I.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Rimini à la Cattolica.....	} Postes du royaume d'Italie.	I et dem.
La Cattolica à Pesaro.....		I un qu.
Pesaro à Fano.....		I.
Fano à Calcinelli.....		I.
Calcinelli à Fossombrone.....		I.
Fossombrone à Furlo-Acqualagna.....		I.
Furlo-Acqualagna à Cantiniano.....		I et dem.
Cantiniano à Scheggia.....		I.
Scheggia à Sigillo.....		I.
Sigillo à Gualdo.....		I.
Gualdo à Nocera.....		I.
Nocera à Ponte-Centesimo.....		I.
Ponte-Centesimo à Foligno.....		I.
Foligno à ROME (voy. n.° 148).....		20 un qu.

N.° 173.

4.° ROUTE DE PARIS À ROME,
Par Fano et Ancone, 197 postes.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	} Postes d'Italie.	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69).....		14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n.° 89).....		46.
ALEXANDRIE à BOLOGNE (voy. n.° 90).....		29 trois q.
BOLOGNE à Fano (voy. n.° 172).....		11 trois q.
Fano à la Marotta.....		I.
La Marotta à Sinigaglia.....		I.
Sinigaglia aux Casebruciate.....		I.
Casebruciate à ANCONE.....		I et dem.
ANCONE à Osimo.....		I et dem.
Osimo à Lorete.....		I.
Lorete à Recanati.....		11 trois q.
Recanati à Sambuchetto.....		11 trois q.
Sambuchetto à Macerata.....		I.
Macerata à Tolentino.....		I et dem.
Tolentino à Valcimara.....		I.
Valcimara à Ponte-alla-Trave.....		I.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Ponte-alla-Trave à Seravalle.....	} <i>Postestom.</i> { 1. 1. 1. 20 un qu.
Seravalle aux Case-Nuove.....	
Case-Nuove à Foligno.....	
Foligno à ROME (voy. n.° 148).....	

N.° 174.

ROUTES DE PARIS À ROUEN,
Chef-lieu de la Seine-Inférieure.

1. ^{re} Route, par Pontoise (voy. n.° 105).....	15 trois q.
2. ^e Route, par Saint-Germain (voy. n.°s 62 et 106).	17 un qu.

COMMUNICATION

De Rouen à Dieppe, 7 postes.

De ROUEN* aux Cambres.....	2.
Cambres à Totes.....	1 et dem.
Totes à Omonville.....	1 et dem.
Omonville à Dieppe.....	2.

N.° 175.

ROUTE DE PARIS À SAINTES,

Par Poitiers et Rochefort, 66 postes trois quarts.

De PARIS à ORLÉANS (voy. n.° 4).....	14 trois q.
ORLÉANS à Croutelle (voy. n.° 5).....	30 et dem.
Croutelle à NIORT (voy. n.° 92).....	8 et dem.
NIORT à Rochefort (voy. n.° 169).....	8.
Rochefort à Saint-Hypolite.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Hypolite à Saint-Porchaire.....	1 et dem.
Saint-Porchaire à Saintes.....	2.

COMMUNICATION

De NIORT à Villeneuve.....	3.
----------------------------	----

De Villeneuve

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Villeneuve à Saint-Jean-d'Angely.....	2 et dem.
Saint-Jean-d'Angely à Saint-Hilaire.....	1 un qu.
Saint-Hilaire à Saintes.....	2.

N.º 176.

ROUTE DE PARIS À SAINT-BRIEUX,

Chef-lieu des Côtes-du-Nord,

Par Alençon et Rennes, 57 postes et demie.

De PARIS à ALENÇON (voy. n.º 14).....	23 trois q.
ALENÇON à SAINT-BRIEUX (voy. n.º 55).....	33 trois q.

N.º 177.

ROUTE DE PARIS À SAINT-LO,

Chef-lieu de la Manche,

Par Évreux et Caen, 35 postes un quart.

De PARIS à CAEN (voy. n.º 60).....	27 trois q.
CAEN à Bretteville.....	1 et dem.
Bretteville à Bayeux.....	2.
Bayeux à Vaubadon.....	1 et dem.
Vaubadon à SAINT-LO.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

De Bayeux à Carentan, 5 postes.

De Bayeux à la Cambe.....	2 et dem.
La Cambe à Carentan.....	2 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>De Saint-Lo à Cherbourg, 9 postes un quart.</i>	
De SAINT-LO au Désert.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Désert à Carentan.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Carentan à Sainte-Mère-Eglise.....	1 et dem.
Sainte-Mère-Église à Valognes.....	2.
Valognes à Cherbourg.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Saint-Lo à Coutances, 3 postes et demie.</i>	
De SAINT-LO à la Fosse.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Fosse à Coutances.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 178.

ROUTE DE PARIS À SAVONE,

Chef-lieu de Montenotte, 140 postes et demie.	
De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à GÈNES (voy. n.° 89).....	59 trois q.
GÈNES* à Voltri.....	3.
Voltri à SAVONE.....	4 et dem.

N.° 179.

ROUTE DE PARIS À SIENNE,

Chef-lieu de l'Ombrone, 172 postes un quart.	
De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	58 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69)	14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (voy. n.° 89)	46.
ALEXANDRIE à FLORENCE (voy. n.° 90)	44.
FLORENCE à SIENNE (voy. n.° 147)	9.

N.° 179 bis.

ROUTE DE PARIS À SION,

Chef-lieu du Simplon, 81 postes.

De PARIS à DIJON (voy. n.° 81)	38.
DIJON à DÔLE (voy. n.° 45)	5 et dem.
DÔLE à GENÈVE (voy. n.° 97)	19.
GENÈVE à SION (voy. n.° 134)	18 et dem.

N.° 180.

ROUTE DE PARIS À SOISSONS,

Par Villers-Cotterets, 12 postes et demie.

De PARIS à Soissons (voy. n.° 9)	12 et dem.
--	------------

COMMUNICATION

De Soissons à Château-Thierry, 4 p. trois quarts.

De Soissons à Oulchy-le-Château	2 et dem.
---------------------------------------	-----------

Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.

Oulchy-le-Château à Château-Thierry	2 un qu.
---	----------

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 181.	
ROUTE DE PARIS À SPA,	
<i>Par Givet, Namur et Liège, 52 postes et demie.</i>	
De PARIS à LIÈGE (<i>voy. n.° 9</i>).....	47.
LIÈGE* à Spa.....	5 et dem.
COMMUNICATION	
De Spa à Battice.....	3 et dem.
N.° 182.	
ROUTE DE PARIS À SPOLETO,	
<i>Chef-lieu du Trasimène, 188 postes et demie.</i>	
De PARIS à LYON (<i>voy. n.° 6</i>).....	58 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (<i>voy. n.° 69</i>).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à ALEXANDRIE (<i>voy. n.° 89</i>).....	46.
ALEXANDRIE à FLORENCE (<i>voy. n.° 90</i>).....	44.
FLORENCE à SPOLETO (<i>voy. n.° 148</i>).....	25 un qu.
N.° 183.	
ROUTES DE PARIS À STRASBOURG,	
<i>Chef-lieu du Bas-Rhin.</i>	
<i>1.^{re} Route, par Chaalons et Nancy, 61 p. un qu.</i>	
De PARIS* à Bondy.....	1 et dem.
Bondy à Claye.....	2.
Claye à Meaux.....	2.
Meaux à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.....	1 et dem.
S. ^t -Jean-les-Deux-Jumeaux à la Ferté-sous-Jouarre.	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Ferté-sous-Jouarre à la Ferme-de-Paris	2.
La Ferme-de-Paris à Château-Thierry	1 <i>et dem.</i>
Château-Thierry à Paroy	1.
Paroy à Dormans	1 <i>et dem.</i>
Dormans au Port-à-Binson	1.
Port-à-Binson à Épernay	2.
Épernay à Jaalons	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Jaalons à CHAALONS-SUR-MARNE *	2.
CHAALONS* à la Chaussée	2.
La Chaussée à Vitry-sur-Marne	2.
Vitry-sur-Marne à Longchamp	2.
Longchamp à Saint-Dizier	1 <i>et dem.</i>
Saint-Dizier à Saudrupt	1 <i>et dem.</i>
Saudrupt à BAR-SUR-ORNAIN	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
BAR-SUR-ORNAIN à Ligny	2.
Ligny à Saint-Aubin	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Aubin à Void	1 <i>trois q.</i>
Void à Laye	1 <i>et dem.</i>
Laye à Toul	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Toul à Laye, sans réciprocité.	
Toul à Velaine	1 <i>et dem.</i>
Velaine* à NANCY*	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
NANCY* à Domballe	2.
Domballe à Lunéville	1 <i>et dem.</i>
Lunéville à Bénaménil	1 <i>trois q.</i>
Bénaménil à Blamont	2.
Blamont à Héming	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Héming à Sarrebourg	1.
Sarrebourg à Hommarting	1.
Hommarting à Phalsbourg	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Phalsbourg à Saverne.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saverne à Phalsbourg, sans réciprocité.	
Saverne à Wasselonne.....	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Wasselonne à Ittenheim.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Ittenheim à STRASBOURG*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>Nota.</i> Cette fixation comprend la réciprocité de la demi-poste accordée à la sortie de Strasbourg.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Nancy à Houdelaincourt, 7 postes et demie.</i>	
De NANCY* à Velaine*.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Velaine à Toul.....	1 <i>et dem.</i>
Toul à Vaucouleurs.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vaucouleurs à Houdelaincourt.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Toul à Pont-à-Mousson, 4 postes.</i>	
De Toul à Rozières-en-Haye.....	2.
Rozières-en-Haye à Pont-à-Mousson.....	2.
<i>De Nancy à Ligny, 9 postes.</i>	
De NANCY* à Rozières-en-Haye.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rozières-en-Haye à Beaumont.....	2.
Beaumont à Commercy.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Commercy à Beaumont, sans réciprocité.	
Commercy à Saint-Aubin.....	1 <i>et dem.</i>
Saint-Aubin à Ligny.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Strasbourg à Mayence, 23 postes un quart.

De STRASBOURG* à la Wantzenau.....	1 et dem.
La Wantzenau à Drusenheim.....	2.
Drusenheim à Beinheim.....	2.
Beinheim à Lauterbourg.....	2.
Lauterbourg à Rhinzabern.....	2.
Rhinzabern à Germersheim.....	2.
Germersheim à Spire.....	2.
Spire à Ogersheim.....	2 et dem.
Ogersheim à Worms.....	2.
Worms à Oppenheim.....	3.
Oppenheim à MAYENCE*.....	2 un qu.

2.^e Route, par Chaalons et Metz, 60 p. et demie.

De PARIS à CHAALONS (voy. n. ^o 40).....	21.
CHAALONS à Verdun (voy. n. ^o 75).....	10 un qu.
Verdun à METZ (voy. n. ^o 131).....	8 un qu.
METZ* à la Horgne.....	1 et dem.
La Horgne à Solgne.....	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Solgne à Delme.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Delme à Château-Salins.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-Salins à Moyenvic.....	1.
Moyenvic à Bourdonnay.....	2.
Bourdonnay à Heming.....	2 et dem.
Heming à Sarrebourg.....	1.
Sarrebourg à Hommarting.....	1.
Hommarting à Phalsbourg.....	1.
Phalsbourg à Saverne.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saverne à Phalsbourg, sans réciprocity.	
Saverne à Wasselonne.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Wasselonne à Ittenheim.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Ittenheim à STRASBOURG*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>N. B.</i> Cette fixation comprend la réciprocité de la demi-poste accordée à la sortie de Strasbourg.	

COMMUNICATIONS

De STRASBOURG* à Kehl.....	1.
<i>De Saverne à Schelestat, 6 postes trois quarts.</i>	
De Saverne à Wasselonne.....	1 trois q.
Wasselonne à Obernheim.....	2 et dem.
Obernheim à Schelestat.....	2 et dem.
<i>D'Obernheim à Strasbourg, 3 postes.</i>	
D'Obernheim à Entzheim.....	1 et dem.
Entzheim à STRASBOURG*.....	1 et dem.

N.° 184.

ROUTE DE PARIS À TARBES,
Chef-lieu des Hautes-Pyrénées,*Par Limoges et Auch, 107 postes un quart.*

De PARIS à MONTAUBAN (voy. n.° 4).....	84 un qu.
MONTAUBAN à AUCH (voy. n.° 29).....	14 trois q.
AUCH à TARBES (voy. n.° 38).....	8 un qu.

N.° 185.

ROUTES DE PARIS À TOULON.

*1.^{re} Route, par Melun, Lyon et Aix,
107 postes un quart.*

De PARIS à Aix (voy. n.° 6).....	98 et dem.
Aix à Cujes.....	4 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Cujes au Beausset.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Beausset à Toulon*	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Toulon au Beausset, sans réciprocité.	
2. ^e Route, par Fontainebleau, Lyon et Aix, 108 postes.	
De PARIS à Aix (voy. n. ^o 7)	99 un qu.
Aix à Toulon (voyez n. ^o 185)	8 trois q.
3. ^e Route, par Nevers et Moulins, 107 postes trois quarts.	
De PARIS à Aix (voy. n. ^o 8)	99.
Aix à Toulon (voyez n. ^o 185)	8 trois q.
4. ^e Route, par Troyes, Dijon et Lyon, 111 postes.	
De PARIS à TROYES (voy. n. ^o 41)	19 et dem.
TROYES à DIJON (voy. n. ^o 45)	18 un qu.
DIJON à Châlons (voy. n. ^o 52)	8 trois q.
Châlons à Aix (voy. n. ^o 6)	55 trois q.
Aix à Toulon (voyez n. ^o 185)	8 trois q.

COMMUNICATION

De Toulon au Luc, 6 postes et demie.

De Toulon* à Solliés	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Solliés à Pignans	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pignans au Luc	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 186.

ROUTE DE PARIS À TOULOUSE,

Chef-lieu de la Haute-Garonne,

Par Limoges et Montauban, 90 postes et demie.

De PARIS à MONTAUBAN (voy. n. ^o 4)	84 un qu.
MONTAUBAN à TOULOUSE (voy. n. ^o 13)	6 un qu.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 187.

ROUTES DE PARIS À TOURS,
Chef-lieu d'Indre-et-Loire.

<i>1.ª Route, par Orléans (voy. n.º 4).....</i>	<i>29 un qu.</i>
<i>2.ª Route, par Chartres et Vendôme, 29 postes.</i>	
De PARIS à CHARTRES (voy. n.º 20).....	10 trois q.
CHARTRES à la Bourdinière.....	2.
La Bourdinière à Bonneval.....	2.
Bonneval à Châteaudun.....	2.
Châteaudun à Cloye.....	1 et dem.
Cloye à Pezou.....	2.
Pezou à Vendôme.....	1 et dem.
Vendôme à Neuve-Saint-Amand.....	1 trois q.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année, de Neuve-Saint-Amand à Vendôme.	
Neuve-Saint-Amand à Château-Regnault.....	1 trois q.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	
Château-Regnault à Monnoye.....	2.
Monnoye à TOURS.....	1 trois q.
Le 3.ª cheval réciproquement pour l'année.	

N.º 188.

ROUTES DE PARIS À TRÈVES,
Chef-lieu de la Sarre.

<i>1.ª Route, par Chaalons et Luxembourg, 47 p. trois q.</i>	
De PARIS à CHAALONS (voy. n.º 40).....	21.
CHAALONS à TRÈVES (voy. n.º 75).....	26 trois q.
<i>2.ª Route, par Reims et Mézières, 52 p. un quart.</i>	
De PARIS à Soissons (voy. n.º 9).....	12 et dem.
Soissons à MÉZIÈRES (voy. n.º 132).....	17.
MÉZIÈRES à LUXEMBOURG (voy. n.º 118).....	17 trois q.
LUXEMBOURG à TRÈVES (voy. n.º 274).....	5.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 189.

ROUTE DE PARIS À TROYES,
 Chef-lieu de l'Aube,

Par Provins, 19 postes et demie.

De PARIS à TROYES (voy. n.° 41)..... 19 et dem.

N.° 190.

ROUTE DE PARIS À TULLE,
 Chef-lieu de la Corrèze,

Par Orléans et Limoges, 60 postes et demie.

De PARIS à Uzerche (voy. n.° 4)..... 56 trois q.

Uzerche à TULLE (voy. n.° 31)..... 3 trois q.

N.° 191.

ROUTE DE PARIS À TURIN.

Chef-lieu du Pô,

Par Lyon et Chambéry, 106 postes et demie.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6)..... 58 trois q.

LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69)..... 14 et dem.

CHAMBÉRY à TURIN (voy. n.° 89)..... 33 un qu.

N.° 192.

ROUTE DE PARIS À VALENCE,
 Chef-lieu de la Drôme,

Par Melun, Auxerre et Lyon, 72 p. et demie.

De PARIS à VALENCE (voy. n.° 6)..... 72 et dem.

N.° 193.

ROUTES DE PARIS À VALENCIENNES.

1.^{re} Route, par Péronne, 25 postes trois quarts.

De PARIS à Valenciennes (voy. n.° 10)..... 25 trois q.

2.^e Route, par Saint-Quentin (voy. n.° 24)..... 26 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Cambrai à Avesnes, 7 postes un quart.</i>	
De Cambrai au Cateau.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Cateau à Landrecy.....	2.
Landrecy à Avesnes.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
—————	
De Landrecy à Maubeuge.....	3.
<i>De Valenciennes à Laon, 11 postes.</i>	
De Valenciennes au Quesnoy.....	2.
Quesnoy à Landrecy.....	1 et dem.
Landrecy à Etreux-Landernas.....	2.
Étreux-Landernas à Guise.....	1 et dem.
Guise à la Herie.....	1.
La Herie à Crécy.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Crécy à LAON.....	1 et dem.
N. ^o 194.	
ROUTE DE PARIS À VANNES,	
Chef-lieu du Morbihan,	
<i>Par Alençon et Rennes, 54 postes un quart.</i>	
De PARIS à ALENÇON (voy. n. ^o 14).....	23 trois q.
ALENÇON à Mayenne (voy. n. ^o 55).....	7 un qu.
Mayenne à Ploermel (voy. n. ^o 166).....	18.
Ploermel au Roc-Saint-André.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Roc-Saint-André au Pont-Guillemet.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Guillemet à VANNES.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>C O M M U N I C A T I O N</i>	
De VANNES à Lominé.....	3 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lominé à Napoléonville.....	2 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 195.

ROUTE DE PARIS À VERCEIL,

Chef-lieu de la Sesia, 116 postes.

De PARIS à LYON (voy. n.° 6).....	5 trois q.
LYON à CHAMBÉRY (voy. n.° 69).....	14 et dem.
CHAMBÉRY à TURIN (voy. n.° 89).....	33 un qu.
TURIN à VERCEIL (voy. n.° 135).....	9 et dem.

N.° 196.

ROUTE DE PARIS À VESOUL,

Chef-lieu de la Haute-Saone,

Par Troyes et Chaumont-en-Bassigny, 43 p. et dem.

De PARIS à VESOUL (voy. n.° 41).....	43 et dem.
--------------------------------------	------------

N.° 197.

ROUTE DE PARIS À ZWOLL,

Chef-lieu des Bouches-de-l'Issel, 73 p. un quart.

De PARIS à BRUXELLES (voy. n.° 10).....	36 trois q.
BRUXELLES à Utrecht (voy. n.° 17).....	20.
Utrecht à ARNHEIM (voy. n.° 28).....	10.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ARNHEIM à Apeldoorn.....	3.
Apeldoorn à ZWOLL.....	3 et dem.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Zwoll à Leuwarden, 10 postes.</i>	
De ZWOLL à Kuynder.....	4.
Kuynder à Sneek.....	3.
Sneek à LEUWARDEN.....	3.
<i>De Zwoll à Nordhorn, 7 postes trois quarts.</i>	
De ZWOLL à Almelo.....	4 et dem.
Almelo à Ootmarsum.....	1 trois q.
Ootmarsum à Nordhorn.....	1 et dem.
Almelo à { Delden..... { Holten.....	1 un qu. 2 et dem.
<i>FIN DE LA 1.^{re} PARTIE.</i>	

Postes de la Hollande.

II.^e PARTIE,

Composée des Routes formant les communications entre les chefs-lieux de département et autres villes principales de l'Empire français, du royaume d'Italie, de la Confédération du Rhin, &c.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N. ^o 198.	
1. ^{re} ROUTE D'ABBEVILLE AU HAVRE, <i>Par Neufchâtel et Rouen, 21 postes trois quarts.</i>	
D'Abbeville à ROUEN (voy. n. ^o 328)	11 un qu.
ROUEN au Havre (voy. n. ^o 105)	10 et dem.
N. ^o 199.	
2. ^e ROUTE D'ABBEVILLE AU HAVRE, <i>Par Dieppe, 19 postes et demie.</i>	
D'Abbeville à Valinès	2.
Valinès à Eu	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Eu à Tocqueville	1 et dem.
Tocqueville à Dieppe	2.
Dieppe au Bourg-d'Un	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourg-d'Un à Cany	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>Nota.</i> La distance du Bourg-d'Un à Cany sera payée à raison de trois postes, toutes les fois que le trajet aura lieu par Saint-Valery.	
Cany à Fécamp	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fécamp à Goderville	1 et dem.
Goderville à Épouville	1 et dem.
Épouville au Havre*	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 200.	
ROUTE D'AGEN À AUCH, 8 postes et demie.	
D'AGEN à Astafort.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Astafort à Lectoure.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lectoure à Montastruc.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montastruc à AUCH.....	2.
N.° 201.	
ROUTE D'AIX (B.-du-Rh.) À PERPIGNAN, 40 postes un quart.	
D'Aix à Saint-Canat.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Canat au Pont-Royal.....	2.
Pont-Royal à Orgon.....	2.
Orgon à Saint-Remy.....	2.
Saint-Remy à Tarascon.....	2.
Tarascon à Curbussot.....	2.
Curbussot à NISMES*.....	1 et dem.
NISMES* à Uchau.....	1 trois q.
Uchau à Lunel.....	1 trois q.
Lunel à Colombières.....	1 et dem.
Colombières à MONTPELLIER.....	1 trois q.
MONTPELLIER à Fabrègues.....	1 et dem.
Fabrègues à Gigean.....	1.
Gigean à Mèze.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mèze à Pézenas.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pézenas à la Begude-de-Jordy.....	1 un qu.
La Begude-de-Jordy à Béziers.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Béziers à Nissan.....	1 un qu.
Nissan à Narbonne.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Narbonne à Sigean.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sigean à Fitou.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Fitou à Salces.....	1.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
Salces à PERPIGNAN.....	2.

N.^o 202.

ROUTE D'ALENÇON À CAEN,

12 postes un quart.

D'ALENÇON à Sées.....	2 et dem.
Sées à Mortrée.....	1.
Mortrée à Argentan.....	1 trois q.
Argentan à Falaise.....	2 et dem.
Falaise à Langannerie.....	2.
Langannerie à CAEN.....	2 et dem.
Le 3. ^e ch. pour 6 mois, de Caen à Langannerie, sans récip.	

N.^o 203.

ROUTE D'ALENÇON À CHARTRES, 14 p.

D'ALENÇON à Neufchâtel.....	1 trois q.
Neufchâtel à Mamers.....	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Mamers à Belesme.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Belesme à Regmalard.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Regmalard à Belesme, sans réciprocity.	
Regmalard à la Louppe.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Louppe à Courville.....	2 un qu.
Courville à CHARTRES.....	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Courville à Nogent-le-Rotrou, 4 p. trois quarts.</i>	
De Courville à la Louppe	2 un qu.
La Louppe à Nogent-le-Rotrou	2 et dem.
—————	
De Belesme à Saint-Côme	2.
Saint-Côme à Bonnétable	1 et dem.
Bonnétable au MANS	3 et dem.
—————	
De Bonnétable à Mamers	2 trois q.
N.° 204.	
ROUTE D'ALENÇON À ÉVREUX, 14 postes.	
D'ALENÇON à Séez	2 et dem.
Séez à Nonant	1 et dem.
Nonant à Sainte-Gauburge	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sainte-Gauburge à l'Aigle	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
L'Aigle à Lire	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lire à Conches	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Conches à ÉVREUX	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
De Nonant à Argentan	2 et dem.
<i>De Conches à Nonancourt, 4 postes.</i>	
De Conches à Damville	2 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Damville à Conches, sans réciprocité.	
Damville à Nonancourt	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 205.	
1. ^{re} ROUTE D'ALENÇON À ROUEN, <i>Par Bernay</i> , 18 postes.	
D'ALENÇON à ROUEN (<i>voy. n.° 211</i>).....	18.
N.° 206.	
2. ^e ROUTE D'ALENÇON À ROUEN, <i>Par Évreux</i> , 20 postes.	
D'ALENÇON à ÉVREUX (<i>voy. n.° 204</i>).....	14.
ÉVREUX à ROUEN (<i>voy. n.° 244</i>).....	6.
N.° 207.	
ROUTE D'ALENÇON À TOURS, 16 postes.	
D'ALENÇON à la Hutte.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Hutte à Beaumont.....	1.
Beaumont à la Bazoge.....	2.
La Bazoge au MANS.....	1 <i>et dem.</i>
MANS à Écommoy.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Écommoy au Château-du-Loir.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-du-Loir à la Roue.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Roue à TOURS*.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
N.° 208.	
ROUTE D'AMIENS À LAON, 18 postes.	
D'AMIENS* à Moreuil.....	2 <i>et dem.</i>
Moreuil à Montdidier.....	2.
Montdidier à Cuvilly.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.	
De Cuvilly à Compiègne.....	2 et dem.	
Compiègne à Jaulzy.....	2 et dem.	
Jaulzy à Soissons.....	2 et dem.	
Soissons à Vaurains.....	2.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.		
Vaurains à LAON.....	2.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.		
<i>COMMUNICATIONS</i>		
De Montdidier	à Saint-Just.....	2.
	Le 3. ^e cheval récip. ^t pour 6 mois.	
	à Breteuil.....	2 et dem.
	Le 3. ^e cheval récip. ^t pour l'année.	
	à Roye.....	2.
	Le 3. ^e cheval récip. ^t pour l'année.	
	à Wavigny.....	2.
Le 3. ^e cheval récip. ^t pour 6 mois.		
à Gournay-sur-Aronde.....	2 et dem.	
Le 3. ^e cheval récip. ^t pour l'année.		
<i>De Saint-Quentin à Avesnes, 8 postes et demie.</i>		
De Saint-Quentin à Origny.....	2.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.		
Origny à Guise.....	1 et dem.	
Guise à l'Échelle.....	1 et dem.	
L'Échelle à la Capelle.....	1 et dem.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.		
La Capelle à Avesnes.....	2.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.		
De Guise à Marle.....	2 et dem.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.		
<i>De la Fère à Guise, 5 postes.</i>		
De la Fère à Cerisy.....	1 et dem.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.		
Cerisy à Origny.....	2.	
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.		
Origny à Guise.....	1 et dem.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>De la Fère à Noyon, 3 postes et demie.</i>	
De la Fère à Chauny.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chauny à Noyon.....	2.
<hr/>	
De Chauny à Ham.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Péronne à Saint-Quentin, 4 postes.</i>	
De Péronne à Beauvois.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Beauvois à Roupy.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Roupy à Saint-Quentin.....	1.
<hr/>	
De Beauvois à Saint-Quentin.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Péronne à Lille, 11 postes un quart.</i>	
De Péronne à Saily.....	1 et dem.
Saily à Ervillers.....	2.
Ervillers à ARRAS*.....	2.
ARRAS* à Lens*.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Lens à ARRAS.	
Lens à Carvin.....	1 et dem.
Carvin à LILLE*.....	2 un qu.
<i>D'Arras à Douay, 3 postes un quart.</i>	
D'ARRAS* à Gaverelle.....	1 un qu.
Gaverelle à Douay*.....	2.
<hr/>	
N. ^o 209.	
ROUTE D'AMIENS À ROUEN,	
13 postes.	
D'AMIENS* à Quevauvillers.....	2.
Quevauvillers à Poix.....	1.
Poix à Aumale.....	2.
Aumale à Neufchâtel.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Neufchâtel à la Boissière.....	1 <i>et dem.</i>
La Boissière au Vert-Galant.....	1 <i>et dem.</i>
Vert-Galant à ROUEN*.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Rouen au Vert-Galant, sans réciprocité.	
<i>COMMUNICATIONS</i>	
Du Vert-Galant aux Cambres.....	1 <i>et dem.</i>
<i>De Rouen à Forges, 5 postes et demie.</i>	
De ROUEN* au Vert-Galant.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Vert-Galant à Buchy.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Buchy à Forges.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 210.	
ROUTE D'AMIENS À DUNKERQUE, 18 postes et demie.	
D'AMIENS* à Talmas.....	2.
Talmas à Doulens.....	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Doulens à Talmas, sans réciprocité.	
Doulens à Frevent.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Frevent à Saint-Pol.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Pol à Pernes.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pernes à Lillers.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Lillers à Aire.....	1 <i>et dem.</i>
Aire à Hazebrouck.....	1 <i>trois q.</i>
Hazebrouck à Cassel.....	1 <i>et dem.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cassel à Bergues.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Bergues à Cassel, sans réciprocité.	
Bergues à Dunkerque*.....	1.
N. ^o 211.	
ROUTE D'ANGERS À ROUEN,	
<i>Par le Mans et Alençon, 35 postes et demie.</i>	
D'ANGERS au MANS (voy. n. ^o 20).....	11 et dem.
MANS à la Bazoge.....	1 et dem.
La Bazoge à Beaumont-sur-Sarthe.....	2.
Beaumont-sur-Sarthe à la Hutte.....	1.
La Hutte à ALENÇON.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
ALENÇON à Séez.....	2 et dem.
Séez à Nonant.....	1 et dem.
Nonant à Gacé.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Gacé à Verneuse.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Verneuse à Chambrois.....	1 trois q.
Chambrois à Bernay.....	1 un qu.
Bernay à Brionne.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Brionne au Bourgtheroude.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourgtheroude à Moulineaux.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Moulineaux à ROUEN*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATION	
<i>De Rouen à Honfleur, 8 postes et demie.</i>	
De ROUEN* à Moulineaux.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Moulineaux à Bourgachard	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Bourgachard à Pont-Audemer	2 <i>et dem.</i>
Pont-Audemer à Honfleur	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 212.	
ROUTE D'ANVERS À LUXEMBOURG,	
<i>Par Bruxelles et Namur, 31 postes un quart.</i>	
D'ANVERS à Malines	2 <i>trois q.</i>
Malines à BRUXELLES*	2 <i>trois q.</i>
BRUXELLES* à Genape	3 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Genape à Sombref	2.
Sombref à NAMUR	2 <i>et dem.</i>
NAMUR à Vivier-l'Agneau	1 <i>et dem.</i>
Vivier-l'Agneau à Emptine	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Emptine à Marche	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Marche à Bellevue	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, de Bellevue à Marche, sans réciprocité.	
Bellevue à Flamisoul	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, de Flamisoul à Bellevue, sans réciprocité.	
Flamisoul à Malmaison (Forêts)	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e chev. sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, récipr. pour l'année.	
Malmaison à Attert	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e chev. sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, récipr. pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Attert à Steinfort.....	2.
Steinfort à LUXEMBOURG.....	2.

N.º 213.

ROUTE D'ARRAS À DUNKERQUE,
14 postes et demie.

D'ARRAS* à Souchez.....	1 et dem.
Souchez à Béthune.....	2.
Béthune à Lillers.....	1 et dem.
Lillers à Aire.....	1 et dem.
Aire à Saint-Omer.....	2.
Saint-Omer à Cassel.....	2 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour 6 mois.	
Cassel à Bergues.....	2 et dem.
Le 3.º cheval pour l'année, de Bergues à Cassel, sans réciprocité.	
Bergues à Dunkerque*.....	1.

COMMUNICATION

<i>D'Arras à Hesdin, par Saint-Pol, 6 p. trois q.</i>	
D'ARRAS à Tinques.....	2 trois q.
Tinques à Saint-Pol.....	1 et dem.
Saint-Pol à Hesdin.....	2 et dem.

N.º 214.

ROUTE DE BASLE À LUXEMBOURG,

Par Épinal, Nancy et Metz, 39 p. trois qu.

De Basle à Bourg-Libre.....	1.
Bourg-Libre à Sierentz.....	1 trois q.
<i>Nota. Il est dû une poste et demie au Maître de poste de Sierentz, lorsqu'il conduit à Huningue.</i>	
Sierentz à Mulhausen.....	2 un qu.
Mulhausen à Aspach.....	2 un qu.
Aspach à Orbey.....	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Orbey à Saint-Maurice.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Saint-Maurice à la Roche.....	1 trois q.
La Roche à Remiremont.....	1 et dem.
Remiremont à Pouxoux.....	1 et dem.
Pouxoux à ÉPINAL.....	1 et dem.
ÉPINAL à NANCY (voy. n. ^o 87).....	8.
NANCY* à Belleville.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Belleville à Pont-à-Mousson.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Pont-à-Mousson à Voisage.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Voisage à METZ*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
METZ* à Mondelange.....	2.
Mondelange à Thionville.....	1 et dem.
Thionville à Frisange.....	2.
Frisange à LUXEMBOURG.....	1 trois q.

COMMUNICATION

De Mondelange à Fontoy..... 2.

N.^o 215.

ROUTE DE BASLE À NIMÈGUE,

Par Strasbourg, Coblentz et Gueldres, 77 p. trois q.

De Basle à Bourg-Libre.....	1.
Bourg-Libre à Gros-Kembs.....	1 et dem.
Gros-Kembs à Bantzenheim.....	2.
Bantzenheim à Fessenheim.....	1 un qu.
Fessenheim à Neuf-Brisach.....	1 et dem.
Neuf-Brisach à Marckolsheim.....	2.
Marckolsheim à Frisenheim.....	2 un qu.
Frisenheim à Krafft.....	1 et dem.
Krafft à STRASBOURG*.....	2.
STRASBOURG* à la Wantzenau.....	1 et dem.
La Wantzenau à Drusenheim.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Drusenheim à Beinheim.....	2.
Beinheim à Lauterbourg.....	2.
Lauterbourg à Rhinzabern.....	2.
Rhinzabern à Germersheim.....	2.
Germersheim à Spire.....	2.
Spire à Ogersheim.....	2 et dem.
Ogersheim à Worms.....	2.
Worms à Oppenheim.....	3.
Oppenheim à MAYENCE*.....	2 un qu.
MAYENCE* à Nider-Ingelheim.....	1 et dem.
Nider-Ingelheim à Bingen.....	1 et dem.
Bingen à Sallershut.....	2.
Sallershut à Simmern.....	2.
Simmern à COBLENTZ.....	6.
COBLENTZ à Andernach.....	2.
Andernach à Remagen.....	3.
Remagen à Bonn.....	2 et dem.
Bonn à Cologne.....	3.
Cologne à Dormagen.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Dormagen à Neuss.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Neuss à Creveld.....	2.
Creveld à Gueldres.....	3.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Gueldres à Clèves.....	4.
Clèves à Nimègue (<i>Poste étrangère</i>).....	3.

COMMUNICATIONS

De Lauterbourg à <u>Wissembourg</u>		2.
	Lieues d'Empire.	
D'Oppenheim à <u>Cassel</u>	1.	2.
De MAYENCE* à { <u>Wiesbaden</u>	<i>trois qu.</i>	1 et dem.
{ <u>Hattersheim</u>	1.	2.

NOMS DES RELAIS.		POSTES.
	Lieuës d'Empire.	
De COBLENTZ à	Nassau.....	1 et dem. 3.
	Montabauer.....	1 et dem. 3.
	Nastetten.....	2. 4.
<hr/>		
De Boppart à Thal.....	1 un qu.	2 et dem.
<hr/>		
De Bonn à Deutz.....	1 et dem.	3.
<hr/>		
De Cologne à	Siesbourg.....	1 et dem. 3.
	Wermerskirchen.....	2. 4.
	Langenfeld.....	1. 2.
<hr/>		
<i>D'Altkirch à Bantzenheim, 4 postes et demie.</i>		
D'Altkirch à Mulhausen.....		2 un qu.
Mulhausen à Bantzenheim.....		2 un qu.
N.º 216.		
ROUTE DE BEAUVAIS À ROUEN,		
<i>Par Gisors, 10 postes trois quarts.</i>		
De BEAUVAIS à la Houssaye.....		1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.		
La Houssaye à Gisors.....		2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.		
Gisors à Étrépagny.....		1 et dem.
Étrépagny à Écouis.....		1 et dem.
Écouis à Bourg-Baudouin.....		1 trois q.
Bourg-Baudouin à Forge-Féret.....		1.
Forge-Féret à ROUEN*.....		1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Rouen à Forge-Féret.		
N.º 217.		
ROUTE DE BAYONNE À TARBES,		
<i>Par Pau, 18 postes.</i>		
De Bayonne à Biaudos.....		2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.		

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Biaudos à Peyrehorade.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Peyrehorade à Puyoo.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Puyoo à Orthès.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Orthès à Artix.....	2 et dem.
Artix à PAU.....	2 et dem.
PAU aux Bordes-d'Espoey.....	2.
Bordes-d'Espoey à TARBES.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 218.

ROUTE DE BAYONNE À TOULOUSE,

Par Tarbes et Auch, 34 postes trois quarts.

De Bayonne à TARBES (<i>voy. n.^o 217</i>).....	18.
TARBES à AUCH (<i>voy. n.^o 38</i>).....	8 un qu.
AUCH à TOULOUSE (<i>voy. n.^o 29</i>).....	8 et dem.

N.^o 219.

ROUTE DE BESANÇON À CHAALONS,

Par Langres, 33 postes.

De BESANÇON à Recologne.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Recologne à Bonboillon.....	1 et dem.
Bonboillon à Gray.....	1 trois q.
Gray à Champlitte.....	2 trois q.
Champlitte à Longeau.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Longeau à Langres.....	1 et dem.
Langres à Vesaignes.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Vesaignes à Langres, sans réciprocity.	
Vesaignes à CHAUMONT-EN-BASSIGNY.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De CHAUMONT à Vignory.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vignory à Joinville.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Joinville à la Neuville.....	2.
La Neuville à Saint-Dizier.....	2.
Saint-Dizier à Longchamp.....	1 et dem.
Longchamp à Vitry-sur-Marne.....	2.
Vitry-sur-Marne à la Chaussée.....	2.
La Chaussée à CHAALONS-SUR-MARNE*.....	2.

N.^o 220.

ROUTE DE BESANÇON À GENÈVE,

Par Salins, 20 postes un quart.

De BESANÇON à Busy.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Busy à Quingey.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Quingey à Salins.....	2 et dem.
Salins à Champagnole.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Champagnole à Maisonneuve (Jura).....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Maisonneuve à Saint-Laurent (Jura).....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Laurent à Morez.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Morez aux Rousses.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Le 4. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	
Rousses à la Vattay.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Le 4. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Vattay à Gex.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Gex à la Vattay, sans réciprocité.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, sans réciprocité.	
GEX à GENÈVE.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Genève à Gex, sans réciprocité.	

COMMUNICATIONS

De Salins à Dôle, par Mouchard, 5 postes et dem.

De Salins à Mouchard.....	1.
Mouchard à Mont-sous-Vaudrey.....	2.
Mont-sous-Vaudrey à Dôle.....	2 et dem.

De Besançon à Beaune, 12 postes et demie.

De BESANÇON* à Saint-Vit.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Vit à Orchamps.....	1 et dem.
Orchamps à Dôle.....	2.
Dôle au Grand-Noir.....	2 et dem.
Grand-Noir à Seurre.....	1 et dem.
Seurre à Moisey.....	1 et dem.
Moisey à Beaune.....	1 et dem.

N.^o 221.

ROUTE DE BESANÇON À METZ,

Par Langres et Nancy, 3¼ postes un quart.

De BESANÇON à Langres (voy. n. ^o 219).....	12 et dem.
Langres à Montigny.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montigny à Clefmont.....	1 et dem.
Clefmont à Saint-Thiébauld.....	1 et dem.
Saint-Thiébauld à Neufchâteau.....	2 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Neufchâteau à Martigny.....	1 et dem.
Martigny à Colombey (Meurthe).....	1 et dem.
Colombey à Bainville.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Bainville à NANCY*.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
NANCY à METZ (voy. n. ^o 214).....	7.
<i>COMMUNICATION</i>	
De Pont-à-Mousson à Beaumont.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
N. ^o 222.	
ROUTE DE BESANÇON À SARRELIBRE, <i>Par Vesoul et Nancy, 35 postes et demie.</i>	
De BESANÇON à Voray.....	1 et dem.
Voray à Maison-Neuve (Haute-Saone).....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Maison-Neuve à VESOUL.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
VESOUL à Saulx.....	1 et dem.
Saulx à Saint-Sauveur.....	1 trois q.
Saint-Sauveur à Fougerolles.....	1 un qu.
Fougerolles à Plombières.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année; et, de Plombières à Fougerolles, sur toutes les voitures in- distinctement.	
Plombières à Xertigny.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année; et de Plombières à Xertigny, sur toutes les voitures in- distinctement.	
Xertigny à ÉPINAL.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
ÉPINAL à NANCY (voy. n. ^o 87).....	8.
NANCY* à Champenoux.....	1 et dem.
Champenoux à Moyenvic.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Moyenvic à Dieuze.....	1 <i>et dem.</i>
Dieuze à Altrof.....	2.
Altrof à Saint-Avoid.....	2.
Saint-Avoid à Uberhernn.....	2.
Uberhernn à Sarrelibre.....	1 <i>et dem.</i>
N. ^o 223.	
ROUTE DE BORDEAUX À BAGNÈRES (de Big.)	
<i>Par Roquefort et Pau, 33 postes et demie.</i>	
De BORDEAUX à Langon (voy. n. ^o 5).....	6 <i>et dem.</i>
Langon à Roquefort (voy. n. ^o 42).....	9 <i>un qu.</i>
Roquefort à PAU (voy. n. ^o 157).....	10 <i>un qu.</i>
PAU aux Bordes-d'Espoey.....	2.
Bordes-d'Espoey à TARBES.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
TARBES à Bagnères.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 224.	
ROUTE DE BORDEAUX À BARRÈGES,	
<i>Par Roquefort et Pau, 36 postes et demie.</i>	
De BORDEAUX à PAU (voy. n. ^o 223).....	26.
PAU à Lestelle.....	3.
Lestelle à Lourdes.....	2.
Lourdes à Pierrefitte.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Pierrefitte à Barrèges.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 225.	
ROUTE DE BORDEAUX À BREST,	
<i>Par Saintes, Nantes et Vannes, 79 p. un quart.</i>	
De BORDEAUX* au Carbon-Blanc.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Carbon-Blanc à Cubzac.....	I.
<i>Nota.</i> Il est dû une demi-poste en sus de la distance au Maître de poste de Cubzac, à cause de la difficulté du bac.	
Cubzac à Damet.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Damet à Fontarabie.....	I.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fontarabie à Ragoneau.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Ragoneau à Étauliers.....	I.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Étauliers à Saint-Aubin.....	I.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Aubin à Mirambeau.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mirambeau à Saint-Genis.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Genis à Pons.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pons à la Jard.....	I.
La Jard à Saintes.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saintes à Saint-Porchaire.....	2.
Saint-Porchaire à Saint-Hypolite.....	I et dem.
Saint-Hypolite à Rochefort.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rochefort au Passage.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Passage à LA ROCHELLE.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
LA ROCHELLE à Dompierre.....	I.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocity.	
Dompierre à Marans.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Marans à Moreilles.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Moreilles à Saint-Hermand.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Hermand à Chantonnay	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chantonnay à Saint-Fulgent	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Fulgent à Montaigu	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montaigu à la Jaunaye	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Jaunaye à NANTES*	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
NANTES* au Temple	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Temple à la Moere	1 et dem.
La Moere à Pont-Château	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pont-Château à la Roche-Bernard	2.
La Roche-Bernard à Muzillac	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Muzillac à VANNES	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
VANNES à Auray	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Auray à Landevan	2.
Landevan à Hennebon	1 et dem.
Hennebon à Quimperlé	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Quimperlé à Rosporden	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Rosporden à QUIMPER	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
QUIMPER à Châteaulin	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Châteaulin au Faou	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Faou à Landerneau	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Landerneau à Brest*	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
De Fontarabie à Blaye..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	I un qu.
D'Étauliers à Blaye..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I et dem.
N. ^o 226.	
ROUTE DE BORDEAUX À LYON, <i>Par Limoges et Clermont, 70 postes et demie.</i>	
De BORDEAUX à LIMOGES (voy. n. ^o 49).....	28.
LIMOGES* à Massey..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I et dem.
Massey à Saint-Léonard..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I et dem.
Saint-Léonard à Sauviat..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I et dem.
Sauviat à Bourganeuf..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I trois q.
Bourganeuf à Pontarion..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I.
Pontarion à Charbonnière..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I et dem.
Charbonnière à Aubusson..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Aubusson au Poux..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Poux à la Villeneuve..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I un qu.
La Villeneuve à Saint-Avit..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I et dem.
Saint-Avit à Pont-au-Mur..... Le 3. ^e cheval pour 6 mois ; et pour l'année, de Pont- au-Mur à Saint-Avit.	I et dem.
Pont-au-Mur à Pont-Gibaud..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Pont-Gibaud aux Baraques..... Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	I.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Baraques à CLERMONT.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	—
CLERMONT à Pont-sur-Allier.....	I <i>et dem.</i>
Pont-sur-Allier à Lezoux.....	I <i>et dem.</i>
Lezoux à Thiers.....	I <i>et dem.</i>
<i>Nota.</i> Les Courriers qui se feront conduire à Thiers, ou qui partiront de cette commune pour les relais voisins, paieront une demi-poste de plus que la fixation.	
Thiers à la Bergère.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Bergère à Noiretable.....	I <i>et dem.</i>
Noiretable à Saint-Thurien.....	I <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Saint-Thurien à Noiretable, sans réciprocité.	
Saint-Thurien à Boen.....	2.
Boen à Feurs.....	2.
Feurs à Saint-Barthélemy-de-l'Estra.....	I <i>et dem.</i>
Saint-Barthélemy à Fenouilh.....	I.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fenouilh à Duerne.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Duerne à la Braly.....	I <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Braly au Grand-Buisson.....	I <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, du Grand-Buisson à la Braly.	
Le Grand-Buisson à LYON*.....	I <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 227.

ROUTE DE BORDEAUX À MARSEILLE,

Par Toulouse, 93 postes un quart.

De BORDEAUX à AGEN (<i>voy. n.^o 5</i>).....	18 <i>et dem.</i>
AGEN à TOULOUSE (<i>voy. n.^o 228</i>).....	15 <i>trois q.</i>
TOULOUSE à CARCASSONNE (<i>voy. n.^o 66</i>).....	11 <i>trois q.</i>
CARCASSONNE à Narbonne (<i>voy. n.^o 151</i>).....	7 <i>trois q.</i>
Narbonne à NISMES (<i>voy. n.^o 201</i>).....	19.
NISMES* à Saint-Gervasy.....	I <i>un qu.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Gervasy à la Foux	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Foux à la Bégude-de-Saze	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Bégude-de-Saze à AVIGNON	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
AVIGNON à Aix (voy. n. ^o 6)	9 et dem.
Aix à MARSEILLE (voy. n. ^o 126)	4.
N. ^o 228.	
ROUTE DE BORDEAUX À NICE, <i>Par Toulouse, Montpellier et Aix, 112 p. et dem.</i>	
De BORDEAUX à AGEN (voy. n. ^o 5)	18 et dem.
AGEN à MONTAUBAN (voy. n. ^o 4)	9 et dem.
MONTAUBAN à Grizolles	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Grizolles à Saint-Jory	1 et dem.
Saint-Jory à TOULOUSE*	2 un qu.
TOULOUSE à CARCASSONNE (voy. n. ^o 66)	11 trois q.
CARCASSONNE à Narbonne (voy. n. ^o 149)	7 trois q.
Narbonne à Aix (voy. n. ^o 201)	32 et dem.
Aix au Muy (voy. n. ^o 83)	13 un qu.
Muy à NICE (voy. n. ^o 151)	13.
N. ^o 229.	
ROUTE DE CAEN AU HAVRE, <i>Par la Mailleraye, 21 postes.</i>	
De CAEN à Moul	2.
Moul à Estréez	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Estréez à Lisieux	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lisieux à Pont-Audemer	4.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Audemer à la Mailleraye	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Mailleraye à Yvetot	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Yvetot à Aliquerville.....	1 et dem.
Aliquerville à Bolbec.....	1 un qu.
Bolbec à la Botte.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, avec reciprocité.	
La Botte au Havre*.....	2.
N. ^o 230.	
ROUTE DE CAEN À ROUEN, <i>Par Brionne, 16 postes.</i>	
De CAEN à Lisieux (<i>voy. n.^o 229</i>).....	5 trois q.
Lisieux à l'Hôtellerie.....	1 et dem.
L'Hôtellerie au Marché-Neuf.....	1 trois q.
Marché-Neuf à Brionne.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois; et pour l'année, de Brionne au Marché-Neuf.	
Brionne au Bourgtheroude.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourgtheroude à Moulineaux.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Moulineaux à ROUEN*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATIONS	
<i>De Caen au Havre, 6 postes et demie.</i>	
De CAEN à Dives.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Dives à Honfleur.....	3 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Honfleur au Havre*.	
<i>De Lisieux à Honfleur, 4 postes.</i>	
De Lisieux à Pont-l'Évêque.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-l'Évêque à Honfleur.....	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois; et pour l'année, d'Honfleur à Pont-l'Évêque.	
De Moulineaux à Elbeuf.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N. ^o 231.	
ROUTE DE CAEN À VANNES,	
<i>Par Rennes, 32 postes un quart.</i>	
De CAEN à Mondrainville.....	1 et dem.
Mondrainville à Maisoncelles.....	1 et dem.
Maisoncelles à Mesnil-au-Zouf.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Mesnil-au-Zouf à Vire.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Vire à Mortain.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mortain à Saint-Hilaire-du-Harcouet.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Hilaire-du-Harcouet à Louvigné.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Louvigné à Fougères.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fougères à Ploermel (<i>voy. n.^o 166</i>).....	12 et dem.
Ploermel à VANNES (<i>voy. n.^o 194</i>).....	5 un qu.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Caen à Saint-Malo, 19 postes et demie.</i>	
De CAEN à Vire (<i>voy. n.^o 231</i>).....	6 et dem.
Vire à Saint-Sever.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Sever à Villedieu-les-Poêles.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Villedieu-les-Poêles à Avranches.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Avranches à Pontorson.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontorson à Dol.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Dol à Saint-Malo.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Villedieu-les-Poêles à Granville.....
Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

3 et dem.

N.^o 232.

ROUTE DE CHAALONS À LILLE,

Par Laon et Douay, 28 postes un quart.

De CHAALONS-SUR-MARNE* aux Petites-Loges..

2 et dem.

Petites-Loges à Sillery.....

1.

Sillery à Reims.....

1 et dem.

Reims à Bery-au-Bac.....

2 un qu.

Le 3.^e cheval réciproquement pour 6 mois.

Bery-au-Bac à Corbeny.....

1.

Corbeny à LAON.....

2 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

LAON à la Fère.....

2 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

La Fère à Cerisy.....

1 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour 6 mois.

Cerisy à Saint-Quentin.....

1 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour 6 mois.

Saint-Quentin à Bellicourt.....

1 et dem.

Bellicourt à Bonavy.....

1 trois q.

Bonavy à Cambray.....

1 et dem.

Cambray à Bac-Aubencheul.....

1 et dem.

Bac-Aubencheul à Douay*.....

1 trois q.

Douay* à Pont-à-Marcq.....

2 et dem.

Pont-à-Marcq à LILLE*.....

1 et dem.

COMMUNICATION

De Lille à Ath, 6 postes trois quarts.

De LILLE* à Pont-à-Tressin.....

1 et dem.

Pont-à-Tressin à Tournay.....

1 trois q.

Tournay à Leuze.....

2.

Leuze à Ath.....

1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.º 233.	
ROUTE DE CHAALONS À TROYES, 9 postes un quart.	
De CHAALONS-SUR-MARNE* à Vatry	2.
Vatry à Mailly	2.
Mailly à Arcis-sur-Aube	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Arcis-sur-Aube à Voué	1.
Voué à TROYES*	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
N.º 234.	
1. ^{re} ROUTE DE CHAMBÉRY À GENÈVE, 11 postes trois quarts.	
De CHAMBÉRY à Aix	2.
Aix à Albens	1 et dem.
Albens à Rumilly	1 un qu.
Rumilly à Mionas	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Mionas à Frangy	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois; et pour l'année, de Frangy à Mionas.	
Frangy au Luiset	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année; et pour 6 mois, du Luiset à Frangy.	
Luiset à GENÈVE	2.
N.º 235.	
2. ^e ROUTE DE CHAMBÉRY À GENÈVE, <i>Par Annecy</i> , 10 postes trois quarts.	
De CHAMBÉRY à Aix	2.
Aix à Albens	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Albens à Annecy.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Annecy à Cruseilles.	2.
Cruseilles à GENÈVE.	2 trois q.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Genève à Cruseilles.	
N. ^o 236.	
ROUTE DE CHAMBÉRY À GRENOBLE, 7 postes.	
De CHAMBÉRY à Chapareillan.	2.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois; et pour l'année, de Chapareillan à Chambéry.	
Chapareillan à Lumbin.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lumbin à GRENOBLE.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
N. ^o 237.	
ROUTE DE CHÂTEAUROUX À TOURS, 13 postes et demie.	
De CHÂTEAUROUX à Buzançois.	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Buzançois à Châtillon-sur-Indre.	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Châtillon-sur-Indre à Loches.	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Loches à Cormery.	2 et dem.
Cormery à TOURS*	2 et dem.
N. ^o 238.	
ROUTE DE CHAUMONT À NANCY, 15 postes un quart.	
De CHAUMONT à Mandres.	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mandres à Clefmont.	2 et dem.
Clefmont à NANCY (voy. n. ^o 221)	10 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 239.	
ROUTE DE CHERBOURG À LORIENT,	
<i>Par Coutances et Avranches, 42 p. trois quarts.</i>	
De Cherbourg à Valognes.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Valognes à Sainte-Mère-Eglise.....	2.
Sainte-Mère-Eglise à Carentan.....	1 et dem.
Carentan à Periers.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Periers à Coutances.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Coutances à Granville.....	3 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Granville à Avranches.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Avranches à Pontorson.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontorson à Dol.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Dol à Dinan.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Dinan à Jugon.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Jugon à Lamballe.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année; et pour 6 mois, de Lamballe à Jugon.	
Lamballe à Moncontour.....	2.
Moncontour à Pontgand.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontgand à Loudéac.....	1 et dem.
Loudéac à Napoléonville.....	2 et dem.
Napoléonville à Baud.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Baud à Hennebon.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hennebon à Lorient.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATIONS

De Dol au faubourg Saint-Servan. 3 et dem.
Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

De Dol à Dinan, 4 postes.

De Dol à Saint-Pierre-de-Plesguen 2.
Le 3.^e cheval réciproquement pour 6 mois.

Saint-Pierre-de-Plesguen à Dinan 2.
Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

De Napoléonville à Josselin. 4 et dem.
Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

N.^o 240.

ROUTE DE DUSSELDORFF À BUREN,

21 postes.

De DUSSELDORFF à Mettemann	} Postes du Grand-Duché de Berg.	2.
Mettemann à Elberfeld		1 un qu.
Elberfeld à Schwelen		1 et dem.
Schwelen à Hagen		2.
Hagen à Unna		4 un qu.
Unna à Hamm		3.
Hamm à Soest		3.
Soest à Buren		4.

COMMUNICATIONS

D'Elberfeld à Cologne, 5 postes et demie.

D'Elberfeld à Sohlingen 1 et dem.

Sohlingen à Langenfeld 1 et dem.

Langenfeld à Cologne 2 et dem.

NOMS DES RELAIS.		POSTES.	
D'Elberfeld à Wermerskirchen	} Postes du Grand-Duché de Berg.	2 un qu.	
Wermerskirchen à Cologne		3.	
—			
D'Hagen à Iserlohn		2.	
Iserlohn à Arensburg		3.	
—			
<i>D'Hagen à Wezlaer, 16 postes et demie.</i>			
D'Hagen à Halfer		2.	
Halfer à Meinerzhagen		2 et dem.	
Meinerzhagen à Olpe		2 et dem.	
Olpe à Siegen		3.	
Siegen à Dillenburg		3.	
Dillenburg à Wezlaer		3 et dem.	
—			
De Siegen à Wiessen		4.	
—			
<i>De Hamm à Wesel, 15 postes trois quarts.</i>			
De Hamm à Unna	3.		
Unna à Horde	2.		
Horde à Bochum	3.		
Bochum à Essen	2.		
Essen à Oberhausen	2.		
Oberhausen à Dinslacken	1 et dem.		
Dinslacken à Wesel	2 un qu.		
—			
De Lunem à	{ Hamm	2 et dem.	
	{ Unna	2.	
De Horde à	{ Lunem	3.	
	{ Hagen	2 et dem.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 241.

ROUTE DE DUSSELDORFF À ELTEN,

13 postes.

De DUSSELDORFF à Duisbourg.....	}	2 et dem.
Duisbourg à Dinslacken.....		2 un qu.
Dinslacken à Wesel.....		2 un qu.
Wesel à Rees.....		3.
Rees à Elten.....		3.

COMMUNICATIONS

De Duisbourg à..	}	Creveld.....	}	1 et dem.
		Hochstras.....		1 et dem.
De Dinslacken à..	}	Bochold.....		4.
		Dorsten.....		2.
	}	Bochold.....		2.
De Rees à.....		Borcken.....		2 et dem.
	}	Clèves.....		2 et dem.
D'Elten à.....		Clèves.....		2 et dem.
	}	Bochold.....		4 et dem.

Postes du Grand-Duché de Berg.

N.° 242.

ROUTE DE DUSSELDORFF À MUNSTER,

15 postes.

De DUSSELDORFF à Duisbourg.....	}	2 et dem.
Duisbourg à Oberhausen.....		1 et dem.
Oberhausen à Dorsten.....		3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Dorsten à Halteren	2 et dem.
Halteren à Dulmen	1 et dem.
Dulmen à Appelhulsen	2.
Appelhulsen à MUNSTER	2.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
De Dorsten à.....	3.
{ Borcken.....	
{ Wesel.....	3.
De Dulmen à Coesfeld.....	1 et dem.
<i>De Munster à Doesbourg, 13 p. et demie.</i>	
De MUNSTER à Nottelen	2 un qu.
Nottelen à Coesfeld	2 un qu.
Coesfeld à Borcken	3.
Borcken à Bochold	2.
Bochold à Doesbourg	4.
<hr/>	
De MUNSTER à Bourg steinfurt.....	4.
<hr/>	
De MUNSTER à Dren steinfurt.....	2 et dem.
Dren steinfurt à Hamm	2 et dem.
<hr/>	
De Coesfeld à Bourg steinfurt.....	3 et dem.
<hr/>	
De Borcken à Wesel.....	3 et dem.
<hr/>	
De Bochold à Wesel.....	2 et dem.
<i>De Munster à Hardenberg, 12 p. et demie.</i>	
De MUNSTER à Maxhaven	4 et dem.
Maxhaven à Bentheim	2.
Bentheim à Neuhans	3.
Neuhans à Hardenberg	3.

Postes du Grand-Duché de Berg.

NOMS DES RELAIS.		POSTES.
De Maxhaven à . . .	Bourg steinfurt	1.
	Rheine	1.
De Bentheim à . . .	Delden	4.
	Lingen	4.
	Rheine	2 et dem.
<i>De Munster à Leer, 17 postes et demie.</i>		
De MUNSTER à Embsdetten		2 et dem.
Embsdetten à Rheine		2.
Rheine à Lesche		2.
Lesche à Lingen		1 et dem.
Lingen à Meppen		2.
Meppen à Lathen		2.
Lathen à Papenbourg		3.
Papenbourg à Leer		2 et dem.

De Rheine à Ippenbuhren		2 et dem.

De Papenbourg à Wahuc		3.
<i>De Munster à Neukirchem, 8 p. trois quarts.</i>		
De MUNSTER à Warendorff		3 et dem.
Warendorff à Hersebroeck		2 trois q.
Hersebroeck à Neukirchen		2 et dem.

De Warendorff à Brockagen		3 trois q.

De Hersebroeck à Lippstadt		3 un qu.

De Lippstadt à . . .	Neukirchen	2 trois q.
	Buren	3.
	Paderborn	3.
	Soest	4 et dem.

Postes du Grand-Duché de Berg.

NOMS DES RELAIS.		POSTES.	
<i>De Munster à Osnabruck, 6 p. et demie.</i>			
De MUNSTER à Etting-Mülhe.....	} Postes du Grand-Duché de Berg.	2 et dem.	
Etting-Mülhe à Lengerich.....		2.	
Lengerich à Osnabruck.....		2.	
De Lengerich à... { Ippenbuhren.....		2.	
{ Versmold.....		2 et dem.	
<i>D'Osnabruck à Lingen, 8 postes un quart.</i>			
D'Osnabruck à Ippenbuhren.....		2 et dem.	
Ippenbuhren à Schapen.....		2 trois q.	
Schapen à Lingen.....		3.	
De Hazelune à Wahuc.....		2.	

N.º 243.

ROUTE DE DUSSELDORFF À WEYERBUSSCH,
11 postes trois quarts.

De DUSSELDORFF à Langenfeld.....	} P. du G. D. de Berg.	2 un qu.
Langenfeld à Mulheim, Rhin.....		2.
Mulheim à Troisdorff.....		2 et dem.
Troisdorff à Uckerad.....		2 et dem.
Uckerad à Weyerbussch.....		2 et dem.

N.º 244.

ROUTE D'ÉVREUX À ROUEN, 6 postes.

D'ÉVREUX à Louviers.....	2 et dem.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Louviers au Port-Saint-Ouen.....	2.
Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.	
Port-Saint-Ouen à ROUEN*.....	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATIONS

D'ÉVREUX à Damville.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Louviers à Rouen, 5 postes un quart.</i>	
De Louviers à Elbeuf.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Elbeuf à ROUEN*.....	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 245.

ROUTE DE GENÈVE À MÂCON,

Par Bourg, 19 postes un quart.

De GENÈVE à Saint-Genis.....	1 et dem.
Saint-Genis à Collonge.....	2.
Collonge à Bellegarde.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bellegarde à Saint-Germain-de-Joux.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Germain-de-Joux à Nantua.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Nantua à S. ^t -Germain-de-Joux, sans réciprocity.	
Nantua à Maillat.....	1 un qu.
Maillat à Cerdon.....	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4. ^e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, de Cerdon à Maillat, sans réciprocity.	
Cerdon au Pont-d'Ain.....	1 et dem.
Pont-d'Ain à BOURG.....	2 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De BOURG au Lögis-Neuf.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Logis-Neuf à MÂCON.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 246.

ROUTE DE GRENOBLE À VALENCE,

Par Tullins et Saint-Marcellin, 11 p. et demie.

De GRENOBLE à Voreppe.....	2.
Voreppe à Tullins.....	1 et dem.
Tullins à la Laigrerie.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocity.	
La Laigrerie à Saint-Marcellin.....	1 et dem.
Saint-Marcellin aux Fauris.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois; et pour l'année, des Fauris à Saint-Marcellin.	
Fauris à Romans.....	1 et dem.
Romans à VALENCE (Drôme).....	2.

N.^o 247.

ROUTE DE HAMBOURG À AMSTERDAM,

23 postes trois quarts.

De HAMBOURG à Haarbourg.....	} P. de 4 lieues. Westphalie.	« dem.
Haarbourg à Torsadt.....		1 et dem.
Torsadt à Rothenbourg.....		1 et dem.
Rothenbourg à Ottersberg.....		1.
Ottersberg à BREMEN.....		1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De BREMEN à Wiedeshausen	Oldenb.	<i>Postes composées de 4 lieues.</i>	2.
Wiedeshausen à Keoppenbourg			2.
Keoppenbourg à Loeningen			1.
Loeningen à Hazelune	Berg.		1.
Hazelune à Lingen			1 un qu.
Lingen à Neuhans			2.
Neuhans à Hardenberg	Hollande.		1 et dem.
Hardenberg à ZWOLL			2.
ZWOLL à Amesfoort			2 et dem.
Amesfoort à AMSTERDAM			2 et dem.

N.º 248.

ROUTE DE HAMBOURG À ANCLAM,

16 postes trois quarts.

De HAMBOURG à Hammfelde	Mecklenbourg.	<i>Postes comp. de 4 lieues.</i>	2.
Hammfelde à Ralzebourg			2.
Ralzebourg à Gadebusch			1 et dem.
Gadebusch à SCHWERIN			1 et dem.
SCHWERIN à Gustrow			3 et dem.
Gustrow à Laage			1.
Laage à Demmin	P. prus.		2 et dem.
Demmin à ANCLAM			2 trois q.

COMMUNICATION

De Gadebusch à WISMAR, Mecklenbourg	2.
---	----

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 249.

ROUTE DE HAMBOURG À AURICH,
11 postes et demie.

De HAMBOURG à BREMEN (<i>voy. n.º 247</i>)..	} Oldenb.	}	6.
BREMEN à Delmenhorest.....			» trois q.
Delmenhorest à Oldenbourg.....			1 un qu.
Oldenbourg à Gross-Sander.....	} Holl.	}	2.
Gross-Sander à AURICH.....			1 et dem.

N.º 250.

ROUTE DE HAMBOURG À BERLIN,
19 postes et demie.

De HAMBOURG à Eschebourg.....	} Mecklenb.	}	1 et dem.
Eschebourg à Boitzenbourg.....			2.
Boitzenbourg à Lubtheen.....			2 un huit.
Lubtheen à Lenzen.....			2 sept h.
Lenzen à Perleberg.....	} Prusse.	}	1 cinq h.
Perleberg à Kletzeke.....			1 un qu.
Kletzeke à Kyritz.....			1 trois q.
Kyritz à Fehrbellin.....			2 un qu.
Fehrbellin à Boetzow.....			2 un qu.
Boetzow à BERLIN.....			1 sept h.

Postes composées de 4 lieues.

COMMUNICATIONS

D'Eschebourg à LAUENBOURG.....	} Meckl.	}	1 et dem.
De Lubtheen à LUDWIGSLUST.....			1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 251.

ROUTE DE HAMBOURG À BRESLAW,

41 postes sept huitièmes.

De HAMBOURG à BERLIN (voy. n.° 250)..	} Prusse. <i>Postes composées de 4 lieues.</i>	19 et dem.
BERLIN à Vogelsdorf.....		1 et dem.
Vogelsdorf à Égersdorf.....		1 sept h.
Égersdorf à FRANCFORT, Oder.....		2 et dem.
FRANCFORT à Ziebigen.....		1 trois q.
Ziebigen à Crossen.....		1 trois q.
Crossen à Grunberg.....		2 un qu.
Grunberg à Warlenberg.....		1 un qu.
Warlenberg à Neustadtel.....		1 un qu.
Neustadtel à Polwitz.....		2 un qu.
Polwitz à Luben.....		1.
Luben à Parchwitz.....		1 un qu.
Parchwitz à Neumarck.....		1 et dem.
Neumarck à BRESLAW.....	2 un qu.	

N.° 252.

ROUTE DE HAMBOURG À BRUNSWICK,

9 postes.

De HAMBOURG à Haarbours.....	} Westphalie.	" dem.
Haarbours à Velle.....		1 et dem.
Velle à Soltaw.....		1 et dem.
Soltaw à Bergen.....		1 un qu.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Bergen à Celle.....	Westphalie.	I un qu.
Celle à Ohof.....		I et dem.
Ohof à BRUNSWICK.....		I et dem.

COMMUNICATION

De Brunswick à Leipzig, 10 p. et demie.

De BRUNSWICK à Hessen.....	Westphalie.	2.
Hessen à Blanckenburg.....		2.
Blanckenburg à Harkerode.....	Saxe.	I et dem.
Harkerode à Eisleben.....		I et dem.
Eisleben à Merseburg.....		2.
Merseburg à LEIPZIG.....		I et dem.

N.º 253.

ROUTE DE HAMBOURG À CASSEL,

19 postes et demie.

De HAMBOURG à Celle (voy. n.º 252)...	Westphalie.	9.
Celle à Schillerslage.....		I un qu.
Schillerslage à HANOVER.....		I un qu.
HANOVER à Tiedenwiese.....		I.
Tiedenwiese à Bruggen.....		I.
Bruggen à Embeck.....		I et dem.
Embeck à Nordheim.....		I.
Nordheim à Goettingen.....		I
Goettingen à Munden.....		I et dem.
Munden à CASSEL.....		I.

Nota. Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à l'entrée et à la sortie de CASSEL.

Postes composées de 4 lieues.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 254.

ROUTE DE HAMBOURG À COPPENHAGEN,

31 postes trois quarts.

De HAMBOURG à Altona	Westphalie.	" un qu.	
Altona à Pinneberg		1 un qu.	
Pinneberg à Elmshorn		1 un qu.	
Elmshorn à Itzehoc		1 sept h.	
Itzehoc à Remmels		1 et dem.	
Remmels à Rendsburg		1 et dem.	
Rendsburg à Schleswig		1 sept h.	
Schleswig à Flenzbourg		2 un qu.	
Flenzbourg à Apenrade	Postes composées de 4 lieues, Danemarck.	2 un qu.	
Apenrade à Hadersleben		2 un qu.	
Hadersleben à Arwesund		1.	
<i>Nota.</i> On passe le petit Belt, pour se rendre à Assens.			
Arwesund à Assens		1.	
Assens à Odensee		2 et dem.	
Odensee à Nyborg		2.	
<i>Nota.</i> On passe le grand Belt, pour se rendre à Korsoer.			
Nyborg à Korsoer		2.	
Korsoer à Ilagelse		1.	
Ilagelse à Ringstadt	2.		
Ringstadt à Roeskilde	2.		
Roeskilde à COPPENHAGEN	2.		
<i>COMMUNICATION</i>			
D'Elmshorn à GLUCKSTADT		1.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 255.

ROUTE DE HAMBOURG À CUXHAVEN,

7 postes et demie.

De HAMBOURG à Haarbours	Westphalie.	» dem.
Haarbours à Buxtehude		I et dem.
Buxtehude à Stade		I et dem.
Stade à Basbel		I et dem.
Basbel à Neuhans		I.
Neuhans à Ottendorf		» dem.
Ottendorf à Ritzebuttel		I.
<i>Nota.</i> On s'embarque à Ritzebuttel pour CUXHAVEN.		

N.° 256.

ROUTE DE HAMBOURG À DANTZICK,

45 postes cinq huitièmes.

De HAMBOURG à Perleberg (<i>voy.</i> n.° 250)	Postes composées de 4 lieues. Prusse.	10 un huit.
Perleberg à STRELITZ (<i>voy.</i> n.° 266)		4 et dem.
STRELITZ à Lichen		I.
Lichen à Templin		I.
Templin à Prenzlou		2.
Prenzlou à Locknitz		2.
Locknitz à Stettin		I et dem.
Stettin à Damm		» trois q.
Damm à Golnow		2.
Golnow à Newgard		I.
Newgard à Plasho		I un qu.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Plasho à Pinnow	Prusse.	1 un huit.
Pinnow à Leppihn		1 trois h.
Leppihn à Corlen		" cinq h.
Corlen à Coslen		1 sept h.
Coslen à Schlawe		2 trois q.
Schlawe à Skolpe		1 trois q.
Skolpe à Lupow		1 et dem.
Lupow à Lauenburg		1 sept h.
Lauenburg à Neustadt		2 et dem.
Neustadt à Kalz		1 sept h.
Kalz à DANTZICK	1 un qu.	

Postes composées de 4 lieues.

N.° 257.

ROUTE DE HAMBOURG À KIEL,

6 postes et demie.

De HAMBOURG à Langenhorn	Danemarck.	" trois q.
Langenhorn à Uelzburg		1 un qu.
Uelzburg à Bramstadt		1.
Bramstadt à Neumunster		1 un qu.
Neumunster à Bordesholm		1.
Bordesholm à KIEL		1 un qu.

N.° 258.

ROUTE DE HAMBOURG À KONIGSBERG,

61 postes cinq huitièmes.

De HAMBOURG à BERLIN (voy. n.° 250) ..	Prusse.	19 et dem.
BERLIN à Vogelsdorf		1 et dem.
Vogelsdorf à Münchberg		1 sept h.
Münchberg à Dolgelin		1 un qu.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Dolgelin à Custrin	<i>Postes composées de 4 lieues, Prusse.</i>	I trois h.
Custrin à Balz		I cinq h.
Balz à Landsberg , Warthe		I et dem.
Landsberg à Friedeberg		I et dem.
Friedeberg à Driesen		I et dem.
Driesen à Tihlene		I cinq h.
Tihlene à Schoenbancke		I sept h.
Schoenbancke à Schneidmuhl		I et dem.
Schneidmuhl à Grabionne		I et dem.
Grabionne à Wilsitz		I.
Wilsitz à Nackel		I et dem.
Nackel à Bromberg		2.
Bromberg à Ostromezko		I trois h.
Ostromezko à Culm		2 un qu.
Culm à Graudenz		I cinq h.
Graudenz à Marienwerder		2 trois h.
Marienwerder à Riesenbourg		I trois h.
Riesenbourg à Prussisch Marck		I cinq h.
Prussisch Marck à Prussisch Holland		2.
Prussisch Holland à Muhlhausen		I.
Muhlhausen à Braunsberg	I trois h.	
Braunsberg à Hoppenbruck	I.	
Hoppenbruck à Brandenbourg	I et dem.	
Brandenbourg à KONIGSBERG	I et dem.	

N.° 259.

ROUTE DE HAMBOURG À LUBECK ,
4 postes.

De HAMBOURG à Schoenberg	2.
Schoenberg à LUBECK , Danemarck	2.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 260.

ROUTE DE HAMBOURG À LUNEBOURG,

4 postes.

De HAMBOURG à Zollenspicker	} Westph.	2.
Zollenspicker à Hoopt		» un qu.
Hoopt à LUNEBOURG		1 trois q.

N.º 261.

ROUTE DE HAMBOURG À MAGDEBOURG,

16 postes.

De HAMBOURG à LUNEBOURG (voy. n.º 260).	} Postes composées de 4 lieues. Westphalie.	4.
LUNEBOURG à Dahlenbourg		1 et dem.
Dahlenbourg à Dannenberg		2.
Dannenberg à Luchow		1.
Luchow à Salzwedel		1.
Salzwedel à Jardelegen		2 et dem.
Jardelegen à Neuhaldesleben		2.
Neuhaldesleben à MAGDEBOURG		2.

COMMUNICATIONS.

De Lunebourg à Brunswick, 8 postes.

De LUNEBOURG à Ebsdorf	1 et dem.
Ebsdorf à Gross-Oesingen	3.
Gross-Oesingen à Jahmsen	1 et dem.
Jahmsen à BRUNSWICK	2.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

D'Ebsdorf à Hanover, 6 postes.

D'Ebsdorf à Eschede	} Westphalie.	2 et dem.
Eschede à Celle		1.
Celle à Schillerslage		1 un qu.
Schillerslage à HANOVER		1 un qu.

N.° 262.

ROUTE DE HAMBOURG À RIGA.

De HAMBOURG à BERLIN (<i>voy. n.° 250.</i>)	} Prusse.	19 et dem.
BERLIN à KONIGSBERG (<i>voy. n.° 258.</i>)		40 cinq h.
KONIGSBERG à Mulsen		1 trois q.
Mulsen à Jarckaw		1 et dem.
Jarckaw à Rovitten		1 trois q.
Rovitten à Nidden		1 sept h.
Nidden à Schwarzors		2.
Schwarzors à Memel		1 et dem.
Memel à Mimmershalh		1 trois h.
Mimmershalh à Polangen		" trois q.
Polangen à Heiligen Aa	" dem.	
Heiligen Aa à Virgen	1 et dem.	
Virgen à Liebaw	1 et dem.	
Liebaw à Durben	1 et dem.	
Durben à Drogen	2 et dem.	
Drogen à Schrunden		
Schrunden à Fauenburg	2.	
Fauenburg à Blieden	2.	
Blieden à Doblen	1 et dem.	

Postes composées de 4 lieues.

Courlande.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Doblen à MIETAU.....	} Courlan.	1 et dem.
MIETAU à Schulzenkrug.....		1 et dem.
Schulzenkrug à RIGA.....		1 et dem.

N.° 263.

ROUTE DE HAMBOURG À ROSTOCK,
10 postes et demie.

De HAMBOURG à Gadebusch (voy. n.° 248).	} Mecklenb.	5 et dem.
Gadebusch à WISMAR.....		2.
WISMAR à ROSTOCK.....		3.

N.° 264.

ROUTE DE HAMBOURG À STETTIN,
21 postes trois quarts.

De HAMBOURG à ANCLAM (voy. n.° 248).	} Pom. pruss.	} Postes composées de 4 lieues.	16 trois q.
ANCLAM à Uckermunde.....			1 et dem.
Uckermunde à Talkenevalde.....			2 et dem.
Talkenevalde à STETTIN.....			1.

N.° 265.

ROUTE DE HAMBOURG À STRALSUND,
15 postes et demie.

De HAMBOURG à ROSTOCK (voy. n.° 263).	} Po. suéd.	10 et dem.
ROSTOCK à Dammgarsen.....		2 un qu.
Dammgarsen à STRALSUND.....		2 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 266.

ROUTE DE HAMBOURG À STRELITZ,

14 postes cinq huitièmes.

De HAMBOURG à Perleberg (voy. n.° 250).

Perleberg à Pritzwalk

Pritzwalk à Wittslock

Wittslock à Mirow

Mirow à STRELITZ

Prusse.

10 un huit.

1.

1 et dem.

1.

1.

N.° 267.

ROUTE DE HAMBOURG À STOCKHOLM,

59 postes un quart.

De HAMBOURG à Korsoer (voy. n.° 254).

Korsoer à Soroc

Soroc à Osteedt

Osteedt à Hangerreck

Hangerreck à Helsingoer

Nota. On passe le Sund, pour se rendre à Helsingborg.

Helsingoer à Helsingborg

Helsingborg à Engelholm

Engelholm à Laholm

Laholm à Halmstadt

Halmstadt à Quatsibo

Quatsibo à Jonkoping

Jonkoping à Grenna

Danemarck.

Suède.

Postes composées de 4 lieues,

24 trois q.

2.

2 un qu.

2 un qu.

2 et dem.

1 dem.

1 et dem.

1 et dem.

1.

5.

3.

1 et dem.

De Grenna

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Grenna à Skeninge.....	} P. comp. de 4 l. Suède.	3.
Skeninge à Linkioping.....		1 et dem.
Linkioping à Norkoping.....		2.
Norkoping à Telge.....		3 trois q.
Telge à STOCKHOLM.....		1 un qu.

N.° 268.

ROUTE DE HAMBOURG À S.^t-PÉTERSBOURG,

99 postes un huitième, et 559 werstes.

De HAMBOURG à BERLIN (voy. n.° 250).....		19 et dem.
BERLIN à KONIGSBERG (voy. n.° 258).....		40 cinq h.
KONIGSBERG à RIGA (voy. n.° 262).....		32.
RIGA à Newermuhlen.....	} Werstes de Russie.	11.
Newermuhlen à Hilchelfer.....		15.
Hilchelfer à Engelhardshof.....		19.
Engelhardshof à Roop.....		21.
Roop à Lenzenhof.....		22.
Lenzenhof à Wollmar.....		18.
Wollmar à Stackeln.....		20.
Stackeln à Gulben.....		20.
Gulben à Teylitz.....		18.
Teylitz à Kuykatz.....		22.
Kuykatz à Uddern.....		24.
Uddern à Dorpas.....		25.
Dorpas à Igafehr.....		23.
Igafehr à Torma.....		23.
Torma à Nennall.....		25.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Nennall à Rana Pungern.....	14.
Rana Pungern à Klein Pungern.....	24.
Klein Pungern à Iewa.....	20.
Iewa à Scholla.....	11.
Scholla à Waiwari.....	17.
Waiwari à Narwa.....	20.
Narwa à Iamburg.....	24.
Iamburg à Opole.....	15.
Opole à Czirkowieze.....	24.
Czirkowieze à Koskolowa.....	21.
Koskolowa à Kipene.....	19.
Kipene à Strelna.....	22.
Strelna à SAINT-PÉTERSBOURG.....	22.

Verstes de Russie.

N.º 269.

ROUTE DE HAMBOURG À TONDERN,
14 postes trois huitièmes.

De HAMBOURG à Wedel.....	1.
Wedel à Utersen.....	1.
Utersen à GLUCKSTADT.....	1 et dem.
GLUCKSTADT à Krempe.....	" dem.
Krempe à Ilzehoc.....	" dem.
Ilzehoc à Wilsler.....	" dem.
Wilsler à Meldorf.....	2.
Meldorf à Heyde.....	1 un qu.
Heyde à Lunden.....	1.
Lunden à Fridruhstadt.....	" dem.
Fridruhstadt à Husum.....	" trois q.
Husum à TONDERN.....	3 sept h.

*Postes composées de 4 lieues.
Danemarck.*

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 270.

ROUTE DE HAMBOURG À VARSOVIE ,

58 postes cinq huitièmes.

De HAMBOURG à BERLIN (voy. n.° 250) ..	Prusse.	19 et dem.
BERLIN à FRANCFORT (voy. n.° 251)...		5 sept h.
FRANCFORT à Drossen.....		1 trois q.
Drossen à Zielenzig.....		1 trois q.
Zielenzig à Meserch.....		2 un qu.
Meserch à Schiller.....		1 trois h.
Schiller à Pinne.....	Postes composées de 4 lieues, Pologne.	2.
Pinne à Bythin.....		1 un qu.
Bythin à Posen.....		2 un qu.
Posen à Koslszyn.....		1 un huit.
Koslszyn à Wrznia.....		1 trois q.
Wrznia à Slupec.....		1 un qu.
Slupec à Kleczew.....		1 un qu.
Kleczew à Sanpolno.....		1 sept h.
Sanpolno à Baby.....		1 sept h.
Baby à Klodowa.....		1 et dem.
Klodowa à Glazno.....		1 un huit.
Glazno à Kuttno.....		1 un huit.
Kuttno à Pniewie.....		1 un qu.
Pniewie à Lowitz.....		1 sept h.
Lowitz à Sochaczew.....	1 trois q.	
Sochaczew à Blonie.....	1 sept h.	
Blonie à VARSOVIE.....	2.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 271.	
ROUTE DE LANDAU À MEZIÈRES,	
<i>Par Haguenau et Sarrelibre, 44 p. et demie.</i>	
De Landau à Barbelroth.....	1 et dem.
Barbelroth à Weissembourg.....	1 et dem.
Weissembourg à Sultz.....	1 trois q.
Sultz à Haguenau.....	2.
Haguenau à Nider-Bronn.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Nider-Bronn à Bitche.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bitche à Rorbach (Moselle).....	2.
Rorbach à Sarreguemines.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sarreguemines à Forbach.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Forbach à Sarrelibre.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sarrelibre à Bouzonville.....	2.
Bouzonville à Thionville.....	3 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Thionville à Fontoy.....	2.
Fontoy à Aumetz.....	1.
Aumetz à Longwy.....	2 et dem.
Longwy à Longuyon.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Longuyon à Montmédy.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montmédy à Stenay.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Stenay à Mouzon.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mouzon à Sedan.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Sedan à Mouzon, sans réciprocity.	
Sedan à MÉZIÈRES*.....	2 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATIONS

De Landau à Lauterbourg, 3 postes.

De Landau à Kandel.....	I et dem.
Kandel à Lauterbourg.....	I et dem.

De Barbelroth à Rhinzabern, 2 postes et demie.

De Barbelroth à Kandel.....	I et dem.
Kandel à Rhinzabern.....	I.

De Rorbach (Sarre) à Sarreunion.....	2.
Sarreunion à Fénéstrange.....	I et dem.

N.° 272.

ROUTE DE LIÈGE À OSTENDE,

Par Bruxelles, Gand et Bruges, 27 p. trois qu.

De LIÈGE* à Orey.....	2 un qu.
Orey à Saint-Trond.....	2 un qu.
Saint-Trond à Tirlemont.....	2 un qu.
Tirlemont à Louvain.....	2 un qu.
Louvain à Cortenberg.....	I et dem.
Cortenberg à BRUXELLES*.....	I trois q.
BRUXELLES* à Assche.....	I et dem.
Assche à Alost.....	I et dem.
Alost à Quadrecht.....	2.
Quadrecht à GAND*.....	I un qu.
GAND* à Écloo.....	2 et dem.
Écloo à BRUGES.....	3.
BRUGES à Ostende.....	3 trois q.

COMMUNICATIONS

D'Ostende à Calais, 12 postes un quart.

D'Ostende à Ghistel.....	I.
Ghistel à Furnes.....	3 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Furnes à Dunkerque.....	2 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Dunkerque à Gravelines.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Gravelines à Calais*.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Dunkerque à Menin, 7 postes trois quarts.</i>	
De Dunkerque à Bergues.....	1.
Bergues à Rousbrugge.....	1 trois q.
Rousbrugge à Ypres.....	2 trois q.
Ypres à Menin.....	2 un qu.
<i>De Gand à Enghien, 8 postes et demie.</i>	
De GAND* à Peteghem.....	2.
Peteghem à Audenarde.....	2.
Audenarde à Grammont.....	2 trois q.
Grammont à Enghien.....	1 trois q.
<hr/>	
D'Audenarde à Osterzeele.....	2.
<hr/>	
D'Osterzeele à Termonde.....	2.
<i>De Gand à Lille, 8 postes un quart.</i>	
De GAND* à Peteghem.....	2.
Peteghem à Saint-Éloysvyfe.....	1 et dem.
Saint-Eloysvyfe à Courtray.....	1 et dem.
Courtray à Menin.....	1 un qu.
Menin à LILLE*.....	2.
<i>De Saint-Trond à Maestricht, 4 postes et demie.</i>	
De Saint-Trond à Tongres.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Tongres à MAESTRICHT.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<hr/>	
De LIÈGE* à Tongres.....	1 trois q.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 273.

ROUTE DE LILLE À METZ,

Par Valenciennes et Mézières, 43 p. un quart.

De LILLE* à Pont-à-Marcq.....	I et dem.
Pont-à-Marcq à Orchies.....	I et dem.
Orchies à Saint-Amand.....	2.
Saint-Amand à Valenciennes.....	I et dem.
Valenciennes à Jalain.....	I.
Jalain à Bavay.....	I et dem.
Bavay à Maubeuge.....	I et dem.
Maubeuge à Avesnes.....	2.
Avesnes à la Capelle.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Capelle à Hirson.....	I trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hirson à Bellevue.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, de Bellevue à Hirson, sans réciprocité.	
Bellevue à Maubert-Fontaine.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Maubert-Fontaine à Lonny.....	I et dem.
Lonny à MÉZIÈRES.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
MÉZIÈRES* à Sedan.....	2 trois q.
Sedan à Mouzon.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mouzon à Stenay.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Stenay à Dun.....	I et dem.
Dun à Sivry-sur-Meuse.....	I et dem.
Sivry-sur-Meuse à Samoigneux.....	I.
Samoigneux à Verdun.....	I et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Verdun à Manheule.....	2.
Manheule à Harville.....	I un qu.
Harville à Mars-la-Tour.....	I et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mars-la-Tour à Gravelotte.....	1 un qu.
Gravelotte à METZ*.....	2 un qu.
<i>COMMUNICATIONS,</i>	
<i>1.^{re} Route, de Maubeuge à Givet, 8 postes.</i>	
De Maubeuge à Coursolre.....	1 et dem.
Coursolre à Barbançon.....	1 et dem.
Barbançon à Philippeville.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Philippeville à Givet.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>2.^e Route, de Maubeuge à Givet, 9 p. et demie.</i>	
De Maubeuge à Avesnes.....	2.
Avesnes à Trelon.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Trelon à Chimay.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chimay à Mariembourg.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mariembourg à Givet.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
—————	
De Philippeville à Mariembourg.....	2.
Mariembourg à Rocroy.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
—————	
De Chimay à Rocroy.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
<i>De Verdun à Montmédy, 5 postes.</i>	
De Verdun à Samoigneux.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Samoigneux à Montmédy.....	3 et dem.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Montmédy à Samoigneux, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 274.

ROUTE DE LUXEMBOURG À MAYENCE,

Par Trèves, 22 postes et demie.

De LUXEMBOURG à Roodt.....	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Roodt à Greven-Macker.....	1 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Greven-Macker à TRÈVES.....	2.
TRÈVES à Hetzenrath.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hetzenrath à Montzefeld.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montzefeld à Kirchberg.....	3 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Kirchberg à Simmern.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Simmern à Sallershut.....	2.
Sallershut à Bingen.....	2.
Bingen à Nider-Ingelheim.....	1 et dem.
Nider-Ingelheim à MAYENCE*.....	1 et dem.

COMMUNICATIONS

De Mayence à Manheim, 8 postes un quart.

De MAYENCE* à Oppenheim.....	2 un qu.
Oppenheim à Worms.....	3.
Worms à Ogersheim.....	2.
Ogersheim à Manheim.....	1.

De Worms à Sallershut, 8 postes.

De Worms à Alzey.....	3.
Alzey à Creutznach.....	3.
Creutznach à Sallershut.....	2.

N.° 275.

ROUTE DE LYON À BAYONNE,

106 postes trois quarts.

De LYON à la Palud. (voy. n.° 6).....	23 trois q.
---------------------------------------	-------------

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Palud à MONTPELLIER (<i>voy.</i> n.° 141).....	16 un qu.
MONTPELLIER à Narbonne (<i>voy.</i> n.° 201).....	12 et dem.
Narbonne à CARCASSONNE (<i>voy.</i> n.° 149).....	7 trois q.
CARCASSONNE à TOULOUSE (<i>voy.</i> n.° 159)...	11 trois q.
TOULOUSE à AUCH (<i>voy.</i> n.° 29).....	8 et dem.
AUCH à Tarbes (<i>voy.</i> n.° 38).....	8 un qu.
Tarbes à Bayonne (<i>voy.</i> n.° 218).....	18.

N.° 276.

DE LYON À LOMMEL, route de Bois-le-Duc,
Par Dijon, Sedan et Liège, 89 postes et dem.

De LYON à Châlons-sur-Saone (<i>voy.</i> n.° 6).....	16.
Châlons à Chagny.....	2.
Chagny à Beaune.....	2.
Beaune à Nuits.....	1 trois q.
Nuits à la Baraque.....	1 et dem.
La Baraque à DIJON.....	1 et dem.
DIJON à Norges-le-Pont.....	1 et dem.
Norges-le-Pont à Thil-le-Châtel.....	2.
Thil-le-Châtel à Prauthoy.....	2 et dem.
Prauthoy à Longeau.....	1 et dem.
Longeau à Langres.....	1 et dem.
Langres à Montigny.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montigny à Clefmont.....	1 et dem.
Clefmont à Saint-Thiébauld.....	1 et dem.
Saint-Thiébauld à Neufchâteau.....	2 et dem.
Neufchâteau à Domremy.....	1 un qu.
Domremy à Vaucouleurs.....	2 un qu.
Vaucouleurs à Void.....	1 et dem.
Void à Commercy.....	1.
Commercy à Saint-Mihiel.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Mihiel à Troyon.....	1 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Troyon à Verdun.....	2 <i>et dem.</i>
Verdun à Samoigneux.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Samoigneux à Sivry-sur-Meuse.....	1.
Sivry-sur-Meuse à Dun.....	1 <i>et dem.</i>
Dun à Stenay.....	1 <i>et dem.</i>
Stenay à Mouzon.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mouzon à Sedan.....	2.
Sedan à Bouillon.....	1 <i>et dem.</i>
Bouillon à Palizeul.....	1 <i>et dem.</i>
Palizeul à Tellin.....	2 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Tellin à Marche.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Marche à Bonsaint.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bonsaint à Fraineux.....	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fraineux à LIÈGE*.....	3.
LIÈGE* à MAESTRICHT.....	3 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval pour l'année; et pour 6 mois, de Maestricht à Liège.	
MAESTRICHT à Winsterlag.....	2 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Winsterlag à Hechtel.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hechtel à Lommel.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.^o 277.

ROUTE DE LYON À GENÈVE,

Par le Pont-d'Ain, 20 postes et demie.

De LYON au Pont-d'Ain. (<i>voy. n.^o 279</i>).....	7 <i>trois q.</i>
Pont-d'Ain à GENÈVE (<i>voy. n.^o 245</i>).....	12 <i>trois q.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 278.	
ROUTE DE LYON À MARSEILLE ,	
<i>Par Aix, 48 postes.</i>	
De LYON à la Palud (<i>voy. n.° 6</i>)	23 <i>trois q.</i>
La Palud au Pont-Saint-Esprit.	1.
Le 3.° cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pont-Saint-Esprit à Bagnols	1 <i>trois q.</i>
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Bagnols à Connaux	1 <i>un qu.</i>
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Connaux à Valiguières	1 <i>trois q.</i>
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Valiguières à la Foux	1 <i>et dem.</i>
Le 3.° cheval pour l'année, de la Foux à Valiguières, sans réciprocité.	
La Foux à Tarascon	3.
Tarascon à Saint-Remy	2.
Saint-Remy à Orgon	2.
Orgon au Pont-Royal	2.
Pont-Royal à Saint-Canat	2.
Saint-Canat à Aix	2.
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Aix au Pin	2.
Pin à MARSEILLE*	2.

COMMUNICATION

De Saint-Remy à Saint-Andiol	2 <i>et dem.</i>
--	------------------

N.° 279.

ROUTE DE LYON À STRASBOURG,

Par Besançon, 56 postes et demie.

De LYON* à Miribel	1 <i>et dem.</i>
Le 3.° cheval réciproquement pour l'année.	
Miribel à Mont-Luel	1 <i>et dem.</i>
Mont-Luel à Meximieux	1 <i>trois q.</i>

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Meximiéux à Bublanne.....	1 <i>et dem.</i>
Bublanne au Pont-d'Ain.....	1 <i>et dem.</i>
Pont-d'Ain à BOURG.....	2 <i>et dem.</i>
BOURG à Saint-Etienne-du-Bois.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Etienne-du-Bois à Saint-Amour.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Amour à Beaufort.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Beaufort à LONS-LE-SAULNIER.....	2.
LONS-LE-SAULNIER à Mantry.....	1 <i>trois q.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mantry à Poligny.....	1 <i>trois q.</i>
Poligny à Mouchard.....	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Mouchard à Quingey.....	2.
Quingey à Busy.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Busy à BESANÇON.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
BESANÇON à Roulans.....	2 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Roulans à Baume-les-Dames.....	1 <i>et dem.</i>
Baume-les-Dames à Clerval.....	2.
Clerval à l'Île-sur-le-Doubs.....	1 <i>et dem.</i>
L'Île-sur-le-Doubs à Tavey.....	2 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Tavey à Beffort.....	1 <i>et dem.</i>
Beffort à la Chapelle.....	2.
La Chapelle à Aspach.....	1 <i>et dem.</i>
Aspach à Isenheim.....	2.
Isenheim à Hatstat.....	1 <i>et dem.</i>
Hatstat à COLMAR.....	1 <i>un qu.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
COLMAR à Ostheim.....	1 <i>un qu.</i>
Ostheim à Schelestat.....	1 <i>et dem.</i>
Schelestat à Benfeld.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Benfeld à Fegersheim	I trois q.
Fegersheim à STRASBOURG *	I et dem.
<i>COMMUNICATIONS</i>	
<i>De Colmar à Basle, par Mulhausen, 9 p. trois qu.</i>	
De COLMAR à Hatstat	I un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hatstat à Isenheim	I et dem.
Isenheim à Mulhausen	2.
Mulhausen à Sierentz	2 un qu.
Sierentz à Bourg-Libre	I trois q.
Bourg-Libre à Basle (<i>Poste étrangère</i>)	I.
<i>Nota.</i> Les Courriers qui se feront conduire à Huningue, ou qui partiront de cette commune pour les relais voisins, paieront poste et demie.	
<i>De Colmar à Basle, par Meyenheim, 9 p. et demie.</i>	
De COLMAR à Meyenheim	2 un qu.
Meyenheim à Mulhausen	2 un qu.
Mulhausen à Sierentz	2 un qu.
Sierentz à Bourg-Libre	I trois q.
Bourg-Libre à Basle (<i>Poste étrangère</i>)	I.
De Mulhausen à Aspach	2 un qu.
N. ^o 280.	
I. ^{re} ROUTE DE MAYENCE À AUGSBOURG, <i>Par Stoutgard et Ulm, 23 p. un quart d'Allemagne.</i>	
De MAYENCE* à Hattersheim (<i>2 postes franç.</i>)	I.
<i>Nota.</i> Le prix de la course, de Mayence à Hattersheim, pourra être payé en monnaie de France, conformément au tarif.	
Hattersheim à FRANCFORT	I.
FRANCFORT à Darmstadt	I et dem.
Darmstadt à Heppenheim	I trois q.
Heppenheim à Weinheim	II trois q.
Weinheim à Heidelberg	I.

Postes d'All. comp. de 4 lieues.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

D'Heidelberg à Wiesloch.....	} Postes d'Allemagne, composées de 4 lieues.	I.	
Wiesloch à Bruchsal.....		I un qu.	
Bruchsal à Knittlingen.....		I et dem.	
Knittlingen à Enzvahingen.....		I et dem.	
Enzvahingen à STOUTGARD.....		I et dem.	
<i>Nota.</i> Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à l'entrée et à la sortie de Stoutgard.			
STOUTGARD à Blochingen.....		I.	
Blochingen à Goeppingen.....		I.	
Goeppingen à Geislingen.....		I.	
Geislingen à Westerstetten.....		I.	
Westerstetten à Ulm.....		I.	
Ulm à Gunzbourg.....		I et dem.	
Gunzbourg à Zusmarshausen.....		I et dem.	
Zusmarshausen à AUGSBOURG.....		I et dem.	

N.º 281.

2.º ROUTE DE MAYENCE À AUGSBOURG,

Par Mergentheim, 19 postes d'Allemagne.

De MAYENCE* à FRANCFORT (<i>voy. n.º 280</i>).....	} Postes d'Allemagne, composées de 4 lieues.	2.
FRANCFORT à Seeligenstadt.....		I et dem.
Seeligenstadt à Obernburg.....		I et dem.
Obernburg à Miltenberg.....		I.
Miltenberg à Hundheim.....		I.
Hundheim à Bischofsheim.....		I.
Bischofsheim à Mergentheim.....		I.
Mergentheim à Blaufelden.....		I et dem.
Blaufelden à Creilsheim.....		I et dem.
Creilsheim à Dinkelsbuhl.....		I.
Dinkelsbuhl à Noerdlingen.....		I et dem.
Noerdlingen à Donauwerth.....		I et dem.
Donauwerth à Meitingen.....		I et dem.
Meitingen à AUGSBOURG.....		I et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 282.

ROUTE DE MAYENCE À BERLIN,

34 postes sept huitièmes d'Allemagne.

De MAYENCE* à FRANCFORT (voy. n.º 280).

FRANCFORT à Hanau.....

Hanau à Gelnhausen.....

Gelnhausen à Saalmunster.....

Saalmunster à Schluchtern.....

Schluchtern à Neuhof.....

Neuhof à Fuld.....

Fuld à Hunefeld.....

Hunefeld à Vach.....

Vach à Berka.....

Berka à Eisenach.....

Eisenach à Gotha.....

Gotha à Erfurt.....

Erfurt à Weimar.....

Weimar à Auerstadt.....

Auerstadt à Naumburg.....

Naumburg à Weisenfels.....

Weisenfels à Lutzen.....

Lutzen à Leipzig.....

Leipzig à Dueben.....

Dueben à Wittemberg.....

Wittemberg à Treuenbrizen.....

Treuenbrizen à Beeliz.....

Beeliz à Postdam.....

Postdam à Zehlendorff.....

Zehlendorff à BERLIN.....

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

2.
1.
1 et dem.
1.
1.
1.
1 et trois q.
1.
1 et dem.
1.
1 et dem.
1 et dem.
1 et dem.
1.
1.
1.
1.
2.
2.
2 un qu.
1 un huit.
2 trois q.
1.
1.

N.º 283.

ROUTE DE MAYENCE À CASSEL,

12 postes un quart d'Allemagne.

De MAYENCE* à FRANCFORT (voy. n.º 280).

2.

De FRANCFORT

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De FRANCFORT à Friedberg.....	I et dem.
Friedberg à Buzbach.....	I.
Buzbach à Giesen.....	I.
Giesen à Bellnhausen.....	I.
Bellnhausen à Marburg.....	I.
Marburg à Holzdorff.....	I.
Holzdorff à Jesberg.....	I.
Jesberg à Wabern.....	I un qu.
Wabern à CASSEL.....	I et dem.

Nota. Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à l'entrée et à la sortie de Cassel.

N.º 284.

ROUTE DE MAYENCE À DRESDE,
30 postes et demie d'Allemagne.

De MAYENCE* à FRANCFORT (<i>voy.</i> n.º 280).	2.
FRANCFORT à Weimar (<i>voy.</i> n.º 282)....	15 un qu.
Weimar à Iena.....	I.
Iena à Gera.....	2.
Gera à Altenburg.....	3.
Altenburg à Rochlitz.....	3.
Rochlitz à Waldham.....	I.
Waldham à Nosen.....	I un qu.
Nosen à DRESDE.....	2.

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

N.º 285.

ROUTE DE MAYENCE À FRANCFORT,
2 postes d'Allemagne.

De MAYENCE* à FRANCFORT (<i>voy.</i> n.º 280).	2.
---	----

N.º 286.

ROUTE DE MAYENCE À LEIPZIG,
22 postes trois quarts d'Allemagne.

De MAYENCE à LEIPZIG (<i>voy.</i> n.º 282)....	22 trois q.
---	-------------

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 287.

1.º ROUTE DE MAYENCE À MUNICH,
22 postes et demie d'Allemagne.

De MAYENCE* à Donauwerth (voy. n.º 281).
 Donauwerth à Holzheim.....
 Holzheim à Aicha.....
 Aicha à Schwabhausen.....
 Schwabhausen à MUNICH.....

16.
 1 et dem.
 1 et dem.
 2.
 1 et dem.

N.º 288.

2.º ROUTE DE MAYENCE À MUNICH,
23 postes un quart d'Allemagne.

De MAYENCE* à Augsbourg (voy. n.º 281)..
 Augsbourg à Euratsburg.....
 Euratsburg à Schwabhausen.....
 Schwabhausen à MUNICH.....

19.
 1 un qu.
 2.
 1 et dem.

N.º 289.

ROUTE DE MAYENCE À NUREMBERG,
16 postes d'Allemagne.

De MAYENCE* à FRANCFORT (voy. n.º 280).
 FRANCFORT à Hanau.....
 Hanau à Dettingen.....
 Dettingen à Aschaffenburg.....
 Aschaffenburg à Rohrbrunn.....
 Rohrbrunn à Esselbach.....
 Esselbach à Rossbrunn.....
 Rossbrunn à WURTZBOURG.....
 WURTZBOURG à Kizingen.....
 Kizingen à Possenheim.....
 Possenheim à Langenfeld.....
 Langenfeld à Emskirchen.....

2.
 1.
 1.
 1.
 1 et dem.
 1.
 1 et dem.
 1.
 1.
 1.
 1.

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

D'Emskirchen à Farnbach.....
Farnbach à NUREMBERG.....

I.
I.

N.º 290.

ROUTE DE MAYENCE À RATISBONNE,
22 postes et demie d'Allemagne.

De MAYENCE* à NUREMBERG (voy. n.º 289).
NUREMBERG à Feucht.....
Feucht à Postbauer.....
Postbauer à Teinitz.....
Teinitz à Daswang.....
Daswang à Schambach.....
Schambach à RATISBONNE.....

16.
I.
I.
I.
I.
I.
I et dem.

N.º 291.

1.º ROUTE DE MAYENCE À STOUTGARD,
13 postes trois quarts d'Allemagne.

De MAYENCE* à STOUTGARD (voy. n.º 280).

13 trois q.

N.º 292.

2.º ROUTE DE MAYENCE À STOUTGARD,
14 postes d'Allemagne.

De MAYENCE* à FRANCFORT (voy. n.º 280).
FRANCFORT à Darmstadt.....
Darmstadt à Heppenheim.....
Heppenheim à Weinheim.....
Weinheim à Heidelberg.....
Heidelberg à Mauer.....
Mauer à Sinzheim.....
Sinzheim à Furfelden.....
Furfelden à Heilbronn.....
Heilbronn à Besigheim.....
Besigheim à Louisbourg.....

2.
I et dem.
I trois q.
II trois q.
I.
I.
II trois q.
I.
I.
I un qu.
I.

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

Nota. Il est dû un quart de poste, en sus de la distance,
à l'entrée et à la sortie de Louisbourg.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Louisbourg à STOUTGARD.....	I.
<i>Nota.</i> Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à l'entrée et à la sortie de Stoutgard.	
N.º 293.	
ROUTE DE MAYENCE À ULM,	
18 postes trois quarts d'Allemagne.	
De MAYENCE* à Ulm (<i>voy.</i> n.º 280).....	18 trois q.
N.º 294.	
ROUTE DE MAYENCE À VIENNE,	
49 postes et demie d'Allemagne.	
De MAYENCE* à NUREMBERG (<i>voy.</i> n.º 289).	16.
NUREMBERG à RATISBONNE (<i>voy.</i> n.º 290).	6 et dem.
RATISBONNE à Pfader.....	1 et dem.
Pfader à Straubing.....	1 et dem.
Straubing à Plattling.....	2.
Plattling à Vilshofen.....	2.
Vilshofen à Scharding.....	2.
Scharding à Siegharting.....	1.
Siegharting à Peyerbach.....	1.
Peyerbach à Efferding.....	1 et dem.
Efferding à Linz.....	1 et dem.
Linz à Enns.....	1 et dem.
Enns à Strenberg.....	1.
Strenberg à Amstetten.....	1 et dem.
Amstetten à Kemelbach.....	1 et dem.
Kemelbach à Mœlk.....	1 et dem.
Mœlk à Saint-Polten.....	1 et dem.
Saint-Polten à Perschling.....	1.
Perschling à Sieghardkirchen.....	1 et dem.
Sieghardkirchen à Purkersdorf.....	1.
Purkersdorf à VIENNE.....	1.

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 295.

ROUTE DE MAYENCE À WURTZBOURG,

10 postes d'Allemagne.

De MAYENCE* à WURTZBOURG (voy. n.° 289).

Lignes d'Allem.

10.

N.° 296.

ROUTE DE MAYENNE À SAINT-MALO.

Par Fougères, 14 postes et demie.

De Mayenne à Ernée..... 3.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

Ernée à Fougères..... 2 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

Fougères à Saint-Brice..... 1 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

Saint-Brice à Antrain..... 1 et dem.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

Antrain à Trans..... 1.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

Trans à Dol..... 2.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

Dol à Saint-Malo..... 3.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

COMMUNICATION

De Saint-Malo à Dinan, 3 postes et demie.

De Saint-Malo à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).... 1 et dem.

Et pendant la hauteur de la marée, 2 postes.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

Châteauneuf à Dinan..... 2.

Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

N.° 297.

ROUTE DE MELUN À ORLÉANS,

Par Pithiviers, 12 postes.

De MELUN à Fontainebleau..... 2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Fontainebleau à la Chapelle.....	2.
La Chapelle à Malesherbes.....	1 <i>et dem.</i>
Malesherbes à Pithiviers.....	2.
Pithiviers à Chilleurs-aux-Bois.....	1 <i>et dem.</i>
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chilleurs à Loury.....	1.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Loury à ORLÉANS*.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATION

De Pithiviers à Toury.....	2 <i>et dem.</i>
----------------------------	------------------

N.° 298.

ROUTE DE MILAN À ANCONE,

Chef-lieu du Metauro , 36 postes.

De MILAN à Melegnano.....	1 <i>et dem.</i>
Melegnano à Lodi.....	1 <i>un qu.</i>
Lodi à Casalpusterlengo.....	1 <i>et dem.</i>
Casalpusterlengo à Pizzighettone.....	1.
Pizzighettone à CREMONE.....	2.
CREMONE à Cigognole.....	1.
Cigognole à San-Lorenzo de Piccenardi...	1.
San-Lorenzo à Casalmaggiore.....	2.
Casalmaggiore à Brescello.....	1.
Brescello à REGGIO.....	2 <i>et dem.</i>
REGGIO à Rubiera.....	1.
Rubiera à MODÈNE.....	1.
MODÈNE à Castelfranco.....	1.
Castelfranco à Anzola.....	1.

Postes du royaume d'Italie.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

D'Anzola à BOLOGNE.....	I.
BOLOGNE à San-Nicolo.....	I un qu.
San-Nicolo à Imola.....	I un qu.
Imola à Faenza.....	I.
Faenza à FORLI.....	I.
FORLI à Cesene.....	I et dem.
Cesene à Savignano.....	I.
Savignano à Rimini.....	I.
Rimini à Cattolica.....	I et dem.
Cattolica à Pesaro.....	I un qu.
Pesaro à Fano.....	I.
Fano à Marotta.....	I.
Marotta à Sinigaglia.....	I.
Sinigaglia aux Casebruciate.....	I.
Casebruciate à ANCONE.....	I et dem.

Postes du royaume d'Italie.

N.° 299.

ROUTE DE MILAN À BELLUNE,

Chef-lieu de la Piave, 25 postes trois quarts.

De MILAN à Colombiolo.....	I et dem.
Colombiolo à Cassano.....	I.
Cassano à Caravaggio.....	I.
Caravaggio à Antignate.....	I.
Antignate à Chiari.....	I.
Chiari à Ospedaletto.....	I.
Ospedaletto à BRESCIA.....	I.
BRESCIA à Pontelibero.....	I et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pontelibero à Desenzano.....	I.
Desenzano à Castelnuovo.....	I et dem.
Castelnuovo à VÉRONE.....	I et dem.
VÉRONE à Caldiero.....	I.
Caldiero à Montebello.....	I et dem.
Montebello à VICENCE.....	I un qu.
VICENCE à Bassano.....	2 et dem.
Bassano à Premelano.....	2 et dem.
Premelano à Feltre.....	I et dem.
Feltre à BELLUNE.....	2 et dem.
N.° 300.	
ROUTE DE MILAN À BERGAME, Chef-lieu du Serio, 4 postes un quart.	
De MILAN à Colombiolo.....	I et dem.
Colombiolo à Vaprio.....	I.
Vaprio à Osio.....	II trois q.
Osio à BERGAME.....	I.
N.° 301.	
ROUTE DE MILAN À BOLOGNE, Chef-lieu du Reno, 19 postes trois quarts. De MILAN À BOLOGNE (voy. n.° 298)....	
N.° 302.	
I.° ROUTE DE MILAN À BRESCIA, Chef-lieu de la Mella, 7 postes et demie.	
De MILAN à BRESCIA (voy. n.° 299).....	7 et dem.

Postes du royaume d'Italie.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

2.^e ROUTE DE MILAN À BRESCIA,*Par Bergame, 8 postes trois quarts.*

De MILAN à BERGAME (<i>voy. n.° 300</i>).....	4 un qu.
BERGAME à Cavernago.....	I.
Cavernago à Palazzuolo.....	I.
Palazzuolo à Ospedaletto.....	I et dem.
Ospedaletto à BRESCIA.....	I.

N.° 303.

ROUTE DE MILAN À CAPO D'ISTRIE,

Chef-lieu de l'Istrie, 38 postes trois quarts.

De MILAN à VICENCE (<i>voy. n.° 299</i>).....	16 trois q.
VICENCE à Cittadella.....	I trois q.
Cittadella à Castelfranca.....	I un qu.
Castelfranca à TREVISE.....	I trois q.
TREVISE à Spreziano.....	I.
Spreziano à Conegliano.....	I.
Conegliano à Sacile.....	I et dem.
Sacile à Pordenone.....	I.
Pordenone à Valvasone.....	I et dem.
Valvasone à Codroipo.....	I.
Codroipo à UDINE.....	I trois q.
UDINE à Romans.....	2 un qu.
Romans à Montefalcone.....	I un qu.
Montefalcone à Santa-Croce.....	I et dem.
Santa-Croce à Trieste.....	I.
Trieste à CAPO D'ISTRIE.....	2.

Postes du royaume d'Italie.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 304.	
ROUTE DE MILAN à COMO,	
Chef-lieu du Lario, 3 postes.	
De MILAN à Barlassina.....	I et dem.
Barlassina à COMO.....	I et dem.
N.° 305.	
ROUTE DE MILAN à CREMONE,	
Chef-lieu d'Alto-Pô, 7 postes un quart.	
De MILAN à CREMONE (voy. n.° 298).....	7 un qu.
N.° 306.	
ROUTE DE MILAN à FERRARE,	
Chef-lieu du Basso-Pô, 21 postes.	
De MILAN à CREMONE (voy. n.° 298).....	7 un qu.
CREMONE à Cigognole.....	I.
Cigognole à San-Lorenzo de Piccenardi. . .	I.
San-Lorenzo à Bozolo.....	I un qu.
Bozolo à Castellucchio.....	I et dem.
Castellucchio à MANTOUE.....	I.
MANTOUE à San-Benedetto ô Castellaro .	I et dem.
San-Benedetto à Ostiglia.....	I et dem.
Ostiglia à Sermide.....	I et dem.

Postes du royaume d'Italie.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Sermide à Bondeno.....
Bondeno à FERRARE.....

I trois q.
I trois q.

N.° 307.

ROUTE DE MILAN À FERMO,

Chef-lieu du Tronto, 42 postes.

De MILAN à ANCONE (voy. n.° 298).....
ANCONE à Osimo.....
Osimo à Loreto.....
Loreto à Porto di Civita-Nuova.....
Porto di Civita-Nuova à FERMO.....

36.
I et dem.
I.
I et dem.
2.

N.° 308.

ROUTE DE MILAN À FORLI,

Chef-lieu du Rubicon, 24 postes un quart.

De MILAN à FORLI (voy. n.° 298).....

24 un qu.

N.° 309.

ROUTE DE MILAN À MACERATA,

Chef-lieu du Musone, 41 postes.

De MILAN à ANCONE (voy. n.° 298).....
ANCONE à Osimo.....
Osimo à Loreto.....

36.
I et dem.
I.

Postes du royaume d'Italie.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Loreto à Recanati	" trois q.
Recanati à Sambuchetto	" trois q.
Sambuchetto à MACERATA	I
N.° 310.	
ROUTE DE MILAN À MANTOUE,	
Chef-lieu du Mincio, 13 postes.	
De MILAN à CREMONE (voy. n.° 298)	7 un q.
CREMONE à MANTOUE (voy. n.° 306)	5 trois q.
N.° 311.	
ROUTES DE MILAN À MODÈNE,	
Chef-lieu du Panaro.	
1. ^{re} ROUTE, par Reggio, 16 p. trois quarts.	
De MILAN à MODÈNE (voyez n.° 298)	16 trois q.
2. ^e ROUTE, par Mantoue, 18 p. un quart.	
De MILAN à CREMONE (voy. n.° 298)	7 un qu.
CREMONE à MANTOUE (voy. n.° 306)	5 trois q.
MANTOUE à San-Benedetto	I et dem.
San-Benedetto à Novi	I et dem.
Novi à Carpi	I.
Carpi à MODÈNE	I un qu.

Postes du royaume d'Italie.

NOMS DES RELAIS

POSTES.

N.° 312.

ROUTE DE MILAN À NOVARA,

Chef-lieu de l'Ugogna, 4 postes et demie.

De MILAN à Sedriano

Sedriano à Boffalora

Boffalora à NOVARA

1 et dem.

1.

2.

N.° 313.

ROUTE DE MILAN À PADOUE,

Chef-lieu de la Brenta, 19 postes un quart.

De MILAN à VICENCE (voy. n.° 299)

VICENCE à Arslesega

Arslesega à PADOUE

16 trois q.

1 un qu.

1 un qu.

N.° 314.

ROUTE DE MILAN À REGGIO,

Chef-lieu de Crostolo, 14 p. trois quarts.

De MILAN à REGGIO (voy. n.° 298)

14 trois q.

N.° 315.

ROUTE DE MILAN À SONDRIO,

Chef-lieu de l'Adda, trois postes.

De MILAN à COMO (voy. n.° 304)

3.

Nota. Le trajet de COMO à SONDRIO s'exécute par eau.

Postes du royaume d'Italie.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 316.

ROUTE DE MILAN À TRENTE,

Chef-lieu d'Alto-Adige, 20 postes.

De MILAN à VÉRONE (voy. n.° 299).....	13.
VÉRONE à Volargne.....	1 et dem.
Volargne à Peri.....	1 un qu.
Peri à Ala.....	1 un qu.
Ala à Roveredo.....	1.
Roveredo à TRENTE.....	2.

COMMUNICATION

De Trente à Brixen, 8 postes trois quarts.

De TRENTE à Lavis.....	1.
Lavis à Salorno.....	1 un qu.
Salorno à Neümarcht.....	1.
Neümarcht à Branzoll.....	1.
Branzoll à Bolzano.....	1.
Bolzano à Deütschen.....	1.
Deütschen à Kollmann.....	1.
Kollmann à Brixen.....	1 et dem.

Postes du royaume d'Italie.

N.° 317.

ROUTE DE MILAN À TREVISE,

Chef-lieu du Tagliamento, 21 p. et demie.

De MILAN à VICENCE (voy. n.° 299).....	16 trois q.
VICENCE à TREVISE (voy. n.° 303).....	4 trois q.

N.° 318.

ROUTE DE MILAN À UDINE,

Chef-lieu du Passariano, 30 postes un quart.

De MILAN à VICENCE (voy. n.° 299)	}	16 trois q.
VICENCE à TREVISE (voy. n.° 303)		4 trois q.
TREVISE à UDINE (voy. n.° 303)		8 trois q.

N.° 319.

ROUTES DE MILAN À VENISE,

Chef-lieu de l'Adriatico.

1.^{re} ROUTE, par Vicence, 23 postes un quart.

De MILAN à VICENCE (voy. n.° 299)	}	16 trois q.
VICENCE à Arslesega		1 un qu.
Arslesega à PADOUE		1 un qu.
PADOUE à Stra		1.
Stra à Mera		1.
Mera à Fusina ô Mestro		1.
Fusina à VENISE		1.

Postes du royaume d'Italie.

Nota. Le trajet de Fusina à VENISE s'exécute par eau.

2.^e ROUTE, par Mantoue, 25 p. et demie.

De MILAN à CRÉMONE (voy. n.° 298)	}	7 un qu.
CRÉMONE à MANTOUE (voy. n.° 306)		5 trois q.
MANTOUE à Castellaro		1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Castellaro à Sanguinetto.....	I.
Sanguinetto à Legnano.....	I.
Legnano à Montagnana.....	I un qu.
Montagnana à Este.....	I un qu.
Este à Monselice.....	I.
Monselice à PADOUE.....	I et dem.
PADOUE à VENISE (voy, la 1. ^{re} Route)....	4.
N. ^o 320.	
ROUTE DE MILAN À VÉRONE, Chef-lieu de l'Adige, 13 postes.	
De MILAN à VÉRONE (voy. n. ^o 299).....	13.
N. ^o 321.	
ROUTE DE MILAN À VICENCE, Chef-lieu de Bacchiglione, 16 p. trois quarts.	
De MILAN à VICENCE (voy. n. ^o 299).....	16 trois q.
N. ^o 322.	
ROUTE DE MILAN À ZARA, Chef-lieu de la Dalmatie.	
De MILAN à VICENCE (voy. n. ^o 299).....	16 trois q.
VICENCE à Trieste (voy. n. ^o 303).....	19 et dem.
Trieste à Matteric.....	2.
Matteric à Lippa.....	2.

Postes du royaume d'Italie.

De Lipps

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Lippa à Fiume	Postes du royaume d'Italie.	1 et dem.
Fiume à Segna		6.
<i>Nota.</i> La route de Fiume à Segna n'est pas montée.		
Segna à Rotta-l'Acqua		1 et dem.
Rotta-l'Acqua à Octociasso		1.
Octociasso à Perufich		2.
Perufich à Gospich		1.
<i>Nota.</i> De Gospich à ZARA la route n'est pas montée.		
Gospich à San-Rocco		
San-Rocco à Obrovasso		
Obrovasso à ZARA		

N.º 323.

ROUTE DE MONS À NAMUR,
9 postes et demie.

De MONS* à Haine-Saint-Pierre	2 un qu.
Haine-Saint-Pierre à Courcelles	2.
<i>Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.</i>	
Courcelles à Sombref	2 trois q.
<i>Le 3.º cheval réciproquement pour l'année.</i>	
Sombref à NAMUR	2 et dem.

COMMUNICATIONS

De Mons à Chimay, 6 postes trois quarts.

De MONS* à Grandreng	1 trois q.
Grandreng à Beaumont (Jemmape)	1 et dem.
Beaumont à Chimay	3 et dem.
De Sombref à Charleroy	3.

N.º 324.

ROUTE DE MOULINS À SAINTES,

Par Guéret, Limoges et Angoulême, 47 p. et dem.

De MOULINS à Souvigny	1 et dem.
Souvigny à la Pierre-Percée	1.
<i>Le 3.º cheval réciproquement pour 6 mois.</i>	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Pierre-Percée au Montet-aux-Moines	1 un qu.
Le 3. ^e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Montet-aux-Moines à Mont-Marault	1 et dem.
Mont-Marault à Doyet	1 et dem.
Doyet à Mont-Luçon	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année, de Mont-Luçon à Doyet, sans réciprocité.	
Mont-Luçon à Lamayd	1 trois q.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Lamayd à Gouzon	3 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Gouzon à Feuilles	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Feuilles à GUÉRET	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
GUÉRET à Drouille	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Drouille à Bourganeuf	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourganeuf à Sauviat	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sauviat à Saint-Léonard	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Léonard à Massey	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Massey à LIMOGES*	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
LIMOGES* à la Barre	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Barre à Saint-Junien	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Junien à Chabanois	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chabanois à Fontafie	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Fontafie à la Rochefoucauld	2 un qu.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De la Rochefoucauld à ANGOULÊME*	2 et dem.
<i>Nota.</i> Il est dû une demi-poste de plus à l'entrée et à la sortie de la cité seulement, à cause de la montagne.	
ANGOULÊME * à Hiersac	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Hiersac à Jarnac	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Jarnac à Cognac	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Cognac à Pontreau	1 trois q.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontreau à Saintes	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.º 325.

ROUTE DE NANTES

À FONTENAY (Vendée), 13 p. un quart.

De NANTES* à la Jaunaye	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Jaunaye à Montaigu	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Montaigu à Saint-Fulgent	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Fulgent à Chantonay	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Chantonay à Saint-Hermand	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Hermand à Pouillé	1 un qu.
Pouillé à Fontenay (Vendée)	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	

N.º 326.

ROUTE DE NANTES À RENNES, 14 postes.

De NANTES* à Gesvres	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Gesvres à la Croix-Blanche	1 et dem.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Croix-Bianche à Nozay.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nozay à Derval.....	1 et dem.
Derval à la Breharaye.....	1 et dem.
La Breharaye à Roudun.....	2.
Roudun au Bout-de-Lande.....	2.
Bout-de-Lande à RENNES.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
N. ^o 327.	
ROUTE DE RENNES À TOURS, <i>Par la Flèche, 26 postes et demie.</i>	
De RENNES à Noyal.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Noyal à Châteaubourg.....	1 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Châteaubourg à Vitré.....	2.
Le 3. ^e cheval pour l'année; et pour 6 mois, de Vitré à Châteaubourg.	
Vitré à la Gravelle.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Gravelle à Laval.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Laval à Meslay.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Meslay à Sablé.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Sablé à la Flèche.....	3.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
La Flèche au Lude.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Lude au Château-la-Vallière.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-la-Vallière à la Roue.....	2.
Le 3. ^e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Roue à TOURS*.....	2 et dem.
Le 3. ^e cheval pour 6 mois, sans réciprocity.	

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATION

Du Lude au Château-du-Loir..... 2 et dem.
Le 3.^e cheval réciproquement pour l'année.

N.^o 328.

ROUTE DE ROUEN À ABBEVILLE,
Par Neufchâtel, 11 postes un quart.

De ROUEN* au Vert-Galant..... 2.
Le 3.^e cheval pour 6 mois, sans réciprocity.
Vert-Galant à la Boissière..... 1 et dem.
La Boissière à Neufchâtel..... 1 et dem.
Neufchâtel à Foucarmont..... 2.
Foucarmont à Blangy..... 1 un qu.
Blangy à Huppy..... 1 et dem.
Huppy à Abbeville..... 1 et dem.

N.^o 329.

ROUTE DE STRASBOURG À MANHEIM,
Par Landau, 16 postes un quart.

De STRASBOURG* à Brumpt..... 2.
Brumpt à Haguenau..... 1 et dem.
Haguenau à Sultz..... 2.
Sultz à Weissembourg..... 1 trois q.
Weissembourg à Barbelroth..... 1 et dem.
Barbelroth à Landau..... 1 et dem.
Landau à Neustadt (Mont-Tonnerre)..... 2.
Neustadt à Hochdorf..... 1 et dem.
Hochdorf à Ogersheim..... 1 et dem.
Ogersheim à Manheim (Poste étrangère)..... 1.

N.^o 330.

ROUTE DE STRASBOURG À AUGSBOURG,
20 postes trois quarts d'Allemagne.

De STRASBOURG* à Kehl (1 poste française). } Postes d'Allem. 11 trois q.

Nota. Le prix de la course, de Strasbourg à Kehl, pourra être payé en monnaie de France, conformément au tarif.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Kehl à Bischofsheim.....	I.
Bischofsheim à Stollhofen.....	I.
Stollhofen à Rastadt.....	I.
Rastadt à Carlsrouhe.....	I et dem.
Carlsrouhe à Wilfertingen.....	II trois q.
Wilfertingen à Pforzheim.....	I.
Pforzheim à Enzvahingen.....	I et dem.
Enzvahingen à STOUTGARD.....	I et dem.
<i>Nota. Il est dû un quart de poste en sus de la distance, tant à l'entrée qu'à la sortie de Stoutgard.</i>	
STOUTGARD à Waiblingen.....	I.
Waiblingen à Schorndorff.....	I.
Schorndorff à Schwabisch-Gemundt.....	I et dem.
Schwabisch-Gemundt à Aalen.....	I et dem.
Aalen à Heidenheim.....	I.
Heidenheim à Giengen.....	II trois q.
Giengen à Dillingen.....	I.
Dillingen à Wertingen.....	I.
Wertingen à Biberbach.....	I.
Biberbach à AUGSBOURG.....	I.
N.º 331.	
ROUTE DE STRASBOURG À BERLIN, 46 postes cinq huitièmes d'Allemagne.	
De STRASBOURG à FRANCFORT (voy. n.º 335).	13 trois q.
FRANCFORT à BERLIN (voy. n.º 282).....	32 sept hu.
N.º 332.	
ROUTE DE STRASBOURG À CARLSROUHE, 5 postes un quart d'Allemagne.	
Voyez n.º 330.....	5 un qu.

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 333.

ROUTE DE STRASBOURG à CASSEL,
26 postes un quart d'Allemagne.

De STRASBOURG à FRANCFORT (voy. n.º 335).
FRANCFORT à CASSEL (voy. n.º 283)

13 trois q.
12 et dem.

N.º 334.

ROUTE DE STRASBOURG à DRESDE,
42 postes un quart d'Allemagne,

De STRASBOURG à FRANCFORT (voy. n.º 335).
FRANCFORT à Weimar (voy. n.º 282)
Weimar à DRESDE (voy. n.º 284)

13 trois q.
15 un qu.
13 un qu.

N.º 335.

ROUTE DE STRASBOURG à FRANCFORT,
13 postes trois quarts d'Allemagne.

De STRASBOURG* à Kehl (1 poste française) . .

Nota. Le prix de la course, de Strasbourg à Kehl, pourra être payé en monnaie de France, conformément au tarif.

Kehl à Bischofsheim
Bischofsheim à Stollhofen
Stollhofen à Rastadt
Rastadt à Ettlingen
Ettlingen à Carlsrouhe
Carlsrouhe à Bruchsal
Bruchsal à Wiesloch
Wiesloch à Heidelberg
Heidelberg à Weinheim
Weinheim à Heppenheim
Heppenheim à Darmstadt
Darmstadt à FRANCFORT

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

n trois q.
1.
1.
1.
1.
" dem.
1 un qu.
1 un qu.
1.
1.
" trois q.
1 trois q.
1 et dem.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATION

De Carlsrouhe à Manheim, 3 postes trois quarts.

De Carlsrouhe à Graben.....

Graben à Waghensel.....

Waghensel à Schwetzingen.....

Schwetzingen à Manheim.....

I un qu.

II trois q.

I.

II trois q.

N.º 336.

ROUTE DE STRASBOURG À LEIPZIG,
34 postes et demie d'Allemagne.

De STRASBOURG à FRANCFORT (voy. n.º 335).

FRANCFORT à Leipzig (voy. n.º 282).....

I 3 trois q.

20 trois q.

N.º 337.

ROUTE DE STRASBOURG À MUNICH,
25 postes d'Allemagne.

De STRASBOURG à AUGSBOURG (voy. n.º 330).

AUGSBOURG à Euratsburg.....

Euratsburg à Schwabhausen.....

Schwabhausen à MUNICH.....

20 trois q.

I un qu.

I et dem.

I et dem.

N.º 338.

ROUTE DE STRASBOURG À NUREMBERG,
21 postes trois quarts d'Allemagne.

De STRASBOURG à Aalen (voy. n.º 330).....

Aalen à Elwangen.....

Elwangen à Dinkelsbuhl.....

Dinkelsbuhl à Feuchtwangen.....

Feuchtwangen à Ansbach.....

Ansbach à Closterhailsbronn.....

Closterhailsbronn à NUREMBERG.....

15.

I.

I.

II trois q.

I et dem.

I.

I et dem.

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.º 339.

ROUTE DE STRASBOURG
À RATISBONNE,

27 postes trois quarts d'Allemagne.

De STRASBOURG à Dillingen (voy. n.º 330).

Dillingen à Donauwerth.....

Donauwerth à Burgheim.....

Burgheim à Neubourg.....

Neubourg à Ingolstadt.....

Ingolstadt à Neustadt.....

Neustadt à Postsaal.....

Postsaal à RATISBONNE.....

17 trois q.

1 et dem.

1.

1.

1 et dem.

2.

1 un qu.

1 et dem.

N.º 340.

ROUTE DE STRASBOURG
À STOUTGARD,

10 postes d'Allemagne.

De STRASBOURG à STOUTGARD (voy. n.º 330).

N.º 341.

ROUTE DE STRASBOURG À ULM,

15 postes d'Allemagne.

De STRASBOURG à STOUTGARD (voy. n.º 330).

STOUTGARD à Blochingen.....

Blochingen à Goeppingen.....

Goeppingen à Geislingen.....

Geislingen à Westerstetten.....

Westerstetten à ULM.....

10.

10.

1.

1.

1.

1.

1.

N.º 342.

I.º ROUTE DE STRASBOURG,
À VIENNE.

Par Ratisbonne, 54 p. trois qu. d'Allemagne.

De STRASBOURG à Dillingen (voy. n.º 330)..

17 trois q.

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

De Dillingen à RATISBONNE (voy. n.º 339)..
RATISBONNE à VIENNE (voyez n.º 294)...

10.
27.

N.º 343.

2.º ROUTE DE STRASBOURG
À VIENNE,

Par Munich, 54 postes d'Allemagne.

De STRASBOURG à AUGSBOURG (voy. n.º 330).
AUGSBOURG à MUNICH (voy. n.º 337)....
MUNICH à Barstorff.....
Barstorff à Hohenlinden.....
Hohenlinden à Haag.....
Haag à Ampfing.....
Ampfing à Altenoettingen.....
Altenoettingen à Markel.....
Markel à Braunau.....
Braunau à Altheim.....
Altheim à Ried.....
Ried à Unterhaag.....
Unterhaag à Lambach.....
Lambach à Welz.....
Welz à Kleinmunchen.....
Kleinmunchen à Enns.....
Enns à VIENNE (voy. n.º 294).....

Postes d'Allemagne, composées de quatre lieues.

20 trois q.
4 un qu.
1.
1.
1.
1 et dem.
1 et dem.
1 et dem.
1.
1.
1 et dem.
1.
1 et dem.
1.
2.
1.
11 et dem.

N.º 344.

ROUTE DE STRASBOURG
À WURTZBOURG,

21 postes trois quarts d'Allemagne.

De STRASBOURG à FRANCFORT (voy. n.º 335).
FRANCFORT à WURTZBOURG (voy. n.º 289).

13 trois q.
8.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

N.° 345.

ROUTE DE TURIN À AOSTE, 16 postes.

De TURIN* à Foglis	3.
Foglis à IVRÉE	3.
<i>Nota.</i> Le reste de cette route n'est pas monté.	
IVRÉE à Settimo-Vitton	1 trois q.
Settimo-Vitton à Verres	2 un qu.
Verres à Châtillon	3.
Châtillon à Aoste	3.

COMMUNICATIONS

De Savillan à Saluces	1 et dem.
De Coni à Mondovi	3 et dem.

N.° 346.

ROUTE DE TURIN À GÈNES, 26 p. et demie.

De TURIN à GÈNES (voy. n.° 89)	26 et dem.
--------------------------------------	------------

COMMUNICATION

De Gênes à Milan, 23 postes et demie.

De GÈNES à Novi (voy. n.° 89)	10 un qu.
Novi à Tortone	3.
Tortone à Voguere	2 un qu.
Voguere à Casteggio	1 un qu.
Casteggio à Pavie	2 trois q.
Pavie à Binasco	2.
Binasco à MILAN	2.

N.° 347.

ROUTE DE TURIN À MONDOVI,

Par Cherasc, 11 postes un quatt.

De TURIN* à Carignan (Pô)	2 un qu.
Carignan à Sommariva	2 un qu.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Sommariva à Cherasc.....	2 un qu.
Cherasc à Bene.....	1 et dem.
Bene à Mondovi.....	3.
N.º 348.	
ROUTE DE TURIN À NICE,	
<i>Par Coni et le Col-de-Tende, 25 postes.</i>	
De TURIN à CONI (voy. n.º 78).....	10.
CONI à Bourg-Saint-Dalmaz.....	1.
Bourg-Saint-Dalmaz à Limon.....	2.
<i>Nota. Le reste de cette route n'est pas monté.</i>	
Limon à Tende.....	3.
Tende à Breil.....	2 un qu.
Breil à Sospello.....	2 un qu.
Sospello à Scarena.....	2 un qu.
Scarena à NICE.....	2 un qu.
COMMUNICATION	
De Bourg-Saint-Dalmaz à Démont.....	2.
N.º 349.	
ROUTE DE TURIN À ONEILLE, 25 postes.	
De TURIN à Savillan (voy. n.º 78).....	6.
Savillan à Fossan.....	1 et dem.
Fossan à Mondovi.....	3.
<i>Nota. Les Courriers qui se feront conduire dans la ville haute, paieront une demi-poste de plus que la fixation.</i>	
Mondovi à Ceva.....	3.
<i>Nota. Le reste de cette route n'est pas monté.</i>	
Ceva à Bagnasc.....	1 et dem.
Bagnasc à Garesso.....	1 et dem.
Garesso à Ormea.....	1 et dem.
Ormea à Oneille.....	7.

NOMS DES RELAIS.

POSTES.

COMMUNICATION

De Fossan à CONI..... 3.

N.º 350.

ROUTE DE TURIN À PIGNEROL,
4 postes et demie.

De TURIN* à None..... 2 un qu.

None à Pignerol..... 2 un qu.

COMMUNICATION

De Pignerol à Saluces, 3 postes un quart.

De Pignerol à Cavour..... 1 un qu.

Cavour à Saluces..... 2.

FIN DE LA II.º PARTIE.

LIEUX	MISE EN ROUTE
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

RELAIS DE POSTE.

A

A ALEN, *pages* 278, 280.
 Abbeville, 44, 71, 95, 96, 191, 277.
 Ablis, 47.
 Abulagas, 136, 137, 138.
 Acqualagna, 175.
 Acquapendente, 160.
 Adenaro, 137.
 Agen, 47, 50, 192.
 Agraux (Les), 80.
 Ahin, 57.
 Aicha, 258.
 Aiguebelle, 114.
 Aigueperse, 101.
 Aiguillon, 50.
 Ailly-le-Haut-Clocher, 44.
 Airaines, 44.
 Aire (*Pas-de-Calais*), 96, 198, 201.
 Aire (*Basses-Pyrénées*), 168.
 Aix (*Bouches-du-Rhône*), 53, 108,
 111, 146, 184, 192, 252.
 Aix (*Mont-Blanc*), 218.
 Aix-la-Chapelle, 57, 58, 84, 106,
 112, 126, 165.
 Aix, 85.
 Aizy-sur-Armançon, 109.
 Ala, 270.
 Alassio, 121.
 Albano, 161.
 Albens, 218, 219.
 Alby, 60.
 Alcalá de Guadaira, 143.
 Alcarraz, 139.

A

Alcobendas, *page* 137.
 Aldea del Rio, 143.
 Aldea Gallega, 144.
 Alençon, 60, 88, 193, 195, 199.
 Aleravizas, 144.
 Alexandrie, 115, 117, 153, 154.
 Aliquerville, 127, 215.
 Alkmaar, 66.
 Almadrones, 140.
 Almaraz, 144.
 Alnelo, 190.
 Almunia (La), 140.
 Alost, 70, 245.
 Alphen, 65.
 Altenburg, 257.
 Altenoettingen, 282.
 Altheim, 282.
 Altkirch, 79, 204.
 Altona, 233.
 Altrof, 104, 209.
 Alzey, 147, 249.
 Alzonne, 98.
 Amboise, 48.
 Ambrogiana (L'), 116.
 Amerongen, 64, 72.
 Amesfoort, 63, 72, 73, 229.
 Amiens, 43, 62, 71, 130, 195,
 197, 198.
 Ampfing, 282.
 Ampilly, 83.
 Amsterdam, 63, 64, 65, 66, 72,
 73, 229.

A

Amstetten, *page* 260.
 Ancenis, 159.
 Anclam, 229, 239.
 Ancone, 175, 263, 267.
 Ancy-le-Franc, 109.
 Andernach, 203.
 Andujar, 143.
 Anet, 61.
 Anges (Les), 162.
 Angers, 67, 68, 158.
 Angerville, 45.
 Angoulême, 49, 275.
 Annecy, 219.
 Annonc, 115.
 Ansbach, 280.
 Anse, 51.
 Antibes, 165.
 Antignate, 263.
 Antrain, 261.
 Anvers, 62, 63, 69, 70, 200.
 Anzola, 118, 262, 263.
 Aoste, 283.
 Apenrade, 233.
 Appeldoorn, 63, 72, 190.
 Appelhulsen, 125, 224.
 Aranda de Duero, 136.
 Aranjuez, 137, 142.
 Arbret (L'), 71, 130.
 Arcis-sur-Aube, 158, 218.
 Arcos, 140.
 Ardres, 96, 97.
 Arensberg, 222.
 Arevalo, 137.
 Argentan, 90, 193, 194.
 Argentat, 74.
 Argenton, 45.
 Armentières, 97, 111.
 Arnas (Les), 55.
 Arnheim, 72, 190.
 Arpajon, 45, 47.
 Arras, 71, 96, 130, 131, 197,
 201.
 Arrayolos, 144.
 Arrezo, 162.

A

Arslesega, *pages* 269, 271.
 Artenay, 45.
 Artix, 205.
 Arwesund, 233.
 Aschaffenburg, 258.
 Aspach, 201, 253, 254.
 Assche, 71, 245.
 Assen, 73, 74.
 Assens, 233.
 Astafort, 192.
 Asti, 115.
 Ataquines, 137.
 Ateca, 140.
 Ath, 70, 93, 120, 217.
 Attert, 200, 201.
 Aubagne, 147.
 Auber-hausen, 126.
 Auberive, 52.
 Aubiet, 73.
 Aubusson, 212.
 Auch, 73, 76, 192.
 Audenarde, 119, 246.
 Auerstadt, 256.
 Augsbourg, 255, 258, 278,
 280.
 Aumale, 197.
 Aumetz, 244.
 Auray, 211.
 Aurich, 74, 230.
 Aurillac, 74.
 Autun, 51.
 Auxerre, 50.
 Auxonne, 83.
 Avallon, 51.
 Aversa, 161.
 Avesnes, 56, 70, 188, 196, 247,
 248.
 Avignon, 52, 214.
 Avillian, 115.
 Avranches, 216, 220.
 Avroult, 96.

B

Baby, 243.

B

Bac-Aubenchoul, p. 91, 110, 217.
 Baccano, 161, 163.
 Bacharach, 148.
 Bacia-Madrid, 142.
 Badajos, 144.
 Bagnasc, 284.
 Bagnères de Bigorre, 76, 209.
 Bagnols, 156, 252.
 Bahabon, 136.
 Bailleul, 97, 111.
 Bains (Les), 117.
 Bainville, 208.
 Balz, 236.
 Baños, 135, 136.
 Bantzenheim, 202, 204.
 Baraque (La), 87, 250.
 Baraques (Les), 213.
 Barbançon, 56, 248.
 Barbeira, 164.
 Barbelroth, 244, 245, 277.
 Barbezieux, 49.
 Barcelone, 139.
 Barentin, 127.
 Bariolet (Le), 46.
 Barjols, 108.
 Barlassina, 266.
 Barre (La), 274.
 Barréges, 76, 209.
 Barres-de-Ninré (Les), 48.
 Barstorff, 282.
 Bar-sur-Aube, 78, 158.
 Bar-sur-Ornain, 77, 78, 104, 112,
 170, 181.
 Bar-sur-Seine, 82.
 Basbel, 234.
 Bascara, 139.
 Basle, 79, 201, 202, 254.
 Bassano, 264.
 Bassou, 50.
 Battice, 57, 58, 180.
 Baud, 172, 220.
 Baugé, 67.
 Baume-les-Dames, 253.
 Bavay, 247.

B

Bavino, page 152.
 Bayeux, 177.
 Baylen, 142, 143.
 Bayonne, 81, 135, 204.
 Bazas, 80.
 Baziège, 98.
 Bazoge (La), 195, 199.
 Beaufort, 253.
 Beaugency, 48.
 Beaulac, 80.
 Beaumetz, 71.
 Beaumont (Jemmape), 273.
 Beaumont (Meurthe), 78, 182, 208.
 Beaumont-sur-Oise, 44.
 Beaumont-sur-Sarthe, 195, 199.
 Beaune, 87, 207, 250.
 Beausset (Le), 147, 184, 185.
 Beauvais, 44, 62, 82, 204.
 Beauvais (Indre-et-Loire), 48.
 Beauvois, 70, 197.
 Beck, 123.
 Bedé, 89.
 Beelitz, 256.
 Belfort, 79, 170, 253.
 Begude-Blanche (La), 108.
 Begude-de-Jordy (La), 192.
 Begude-de-Saze (La), 214.
 Beinheim, 106, 183, 203.
 Belesme, 61, 193, 194.
 Belgirate, 152.
 Bellegarde, 227.
 Belleguillo, 136.
 Belle-Ile-en-terre, 89.
 Belleville, 202.
 Bellevue (Aisne), 247.
 Bellevue (Sambre-et-Meuse), 200.
 Bellune, 264.
 Bellicourt, 69, 217.
 Bellnhausen, 257.
 Bénaménil, 181.
 Bene, 284.
 Benfeld, 253, 254.
 Benloch, 139.
 Bentheim, 63, 224, 225.

B

Bercetto, *page* 167.
 Bergame, 264, 265.
 Bergara, 135.
 Bergen, 231, 232.
 Berg-op-Zoom, 63.
 Bergère (La), 154, 155, 213.
 Bergheim, 106.
 Bergues, 111, 199, 201, 246.
 Berisaal, 152.
 Berka, 256.
 Berlin, 230, 231, 235, 256.
 Bernay, 199.
 Berny, 41, 45, 47, 54.
 Béry-au-Bac, 217.
 Besançon, 83, 205, 206, 207, 208,
 252.
 Besigheim, 259.
 Bessay, 54.
 Bessière-de-Lair (La), 149.
 Béthune, 96, 110, 201.
 Beusekum, 63.
 Beverwyk, 66.
 Béziers, 192, 193.
 Biaudos, 204, 205.
 Biberbach, 278.
 Bidart, 81, 135.
 Binasco, 154, 283.
 Bingen, 148, 203, 249.
 Bischofsheim, 255, 278, 279.
 Bitche, 104, 244.
 Blamont, 181.
 Blangy, 277.
 Blankenburg, 232.
 Blaufelden, 255.
 Blaye, 212.
 Blieden, 238.
 Blochingen, 255, 281.
 Blois, 48.
 Blonie, 243.
 Bocca-di-Fiume, 161.
 Bochold, 223, 224.
 Bochum, 222.
 Boen, 155, 213.
 Boetzow, 230.

B

Boffalora, *pages* 153, 269.
 Bois-de-Lihus, 57.
 Bois-le-Duc, 63, 66, 72, 84, 85.
 Boisseuil, 46.
 Boissière (La), 198, 277.
 Boizenbourg, 230.
 Bolbec, 127, 215.
 Bologne, 118, 174, 263.
 Bolzano, 270.
 Bolzena, 160.
 Bommel, 63, 72.
 Bonnavy, 57, 69, 91, 217.
 Bonboillon, 205.
 Bondeno, 267.
 Bondy, 76, 180.
 Bonn, 203, 204.
 Bonnetable, 194.
 Bonneval, 68, 186.
 Bonnières, 94, 128.
 Bonpas, 52, 53.
 Bonsaint, 59, 251.
 Boomte, 125.
 Boppart, 148, 204.
 Borcken, 223, 224.
 Bordesholm, 235.
 Bordeau-de-Vigny, 126, 127.
 Bordeaux, 49, 86, 209.
 Bordes-d'Espoey (Les), 205, 209.
 Borghett, 116.
 Borghetto, 163.
 Borgo-San-Donino, 117.
 Borgo-Taro, 167.
 Botte (La), 127, 215.
 Bouchain, 57, 69, 93.
 Bouillon, 59, 251.
 Boulogne-sur-mer, 95.
 Boulou (Le), 138, 169.
 Boult-aux-Bois, 150.
 Bourbonne-les-Bains, 101.
 Bourdinière (La), 68, 186.
 Bourdonnay, 183.
 Bourg (Ain), 87, 227, 228, 253.
 Bourgachard, 200.
 Bourganeuf, 124, 125, 212, 274.

B

Bourgbaudouin, *pages* 127, 204.
 Bourg-d'Un, 191.
 Bourges, 87, 88.
 Bourget (Le), 56, 57, 69, 157.
 Bourg-Libre, 79, 201, 202, 254.
 Bourgneuf, 51.
 Bourg steinfurt, 224, 225.
 Bourgoin, 99, 107.
 Bourg-Saint-Dalmaz, 284.
 Bourgtheroude, 199, 215.
 Bouscaut (Le), 49.
 Boussu, 58, 69.
 Bout-de-Lande, 276.
 Bouzonville, 244.
 Bozolo, 266.
 Braco, 116.
 Braine-sur-Vesle, 149.
 Braly (La), 213.
 Bramstadt, 235.
 Brandenburg, 236.
 Branzoll, 270.
 Braunau, 282.
 Braunsberg, 236.
 Breda, 62, 64, 65, 66, 84.
 Breharaye (La), 276.
 Breil, 284.
 Bremen, 228, 229, 230.
 Brescello, 167, 262.
 Brescia, 263, 265.
 Breskens, 151.
 Breslaw, 231.
 Brest, 89, 211.
 Breteuil, 43, 44, 196.
 Bretteville, 177.
 Briare, 54, 55.
 Brie-Comte-Robert, 78, 79.
 Brienne, 79, 158.
 Brigne, 152.
 Brignolles, 108, 111.
 Brionne, 199, 215.
 Brioude, 171.
 Brives, 46.
 Briviesca, 135.
 Brixen, 270.

B

Brockagen, *page* 225.
 Bromberg, 236.
 Bron, 99.
 Broni, 117.
 Broons, 89.
 Bruchmühlbach, 145.
 Bruchsal, 255, 279.
 Bruges, 91, 92, 245.
 Bruggen, 232.
 Brumpt, 277.
 Brunswick, 232, 237.
 Brutinet, 108.
 Bruxelles, 58, 62, 69, 92, 93, 123,
 200, 245.
 Bubierca, 140.
 Bublanne, 253.
 Buchy, 198.
 Buenache de Alarcon, 141.
 Buggiano, 117, 131.
 Buisson (Le Grand), 213.
 Buisson (Le Haut), 95.
 Bujarolos, 139.
 Bujarrabal, 140.
 Buon-Convento, 160.
 Burbaum, 125.
 Buren, 221, 225.
 Burgheim, 281.
 Burgos, 135, 136.
 Busca, 106.
 Bussière (La), 54.
 Bussière (*Seine-et-Marne*), 77.
 Busy, 206, 252.
 Buxtehude, 234.
 Buystrago, 137.
 Buzançois, 219.
 Buzancy, 150.
 Buzbach, 257.
 Bythin, 243.

C

Cabanillas, 137.
 Cadix, 143.
 Caen, 94, 177, 193, 214, 215,
 216.

C

Caffaggiolo, *page* 118.
 Cahors, 46.
 Calais, 95, 96, 97, 246.
 Calatayud, 140.
 Calcinelli, 175.
 Caldiero, 264.
 Calmoutier, 79.
 Caloy, 80.
 Calzada de Oropesa, 144.
 Cambe (La), 177.
 Cambray, 57, 69, 91, 110, 188, 217.
 Cambres (Les), 176, 198.
 Cambrils, 141.
 Cammiano, 117.
 Campagne, 81.
 Campo-Marone, 116, 120, 121.
 Camuscia (La), 162.
 Canchy, 96.
 Cañada de la Higuera, 142.
 Candasnos, 139.
 Candete, 141.
 Cannes, 164, 165.
 Cañizo (El), 144.
 Canon, 95.
 Cantiano, 175.
 Cantons (Les), 81.
 Cany, 191.
 Capelle (La), 56, 196, 247.
 Capo d'Istrie, 265.
 Capoue, 161.
 Captieux, 80.
 Caravaggio, 263.
 Carbon-Blanc (Le), 49, 86, 209,
 210.
 Carcassonne, 98, 164.
 Carentan, 177, 178, 220.
 Carignan (Pô), 106, 107, 116,
 283.
 Carlota, 143.
 Carlsroube, 278, 279, 280.
 Carmona, 143.
 Carolina (La), 142.
 Carpi, 268.
 Carpio (Al), 143.

C

Carrascal, *page* 144.
 Carvin, 131, 197.
 Casa-Blanca del Rey, 143.
 Casa del Rey, 143.
 Casalejas, 144.
 Casa-Nueva del Rey, 142.
 Casal, 153.
 Casal-Maggiore, 167, 262.
 Casalpusterlengo, 262.
 Casas (Las) del Puerto de Miravete,
 144.
 Casas (Las) del Puerto de Santa-
 Cruz, 144.
 Cassano, 263.
 Cascina, 152.
 Casebruciate (Les), 175, 263.
 Case-Nuove (Les), 176.
 Cassel (Nord), 97, 111, 198, 199,
 201.
 Cassel-sur-le-Rhin, 203.
 Cassel (Westphalie), 232, 257.
 Castanet, 98.
 Casteggio, 117, 154, 283.
 Castel-del-Bosco, 116.
 Castelfranca, 265.
 Castelfranco, 118, 262.
 Castel-Guelfo, 117, 118.
 Castellaro, 271, 272.
 Castelluccio, 266.
 Castelnaudary, 98.
 Castel-Nuovo, 264.
 Castel-Oli, 139.
 Castel-Pusterlengo, 167.
 Castel-San-Giovanni, 117.
 Castel-Sarrasin, 47.
 Castellon de la Plana, 141.
 Castiglioncello, 159, 160.
 Castiglione, 162.
 Castillejo, 136, 137.
 Castillejo de Iniesta, 141.
 Castres, 49.
 Castrejones, 138.
 Cateau (Le), 188.
 Cattolica (La), 175, 263.

C

Cauderot, page 50.
 Caussade, 46, 47.
 Cauterets, 98.
 Cavernago, 265.
 Cavignac, 49.
 Cavour, 285.
 Celada, 135.
 Celle, 232, 238.
 Cental, 107.
 Cerdon, 227.
 Cerisy, 196, 217.
 Cerons, 49, 50.
 Cervera, 139.
 Césene, 174, 263.
 Cesto-Calende, 152.
 Cetina, 140.
 Ceva, 284.
 Chaalons-sur-Marne, 77, 102, 181,
 206, 217, 218.
 Chabanois, 274.
 Chagny, 87, 250.
 Chailly, 53.
 Chaintrix, 77.
 Chaleur (La), 110.
 Châlons-sur-Saone, 51, 87, 250.
 Chalus, 85.
 Chambéry, 99, 114, 218, 219.
 Chambrôis, 199.
 Champagnole, 122, 206.
 Champagney, 79.
 Champenoux, 104, 105, 208.
 Champlitte, 205.
 Champtocé, 158.
 Chanceaux, 83, 109.
 Chandé, 89, 90.
 Chanteloube, 45, 46.
 Chantilly, 43.
 Chantonnay, 211, 275.
 Chapareillan, 99, 219.
 Chapelle (La) (Seine-et-M.), 262.
 Chapelle (La) (Mont-Blanc), 114.
 Chapelle-en-Serval (La), 57, 69, 70.
 Chapelle (Haut-Rhin), 253.
 Charbonnière, 212.

C

Charenton, pages 50, 78.
 Charité (La), 54, 88.
 Charleroy, 93, 273.
 Charmes, 113.
 Chars, 127.
 Chartres, 47, 66, 68, 186, 193.
 Châteaubourg, 88, 276.
 Château-du-Loir, 195, 277.
 Châteaudun, 68, 186.
 Château-la-Vallière, 276.
 Châteaulin, 211.
 Châteauneuf (Ille-et-Vil.), 90, 261.
 Châteauneuf-en-Thimerais, 61.
 Château-Regnault, 68, 186.
 Châteauroux, 45, 219.
 Château-Salins, 183.
 Château-Thierry, 77, 179, 181.
 Châtelaudren, 89.
 Châtellerault, 48.
 Châtel-Neuve, 101.
 Chatenoy, 113.
 Châtillon (la Doire), 283.
 Châtillon-sur-Indre, 219.
 Châtillon-sur-Seine, 82, 83,
 87.
 Chaumont-en-Bassigny, 79, 100,
 205, 206, 219.
 Chaunay, 49.
 Chauny, 197.
 Chaussée (La), 77, 181, 206.
 Chavannes, 79.
 Cherasc, 284.
 Cherbourg, 178, 220.
 Chevilly, 45.
 Chiari, 263.
 Chiavari, 116.
 Chiersac, 49.
 Chilleurs, 262.
 Chimay, 248, 273.
 Chissey, 51.
 Chivas, 128, 153.
 Choquier, 57.
 Chousy, 48.
 Chouzé, 67.

C

Churet, page 49.
 Cigognole, 262, 266.
 Cilian, 128, 153.
 Cintrey, 79.
 Cisterna, 161.
 Cittadella, 265.
 Civita-Castellana, 163.
 Clan, 48.
 Claye, 76, 180.
 Clefmont, 207, 219, 250.
 Clermont (*Meuse*), 102.
 Clermont (*Oise*), 43, 62.
 Clermont (*Puy-de-Dôme*), 101,
 148, 155, 171, 213.
 Clerval, 253.
 Clèves, 165, 203, 223.
 Closter-Hailsbronn, 280.
 Cloye, 68, 186.
 Coblenz, 103, 148, 203, 204.
 Coclois, 158.
 Codroipo, 265.
 Coesfeld, 224.
 Cognac, 275.
 Coignères, 47, 66.
 Coin-d'Argent, 70.
 Colembercq, 95, 96.
 Collioure, 169.
 Collonge, 227.
 Colmar, 105, 253, 254.
 Cologne, 106, 203, 204, 221,
 222.
 Colombey (*Meurthe*), 208.
 Colombey-les-Deux-Eglises, 78,
 158.
 Colombières, 156, 192.
 Colombiolo, 263, 264.
 Combeau-Fontaine, 79.
 Combourg, 90.
 Commanderie (La), 94.
 Commercy, 182, 250.
 Commodité (La), 54.
 Como, 266.
 Compiègne, 69, 196.
 Conches, 194.

C

Conchy-les-Pots, page 57.
 Conegliano, 265.
 Coni, 106, 107, 283, 284, 285.
 Connaux, 156, 252.
 Conneré, 67.
 Coppenhagen, 233.
 Coquille (La), 85.
 Corbeny, 217.
 Cordoba, 143.
 Corlen, 235.
 Cormery, 219.
 Cormont, 95.
 Corps, 107.
 Cortenberg, 58, 123, 245.
 Cortijo, 143.
 Coslen, 235.
 Cosne, 54.
 Coudes, 148, 171.
 Couhé-Verac, 48, 49.
 Coupladour, 171.
 Coupois, 88.
 Courcelles (*Jemmape*), 273.
 Courcelles (*Moselle*), 103, 145.
 Courtray, 91, 92, 246.
 Crossen, 231.
 Courville, 66, 193, 194.
 Coursolre, 248.
 Coutances, 178, 220.
 Covigliajo, 118.
 Crèche (La), 119.
 Crécy, 188.
 Creilsheim, 255.
 Crémone, 167, 262, 266.
 Cressensac, 46.
 Cressentin, 153.
 Creutznach, 249.
 Creveld, 112, 165, 166, 203,
 223.
 Croisière (La), 54.
 Croix-Blanche (La), 275, 276.
 Croix-Saint-Ouen (La), 69.
 Croix-Verte (La), 67, 68.
 Croquelardit, 47.
 Croutelle, 48, 119.

C

Cruscades, page 164.
 Cruseilles, 219.
 Cruystaerte, 70.
 Cubzac, 49, 210.
 Cujes, 147, 184.
 Culm, 236.
 Curbusot, 192.
 Custrin, 236.
 Cuvilly, 57, 195, 196.
 Cuxhaven, 234.
 Czirkowieze, 242.

D

Dahlenbourg, 237.
 Damet, 210.
 Damm, 234.
 Dammartin, 56.
 Dammgarsen, 239.
 Damville, 194, 227.
 Dannenberg, 237.
 Dantzick, 235.
 Darmstadt, 254, 259, 279.
 Darnieulle, 113.
 Daswang, 259.
 Delden, 63, 190, 225.
 Delle, 170.
 Delfzyl, 74.
 Delme, 183.
 Delmenhorest, 230.
 Demmin, 229.
 Démont, 284.
 Derbières, 52.
 Dettingen, 258.
 Derval, 276.
 Desenzano, 264.
 Désert (Le), 178.
 Deütschen, 270.
 Deutz, 204.
 Deux-Ponts, 104, 146.
 Deventer, 63, 72.
 Diano, 121.
 Dieppe, 176, 191.
 Diepholz, 125.

D

Dievenbrug, page 73.
 Dieuze, 104, 105, 209.
 Digne, 108.
 Digny, 61.
 Dijon, 83, 87, 109, 110, 250.
 Dillembourg, 222.
 Dillingen, 278, 281.
 Dinan, 220, 221, 261.
 Dinant, 56, 124.
 Dinkelsbuhl, 255, 280.
 Dinslacken, 222, 223.
 Dives, 215.
 Doblen, 238, 239.
 Doesbourg, 224.
 Dol, 90, 216, 220, 221, 261.
 Dolgeline, 236.
 Dôle, 83, 122, 132, 207.
 Domballe (Meurthe), 181.
 Domballe (Meuse), 102, 105.
 Dommartin, 79, 158.
 Domo dossola, 152.
 Dompierre, 166, 174, 210.
 Domremy, 112, 250.
 Donauwerth, 255, 258, 281.
 Donzenac, 46.
 Donzère, 52.
 Dordrecht, 64, 65.
 Dorkcum, 130.
 Dormagen, 112, 203.
 Dormans, 77, 181.
 Dorpas, 241.
 Dorsten, 126, 223, 224.
 Douay, 91, 93, 110, 197, 217.
 Doulens, 71, 130, 198.
 Dovaine, 152.
 Dourdan, 47.
 Doyet, 274.
 Draguignan, 111.
 Dren steinfurt, 224.
 Dresde, 257.
 Dreux, 60, 61.
 Driesen, 236.
 Drogen, 238.
 Droiturier, 55.

D

Drossen, *page* 243.
 Drouille, 125, 274.
 Druling, 103.
 Drusenheim, 183, 202, 203.
 Dueben, 256.
 Duerne, 213.
 Duisbourg, 126, 223.
 Dulmen, 125, 126, 224.
 Dun-sur-Meuse, 247, 251.
 Dunkerque, 97, 111, 199, 201,
 246.
 Durben, 238.
 Durckeim, 146.
 Durtal, 67.
 Dusin, 115.
 Dusseldorf, 112, 126, 221, 223.

E

Ebsdorf, 237, 238.
 Échelle (L'), 196.
 Échelles (Les), 99.
 Ecija, 143.
 Écloo, 91, 92, 245.
 Éclose, 107.
 Ecluse (L'), 50.
 Ecommoy, 195.
 Ecouen, 43.
 Ecouis, 82, 127, 204.
 Efferding, 260.
 Egersdorf, 231.
 Eisenach, 256.
 Eisleben, 232.
 Elberfeld, 221, 222.
 Elbeuf, 215, 227.
 Elmeshorn, 233.
 Elné, 169.
 Elten, 72, 223.
 Elvas, 144.
 Elwangen, 280.
 Embeck, 232.
 Embsdettén, 225.
 Emden, 74.
 Emmeric, 64.

E

Emptine, *pages* 124, 200.
 Emskirchen, 258, 259.
 Engelhardshof, 241.
 Engelholm, 240.
 Enghien, 93, 246.
 Enns, 260, 282.
 Entzheim, 184.
 Enzvahingen, 255, 278.
 Épernay, 77, 181.
 Épernon, 66.
 Épinal, 113, 170, 202, 208.
 Épine-Fauveau (L'), 45.
 Époisses, 53.
 Épouville, 191.
 Erfurt, 256.
 Ernée, 172, 261.
 Ervillers, 71, 197.
 Eschebourg, 230.
 Eschede, 238.
 Eschweiler, 104.
 Escorial (Al), 137.
 Esselbach, 258.
 Essen, 222.
 Esnon, 109.
 Essonne, 53.
 Este, 272.
 Estissac, 53.
 Estrévez, 94, 95, 214.
 Estremos, 144.
 Étain, 102.
 Étampes, 45, 47.
 Étauliers, 210, 212.
 Étoges, 77.
 Étrechy, 45, 47.
 Étrépagny, 82, 204.
 Étreux-Landernas, 188.
 Etting-mülhe, 125, 226.
 Ettlingen, 279.
 Eu, 191.
 Euratsburg, 258, 280.
 Évian, 152.
 Évreux, 94, 194, 226, 227.
 Eyndoven, 85.

F

Fabrègues, page 192.
 Faenza, 174, 263.
 Falaise, 95, 193.
 Fano, 175, 263.
 Faou (Le), 211.
 Farnbach, 259.
 Faucaucourt, 62.
 Fauenburg, 238.
 Fauris (Les), 228.
 Fay (Le), 45.
 Fay-Billot (Le), 79.
 Fécamp, 127, 191.
 Fegersheim, 254.
 Fehrbellin, 230.
 Felissan, 115.
 Feltre, 264.
 Fenchtwangen, 280.
 Fénestrange, 105, 245.
 Fenouilh, 213.
 Fère (La), 196, 197, 217.
 Ferme-de-Paris (La), 77, 181.
 Fermo, 267.
 Ferrare, 267.
 Ferté-Bernard (La), 66, 67.
 Ferté-Saint-Aubin (La), 45.
 Ferté-sous-Jouarre (La), 76, 77,
 180, 181.
 Fessenheim, 202.
 Feuilles, 274.
 Feurs, 213.
 Feucht, 259.
 Figueras, 139.
 Filigare (Les), 118.
 Finale, 121.
 Fins, 57, 91.
 Fiorenzola, 117.
 Fismes, 149.
 Fitou, 138, 169, 193.
 Fiume, 273.
 Flamisoul, 200.
 Flassans, 111.
 Flavigny, 113.
 Flèche (La), 67, 276.
 Flenzbourg, 233.

F

Flers, page 43.
 Flixecourt, 44.
 Flogny, 109.
 Florence, 116, 117, 118, 131, 159,
 162.
 Foglis, 283.
 Foix, 118.
 Foligno, 162, 175, 176.
 Fonches, 57.
 Fonda del Codul, 139.
 Fonda (La) de la Trinidad, 138.
 Fonda (La) de San-Rafael, 136,
 137.
 Fondi, 161.
 Fontafie, 274.
 Fontainebleau, 53, 54, 261, 262.
 Fontarabie, 210, 212.
 Fontebuona, 118.
 Fontenay (Seine-et-Marne), 77.
 Fontenay (Loiret), 54.
 Fontenay (Vendée), 119, 275.
 Fontoy, 202, 244.
 Forbach, 145, 244.
 Forge-Feret (La), 127, 204.
 Forges, 127, 198.
 Forli, 174, 263.
 Fornacette (Les), 116.
 Forno, 167.
 Fossan, 284, 285.
 Fossard, 50, 53.
 Fosse (La), 178.
 Fossombrone, 175.
 Foucarmont, 277.
 Fougères, 172, 216, 261.
 Fougerolles, 208.
 Fouligny, 103, 145.
 Foulletourte, 67.
 Foux (La), 156, 214, 252.
 Fraga, 139.
 Fraineux, 59, 124, 251.
 Francfort, 254, 255, 256, 257,
 259, 279.
 Francfort (Oder), 231, 243.
 Franckenstein, 145, 146.

F

Franconville, page 126.
 Frangy, 218.
 Frasno, 140.
 Fréjus, 164.
 Fresnillo, 136.
 Frette (La), 107.
 Frevent, 198.
 Frey (La), 107.
 Fridruhstadt, 242.
 Friedberg, 257.
 Friedeberg, 236.
 Freillière (La), 48.
 Frisange, 103, 202.
 Frisenheim, 202.
 Fromenteau, 53, 54.
 Fromentières, 77.
 Frontenay, 166, 173.
 Fruges, 96.
 Fuentidueña de Tajo, 142.
 Fuld, 256.
 Fumay, 59, 150, 151.
 Furfelden, 259.
 Furlo, 175.
 Furnes, 91, 245, 246.
 Furth, 112, 126, 165.
 Fusina ô Mestro, 271.

G

Gacé, 199.
 Gadebusch, 229, 239.
 Gaillac, 60.
 Gaillon, 128.
 Galapagar, 136, 137.
 Galinière (La), 111.
 Gambetta, 115.
 Gamboa, 135.
 Gancho ô Guacho, 139.
 Gand, 92, 119, 120, 245, 246.
 Gannat, 101.
 Gap, 108.
 Gareillano, 136.
 Garesso, 284.
 Garigliano, 161.
 Garrapinillos ô Venta del León, 140.

G

Gatinaud, page 85.
 Gaverelle, 197.
 Gaz (Le), 99.
 Geislingen, 255, 281.
 Geinhausen, 256.
 Gemaingotte, 105.
 Genappe, 93, 200.
 Gènes, 116, 120, 121, 178.
 Genette (La), 58.
 Genève, 122, 152, 207, 218, 219, 227.
 Genlis, 83.
 Gera, 257.
 Germersheim, 183, 203.
 Gerona, 139.
 Gesvres, 275.
 Gex, 122, 207.
 Ghistel, 91, 92, 245.
 Gien, 55.
 Giengen, 278.
 Giesen, 257.
 Gigean, 192.
 Gimont, 73.
 Gisors, 82, 127, 204.
 Givet, 56, 59, 93, 151, 248.
 Glazno, 243.
 Glise, 152.
 Gluckstadt, 233, 242.
 Goderville, 191.
 Goepplingen, 255, 281.
 Goettingen, 232.
 Golnow, 234.
 Gomez, 139.
 Goorring, 62.
 Gorcum, 62, 63, 64.
 Gospich, 273.
 Gotha, 256.
 Gouda, 63, 65.
 Gournay-en-Bray, 127.
 Gournay-sur-Aronde, 57, 196.
 Gouzon, 274.
 Graben, 280.
 Grabionne, 236.
 Grajanejos, 140.

G

Grammont, *pages* 70, 120, 246.
 Grand-Noir, 207.
 Grandreng, 273.
 Granges (Les), 78, 158.
 Grange-d'Aleine (La), 83.
 Granville, 217, 226.
 Granvilliers, 44.
 Graudenz, 236.
 Grave, 66.
 Gravelines, 97, 246.
 Gravelle (La), 88, 276.
 Gravelotte, 103, 149, 248.
 Gray, 205.
 Grenna, 240, 241.
 Grenoble, 99, 100, 107, 219, 228.
 Greoux, 108.
 Greven-Macker, 102, 249.
 Grez (Les), 78.
 Griffonottes (Les), 79.
 Grillons (Les), 108.
 Grizolles, 59, 60, 73, 214.
 Grolle (La), 49.
 Groningue, 74, 130.
 Grosbois, 78.
 Gros-Kembs, 202.
 Gross-Oesingen, 237.
 Gross-Sander, 230.
 Grotenberg, 120.
 Grotzundert, 62.
 Grunberg, 231.
 Guadalaxara, 140.
 Guadarrama, 136.
 Gualdo, 175.
 Guardia (La), 142.
 Guarroman, 142.
 Gueldres, 124, 125, 165, 203.
 Guéret, 125, 274.
 Guesselard, 67.
 Guignes, 77, 78.
 Guingamp, 89, 90.
 Guinguette-de-Boyer, 107, 108.
 Guiscard, 69.
 Guise, 188, 196.

G

Gulben, *page* 241.
 Gumiel de Izan, 136.
 Gunzbourg, 255.
 Gustrow, 229.

H

Haag, 282.
 Haag schouw, 64, 65.
 Hadersleben, 233.
 Hagen, 221, 222.
 Haguenau, 106, 244, 277.
 Haine-Saint-Pierre, 92, 273.
 Hal, 58, 93.
 Halfer, 222.
 Halmstadt, 240.
 Halteren, 126, 224.
 Ham, 69, 70, 197.
 Hambourg, 125, 228, 230, 231, 233, 234, 236, 237, 242.
 Hamm, 221, 222, 224.
 Hammfelde, 229.
 Hanau, 256, 258.
 Hanover, 232, 238.
 Haarbourg, 125, 228, 231, 234, 235.
 Haarlem, 64, 65, 66.
 Hardenberg, 224, 229.
 Harkerode, 232.
 Harville, 103, 149, 247.
 Hatstat, 253, 254.
 Hattersheim, 203, 254.
 Havelange, 124.
 Havre (Le), 127, 191, 215.
 Hazebrouck, 198.
 Hazelune, 226, 229.
 Hébecourt, 43.
 Hechtel, 84, 85, 251.
 Hédé, 90.
 Heidelberg, 254, 255, 259, 279.
 Heidenheim, 278.
 Heilbronn, 259.
 Heiligen-Aa, 238.
 Helder (Le), 66.
 Helsingborg, 240.

H

Helsingoer, page 240.
 Héming, 181, 183.
 Hennebon, 172, 211, 220.
 Heppenheim, 254, 259, 279.
 Herie (La), 188.
 Hersebroeck, 225.
 Hesdin, 96, 201.
 Hessen, 232.
 Hetzenrath, 102, 249.
 Heyde, 242.
 Hiersac, 275.
 Hilchelfer, 241.
 Hirson, 247.
 Hochdorf, 277.
 Hochfeld, 106.
 Hochstras, 112, 165, 166, 223.
 Hohenlinden, 282.
 Holten, 63, 190.
 Holzdorff, 257.
 Holzheim, 258.
 Hombourg, 145, 146.
 Hommarting, 181, 183.
 Honfleur, 200, 215.
 Hoopt, 237.
 Hoppenbruck, 236.
 Horde, 222.
 Horgne (La), 183.
 Hostalrich, 139.
 Hôtellerie (L'), 94, 215.
 Houdan, 60, 61, 95.
 Houdelaincourt, 80, 112, 158, 182.
 Houssaye (La), 82, 204.
 Hundheim, 255.
 Hunefeld, 256.
 Huppy, 277.
 Husum, 242.
 Hutte (La), 195, 199.

I

Iena, 257.
 Igafehr, 241.
 Igney, 113.
 Igualada, 139.
 Ilagelse, 233.

I

Ilangereck, page 240.
 Ile-Jourdain, 73.
 Ile-sur-le-Doubs, 253.
 Ilzehoc, 242.
 Imola, 174, 263.
 Incisa (L'), 162.
 Ingolstadt, 281.
 Ingrande, 48.
 Ippenbuhren, 225, 226.
 Iselle, 152.
 Isenheim, 253, 254.
 Iserlohn, 222.
 Isla (La) de Leon, 143.
 Isle, 58, 150.
 Issoire, 148, 171.
 Itri, 161.
 Ittenheim, 182, 184.
 Itzehoc, 233.
 Ivrée, 128, 283.

J

Jaalons, 77, 181.
 Jalain, 247.
 Jahmsen, 237.
 Jamburg, 242.
 Jaraycejo, 144.
 Jarckaw, 238.
 Jard (La), 210.
 Jardelegen, 237.
 Jarnac, 275.
 Jaulzy, 196.
 Jaunaye (La), 211, 275.
 Jesberg, 257.
 Jewa, 242.
 Joigny, 50, 109.
 Joinville, 79, 80, 158, 206, 221.
 Jonchery, 149.
 Jonkoping, 240.
 Jonquière (La), 138, 139, 169.
 Josselin, 172.
 Jougne, 83.
 Jugon, 220.
 Juliers, 106, 112, 126, 165.

K

Kaisersesch, *pages* 102, 103.
 Kaisers-Lautern, 145, 147.
 Kalz, 235.
 Kandel, 245.
 Kehl, 184, 277, 278, 279.
 Kemelbach, 260.
 Keoppenbourg, 229.
 Kiel, 235.
 Kipene, 242.
 Kirchberg, 249.
 Kirchem-Boland, 147.
 Kizingen, 258.
 Kleczew, 243.
 Klein-Pungern, 242.
 Kletzeke, 230.
 Klimmunchen, 282.
 Klodowa, 243.
 Knittlingen, 255.
 Kollmann, 270.
 Königsberg, 236, 238.
 Korsoer, 233, 240.
 Koskolowa, 242.
 Koszyn, 243.
 Krafft, 202.
 Krempe, 242.
 Kuttno, 243.
 Kuykatz, 241.
 Kuynder, 190.
 Kyritz, 230.

L

Laage, 229.
 Labajos, 137.
 Lage-Zwaluw, 65.
 La Haye, 63, 64, 65.
 Laholm, 240.
 L'Aigle, 90, 194.
 Laigne (La), 166, 174.
 Laigrerie (La), 228.
 Lamayd, 274.
 Lambach, 282.
 Lamballe, 89, 220.
 Landau, 244, 245, 277.
 Landerneau, 89, 211.

L

Landevan, *pages* 172, 211.
 Landiviziau, 89.
 Landrecy, 188.
 Landsberg, 236.
 Landstuhl, 145.
 Langannerie, 193.
 Langeais, 67.
 Langenfeld, 204, 221, 226.
 Langenfeld, 258.
 Langenhorn, 235.
 Langon, 50, 80.
 Langouedre, 89.
 Langres, 79, 205, 207, 250.
 Lannion, 90.
 Lans-le-Bourg, 114.
 Laon, 56, 188, 196, 217.
 Lastra (La), 116.
 Lathen, 225.
 Lauenbourg, 230.
 Lauenburg, 235.
 Launoy, 58, 150.
 Lauterbourg, 183, 203, 245.
 Laval, 88, 276.
 Lavenza, 116.
 Lavis, 270.
 Laye, 105, 181.
 Lectoure, 192.
 Leer, 74, 225.
 Legnano, 272.
 Léguevin, 73.
 Leide, 65.
 Leimuiden, 65.
 Leipzig, 232, 256.
 Lempde, 148, 149, 171.
 Lengerich, 125, 226.
 Lens, 110, 131, 197.
 Lent, 64, 72.
 Lenzen, 230.
 Lenzenhof, 241.
 Leppihn, 235.
 Lerici, 121.
 Lerida, 139.
 Lerma, 136.
 Lescale, 108.

L

Lesche, *page* 225.
 Lesse, 64.
 Lestelle, 209.
 Lestrelles, 164.
 Leuvenum, 72, 73.
 Leuwarden, 130, 190.
 Leuze, 93, 119, 217.
 Levane, 162.
 Levier, 83.
 Levignen, 56.
 Lezoux, 155, 213.
 Libourne, 86.
 Lichen, 234.
 Liebaw, 238.
 Liège, 57, 58, 59, 124, 125, 145,
 180, 245, 246, 251.
 Lieusain, 50.
 Liffré, 172.
 Lignéville, 101.
 Ligny, 104, 112, 181, 182.
 Lille, 91, 97, 110, 111, 131, 197,
 217, 246, 247.
 Lillers, 96, 198, 201.
 Limoges, 46, 85, 124, 212, 274.
 Limon, 284.
 Limonest, 51, 52.
 Lingen, 225, 226, 229.
 Lingueville, 43.
 Linkioping, 241.
 Linz, 260.
 Lippa, 272, 273.
 Lippstadt, 225.
 Lire, 194.
 Lisbonne, 144.
 Lisieux, 94, 95, 127, 214, 215.
 Lisse, 65.
 Livourne, 132.
 Llinas, 139.
 Lobinet, 149.
 Loches, 219.
 Locknitz, 234.
 Lodares, 140.
 Lodi, 262.
 Loenem, 63.

L

Loeningen, *page* 229.
 Loge (La), 45.
 Logis-Neuf (Ain), 87, 228.
 Logis-Neuf (Rhône), 155.
 Lokeren, 92.
 Lojano, 118.
 Lominé, 172, 189.
 Lommel, 85, 251.
 Longchamp, 77, 181, 206.
 Longeau, 205, 250.
 Longué, 67.
 Longuyon, 102, 133, 244.
 Longwy, 102, 133, 244.
 Lonjumeau, 45, 47.
 Lonny, 58, 59, 150, 247.
 Lons-le-Saulnier, 132, 253.
 Lorete, 175, 267, 268.
 Lorient, 172, 220.
 Loriol, 52.
 Lottier, 45.
 Loudéac, 220.
 Loudrefing, 105.
 Louisbourg, 259, 260.
 Louppe (La), 193, 194.
 Lourdes, 76, 209.
 Loury, 262.
 Louvain, 58, 69, 123, 245.
 Louviers, 128, 226, 227.
 Louvigné, 216.
 Louvres, 57, 69, 100, 157.
 Lowitz, 243.
 Lubeck, 236.
 Luben, 231.
 Lubtheen, 230.
 Luc (Le), 111, 185.
 Luchow, 237.
 Lucques, 116, 117, 131, 132.
 Lucy-le-Bois, 51.
 Lude (Le), 276, 277.
 Ludwigslust, 230.
 Luiset (Le), 218.
 Luisiana, 143.
 Lumbin, 99, 219.
 Lunden, 242.

L

Lunebourg, page 237.
 Lunel, 156, 192.
 Lunem, 222.
 Lunéville, 105, 181.
 Lunteren, 72.
 Lupow, 235.
 Lure, 79.
 Lusignan, 119.
 Lutzen, 256.
 Lutzerath, 102.
 Luxembourg, 102, 103, 133, 201,
 202, 249.
 Luynes, 67.
 Luzarches, 43.
 Lyon, 52, 55, 99, 155, 213, 252.

M

Macerata, 175, 268.
 Mâcon, 51, 87, 228.
 Madeleine (La), 46.
 Madrid, 136, 137, 138, 140,
 142, 143.
 Madrideojos, 142.
 Madrigalejo, 136.
 Maestricht, 57, 84, 123, 124, 125,
 145, 246, 251.
 Magdebourg, 237.
 Magistère (La), 47.
 Maggione, 162.
 Magnac, 46.
 Magny (Nièvre), 54.
 Magny (Seine-et-Oise), 82, 127.
 Maillat, 227.
 Mailleraye (La), 127, 214.
 Mailly, 218.
 Maintenon, 66.
 Maison-Blanche (La), 51.
 Maisons-Blanches (Les), 49.
 Maisoncelles, 216.
 Maison-Neuve (La) (Côte-d'Or), 87,
 110.
 Maison-Neuve (Haute-Saône), 208.
 Maisonneuve (Jura), 122, 206.

M

Maison - Rouge (La) (Seine-et-
 Marne), page 78.
 Maison-Rouge (La) (Haute-Vienne),
 46.
 Malauze, 47.
 Malesherbes, 262.
 Malines, 62, 69, 200.
 Mallorquinas (Las), 139.
 Malmaison (Forêts), 200.
 Maltaverne, 114.
 Mamers, 193, 194.
 Mandres, 100, 101, 219.
 Manheim, 146, 249, 277, 280.
 Manheule, 103, 149, 247.
 Mans (Le), 67, 194, 195, 199.
 Mansle, 49, 86.
 Mantes, 61, 94.
 Mantoue, 266, 268, 271.
 Mantry, 132, 253.
 Manzanarez, 142.
 Maqueda, 143.
 Marans, 210.
 Marburg, 257.
 Marche, 59, 200, 251.
 Marché-le-Pot, 57.
 Marché-Neuf, 94, 215.
 Marckolsheim, 105, 202.
 Mariembourg, 248.
 Marienwerder, 236.
 Markel, 282.
 Marle, 56, 196.
 Marmande, 50.
 Marolles, 60.
 Marotta, 175, 263.
 Marquise, 95, 97.
 Marseille (Bouches-du-R.), 146,
 147, 252.
 Marseille (Oise), 44.
 Mars-la-Tour, 103, 149, 247,
 248.
 Martigné, 88.
 Martigny (Vosges), 207.
 Martigny (Valais), 152.
 Martorell, 139.

M

Maslay-le-Petit, *page* 53.
 Massa, 116.
 Massay, 45.
 Masséré, 46.
 Massey, 124, 212, 274.
 Massiac, 149.
 Massoulie (La), 85, 86.
 Matas (Las), 138.
 Mattarana, 116.
 Matteric, 272.
 Maubert-Fontaine, 151, 247.
 Maubeuge, 70, 188, 247, 248.
 Mauer, 259.
 Mauves, 159.
 Mauzé, 166, 173, 174.
 Maxhaven, 224, 225.
 Mayence, 147, 148, 183, 203,
 249, 254.
 Mayenne, 88, 172, 261.
 Mayrena, 143.
 Meajadas, 144.
 Meaux, 76, 77, 180.
 Medina del Campo, 137.
 Mehun-sur-Yèvre, 87.
 Meinerzhagen, 222.
 Meitingen, 255.
 Meldorf, 242.
 Melegnano, 262.
 Melun, 50, 54, 77, 79, 261.
 Memel, 238.
 Mende, 149.
 Ménil-Amelot (Le), 56.
 Ménil-au-Zouf (Le), 216.
 Ménil-Broust (Le), 60.
 Ménil-Flin, 105.
 Menin, 91, 246.
 Menton, 121.
 Meppel, 73.
 Meppen, 225.
 Mer, 48.
 Mera, 171.
 Merey, 83.
 Mergentheim, 255.
 Merida, 144.

M

Mery-sur-Seine, *page* 158.
 Merseburg, 232.
 Meserch, 243.
 Meslay, 276.
 Mesle-sur-Sarthe (Le), 60.
 Mettmann, 221.
 Metz, 103, 145, 149, 183, 202,
 248.
 Meulan, 94.
 Meximieux, 252, 253.
 Meyenheim, 254.
 Mèze, 192.
 Mezel, 108.
 Mézières, 58, 59, 133, 150, 244,
 247.
 Mezza, 161.
 Middelbourg, 151.
 Miélan, 76.
 Mietau, 239.
 Milan, 152, 153, 154, 262, 264,
 266, 269, 283.
 Miltenberg, 255.
 Mimmersalh, 238.
 Minglanilla, 141.
 Minières (Les), 48.
 Mionas, 218.
 Mirambeau, 210.
 Miranda de Ebro, 135.
 Mirande, 76.
 Mirecourt, 101, 113.
 Miribel (*Ain*), 252.
 Mirow, 240.
 Modane, 114.
 Modène, 118, 262, 268.
 Mœlk, 260.
 Moerdyck (Le), 64, 70.
 Moere (La), 211.
 Moisey, 207.
 Moissac, 47.
 Moisselles, 44.
 Mola di Gaeta, 161.
 Molaret, 114.
 Mommalo, 139.
 Monasterio del Rodilla, 135.

M

Moncada, page 139.
 Moncontour, 220.
 Mondelange, 103, 202.
 Mondesir, 45.
 Mondovi, 283, 284.
 Mondragon, 135.
 Mondrainville, 216.
 Monnoye, 68, 186.
 Monpon, 86.
 Monréal, 140.
 Mons, 58, 69, 70, 92, 120, 273.
 Monselice, 272.
 Montagnana, 272.
 Montabauer, 204.
 Montalbo, 142.
 Montaigu (*Vendée*), 211, 275.
 Montargis, 54.
 Montaroni, 160.
 Montastruc (*Gers*), 192.
 Montauban (*Ille-et-Vil.*), 89.
 Montauban (*Tarn-et-Garonne*), 47,
 59, 73, 214.
 Montbard, 87, 109.
 Montbazou, 48.
 Montbert, 60.
 Montbrison, 155.
 Mont-Cénis, 114.
 Mont-de-Marsan, 80, 81.
 Montdidier, 195, 196.
 Montebello, 264.
 Montecarelli, 118.
 Montefalcone, 265.
 Montefiascone, 160.
 Montelimart, 52.
 Montemor-Novo, 144.
 Monterosi, 161, 163.
 Montet-aux-Moines (*Le*), 274.
 Montferrat, 99, 100.
 Montiéramé, 78.
 Montigny, 101, 207, 250.
 Montlondon, 66.
 Montlieu, 49.
 Mont-Luçon, 274.
 Mont-Luel, 252.

M

Mont-Marault, page 274.
 Montmédy, 133, 244, 248.
 Montmeillant, 114.
 Montmirail, 77.
 Montpellier, 156, 192.
 Montramido, 116.
 Montreuil-sur-mer, 95, 96.
 Mont-sous-Vaudrey, 122, 207.
 Montvert, 74.
 Montzelfeld, 249.
 Mordelles, 172.
 Moreilles, 210.
 Morette, 106.
 Moreuil, 195.
 Morez, 122, 206.
 Morlaix, 89, 90.
 Mormant, 78.
 Mornas, 52, 156.
 Mortagne (*Orne*), 60, 61.
 Mortain, 216.
 Mortarre, 117.
 Morterol (*Haute-Vienne*), 45.
 Mortfontaine (*Oise*), 70, 157.
 Mortrée, 193.
 Morvillette, 61.
 Mostoles, 143.
 Motilla del Palancar, 141.
 Motte-Bayenghem (*La*), 96.
 Motte-Beuvron (*La*), 45.
 Motte-Landron (*La*), 50.
 Mouchard, 207, 253.
 Moulineaux, 199, 200, 215.
 Moulins, 54, 101, 273.
 Moulton, 94, 214.
 Moux, 164.
 Mouzon, 133, 244, 247, 251.
 Moyenvic, 104, 105, 183, 208,
 209.
 Mucidan, 86.
 Muella (*La*), 140.
 Muhlhausen, 236.
 Mulhausen, 201, 204, 254.
 Mulheim (*Rhin*), 226.
 Mulsen, 238.

M

Munchberg, pages 235, 236.
 Munden, 232.
 Munich, 258, 280, 282.
 Munster, 125, 224, 225, 226.
 Mure (La), 107.
 Murviedro, 141.
 Mussy-sur-Seine, 82.
 Muy (Le), 111, 164.
 Muzillac, 211.

N

Naarden, 72, 73.
 Nackel, 236.
 Nampont, 95.
 Namur, 56, 57, 200, 273.
 Nancy, 78, 80, 104, 105, 113,
 158, 181, 182, 202, 207.
 Nangis, 78.
 Nanterre, 93, 94.
 Nantes, 159, 211, 275.
 Nanteuil-le-Haudoin, 56, 70.
 Nantua, 227.
 Naples, 161.
 Napoléonville, 189, 220, 221.
 Narbonne, 138, 164, 169, 193.
 Narni, 163.
 Narwa, 242.
 Nassau, 204.
 Nastetten, 204.
 Naumburg, 256.
 Navailles, 168.
 Navalcarnero, 143.
 Navalijos, 138.
 Navalmoral, 144.
 Navas (Las) de Coca, 136.
 Nees, 66.
 Nègres (Les), 49.
 Nemours, 54.
 Nennall, 241, 242.
 Neubourg, 281.
 Neuf-Brisach, 202.
 Neufchâteau, 112, 113, 207, 208,
 250.
 Neufchâtel (Sarthe), 193.

N

Neufchâtel (Seine-Infér.), pag. 127,
 197, 198, 277.
 Neuhaldesleben, 237.
 Neuhans, 224, 229, 234.
 Neuhof, 256.
 Neukirchen, 225.
 Neumarcht, 270.
 Neumarck, 231.
 Neumunster, 235.
 Neuss, 112, 126, 165, 166, 203.
 Neustadt (Mont-Ton.), 146, 277.
 Neustadt, 281.
 Neustadt (Prusse), 235.
 Neustadtel, 231.
 Neuve-Saint-Amand, 68, 186.
 Neuville (La) (Haute-Marne), 206.
 Neuvy-sur-Loire, 54.
 Nevers, 54.
 Newermuhlen, 241.
 Newgard, 234.
 Nice, 121, 165, 284.
 Nidden, 238.
 Nider-Bronn, 244.
 Nider-Ingelheim, 148, 203, 249.
 Nider-Ulm, 147.
 Nienbourg, 125.
 Nimègue, 66, 165, 203.
 Niort, 119, 166, 173, 176.
 Nismes, 156, 192, 213.
 Nissan, 193.
 Nivelles, 92, 93.
 Noailles, 44.
 Nocera, 175.
 Noerdlingen, 255.
 Nogent-le-Rotrou, 66, 194.
 Nogent-sur-Seine, 78, 157.
 Nogent-sur-Vernisson, 54, 55.
 Noiremont, 44.
 Noiretable, 155, 213.
 Nonancourt, 60, 194.
 Nonant, 90, 194, 199.
 None, 286.
 Nord-Libre, 93, 119.
 Nordheim, 232.

N

Nordhorn, *page* 190.
 Norges-le-Pont, 250.
 Norkoping, 241.
 Nosen, 257.
 Nostra-Señora de la Consolacion,
 142.
 Nottelen, 224.
 Novare, 153, 269.
 Novi, 115, 121, 283.
 Novi (Panaro), 268.
 Nouvion, 95.
 Noyal, 88, 276.
 Noyon, 69, 197.
 Nozay, 276.
 Nuaille, 166, 174.
 Nuits, 87, 250.
 Nules, 141.
 Nuremberg, 259, 280.
 Nyborg, 233.

O

Oberhausen, 222, 223.
 Obernburg, 255.
 Obernheim, 184.
 Obrevasso, 273.
 Ocaña, 142.
 Octociasso, 273.
 Odensee, 233.
 Ogersheim, 146, 147, 183, 203,
 249, 277.
 Ohof, 232.
 Oldenbourg, 230.
 Olivarez, 141.
 Olmedo, 136.
 Olpe, 222.
 Omonville, 176.
 Ondres, 81.
 Oneille, 284.
 Onrubia (La), 136.
 Ootmarsum, 190.
 Opole, 242.
 Oppenheim, 147, 183, 203,
 249.
 Orange, 52.

O

Orbeval, *page* 102.
 Orbey, 201, 202.
 Orchamps, 83, 207.
 Orchies, 110, 247.
 Orey, 58, 245.
 Orfingo, 153.
 Orgon, 53, 192, 252.
 Origny, 196.
 Orléans, 45, 48, 262.
 Ormea, 284.
 Ormes (Les), 48.
 Ornans, 83.
 Orogne, 81, 135.
 Oropesa, 141.
 Orsay, 47.
 Orthès, 205.
 Osera, 139, 140.
 Osimo, 175, 267.
 Osio, 264.
 Osnabruck, 125, 226.
 Ospedaletto, 263, 265.
 Ostedt, 240.
 Ostende, 91, 245.
 Osterzeele, 120, 246.
 Ostheim, 105, 253.
 Ostiglia, 266.
 Ostromezko, 236.
 Otero de Herreros, 136.
 Otendorf, 234.
 Ottersberg, 228.
 Otricoli, 163.
 Oulchy-le-Château, 179.
 Oulme, 119.
 Oyarsun, 135.

P

Pacaudière (La), 55.
 Pacé, 89.
 Pacy, 61, 94.
 Paderborn, 225.
 Padoue, 269, 271, 272.
 Paillasse (La), 52.
 Pain-Bouchain, 55.
 Palazzuolo, 265.

P

Palisse (La), page 55.
 Palissons (Les), 85.
 Palizeul, 59, 251.
 Palud (La), 52, 156, 252.
 Panadella, 139.
 Pancorbo, 135.
 Papenbourg, 225.
 Papendrecht, 64.
 Parchwitz, 231.
 Paris, 43, 44, 50, 53, 56, 60, 76,
 93.
 Parme, 118, 167.
 Paroy, 77, 181.
 Passage (Le), 210.
 Passignano, 162.
 Pau, 168, 205, 209.
 Pauvre, 150.
 Pavie, 154, 283.
 Péage-de-Roussillon (Le), 52.
 Perales, 144.
 Perales de Tajuña, 142.
 Perello (Al), 141.
 Peri, 270.
 Périers, 220.
 Périgueux, 85.
 Perleberg, 230, 240.
 Pernes, 198.
 Péronne, 57, 62, 71, 91, 197.
 Perpignan, 138, 169, 193.
 Perufich, 273.
 Perugia, 162.
 Perscheling, 260.
 Pesaro, 175, 263.
 Peteghem, 246.
 Pétignac, 49.
 Petites-Loges (Les), 217.
 Peyerbach, 260.
 Peyrac, 46.
 Peyrehorade, 205.
 Peyrolles, 108.
 Pezenas, 192.
 Pezou, 68, 186.
 Pfader, 260.
 Pforzheim, 278.

P

Phalsbourg, pages 103, 105, 106,
 181, 182, 183.
 Philippeville, 56, 93, 248.
 Pianoro, 118.
 Picquigny, 43, 44.
 Pierre-Buffière, 46.
 Pierre-Ecrite, 51.
 Pierrefitte, 76, 98, 209.
 Pierre-Percée, 273, 274.
 Pietra (La), 121.
 Pietra-Santa, 116.
 Pignans, 185.
 Pignerol, 285.
 Pin (Le), 146, 252.
 Pinne, 243.
 Pinneberg, 233.
 Piney, 79.
 Pinnow, 235.
 Pise, 116, 132.
 Pistoie, 117, 131.
 Pithiviers, 262.
 Pitthem, 91, 92.
 Pizzighetone, 167, 262.
 Places (Les), 46.
 Plaisance (Gers), 168.
 Plaisance (Taro), 117, 167.
 Plasho, 234, 235.
 Plattling, 260.
 Plelan, 172.
 Plestin, 90.
 Ploermel, 172, 188.
 Plombières, 170, 208.
 Pniewie, 243.
 Poderina (La), 160.
 Poggibonsi, 117, 159.
 Pointe-Saint-Sulpice (La), 60.
 Poirin, 115, 116.
 Poitiers, 48.
 Poix, 44, 197.
 Potangen, 238.
 Polch, 103.
 Poligny, 122, 253.
 Polwitz, 231.
 Pons, 210.

P

Pont-à-Marcq, *pages* 91, 217, 247.
 Pont-à-Mousson, 182, 202, 208.
 Pontarion, 212.
 Pontarlier, 83.
 Pont-à-Tressin, 217.
 Pont-Audemer, 127, 200, 214.
 Pont-au-Mur, 212.
 Pontchartrain, 60, 94.
 Pont-Château, 211.
 Pont-d'Ain, 227, 253.
 Pont-de-Beauvoisin, 99.
 Pont-de-Pany, 110.
 Pont-de-Rodes, 46.
 Pont-de-Somme-Vesle, 102.
 Ponte-alla-Trave, 175.
 Ponte-Centesimo, 175.
 Pontecentino, 160.
 Ponteliberò, 263, 264.
 Pontgand, 220.
 Pont-Gibaud, 212, 213.
 Pont-Guillemet, 188.
 Ponthierry, 53, 54.
 Pont-l'Evêque, 215.
 Ponticino, 162.
 Pontoise, 126, 127.
 Pontons, 81.
 Pontorson, 216, 220.
 Pontou (Le), 89.
 Pontreau, 275.
 Pontremoli, 167.
 Pont-Royal, 53, 192, 252.
 Pont-Saint-Esprit (Le), 156, 252.
 Pont-Saint-Hilaire, 50.
 Pont-Sainte-Maxence, 57.
 Pont-sur-Allier, 155, 213.
 Pont-sur-Seine, 78, 157, 158.
 Pont-sur-Yonne, 50.
 Pordenone, 265.
 Porentruy, 170.
 Port-à-Binson, 77, 181.
 Port-Liberté, 172.
 Port-la-Vallée, 68.
 Port-Maurice, 121.
 Port-Sainte-Marie, 50.

P

Port - Saint - Ouen, *pages* 128,
 226.
 Port-sur-Saone, 79.
 Port-Vendre, 169.
 Porto di Civita-Nuova, 267.
 Posen, 243.
 Possenheim, 258.
 Postbauer, 259.
 Postdam, 256.
 Postsaal, 281.
 Poteau (Le), 80.
 Pougues, 54.
 Pouillé, 275.
 Pouilly, 54.
 Poux (Le), 212.
 Pouxoux, 202.
 Prado (Al), 137.
 Prato, 117, 131.
 Prauthoy, 250.
 Pregones (Los), 144.
 Premelano, 264.
 Prenzlów, 234.
 Prez-en-Pail, 88.
 Prinsen-Polder, 65.
 Pritzwalk, 240.
 Privas, 171.
 Provins, 78, 157.
 Prussisch Holland, 236.
 Prussisch Marck, 236.
 Puebla de Alfinden, 140.
 Puebla de Arganzon, 135.
 Puente (Al) del Retamar, 136,
 137.
 Puerto (Al) de la Piche, 142.
 Puerto (Al) de Santa - Maria,
 143.
 Pugère (La Grande), 111.
 Puiseux (Oise), 44.
 Puits-la-Lande, 54.
 Parkersdorf, 260.
 Puttelage, 103, 104.
 Putten, 63.
 Puy (Le), 171.
 Puyoo, 205.

Q

Quadrecht, *pages* 70, 245.
 Quatsibo, 240.
 Quesnoy (Le), 188.
 Queue (La), 60.
 Quevauvillers, 197.
 Quiers, 116.
 Quievrain, 58, 69.
 Quimper, 172, 211.
 Quimperlé, 172, 211.
 Quingey, 206, 253.
 Quinson, 108.

R

Rabasteins, 76.
 Raconis, 107.
 Radicofani, 160.
 Ragoneau, 210.
 Raizebourg, 229.
 Rambouillet, 47, 60, 66.
 Rana Pungern, 242.
 Raon-l'Etape, 105.
 Rappallo, 116.
 Rastadt, 278, 279.
 Ratisbonne, 259, 260, 281.
 Real Casa del Guervo, 143.
 Recanati, 175, 268.
 Recco, 116.
 Recologne, 205.
 Recousse (La), 96, 97.
 Rees, 223.
 Reggio, 118, 262.
 Regmalard, 61, 193.
 Reignac, 49.
 Reims, 58, 149, 150, 217.
 Remagen, 203.
 Remiremont, 170, 202.
 Remmels, 233.
 Renaix, 119.
 Rendsburg, 233.
 Rennes, 88, 89, 90, 172, 276.
 Réole (La), 50.
 Requena, 141.
 Rethel, 58, 150.
 Rethem, 125.

R

Reus, *page* 141.
 Rheine, 225.
 Rhinzabern, 183, 203, 245.
 Rho, 152.
 Ribay (Le), 88.
 Ribecourt, 69.
 Ricorsi, 160.
 Riddes, 152.
 Ried, 282.
 Riesenbourg, 236.
 Rieutort, 149.
 Riez, 108.
 Riga, 239, 241.
 Rimini, 174, 175, 263.
 Ringstadt, 233.
 Riom, 101.
 Ritzebuttel, 234.
 Rive-de-Gier (*Loire*), 155.
 Rives (*Isère*), 107.
 Rivière-Thibouville (La), 94.
 Rivoli, 115.
 Roanne, 55, 154.
 Roche (La), 202.
 Roche-Bernard (La), 211.
 Roche-en-Berny (La), 51.
 Rochefort, 173, 176, 210.
 Rochefoucauld (La), 86, 274, 275.
 Rochelle (La), 166, 174, 210.
 Rochlitz, 257.
 Rocroy, 59, 150, 151, 248.
 Roc-Saint-André, 188.
 Roeskilde, 233.
 Rohrbrunn, 258.
 Romans, 228.
 Romans (*Istrie*), 265.
 Rome, 161, 163.
 Ronciglione, 161.
 Rondizone, 128, 153.
 Roodt, 102, 249.
 Roop, 241.
 Roquefort, 80, 168.
 Rorbach (*Moselle*), 104, 244.
 Rorbach (*Sarre*), 145, 245.
 Rosiers (Les), 68.

R

Rosporden, *pages* 172, 211.
 Rossbrunn, 258.
 Rostock, 239.
 Rothenbourg, 228.
 Rotta l'Acqua, 273.
 Rotterdam, 63, 64.
 Roudun, 276.
 Roue (La), 195, 276.
 Rouen, 127, 128, 176, 198, 199,
 204, 215, 226, 227.
 Roulans, 253.
 Roulet (Le), 49.
 Roupy, 69, 197.
 Rourebeau, 108.
 Rousbrugge, 91, 246.
 Rousses (Les), 122, 206.
 Rouvray, 51, 110.
 Roveredo, 270.
 Roville, 113.
 Rovitten, 238.
 Roye, 57, 196.
 Rozières-en-Haye, 78, 182.
 Rubiera, 118, 262.
 Ruffec, 49.
 Rumilly, 218.
 Ruremonde, 123, 124.

S

Saalmunster, 255.
 Sablé, 276.
 Sacile, 265.
 Saelices, 142.
 Saily, 71, 197.
 Saintes, 176, 177, 210, 275.
 Salbris, 45.
 Salces, 138, 169, 193.
 Salinas, 135.
 Salineras, 138.
 Salins, 83, 206, 207.
 Sallershut, 203, 249.
 Salorno, 270.
 Salvagny, 55.
 Saluces, 106, 283, 285.
 Salz wedel, 237.

S

Sambuchetto, *pages* 175, 268.
 Samer, 95.
 Samoigneux, 247, 248, 251.
 Sanguinetto, 272.
 Sanpolno, 243.
 Saragosse, 140.
 Sarracin, 136.
 Sarrebourg, 181, 183.
 Sarrebruck, 104, 145.
 Sarreguemines, 104, 244.
 Sarrelibre, 104, 209, 244.
 Sarreunion, 103, 104, 105, 245.
 Sarzane, 116, 121.
 Saudron, 80, 158.
 Saudrupt, 77, 181.
 Saulce (La), 108.
 Saulieu, 51, 87.
 Saulx (*Haute-Saone*), 208.
 Saumur, 67.
 Sauviat, 124, 212, 274.
 Saverne, 106, 182, 183, 184.
 Savignano, 174, 263.
 Savillan, 107, 283, 284.
 Savone, 121, 178.
 Scala (La), 116, 117.
 Scarena, 284.
 Schambach, 259.
 Schapen, 226.
 Scharding, 260.
 Scheggia, 175.
 Schelestat, 105, 184, 253.
 Schiller, 243.
 Schillerslage, 231, 238.
 Schlawe, 235.
 Schleswig, 233.
 Schluchtern, 256.
 Schneidmulh, 236.
 Schoenbancke, 236.
 Schoenberg, 236.
 Scholla, 242.
 Schorndorff, 278.
 Schründen, 238.
 Schulzenkrug, 239.
 Schwabhausen, 258, 280.

S

Schwabisch-Gemundt, *page* 278.
 Schwarzors, 238.
 Schwelen, 221.
 Schwerin, 229.
 Schwetzingen, 280.
 Sedan, 59, 133, 244, 247, 251.
 Sedriano, 153, 269.
 Seeligenstadt, 255.
 Séez, 193, 194, 199.
 Segna, 273.
 Ségovie, 136.
 Seilhac, 74.
 Sembach, 147.
 Semur, 53, 87.
 Senecey, 51.
 Senlis, 57, 69.
 Sens, 50, 53.
 Septeuil, 61, 94, 95.
 Seralbo, 143, 144.
 Seravalle, 176.
 Sermide, 266, 267.
 Serraval, 117.
 Serverette, 149.
 Settimo (*Pô*), 128, 153.
 Settimo-Vitton (*Doire*), 283.
 Seurre, 207.
 Séville, 143.
 Sèvre, 60, 66, 68, 100.
 Siegen, 222.
 Siete-Agnas, 141.
 Sieghardkirchen, 260.
 Siegharting, 260.
 Sienne, 160.
 Sierentz, 201, 254.
 Sierre, 152.
 Siesbourg, 204.
 Sigean, 138, 169, 193.
 Sigillo, 175.
 Sillery, 217.
 Simmern, 203, 249.
 Simplon (*Le*), 152.
 Sinigaglia, 175, 263.
 Sinzheim, 259.
 Sion, 152.

S

Sisteron, *page* 108.
 Sivry-sur-Meuse, 247, 251.
 Skeninge, 241.
 Skolpe, 235.
 Slupec, 243.
 Sneek, 190.
 Sochaczew, 243.
 Soest, 221, 225.
 Sohlingen, 221.
 Soignies, 58.
 Soissons, 56, 149, 179, 196.
 Solgne, 183.
 Solliés (*Var*), 185.
 Solre-le-Château, 56.
 Soltaw, 231.
 Sombref, 93, 200, 273.
 Somosierra, 137.
 Sommariva, 283, 284.
 Sondrio, 269.
 Sorgues, 52.
 Sorigny, 48.
 Soroc, 240.
 Sospello, 284.
 Souchez, 96, 201.
 Souchons (*Les*), 107.
 Souillac, 46.
 Souvigny, 273.
 Spa, 180.
 Spezia (*La*), 116, 121, 167.
 Spincourt, 102.
 Spire, 183, 203.
 Spoleto, 162, 163.
 Spreziano, 265.
 Stade, 234.
 Standenbulh, 147.
 Stakeln, 241.
 Steinfort, 201.
 Stenay, 133, 150, 244, 247, 251.
 Stettin, 234, 239.
 Stockholm, 241.
 Stollhofen, 278, 279.
 Storta (*La*), 161, 163.
 Stoutgard, 255, 260, 278, 281.
 Stra, 271.

S

Stralsund, page 239.
 Strasbourg, 182, 183, 184, 202,
 254, 277, 279.
 Straubing, 260.
 Strelitz, 234, 240.
 Strelna, 242.
 Strenberg, 260.
 Strettura, 163.
 Strobuck, 130.
 Stryensas, 64.
 Suette, 67.
 Su'lingen, 125.
 Sultz, 244, 277.
 Surgères, 173.
 Susteren, 123.
 Suze, 114, 115.
 Suzennecourt, 78, 79.
 Saint-Albin (*Saone-et-Loire*), 51.
 Saint-Amand (*Nord*), 92, 247.
 Saint-Amour, 253.
 Saint-Andiol, 53, 252.
 Saint-Antonin, 115.
 Saint-Aubin (*Gironde*), 210.
 Saint-Aubin (*Meuse*), 104, 105,
 181, 182.
 Saint-Aubin-du-Cormier, 172.
 Saint-Avit, 212.
 Saint-Avold, 103, 104, 145, 209.
 Saint-Ay, 48.
 Saint-Barthélemy-de-l'Estra, 213.
 Saint-Brice (*Ille-et-Vil.*), 261.
 Saint-Brieux, 89.
 Saint-Bris (*Yonne*), 50.
 Saint-Canat, 53, 192, 252.
 Saint-Casiano, 159.
 Saint-Chamond, 155.
 Saint-Chély, 149.
 Saint-Côme, 194.
 Saint-Denis (*Orne*), 88.
 Saint-Denis (*Seine*), 43, 44, 100,
 126.
 Saint-Diey, 105.
 Saint-Dizier, 77, 181, 206.
 Saint-Eloisvye, 246.

S

Saint-Émilan, page 51.
 Saint-Étienne-du-Bois, 253.
 Saint-Étienne (*Loire*), 155.
 Saint-Florentin, 109.
 Saint-Flour, 149.
 Saint-Fons, 52.
 Saint-Fulgent, 211, 275.
 Saint-Genis (*Charente-Infér.*), 210.
 Saint-Genis-Laval, 155.
 Saint-Genis (*Léman*), 227.
 Saint-Georges-d'Aurat, 171.
 Saint-Georges (*Pô*), 115.
 Saint-Georges-sur-Loire, 158.
 Saint-Geours, 81.
 Saint-Gérard-le-Puy, 54, 55.
 Saint-Germain-de-Joux, 227.
 Saint-Germain-en-Laye, 94, 100.
 Saint-Germain-Lambron, 148,
 171.
 Saint-Germain-lès-Couilly, 77.
 Saint-Germain-l'Espinasse, 55.
 Saint-Germain (*Sésia*), 153.
 Saint-Gervasy, 156, 213, 214.
 Saint-Gingoux, 152.
 Saint-Goar, 148.
 Saint-Hermand, 210, 211, 275.
 Saint-Hilaire (*Charente-Inf.*), 177.
 Saint-Hilaire-du-Harcouet, 216.
 Saint-Hippolyte, 176, 210.
 Saint-Ilario, 118.
 Saint-Imbert, 54.
 Saint-Jean-d'Angely, 177.
 Saint-Jean-de-Luz, 81, 135.
 Saint-Jean-de-Maurienne, 114.
 Saint-Jean-des-Murgers, 61.
 Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, 76,
 77, 180.
 Saint-Jory, 60, 73, 214.
 Saint-Junien, 274.
 Saint-Just (*Oise*), 43, 166.
 Saint-Just-en-Chevalet, 154.
 Saint-Laurent (*Jura*), 206.
 Saint-Laurent-des-Mûres, 99.
 Saint-Léger, 51.

S

S.^t-Léonard, pages 124, 212, 274.
 Saint-Lo, 177, 178.
 Saint-Lorenzo-Nuovo, 160.
 Saint-Maixent, 119.
 Saint-Malo, 90, 216, 261.
 Saint-Marc-sur-Seine, 83.
 Saint-Marcellin, 228.
 Saint-Mars-la-Bruyère, 67.
 Saint-Martin-d'Estréaux, 55.
 Saint-Maurice (Orne), 60.
 Saint-Maurice (Valais), 152.
 Saint-Maurice (Vosges), 202.
 Saint-Médard, 86.
 Saint-Michel (Mont-Blanc), 114.
 Saint-Mihiel, 78, 250.
 Saint-Nicolas (Escaut), 70, 92.
 Saint-Nicolas (Italie), 174, 263.
 Saint-Omer, 96, 97, 201.
 Saint-Pardoux, 86.
 Saint-Parre-les-Vaudes, 82.
 Saint-Paul-de-Durance, 108.
 Saint-Paul-lès-Dax, 81.
 Saint-Petersbourg, 242.
 Saint - Pierre - de - Plesguen, 90,
 221.
 Saint-Pierre-le-Moutier, 54.
 Saint-Pol (Pas-de-Calais), 198,
 201.
 Saint-Polten, 260.
 Saint-Porchaire, 176, 210.
 Saint-Pourçain, 101.
 Saint-Quentin, 69, 196, 197, 217.
 Saint-Rambert (Loire), 52, 155.
 Saint-Reme, 121.
 Saint-Remy, 192, 252.
 Saint-Sauveur (Haute-Saone), 79,
 208.
 Saint-Sauveur (Marengo), 153.
 Saint-Seine, 83, 109.
 Saint-Servan (faubourg de), 221.
 Saint-Sever (Calvados), 216.
 Saint-Symphorien-de-Laye, 55.
 Saint-Symphorien-d'Ozon, 52.
 Saint-Thibault-de-Coux, 99.

S

Saint-Thiébauld (Haute-Marne),
 pages 207, 250.
 Saint-Thurien, 155, 213.
 Saint-Trond, 58, 123, 245, 246.
 Saint-Vallier, 52.
 Saint-Vit (Doubs), 83, 207.
 Sainte-Gauburge, 90, 194.
 Sainte-Marie-aux-Mines, 105.
 Sainte-Maure, 48.
 Sainte-Menehould, 102.
 Sainte-Mère-Église, 178, 220.
 San-Augustin, 137.
 San-Benedetto, 266, 268.
 San-Donato, 162.
 San-Feliù, 139, 140.
 San-Ildefonso, 138.
 San-Lorenzo de Piccenardi, 262,
 266.
 San-Pedro de Merida, 144.
 San-Rocco, 273.
 San-Seloni, 139.
 Santa-Agata, 161.
 Santa-Croce, 265.
 Santa-Cruz de Mudela, 142.
 Santa Cruz del Retamar, 143.
 Santa-Elena, 142.
 Santa-Maria de la Nieve, 136.

T

Tain, 52.
 Talavera la Real, 144.
 Talavera de la Reyna, 144.
 Talkenevalde, 239.
 Talmas, 71, 130, 198.
 Tarancon, 142.
 Tarare, 55.
 Tarascon (Bouches-du-Rhône),
 192, 252.
 Tarbes, 76, 168, 205, 209.
 Tarragona, 141.
 Tartas, 81.
 Tassenière, 132.
 Tavarnelle (Les), 159.
 Tavernes (Les), 85.

T

Tavey , *page* 253.
 Tegelen , 124.
 Teinitz , 259.
 Telge , 241.
 Tellin , 59 , 251.
 Tembleque , 142.
 Temple (Le) , 211.
 Templin , 234.
 Tende , 284.
 Terenzo , 167.
 Termonde , 70 , 71 , 246.
 Terni , 163.
 Terracina , 161.
 Terra-Rossa , 167.
 Tertre (Le) , 159.
 Tête-de-Flandre (La) , 70 , 92.
 Teylitz , 241.
 Thal , 204.
 Thiel , 63 , 64 , 72.
 Thiers , 155 , 213.
 Thil-le-Châtel , 250.
 Thilliers (Les) , 127.
 Thionville , 103 , 202 , 244.
 Thiviers , 85.
 Thonon , 152.
 Thourout , 91.
 Thuil , 63 , 64 , 72.
 Tiedenwiese , 232.
 Tihlenc , 236.
 Tilborg , 66 , 84.
 Tillières , 60.
 Tinqués , 201.
 Tirlemont , 58 , 123 , 245.
 Tocqueville , 191.
 Tolentino , 175.
 Tolosa , 135.
 Tondern , 242.
 Tongres , 123 , 246.
 Tonneins , 50.
 Tonnerre , 109.
 Torija , 140.
 Torma , 241.
 Torre-Blanca , 141.
 Torre den Barra , 141.

T

Torre-di-Mezza-Via , *page* 161.
 Torrejon de Ardos , 140.
 Torremocha , 140.
 Torrequemada , 135.
 Torre-Fioralisi , 161.
 Torrineri , 160.
 Torsadt , 228.
 Tortone , 117 , 121 , 154 , 283.
 Tortosa , 141.
 Tor-Tre-Ponti , 161.
 Tôtes , 176.
 Toul , 80 , 105 , 158 , 181 , 182.
 Toulon , 147 , 185.
 Toulouse , 60 , 73 , 98 , 214.
 Tour-du-Pin (La) , 99.
 Tournay , 92 , 110 , 217.
 Tournelles-de-Flandre , 51.
 Tourniquet , 168.
 Tournus , 51.
 Tours , 48 , 67 , 68 , 186 , 195 , 219 ,
 276.
 Tourtemagne , 152.
 Tourves , 111.
 Toury , 45 , 262.
 Trans , 261.
 Trelon , 248.
 Tremilly , 79 , 158.
 Trente , 270.
 Treuenbrizen , 256.
 Trèves , 102 , 249.
 Trevisé , 265.
 Tricherie (La) , 48.
 Triel , 94.
 Trieste , 265 , 272.
 Trigueros , 136.
 Trino , 153.
 Troisdorff , 226.
 Trois-Maisons (Les) , 79.
 Trois-Volets (Les) , 67.
 Troyes , 53 , 78 , 79 , 82 , 218.
 Troyon , 250 , 251.
 Truffarel , 115 , 116.
 Truxillo , 144.
 Tulle , 74.

T

Tullins, page 228.
Turin, 106, 107, 115, 128, 153.
283, 285.

U

Uberherrn, 104, 209.
Uchau, 156, 192.
Uckerad, 226.
Uckermunde, 239.
Uddern, 241.
Udine, 265.
Uelzburg, 235.
Uldecona, 141.
Ulm, 255, 281.
Unna, 221, 222.
Unterhaag, 282.
Urnieta, 135.
Utersen, 242.
Utrecht, 63, 65, 72.
Utrera, 143.
Uzerche, 46, 74.

V

Vach, 256.
Valcimara, 175.
Valdemoro, 137, 142.
Val-de-Peñas, 142.
Valdesillas, 136, 137.
Val-de-Suzon, 83, 109.
Valladolid, 136.
Valence (*Drôme*), 52, 228.
Valence (*Marengo*), 117.
Valencia, 141.
Valenciennes, 57, 58, 69, 92, 93,
119, 188, 247.
Valiguières, 156, 252.
Valines, 191.
Vallirana, 140, 141.
Valmojado, 143.
Valognes, 178, 220.
Valvasone, 265.
Vandeuvre, 78.
Vannes, 188, 189, 211.
Vaprio, 264.

V

Varades, pages 158, 159.
Varennes (*Allier*), 54.
Varsovie, 243.
Vatan, 45.
Vatry, 218.
Vattay (*La*), 122, 206, 207.
Vaubadon, 177.
Vaucouleurs, 80, 158, 182, 250.
Vaudrevil (*Le*), 128.
Vaurains, 56, 196.
Vauxelles, 58, 150.
Vayre, 148, 171.
Velaine, 80, 105, 158, 181, 182.
Velle, 125, 231.
Velletri, 161.
Vendôme, 68, 186.
Vendrell, 141.
Vene (*Les*), 162.
Venise, 271.
Venta (*La*) de Buñol, 141.
Venta (*La*) de Cardenas, 142.
Venta (*La*) de Fraga ô Buars, 139.
Venta (*La*) de la Portuguesa, 143.
Venta (*La*) de la Ramera, 140.
Venta (*La*) del Duque, 144.
Venta (*La*) del Guia, 144.
Venta (*La*) de los Ajos, 141.
Venta (*La*) de Meco, 140.
Venta (*La*) de Poyos, 141.
Venta (*La*) de Santa-Lucia, 139.
Ventas (*Las*) Nuevas, 144.
Ventorillo (*Al*) de las Torres de
Locaz, 143.
Vercell, 153.
Verdun, 102, 103, 149, 247, 248,
251.
Vermanton, 50, 51.
Vernet (*Le*), 101.
Verneuil, 60, 89.
Verneuse, 199.
Verney (*Le*), 114.
Vernon, 128.
Vérone, 264, 270.
Verpillière (*La*), 99.

V

Verres, page 283.
 Verrières de France, 83.
 Versailles, 47, 54, 60, 66, 68, 100.
 Versmold, 226.
 Verte-Feuille, 56.
 Vert-Galant (Le), 198, 277.
 Vervins, 56.
 Vesaignes, 79, 205.
 Vesoul, 79, 208.
 Veuves, 49.
 Vic-en-Bigorre, 168.
 Vicence, 264, 265, 269, 271.
 Vicnau, 76.
 Victoria, 135.
 Vidauban, 111.
 Viege, 152.
 Vienne, 260.
 Vienne (Isère), 52.
 Vierzon, 45, 87.
 Vieux-Maisons, 77.
 Vignory, 206.
 Villacastin, 137.
 Villafranca de Guipuscoa, 135.
 Villafranca del Penades, 141.
 Villagrasa, 139.
 Villaharta, 142.
 Villaodrigo, 135.
 Villar (Al) de Saz, 141, 142.
 Villareal de Urrechú, 135.
 Villargordo, 141.
 Ville-au-Brun (La), 45.
 Villedieu-du-Perron (La), 119.
 Villedieu-les-Poêles, 216, 217.
 Villefranche, 98.
 Villejuif, 53.
 Villemontois, 154.
 Villeneuve (La) (Creuse), 212.
 Villeneuve-de-Marsan, 168.
 Villeneuve (Deux - Sèvres), 176,
 177.
 Villeneuve-la-Guiard, 50, 53.
 Villeneuve-les-Couvers, 109.
 Villeneuve-Saint-Georges, 50.
 Villeneuve-sur-Allier, 54.

V

Villeneuve-sur-Vannes, page 53.
 Villeneuve-sur-Verberie, 69.
 Villeneuve-sur-Yonne, 50.
 Villepinte (Aude), 98.
 Villers-Bretonneux, 62.
 Villers-Cotterets, 56.
 Villevallier, 50.
 Villotte, 78.
 Vilshofen, 260.
 Vinaroz, 141.
 Vintimille, 121.
 Vionnaz, 152.
 Vire, 216.
 Virgen, 238.
 Visillo, 142.
 Viterbe, 160, 161.
 Viterbe (Montagne de), 161.
 Vitré, 88, 276.
 Vitry-sur-Marne, 77, 181, 206.
 Vitteaux, 87, 110.
 Viviers-l'Agneau, 200.
 Vivonne, 48.
 Vizille, 107.
 Vogelsdorf, 231, 235.
 Vogogna, 152.
 Voguère, 117, 154, 283.
 Void, 105, 181, 250.
 Voiron, 100.
 Voisage, 202.
 Volargne, 270.
 Voltaggio, 115, 116, 121.
 Voltri, 121, 178.
 Voray, 208.
 Voreppe, 100, 107, 128.
 Voué, 218.
 Vouziers, 150.

W

Wabern, 257.
 Waghensel, 280.
 Wahuc, 225, 226.
 Waiblingen, 278.
 Waiwari, 242.
 Waldham, 257.

W

Wantzenau (La), pages 183, 202.
 Waquet (Le), 110.
 Warendorf, 225.
 Warlenberg, 231.
 Wasselonne, 182, 183, 184.
 Wavigny, 43, 196.
 Wedel, 242.
 Weimar, 256, 257.
 Weinheim, 254, 259, 279.
 Weisenfels, 256.
 Weissembourg, 203, 244, 277.
 Wels, 282.
 Wenschoten, 74.
 Wermerskirchen, 204, 222.
 Wertingen, 278.
 Wesel, 125, 166, 222, 223, 224.
 Westersteden, 255, 281.
 Weyerbusch, 226.
 Wezlaer, 222.
 Wiedeshausen, 229.
 Wiesbaden, 203.
 Wiesloch, 255, 279.
 Wiessen, 222.
 Wilfertingen, 278.
 Wilsitz, 236.
 Wilsler, 242.
 Winsterlag, 84, 251.
 Wismar, 229, 239.
 Wisselhovede, 125.
 Wittemberg, 256.
 Wittlich, 102.

W

Wittslock, page 240.
 Woerden, 63, 65.
 Woerstadt, 147.
 Wolmar, 241.
 Worms, 147, 183, 203, 249.
 Woorthuisen, 63.
 Wrzania, 243.
 Wurtzbourg, 258.

X

Xanten, 165, 166.
 Xeres de la Frontera, 143.
 Xertigny, 170, 208.

Y

Ypres, 91, 246.
 Ypreville, 127.
 Yrun, 81, 135.
 Yvetot, 127, 214, 215.

Z

Zand (Le), 66.
 Zara, 273.
 Zehlendorff, 256.
 Ziebigen, 231.
 Zielenzig, 243.
 Zollenspicker, 237.
 Zusmarshausen, 255.
 Zutphen, 72.
 Zwoll, 72, 73, 190, 229.

FIN DE LA TABLE.

